This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

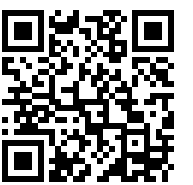

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

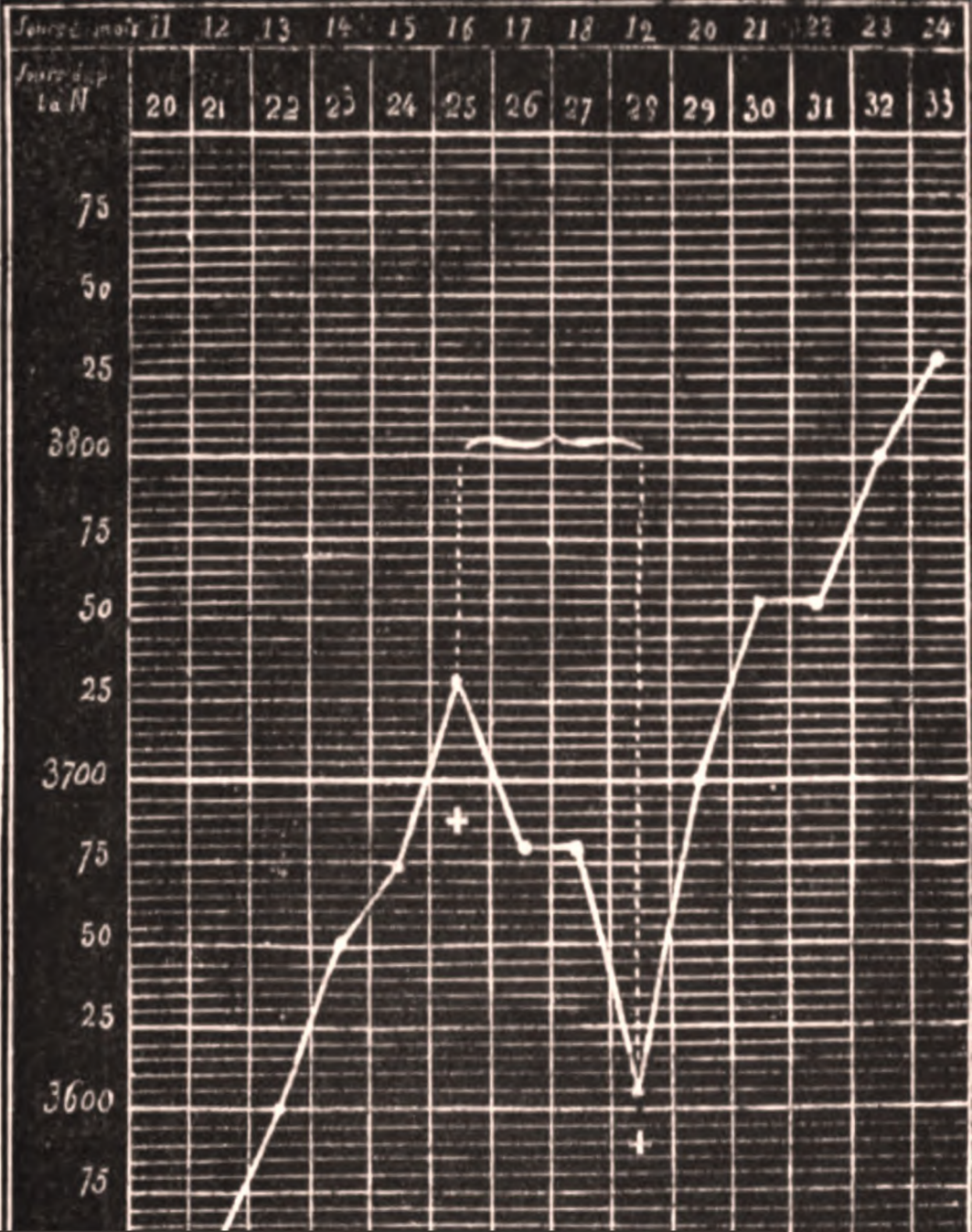

Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des ...

Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut

Digitized by Google

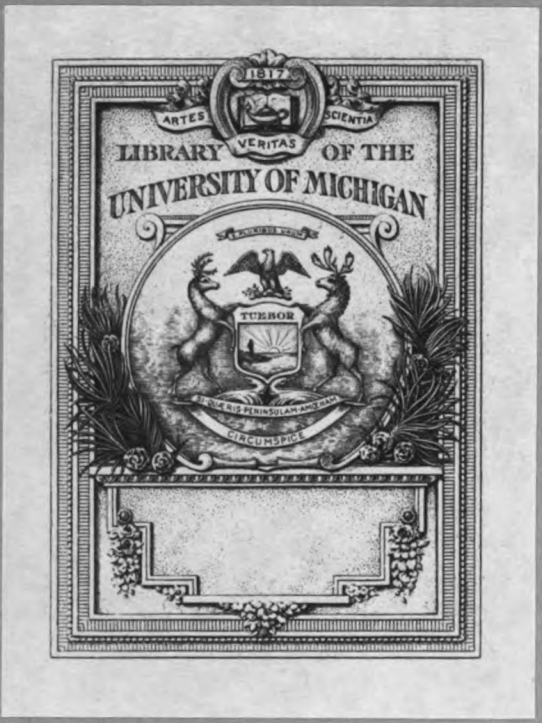

Digitized by Google

AS
242
.H15

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Yale University
SEP 12 1903
Library

MÉMOIRES

ET

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ

DES SCIENCES, DES ARTS & DES LETTRES

DU HAINAUT

MONS

IMPRIMERIE DEQUESNE-MASQUILLIER & FILS

—

M DCCC XCVII

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES

DU HAINAUT

MÉMOIRES ET PUBLICATIONS

Vᵉ SÉRIE

TOME NEUVIÈME

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

ET

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES

DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT

ANNÉE 1897

MONS

DEQUESNE-MASQUILLIER & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

M DCCC XCVII

Digitized by Google

Digitized by Google

Comp. rts
Hainaut
5-16-3
21701

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ

DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES

DU HAINAUT

au 31 Décembre 1897

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Président : M. AUGUSTE HOUZEAU DE LEHAIE.

Vice-Présidents : MM. CHARLES ROUSSELLE. PAUL LADURON.

Secrétaire général : M. CAMILLE WILIQUET.

Secrétaire : M. ÉMILE HUBLARD.

Bibliothécaire-archiviste : M. JULES DECLÈVE.

Trésorier : M. LÉOPOLD LORET.

Questeurs : MM. ADOLPHE DASTOT. ÉMILE JOTTRAND. HIPPOLYTE LAROCHE. ÉMILE PRUD'HOMME.

Membres de la Commission des Comptes : MM. DECLÈVE, DEVILLERS et PRUD'HOMME.

Membres de la Commission des Publications : MM HOUZEAU DE LEHAIE, Président ; DECLÈVE, DEVILLERS, LADURON, LORET, ROUSSELLE, WILIQUET et HUBLARD, Secrétaire.

Digitized by Google

MEMBRES EFFECTIFS :

Messieurs :

BISET, Edmond, Docteur en médecine, à *Mons*.
BOURLARD, Émile, Avocat, à *Mons*.
BRIART, Alphonse, Ingénieur, Directeur de charbonnage, membre de l'Académie royale de Belgique, à *Morlanwelz*.
BROUEZ, Jules, Notaire, à *Wasmes*.
CARLIER, Jules, Homme de lettres, ancien membre de la Chambre des Représentants, à *Mons*.
CORNET, Jules, Professeur à l'École des Mines du Hainaut, à *Mons*.
CRIQUELION, Charles, Docteur en médecine, à *Mons*.
CUVELIER, Guillaume, ancien élève de l'Institut commercial d'Anvers, à *Mons*.
DASTOT, Adolphe, Docteur en médecine, à *Mons*.
DECLÈVE, Jules, Littérateur, à *Mons*.
DELAUNOIS, Gustave, Docteur en médecine, à *Péruwelz*.
DEMEULDRE, Amé, Président du Cercle archéologique du canton de Soignies, à *Soignies*.
DEQUESNE, Paul, Éditeur, à *Mons*.
DESENFANS, Ernest, Avocat, à *Mons*.
DEVILLERS, Léopold, Conservateur en chef des archives de l'État et de la Ville, Président du Cercle archéologique, Membre de la Commission royale d'histoire et de la Commission provinciale de statistique, à *Mons*.
DUQUESNE, Émile, Directeur de l'École moyenne de l'État, à *Mons*.
du SART de BOULAND, Raoul (le baron), Gouverneur de la province de Hainaut, à *Mons*.
DUTRIEUX, Henri, Ingénieur, chef de service à l'Administration des chemins de fer de l'État, à Mons.
DUTRONQUOY, Gaston, Professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, à *Bruxelles*.
FOUCART, Léon, Inspecteur cantonal de l'Enseignement primaire, à *Mons*.
HANUISE, Édouard, Professeur à l'École provinciale d'Industrie et des Mines du Hainaut, à *Mons*.
HEUPGEN, Georges, Avocat, Conseiller communal, à *Mons*.
HEUPGEN, Paul, Docteur en droit, Secrétaire général de l'Administration des Hospices de Mons, à *Mons*.

Digitized by Google

Messieurs :

HOUZEAU DE LEHAIE, Auguste, Sénateur, Professeur à l'École provinciale d'Industrie et des Mines du Hainaut, Membre de la Commission provinciale de statistique, à *Mons*.
HUBERT, Joseph, Architecte-Ingénieur, Membre et Secrétaire du Comité provincial des monuments, à *Mons*.
HUBLARD, Émile, Docteur en sciences naturelles, à *Mons*.
JOTTRAND, Achille, Directeur honoraire des mines, à *Mons*.
JOTTRAND, Auguste, Avocat, à *Mons*.
JOTTRAND, Émile, Avocat, à *Mons*.
LADURON, Paul, ancien Directeur de l'École moyenne et de l'École industrielle de Saint-Ghislain, à *Mons*.
LAROCHE, Hippolyte, Littérateur, à *Mons*.
LECLERCQ, Georges, Avocat, Échevin de la ville de Mons, à *Mons*.
LEWUILLON, A., Docteur en médecine, à *Mons*.
LINDEMAN, Émile, Professeur à l'Athénée royal, à *Mons*.
LONAY, Alexandre, Agronome de l'État, à *Mons*.
LORET, Léopold, Littérateur et Éditeur, à *Mons*.
LOSSEAU, Léon, Avocat, à *Mons*.
MAGIN, Joseph, Professeur à l'Athénée royal, à *Mons*.
MANGIN, Albert, Notaire, à *Mons*.
MASSON, Fulgence, Avocat, Échevin de la ville de Mons, à *Mons*.
MATTHIEU, Ernest, Avocat, Docteur en sciences politiques et administratives, à *Enghien*.
MIRLAND, Victor, Professeur de chimie à l'École provinciale des Mines du Hainaut, à *Mons*.
PENY, Edmond, Ingénieur et Secrétaire général des Sociétés charbonnières de Mariemont et de Bascoup, à *Morlanwelz*.
PRUD'HOMME, Émile, Attaché au dépôt des Archives provinciales de l'État, à *Mons*.
PUTSAGE, Jules, Homme de lettres, à *Mons*.
RAEYMAECKERS, Henry, Président de la Société des Beaux-Arts, à *Mons*.
ROCHE, Pierre, Contrôleur d'exploitation au Chemin de fer de l'État, à *Mons*.
ROUSSELLE, Charles, Docteur en droit, Greffier du Tribunal de Commerce, à *Mons*.
TONNEAU, Émile, Ingénieur, Régisseur des charbonnages de Monceau-Bayemont, à *Marchiennes-au-Pont*.
VAN DEN DAELE, Oscar, Professeur à l'Athénée royal, à *Mons*.

Digitized by Google

Messieurs :

VANDEN EEDEN, JEAN, Directeur du Conservatoire de musique, à *Mons*.
VAN HASSEL, ÉMILE, Négociant, à *Mons*.
VANHASSEL, VALENTIN, Docteur en médecine, à *Pâturages*.
WEILER, JULIEN, Ingénieur, Chef de service de la Société des charbonnages de Mariemont, à *Morlanwelz*.
WÉRY, VINCENT, Président honoraire du Tribunal de première instance, à *Mons*.
WILIQUET, CAMILLE, Greffier du Conseil provincial, à *Mons*.
WINS, ALPHONSE, Juge au Tribunal de première instance, Secrétaire de la Société des Bibliophiles Belges, à *Mons*.

MEMBRES CORRESPONDANTS :

Messieurs :

ARNOULD, GUSTAVE, Directeur général des mines, à *Bruxelles*.
AUBERT, Chanoine de la cathédrale, à *Poitiers*.
AUDOUIT, P. (Madame), Professeur de géographie, à *Bruxelles*.
BAIRD, F. SPENCER, Directeur des Musées de la Société Smithsonienne, à *Washington*.
BALAT, ALPHONSE, Membre de l'Académie royale de Belgique, Architecte, à *Ixelles*.
BAMPS, C., Dr, Échevin de la ville de Hasselt, Membre de la Commission médicale provinciale, à *Hasselt*.
BECH, THÉODORE, Colonel du Génie, à *Anvers*.
BELVAL, MAURICE, Publiciste, à *Bruxelles*.
BELVAL, THÉODORE, Docteur en sciences naturelles et ancien Conservateur du Musée d'Histoire naturelle, à *St-Josse-ten-Noode*.
BENOIT, PETER, Directeur de l'École de musique, à *Anvers*.
BERLIERE, URSMER (dom), Bénédictin de l'abbaye de Maredsous.
BERTHERAND, E.-L., Correspondant de l'Académie de médecine de Bruxelles, Secrétaire général de la Société de climatologie algérienne, à *Alger*.
BODDAERT, HENRY, Docteur en philosophie et lettres, Avocat à la Cour d'appel de *Gand*.

Digitized by Google

Messieurs :

BOGHAERT, Arthur, Littérateur, à *Bruxelles.*
BORMANS, Stanislas, Administrateur-Inspecteur de l'Université, Membre de l'Académie royale et de la Commission royale d'histoire de Belgique, à *Liége.*
BOUHY, Victor, ancien Ingénieur des Mines, Directeur de houillères, à *Tilleur* (près de Liége).
BOULLAND, Publiciste, à *Bruxelles.*
BOUTHORS, Alexandre, Greffier en chef de la Cour d'Appel, à *Amiens.*
BRETON, Ernest, Archéologue, à *Paris.*
BROCHART, Médecin des bains de la Tremblade (*Charente Inférieure*).
CAMBIER, Augustin, Inspecteur de l'Enseignement moyen, à *Schaerbeek.*
CARTUYVELS, Jules, Ingénieur, Professeur à l'Université de *Louvain.*
CATTIER, Félicien, Avocat, Professeur à l'Université, à *Bruxelles.*
CHALON, Jean, Naturaliste, à *Namur.*
CHANDELON, Professeur de chimie à l'Université de *Liége.*
CHAUDRUC de CRAZANNES, Jean (le Baron), Membre de l'Institut de France, à *Castel-Sarrasin.*
COCHETEUX, Docteur en médecine, Attaché à l'Hôpital civil, à *Valenciennes.*
CONS, Henri, Recteur de l'Académie, à *Poitiers.*
CORBLET (le Chanoine), Jules, Archéologue, à *Versailles.*
CROCQ, Jean, ancien Sénateur, Docteur en médecine, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Membre de l'Académie royale de médecine, à *Bruxelles.*
CUMONT, G., Secrétaire de la Société royale de Numismatique belge, à *Bruxelles.*
CUYPERS DEVELTHOVEN, Prosper, Membre de plusieurs sociétés savantes, à *Ginneken* (près de Bréda).
D'ANDURAN, Docteur en médecine, à *La Rochelle.*
DANSE, Auguste, Graveur, ancien Professeur à l'Académie de Mons, à *Uccle*, près Bruxelles.
DAUBY, Joseph, Directeur du Moniteur Belge, à *Bruxelles.*
DAVELUY, Édouard, Publiciste et Journaliste, à *Bruges.*
DAVREUX, Charles-Joseph, Professeur, à *Liége.*

Digitized by Google

Messieurs :

DE BEHAULT DE DORNON, ARMAND, Attaché à la Direction du Commerce et des Consulats au Ministère des Affaires étrangères, ancien Secrétaire général de la Société d'archéologie de Bruxelles, à *Bruxelles*.

DE BOSSCHERE, Professeur à l'École normale de Lierre, à *Anvers*.

DE CAGNY, PAUL, Chanoine honoraire de la cathédrale d'Amiens, à *Ansiemain*.

DE JOANNES, ÉDOUARD, Professeur, à *Paris*.

DE JOUFFROY D'ABBANS, L. (le Comte), Vice-Consul de France, à *Sydney*.

DE KERCHOVE DE DENTERGHEM, OSWALD (le comte), ancien membre de la Chambre des Représentants, ancien Gouverneur du Hainaut, à *Gand*.

DE LANGE, ÉMILE, Directeur de l'École des Arts industriels de *Munich*

DE LE COURT, JULES, Conseiller à la Cour d'Appel, à *Bruxelles*.

DELECROIX, ÉMILE, Avocat, Directeur de la Revue de la législation des Mines, à *Lille*.

DE MARSY (le comte), Directeur de la Société française d'archéologie, à *Compiègne*.

DEMARTEAU, JOSEPH, Professeur à l'Université de *Liége*.

DEMOOR, JEAN, Docteur agrégé de l'Université de Bruxelles, à *Bruxelles*.

DE MUNCK, ÉMILE, Géologue, à *Bruxelles*.

DE PUYDT, JULIEN, Ingénieur civil, à *St-Gilles* lez-Bruxelles.

DE ROISIN, FERDINAND (le baron), Littérateur, à *Lille*.

DESCAMPS, FRÉDÉRIC, Professeur à l'Athénée royal d'*Ixelles*.

DE SÉLYS-LONCHAMPS, EDMOND (le baron), Sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique, à *Liége*.

DESMARRES, ALPHONSE, Docteur en médecine, Professeur d'ophtalmologie, Chevalier de la Légion d'honneur, à *Paris*.

DEVERCY, Sculpteur, à *Paris*.

DEWALQUE, GUSTAVE, Professeur à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, à *Liége*.

D'HERBOMEZ, ARMAND, ancien élève de l'école des Chartres, à *Bruxelles*.

DOGNÉE DE VILLERS, EUGÈNE, Docteur en droit et Archéologue, à *Liége*.

DRESSE, EDMOND, Avocat, à *Liége*.

DUBOIS, ALBERT, Vice-Consul d'Espagne, à *Bruxelles*.

Digitized by Google

Messieurs :

DUBOIS, Ernest, Chargé de cours à l'Université de *Gand*.
du CHASTEL, Ferdinand (le comte), Naturaliste, à *Bruxelles*.
DUFOUR, Charles, Conservateur du Musée d'antiquités, à *Amiens*.
du MAROUSSEM, Professeur à la Faculté de droit de Paris, Délégué de l'Office du Travail de France, à *Meudon*.
DUPONT, Naturaliste, à *Paris*.
DUPONT, Edouard, Membre de l'Académie royale de Belgique, Directeur du Musée royal d'histoire naturelle, à *Boitsfort*.
DUSEVEL, H., Inspecteur des monuments historiques du Département de la Somme, à *Amiens*.
ERRERA, Léo, Professeur à l'Université de *Bruxelles*.
ERRERA, Paul, Avocat, Docteur agrégé de l'Université de Bruxelles, à *Bruxelles*.
FAGGIOLI, Fausto, Docteur, Professeur à l'Institut biologique de l'Université de *Gênes*.
FÉTIS, Édouard, Conservateur en chef de la bibliothèque royale, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles*.
FINOT, Jules, Archiviste départemental du Nord, à *Lille*.
FIRKET, Ingénieur des mines, à *Liége*.
FOUCART, E.-V., Doyen de la Faculté de droit, à *Poitiers*.
FOUCART, Président de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes, à *Valenciennes*.
FRÉDÉRICQ, Léon, Professeur à l'Université de Liége, à *Liége*.
GANESCO, Fernand, Journaliste, à *Paris*.
GÉRARD, Pierre-Auguste-Florent, ancien Auditeur général près la haute cour militaire, à *Bruxelles*.
GÉRARDIN, A., Docteur ès-sciences, agrégé de l'Université, Inspecteur des établissements insalubres, à *Paris*.
GOMAR, Littérateur, à *Saint-Quentin*.
GRELLOIS, Eugène, Secrétaire de l'Académie de *Metz*.
GUILLORY, aîné, Président de la Société industrielle, à *Angers*.
HACHEZ, Félix, Docteur en droit, Directeur général honoraire au Ministère de la Justice, Vice-Président d'honneur du Cercle archéologique de Mons, à *Bruxelles*.
HAMAL, Charles, Ingénieur principal des mines, à *Namur*.
HANCART, Victor, Professeur, à *Bruxelles*.
HENNE, Alex., Chef de Division au Département de la Guerre, Secrétaire de l'Académie des Beaux-Arts, à *Bruxelles*.
HERPIN, Luce (M^elle^), Littérateur, à *Paris*.
HONORÉ, Alfred, Ingénieur, Littérateur, à *Paris*.

Digitized by Google

Messieurs :

HOUZÉ, Dr, Professeur à l'Université de Bruxelles, Président de la Société d'anthropologie, à *Bruxelles.*

HUBERTI, Gustave, Professeur au Conservatoire royal de musique, à *Bruxelles.*

JACQUES, Victor, Dr, Professeur à l'Université, Secrétaire général de la Société d'anthropologie, à *Bruxelles.*

JANET, Charles, Ingénieur, à *Beauvais.*

KREMER, Pierre, Peintre, à *Anvers.*

LAGUESSE, Émile, Ingénieur, Directeur honoraire des Mines, à *Liége.*

LAMBERT, Guillaume, Ingénieur principal des Mines, Professeur à l'Université de Louvain, à *Bruxelles.*

LAMEERE, Auguste, Professeur à l'Université de Bruxelles, à *Bruxelles.*

LANCASTER, A., Attaché à l'Observatoire royal, à *Bruxelles.*

LAUBMANN, Dr, Directeur de la Bibliothèque royale de Bavière, à *Munich.*

LAURENT, O., Professeur à l'Université de *Bruxelles.*

LEBON, L., Chef de Division honoraire au Ministère de l'Intérieur, à *Bruxelles.*

LEBRUN, Paul, Professeur au Conservatoire royal de musique, à *Gand.*

LECLERE, Léon, Professeur à l'Université, à *Bruxelles.*

LEFEBVRE, Membre de la Société malacologique de Belgique, à *Bruxelles.*

LEIDY, Joseph, Professeur à l'Université de Pensylvanie, Curateur de l'Académie des sciences naturelles, à *Philadelphie.*

LEVY, Edmond, Professeur d'archéologie, à *Rouen.*

LINDEN, Jules, Naturaliste, à *Bruxelles.*

LORET, Victor, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon, à *Lyon.*

LY-CHAO-PEE, Mandarin de 5e classe, Secrétaire interprète de la Mission Chinoise en Europe, à *Paris.*

MAHAIM, Ernest, Professeur à l'Université de Liége, à *Liége.*

MALAISE, Constantin, Professeur à l'Institut agricole de l'État, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Gembloux.*

MARIQUE, J.-M.-J., Littérateur, Chef de Division au Gouvernement provincial, à *Namur.*

MASPERO, Membre de l'Institut, Professeur au Collége de France, à *Paris.*

Digitized by Google

Messieurs :

MENARD, Proviseur honoraire du Lycée, à *Poitiers.*
MEUGY, Ingénieur des mines, à *Paris.*
MEYERS, Lieutenant-Général en retraite, ancien Représentant, à *Bruxelles.*
MINAS TCHERAZ, Professeur d'arménien au King's College, à *Londres.*
MONET, PAUL, Professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Bruges, à *Bruges.*
MONSEUR, EUGÈNE, Professeur de philologie comparée à l'Université de Bruxelles, à *Liége.*
MOURONVAL, Docteur en médecine, à *Bapaume.*
NAVEZ, LOUIS, Homme de Lettres, à *Schaerbeek.*
NEEF DE ROSCIUS, JULES, Président de la Société libre d'Émulation, à *Liége.*
NEWBERY, J.-J., Géologue, à *Cleveland* (Ohio), Amérique.
PARENT, MARIE (M^elle^), à *Bruxelles.*
PARET, Docteur en médecine, à *Handzaeme.*
PASSY, FRÉDÉRIC, Économiste, à *Paris.*
PAULET, LÉON, Littérateur, à *Stratford-Upon-Avon* (Angleterre).
PETIAU, BENOIT, docteur en médecine, à *Saint-Amand-les-Eaux.*
PETRY, ADOLPHE, Directeur de l'École moyenne, à *Liége.*
PIÉRARD, JOACHIM, Littérateur, à *Paris.*
PIOT, CHARLES, Archiviste général honoraire du royaume, Membre de l'Académie royale de Belgique, de la Commission royale d'histoire et de la Commission royale des monuments, à *Bruxelles.*
POPELIN (M^lle^), Docteur en droit, à *Bruxelles.*
POTVIN, CHARLES, Littérateur, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles.*
PREUD'HOMME DE BORRE, A., ancien Conservateur, Secrétaire au Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, Villa des Fauvettes, Petit Saconnex, *Genève*
RANZI, ANGE, Administrateur de l'Institut historique, à *Paris.*
REDET, Archiviste du Département de la Vienne, à *Poitiers.*
RENARD (l'abbé), Professeur de géologie et de minéralogie à l'Université de *Gand.*
RENARD, CAMILLE, Professeur à l'Université de Liége, à *Liége.*
ROERSCH, ALPHONSE, ancien élève de l'École des hautes études de Paris, lauréat du Concours universitaire de philologie, à *Liége.*
ROMBERG, ÉDOUARD, Directeur général honoraire des Beaux-Arts au Ministère de l'Intérieur, à *Bruxelles.*

Digitized by Google

Messieurs :

SANDBERGER, Dr, Conservateur des œuvres musicales de la Bibliothèque royale de Bavière à *Munich*.

SLINGENEYER, Ernest, ancien Membre de la Chambre des Représentants et Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles*.

SMITH, Lawrence, Professeur de chimie à l'Université de Virginie, à *Richmond*.

STANISLAUS, Guillaume, Littérateur, à *Tirlemont*.

STROOBANT (l'abbé), Corneille, Archéologue, à *Bruxelles*.

TEN BRINK, Jan, Professeur à l'Université de Leyde, à *Leyde*.

VAN BASTELAER, Désiré, Chimiste, Membre de l'Académie royale de médecine, ancien Président de la Société archéologique et paléontologique de Charleroi, à *Bruxelles*.

VAN BERCHEM, H., Président de la Société de médecine pratique d'Anvers, à *Willebroek*.

VANDEN BUSSCHE, Archiviste de l'État pensionné, à *Angre*.

VAN DEN CORPUT, Chimiste, à *Bruxelles*.

VANDER HAGEN, Ferdinand, Bibliothécaire de l'Université de *Gand*.

VAN DER MEER, Eugène, Littérateur, à *Liége*.

VAN OVERLOOP, Eugène, Géologue, à *Bruxelles*.

VAN THIELEN, J.-C., Membre de l'Académie d'archéologie, à *Anvers*.

VARLEZ, Louis, Avocat, à *Gand*.

VERSTRAETE, Ém., Capitaine au 6e régiment de ligne, à *Bruxelles*.

VILAIN, Jules, ancien Chef de Division au Ministère de l'Intérieur, à *Bruxelles*.

VINÇOTTE, S.-H., Inspecteur honoraire de l'enseignement moyen, à *Bruxelles*.

VON DESTOUCHES, Dr, Conseiller et Archiviste général du royaume de Bavière, à *Munich*.

WARZÉE, André, Chef de Division honoraire au Ministère des Travaux publics, à *Bruxelles*.

WAUTERS, Alphonse, Archiviste de la ville, Membre de l'Académie royale de Belgique, Secrétaire de la Commission royale d'histoire, à *Bruxelles*.

WAUWERMANS (le Général), Président de la Société royale de Géographie d'Anvers, à *Anvers*.

YSERENTANT, Félix, Professeur à l'Athénée royal, à *Arlon*.

Digitized by Google

MEMBRES DÉCÉDÉS :

DE SIMONY, HYACINTHE (le Baron), Ingénieur principal honoraire des mines, à Mons, né à Liége, le 24 juillet 1821, décédé à *Mons*, le 5 janvier 1895.

PORTAELS, JEAN, Peintre d'histoire, Membre de l'Académie royale de Belgique, décédé à *Bruxelles*, le 8 février 1895.

PLON, EUGÈNE, Éditeur, à Paris, y décédé le mars 1895.

LAMBERT, CHARLES, Directeur honoraire divisionnaire des Mines, né à Schaltin, le 13 février 1816, décédé à *Mons*, le 1er octobre 1895.

HALBRECQ, ALPHONSE, Ingénieur-Administrateur de charbonnage, décédé à *Mons*, le 28 novembre 1895.

DERBAIX, CHARLES-PHILIPPE-SYLVAIN, Propriétaire, né à Mons, le 14 juin 1821, y décédé le 12 avril 1896.

DE PAUW, GUSTAVE, Ingénieur en chef, Directeur des ponts et chaussées, né à Louvain, le 2 juin 1842, décédé à *Aerschot*, le 13 août 1897.

Digitized by Google

COMPAGNIES SAVANTES

ET

AUTRES INSTITUTIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES AVEC LESQUELLES LA SOCIÉTÉ EST EN RELATION.

BELGIQUE.

ANVERS.	Académie d'archéologie de Belgique.
ARLON.	Institut archéologique du Luxembourg.
BRUXELLES.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
»	Commission royale d'histoire de Belgique.
»	Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.
»	Comité directeur du Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie.
»	Revue homœpathique belge.
»	Revue de l'Université de Bruxelles.
»	Revue universitaire.
»	Société d'archéologie.
»	Société royale de la numismatique belge.
»	Société royale des sciences médicales et naturelles.
»	Société royale de botanique.
»	Société royale entomologique de Belgique.
»	Société malacologique.
»	Société royale belge de géographie.
»	Société belge de microscopie.
CHARLEROI.	Société archéologique et paléontologique.
ENGHIEN.	Cercle archéologique.
GAND.	Société d'histoire et d'archéologie.
HASSELT.	Société chorale et littéraire des Melophiles.
HUY.	Cercle hutois des sciences et beaux-arts.

Digitized by Google

LIÉGE.	Institut archéologique.
»	Société royale des sciences.
»	Société libre d'émulation.
»	Société géologique de Belgique.
LOUVAIN.	Société littéraire de l'Université catholique.
»	Comité des Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
MAREDSOUS.	Revue bénédictine.
MONS.	Société des Bibliophiles Belges.
»	Cercle archéologique.
»	Association des anciens élèves de l'École des Mines du Hainaut.
NAMUR.	Société archéologique.
NIVELLES.	Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles.
SAINT-NICOLAS.	Société industrielle et scientifique.
SOIGNIES.	Cercle archéologique du canton de Soignies.
TERMONDE.	Cercle archéologique.
TONGRES.	Société historique et littéraire.
TOURNAI.	Société historique et littéraire.
VERVIERS.	Société industrielle et commerciale.

PAYS ÉTRANGERS.

ALLEMAGNE.

COLMAR.	Société des sciences naturelles.
GORLITZ.	Société de la Haute-Lusace.
METZ.	Académie des lettres, sciences, arts et agriculture.
MULHOUSE.	Société industrielle.
STRASBOURG.	Bibliothèque de l'Université.
»	Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

STUTTGARD (*Wurtenberg*). Bibliothèque royale.

AUSTRALIE.

MELBOURNE.	Observatoire.
»	Société d'histoire naturelle.
»	Société royale de la Nouvelle Galle du Sud.
SYDNEY.	Société Linéenne.

Digitized by Google

AUTRICHE.

VIENNE.	Institut impérial géologique.
»	Société impériale et royale de géographie.
BRUNN (*Moravie*).	Société des sciences naturelles.
GRATZ.	Société historique de la Styrie.
BISTRITZ (*Transylvanie*).	École d'industrie.

BRÉSIL.

RIO DE JANEIRO.	Musée national.

CANADA.

MONTRÉAL.	Geological and national history Survey of Canada.
OTTAWA.	Commission de géologie et d'histoire naturelle du Canada.

DANEMARK.

COPENHAGUE.	Société des antiquaires du nord.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

BOSTON.	Société d'histoire naturelle.
CALIFORNIE.	University of California.
DAVENPORT.	Académie des sciences naturelles.
MADISON.	Société d'agriculture de Wisconsin.
»	Académie des sciences, arts et lettres de Wisconsin.
PHILADELPHIE.	Académie des sciences naturelles.
SAN FRANCISCO.	Académie des sciences.
WASHINGTON.	Smithsonian Institution.
»	Geological Survey of United States.

FRANCE.

ABBEVILLE.	Société Émulation.
AMIENS.	Société des antiquaires de Picardie.
»	Société industrielle.
ANGERS.	Société industrielle du département de Maine-et-Loire.
»	Société académique de Maine-et-Loire.

Digitized by Google

AUXERRE. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
BOULOGNE-SUR-MER. Société d'agriculture de l'arrondissement.
CHERBOURG. Société des sciences naturelles.
CLERMOND-FERRAND. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
DIJON. Académie des sciences, arts et belles-lettres.
DOUAI. Société d'agriculture, sciences et arts du département du Nord.
DUNKERQUE. Comité flamand de France.
LILLE. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
LYON. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
" Société d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles.
MARSEILLE. Faculté des sciences.
" Société scientifique industrielle.
NANCY. Académie de Stanislas.
PARIS. Société archéologique du Midi de la France.
" Société des études historiques.
" Société des antiquaires de France.
POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
LE PUY. Société d'agriculture, arts, science et commerce.
REIMS. Société industrielle.
ROUBAIX. Société d'émulation.
SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
SAINT-QUENTIN. Société académique des sciences, arts, belles-lettres et agriculture.
TOULOUSE. Académie de législation.
VALENCIENNES. Société d'agriculture, des sciences et des arts.

HOLLANDE.

HARLEM. Fondation Teyler.
" Société Hollandaise des sciences.
LEYDEN. Maatschappy der Nederlandsche Letterkunde.
LEUWARDEN. Société d'histoire et d'archéologie.

ITALIE.

FLORENCE. Comité royal de géologie.
MODÈNE. Académie royale des sciences, lettres et arts.

Digitized by Google

MEXIQUE.

MEXICO.	Observatoire météorologique et magnétique central.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG.	Cercle historique, littéraire et artistique du Luxembourg.
»	Société de botanique de Grand-Duché de Luxembourg.

RUSSIE.

KIEW.	Société des Naturalistes.
RIGA.	Société des Naturalistes.

SUISSE.

FRIBOURG.	Société des sciences naturelles.
GENÈVE.	Société genevoise d'utilité publique.

VENEZUELA.

MÉRIDA.	Université de Mérida.

JOURNAUX LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ EN ÉCHANGE DE SES PUBLICATIONS.

La Flandre, revue des monuments, d'histoire et d'antiquité, à Bruges.
Annales du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, à Bruxelles.
Annales médico-chirurgicales du Hainaut, à Dour.
Messager des sciences historiques, des arts et de la bibliographie de Belgique, à Gand.

Digitized by Google

L'ALIMENTATION

DU

NOUVEAU-NÉ

PAR

M. le Docteur NUIJENS

Le lait est le seul aliment du nouveau-né

MÉMOIRE QUI A OBTENU LA MÉDAILLE D'OR
au Concours
de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut
(1894)

Digitized by Google

Digitized by Google

ALIMENTATION DU NOUVEAU-NÉ

AVANT-PROPOS

L'étude de l'*alimentation en général* doit comprendre la recherche de toutes les matières, quelqu'en soit la nature, qui peuvent servir à la nutrition ; l'étude de l'*alimentation du nouveau-né* se limitera nécessairement aux seules substances que le nourrisson est capable de s'assimiler, au moment de la naissance ; elle se résumera à dégager, entre tous les aliments, ceux qui lui conviennent le mieux, ou à indiquer, c'est le cas pour le nouveau-né, le seul qui puisse assurer d'une manière complète et sa conservation et son développement.

Mais tout n'est point fait, quand on aura établi sur des bases scientifiques, le meilleur et le seul aliment du nouveau-né, car il ne s'agit point seulement de son *aliment*, mais aussi de son *alimentation*, c'est-à-dire de l'action, de la manière de nourrir. Ce travail comprendra donc l'examen de toutes les règles, suivant lesquelles la nourriture, fournie ou par la *mère, ou* par une nourrice, ou par une femelle, sera présentée au nouveau-né ; il examinera les avantages et les *inconvénients* de ces différents modes, en même temps qu'il

Digitized by Google

recherchera les moyens de remédier à ces derniers ; enfin, il signalera et redressera les funestes erreurs qui règnent à propos de cet important sujet.

Ces différentes questions seront passées en revue dans l'ordre ci-dessous.

LIVRE PREMIER.

Aliment du nouveau-né.

CHAPITRE I^er^. — Le lait est le meilleur aliment du nouveau-né.

CHAPITRE II. — Le lait est le seul aliment du nouveau-né.

LIVRE SECOND.

Alimentation du nouveau-né.

CHAPITRE I. Alimentation maternelle.
» II. Technique de cette alimentation.
» III. Contrôle de l'alimentation en général.
» IV. Contre-indications de l'alimentation maternelle
» V. Transmission des maladies par le lait.
» VI. Moyens d'y remédier.
» VII. Alimentation mixte.
» VIII. Alimentation par la nourrice.
» IX. Alimentation artificielle.
» X. Technique de cette dernière alimentation

Digitized by Google

LIVRE I.

—

ALIMENT DU NOUVEAU-NÉ.

—

L'aliment, chez le nouveau-né, doit répondre à un double but : réparer d'abord les pertes subies journellement, favoriser ensuite le développement régulier et progressif de l'organisme; ce double but exige que l'aliment soit richement réparateur.

D'un autre côté, le développement incomplet des organes du nourrisson, l'absence totale des dents, l'état rudimentaire de l'estomac, l'inactivité des différents sucs digestifs excluent l'usage d'un aliment solide, et réclament un aliment liquide, qui, sous un petit volume, présente une digestibilité en rapport avec l'imperfection des organes.

C'est à la recherche d'un aliment, doué de toutes ces qualités, que sont consacrés les deux chapitres suivants.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

LE LAIT EST LE MEILLEUR ALIMENT DU NOUVEAU-NÉ.

Qu'entend-on par aliment?

Dans ses leçons cliniques de thérapeutique, Dujardin-Beaumetz me semble assez bien le définir en disant : c'est toute substance qui, introduite dans l'économie par le tube digestif, sert à la nutrition.

Par là sont exclus, tous les corps qui, quoique ingérés, n'amènent aucun bénéfice pour l'économie : tantôt par leur nature même, ils sont réfractaires à toute transformation, indispensable à l'absorption ; tantôt encore, sans être de vraies substances inertes (quelques-unes sont utilisées pour la nourriture des animaux), ils résistent à l'action des divers sucs trop faibles chez l'homme ; tantôt enfin, par une bizarrerie personnelle, et elle n'est pas rare, une substance bien acceptée et facilement digérée par le grand nombre, se trouve être au plus haut point indigeste pour un estomac donné.

Il a fallu donc rechercher en premier lieu, quelles sont, entre toutes les substances à notre portée, celles qui, introduites dans l'économie, apportent quelques éléments favorables à la nutrition.

Ces données sont depuis longtemps acquises, grâce aux

Digitized by Google

nombreuses expériences de Spallanzani [1], de Stevens, de Gosse [2], de Beaumont, de Richet, de Hersen [3], d'Ewald [4], de Laude, de Lallemand, de Braune [5], etc.

Ces expériences, restées célèbres, ont eu bien d'autres résultats encore : celui d'abord, de nous faire connaitre, approximativement du moins, le temps exigé par chaque aliment, pour être rendu propre à l'absorption ; celui ensuite, et ce n'est pas le moins important, d'établir au point de vue nutritif, la valeur relative de chacun d'eux. Comme on pouvait s'y attendre, toute substance alimentaire n'est pas également digestible, ni également riche au point de vue de la nutrition.

La valeur nutritive des aliments varie grandement ; il en est qui exigent un travail digestif long et laborieux, d'autres, quoique s'assimilant aisément, sont peu nourrissants, les meilleurs sont ceux qui, tout en n'exigeant qu'une quantité minime de travail, fournissent néanmoins la plus grande somme d'éléments réparateurs.

Minimum de travail digestif, maximum de principes réparateurs, voilà les premières qualités de tout bon aliment.

Et cependant, ces qualités, alors même qu'elles existent au plus haut degré, ne sont point suffisantes.

Nourrissez un animal, mais nourrissez-le exclusivement, au moyen par exemple de la caséine, facilement assimilable et richement réparatrice, et le dépérissement ne tardera pas de survenir. C'est qu'il faut d'autres conditions encore pour une alimentation parfaite.

[1] Spallanzani étudie les modifications survenues aux substances contenues dans des tubes, des sacs et soumises aux sucs de la digestion.

[2] Stevens et Gosse observent à la faveur de la faculté, existant chez quelques individus, de rendre les aliments à volonté.

[3] Beaumont, Richet, Hersen mettent à contribution les fistules accidentelles ou opératoires de l'estomac.

[4] Ewald met à profit le lavage de l'estomac.

[5] Laude, Lallemand, Braune font leurs expériences sur des malades atteints d'anus contre nature.

Digitized by Google

La vie, cela est définitivement établi par les expériences de Magendie, de Tiedman, de Gmelin, la vie, dis-je, ne peut être entretenue par une substance, quelque riche qu'elle soit, mais absorbée à l'exclusion de toute autre [1]. Non, il n'est point suffisant, pour une nourriture parfaite, de mettre à la portée de l'homme ou du nouveau-né, des substances alimentaires riches en principes réparateurs, et en même temps facilement assimilables.

Recherchons donc quelles qualités supplémentaires sont requises, en dehors des deux, déjà reconnues : facilité d'assimilation et richesse de principes nutritifs.

Tous les jours, l'organisme perd par la respiration et la transpiration, par les selles et les urines, différents éléments dont se compose la trame des divers tissus de nos organes [2].

Une alimentation vraiment et complètement réparatrice, devra offrir au nouveau-né tous les éléments, constamment perdus; elle devra de plus, chez l'enfant, être assez riche pour assurer le développement de ses organes encore rudimentaires.

Si, à cet effet, nous analysons chimiquement les différentes pertes journalières du nouveau-né, et les éléments primordiaux qui forment ses tissus, nous constatons que les principes qu'ils renferment sont de trois sortes : les substances azotées, les substances hydrocarbonées, les substances minérales.

La conclusion est, qu'il faut, pour que le nouveau-né puisse et s'entretenir et se développer, lui fournir un aliment qui renferme tous les principes que l'analyse chimique a dévoilés dans la composition de ses organes.

[1] Des animaux entretenus avec un aliment exclusif, comme le sucre, l'huile d'olive, la graisse, l'amidon, le blanc d'œuf, la fébrine, la gélatine, mouraient prématurément.

[2] L'économie perd par les urines et les selles, des substances azotées ; par l'exhalation cutanée et la respiration, des substances hydrocarbonées. Smith évalue ces pertes journalières chez l'enfant à 0,96 d'azote et à 9,84 de carbone.

Digitized by Google

N'est-ce pas identiquement ce que l'on fait, à côté de nous, dans le règne végétal ? N'est-il pas prouvé par de nombreuses expériences que, quelque soit le sol, fût-il du sable calciné, on peut obtenir une végétation vigoureuse pourvu que l'on associe à ce sol, tous les éléments inorganiques nécessaires et variables, suivant la nature de la plante à cultiver ?

Mais revenons à notre sujet. Est-il un ou plusieurs aliments qui renferment en eux, tous les principes nécessaires et indispensables, et qui peuvent, à eux seuls, pourvoir à une nutrition parfaite ? oui, heureusement il en existe.

Les principes alimentaires, au point de vue de leurs éléments primordiaux, étaient primitivement rangés en deux classes : les aliments plastiques comprenant les albuminoïdes, et les aliments respiratoires renfermant les hydrocarbures. Aujourd'hui, grâce au progrès de la chimie physiologique, cette classification, déjà vieille, doit être remplacée par une autre, plus conforme aux idées nouvelles, car elle péchait en plus d'un point ; c'est ainsi que une même substance, une albuminoïde par exemple, répondait aux deux indications, formant la base de cette classification, à savoir : favoriser la respiration et servir à la restauration de l'organisme.

En appelant à notre secours la chimie analytique, les principes alimentaires peuvent se ranger en deux catégories : d'un côté, les substances organiques, subdivisées en substances azotées, comme les albuminoïdes, et les substances non azotées, telles que les graisses ; d'un autre côté, les substances inorganiques c'est-à-dire les sels minéraux.

Un aliment qui renferme tous les principes que nous venons d'énumérer et qui, tous, sont indispensables à un accroissement progressif et à une réparation complète, pareil aliment seul, mérite le nom d'aliment complet.

Tous les autres, malgré leur digestibilité plus ou moins facile, malgré le maximum d'éléments réparateurs qu'ils peuvent apporter, ne suffisent point à une alimentation complète, et on les a, pour cette raison, désignés sous le nom

Digitized by Google

d'aliments complexes. Chez eux, et c'est le plus grand nombre : les viandes, les poissons, les céréales, les vins, les alcools, etc., certains principes dominent, d'autres, quoique indispensables, manquent totalement.

Il n'en est que deux, le lait [1] et les œufs [2] qui, absorbés exclusivement, sans l'association d'aucun autre principe, puissent suffire à la réparation totale des pertes subies, et au développement indispensable du nouveau-né. Mais le lait et les œufs ont-ils tous les deux les mêmes avantages comme aliment du nouveau-né ? évidemment non. Il existe pour le lait, aliment liquide et qui peut être ingéré comme tel, une supériorité incontestable sur les œufs, aliment beaucoup trop concentré pour pouvoir s'assimiler sans dilution et sans préparation préalables.

Coudereau lui-même, qui s'est donné une peine énorme, pour trouver dans les œufs un succédané du lait, avoue que pour les rendre comparables au lait, il faut, pour huit œufs par exemple, ajouter 60 grammes de sucre et une quantité d'eau suffisante pour arriver à un litre de liquide. En admettant, ce qui n'est pas, que le lait et cette préparation d'œufs eussent une même valeur nutritive, il est certain que le lait, aliment que la nature nous fournit d'une pièce, serait bien plus à recommander que cet amalgame artificiel d'eau, de sucre et d'œufs.

Si le lait, que nous regardons dès ce moment comme le meilleur aliment complet destiné au nouveau-né, répondait également à cette autre qualité requise, à savoir d'être éminemment digestible et largement assimilable, nous serions en droit de le proclamer, sans hésitation, l'aliment type du

[1] Le lait renferme 1° une substance azotée : la caséine, 2° deux substances non azotées : le beurre et le sucre, 3° des substances inorganiques : différents sels.

[2] L'œuf se compose 1° d'une substance azotée : l'albumine, la vitelline, 2° d'une substance non azotée : la margarine, l'oléine, 3° de substances inorganiques : différents sels.

Digitized by Google

nouveau-né. Or, tout le monde admet, et il ne nous sera pas difficile de le prouver dans le chapitre suivant, que le lait est l'aliment qui pénètre le plus rapidement dans l'économie, en réclamant le moins de travail digestif possible.

Le simple raisonnement nous amène donc à cette conclusion pratique que *le lait est le meilleur aliment du nouveau-né.*

Mais je veux aller plus loin, et prouver que si le lait est le meilleur, il est aussi le seul aliment du nouveau-né.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

LE LAIT EST LE SEUL ALIMENT DU NOUVEAU-NÉ.

Dans le chapitre précédent, nous avons recherché les différents caractères des aliments qui conviennent à un organisme incomplètement développé ; nous avons noté la valeur relative de chacun d'eux, en même temps que leur richesse, au point de vue de la restauration et du développement du nouveau-né.

Nous avons établi ensuite que le lait et les œufs sont les seules substances qui puissent, quoique prises à l'exclusion de toutes autres, assurer une alimentation complète, en y ajoutant toutefois que le lait l'emporte de beaucoup sur les œufs.

Mais, dans le problème inépuisable de la digestion, il reste d'autres inconnues à éliminer. Sur la foi d'un grand nombre[1], nous avons admis que le lait est non seulement la plus réparatrice, mais aussi la plus digestive de toutes les substances alimentaires. Il nous reste à le démontrer.

Aucun aliment, personne ne l'ignore, n'est assimilable par le seul fait d'être ingéré.

[1] Beaumont en expérimentant sur le canadien Saint-Martin, a prouvé qu'il ne faut que deux heures pour la digestion du lait bouilli, alors que le pain et les pommes de terre en réclament trois et demie, et les farines quatre.

Digitized by Google

Boire et manger toujours ne portent pas profit,
C'est par digestion que l'aliment nourrit.

Tout le long du tube digestif, et dans les cavités buccale et stomacale, les *ingesta*, à mesure qu'ils progressent, rencontrent différents sucs dont ils s'imprègnent et à l'aide desquels ils se transforment progressivement au point de devenir assimilables.

Interrogeons successivement les divers agents actifs qui concourent à ces transformations ; la salive, le suc de l'estomac, le suc pancréatique, et le suc intestinal ; rendons-nous compte de l'action spéciale à laquelle chacune de ces sécrétions glandulaires préside ; poursuivons enfin les aliments ingérés, à travers les différents engrenages du mécanisme, fort compliqué, de la digestion. Les divers sucs digestifs seront donc examinés au point de vue physiologique, mais en notant scrupuleusement les différences capitales qu'ils présentent chez le nouveau-né.

Paragraphe I. — La Salive.

Le premier liquide, dont s'imprègne plus ou moins la substance alimentaire, c'est la salive, que sécrètent les glandes salivaires. Ce suc renferme un principe puissant, découvert par Mialhe : la diastase, dont l'action est fort caractéristique. En se mêlant à l'aliment, introduit dans la bouche, la salive n'exerce qu'une seule action réelle, celle de s'attaquer aux féculents [1], qu'elle transforme progressivement en maltose [2]

[1] Les principaux féculents sont 1° les farines des céréales : le froment, le seigle, l'orge, le riz, le maïs. le sarrasin ; 2° quelques autres farines : fécule de pomme de terre, l'arrowroot, le tapioca, le sagou, 3° les légumes : haricots, pois, lentilles, fèves, pomme de terre ; 4° les herbes potagères : chou, carotte. navet, laitue, asperges, artichaut, céleri ; 5° les herbes : oseille, chicorée, épinards ; 6° les fruits charnus, etc.

[2] William Roberts.

Digitized by Google

(un sucre spécial), en amidon soluble, et en eau, c'est-à-dire en produits complètement assimilables. Cette action transformatrice et saccharifiante, si la salive la laisse inachevée, peut se compléter plus loin par le suc pancréatique, comme nous le verrons ; même le suc gastrique, grâce à son acidité favorise la transformation encore incomplète du féculent, au moment de l'arrivée dans l'estomac[1]. A lui seul, cependant, c'est-à-dire en cas d'absence complète de la salive ou de son principe actif la diastase, le suc stomacal est totalement impuissant.

Les féculents demandent donc pour se transformer en sucre spécial et amidon soluble, de la salive riche en diastase, et à son défaut du suc pancréatique.

Et chez le nouveau-né, trouvons-nous en quantité suffisante et avec leur composition normale les seuls sucs sans lesquels la saccharification, et conséquemment l'assimilation ne peuvent avoir lieu ?

Je réponds catégoriquement non. Sans doute, personne ne tentera de le contester, la salive afflue dans la bouche du nourrisson, mais à un bien faible degré.

A côté de son insuffisance[2], unanimement admise, la salive a un autre défaut, bien plus grave pour le nouveau-né, celui de ne pas contenir de diastase, son seul principe actif[3].

De nombreuses analyses prouvent que la diastase fait complètement défaut au moment de la naissance, qu'à deux mois, elle existe à peine, à un bien faible degré, que ce n'est qu'à partir de ce moment, qu'elle augmente progressivement, pour aboutir à douze mois à posséder les deux dizièmes du pouvoir saccharifiant, que l'on reconnait à la salive de l'adulte.

Zweifel, qui a examiné et analysé séparément le produit de chacune des glandes salivaires du nouveau-né : les sous-maxillaires, les sublinguales et les parotides, affirme que les

[1] Richet.
[2] Burdach, Joerg, Bidder, Schmitt.
[3] Ritter, Zweifel.

Digitized by Google

sécrétions de ces dernières sont les seules, qui, durant les deux premiers mois, dévoilent, mais bien faiblement, la diastase ou la ptyaline.

La salive ne peut donc pas, chez le nouveau-né, présider à la transformation indispensable pour les féculents. Et le pancréas, cette autre glande, annexée au tube digestif et qui par son suc, partage avec les glandes salivaires, le pouvoir saccharifiant, pourra-t-il lui du moins suppléer à la diastase absente? Encore une fois, non. A deux mois seulement, le suc pancréatique acquiert lentement ce pouvoir transformateur, car, à la naissance, ainsi que nous le verrons, le principe qui dans ce dernier suc possède cette puissance transformatrice, l'amylapsine, fait totalement défaut.

De cette considération découle cette conclusion logique et inévitable, que donner à un nouveau né des féculents, c'est lui fournir une substance qu'il est incapable de transformer en vue de l'assimilation, c'est porter dans le tube digestif, fort délicat encore chez le nouveau-né une substance, qui n'est plus un aliment, puisqu'elle est impropre à la nutrition. Le fait serait relativement peu grave, si pareille substance se bornait à ne pas nourrir; mais que de désordres elle entraine, en agissant comme corps étranger; et surtout, en nuisant par les produits de la décomposition inévitable que le long du tube digestif, ces matières inertes subissent.

Insistons sur ce premier fait; il est de la plus haute importance, alors surtout que le plus regrettable abus, à signaler dans l'alimentation du nouveau-né, est précisément celui de donner, comme nourriture habituelle au jeune nourrisson, une farine [1] quelconque, sous quelque nom, et sous quelque forme qu'elle se présente.

Nous l'avons établi précédemment: une substance n'est aliment que pour autant, qu'elle serve à la nutrition. Mais où

[1] Les principales farines employées sont celles de Nestlé, de Faust-Schuster, de Gerber, de Giffey, de Schiele de Frerich, de Coffin, de Ridge, de Renaux, etc.

Digitized by Google

trouver chez le nouveau-né, le pouvoir pour les féculents, de se transformer en substances assimilables, alors que ni la salive, ni le suc pancréatique ne peuvent s'en charger.

Les faits sont là pour nous prouver que ces transformations font réellement défaut. C'est ainsi que Natalis Guillot, dans ses autopsies, trouve l'estomac et les intestins uniformément tapissés d'amidon, tel que l'enfant l'avait ingéré ; c'est ainsi encore que Sousino recueille l'amidon comme tel, sans transformation aucune, dans les selles des nouveau-nés.

Les farines, les fécules, les tapiocas, les revalentas, les panades au pain, à la biscotte, au biscuit, etc., doivent donc être rigoureusement proscrits chez le nouveau-né.

Pour ceux qui en douteraient encore, voici ce que, d'après Riemer, a donné la farine Nestlé ; les résultats de ces expériences corroborent complètement les données de la science.

Trois cent dix enfants furent nourris à la farine Nestlé. L'augmentation journalière que donne habituellement le lait est de 30 à 35 grammes. Voici ce que donne la farine.

Sur 108 enfants	de 0 à 3 mois	une moyenne de	8 à 15	grammes.
112	»	3 à 6	»	12 à 20	»
90	»	6 à 12	»	12 à 20	»

Riemer ajoute que *tous les enfants, sauf trois, sont devenus rachitiques.*

Demne, Albrecht, Fleichmann, Morpain enregistrent tous des résultats identiques.

Paragraphe II. — Suc gastrique.

Le second liquide que les substances alimentaires rencontrent dans le tube digestif est le suc gastrique, ou le suc qu'élaborent les glandes stomacales.

Je ne m'attarderai point à discuter les diverses opinions, qui ont cours quant aux parties essentielles, entrant dans sa composition. Quelque intéressant que pourrait être

Digitized by Google

cet examen, il sort du cadre restreint de mon étude, bornons-nous à signaler qu'il renferme un acide, prenons l'acide chlorydrique [1] (Richet) et une matière azotée, la pepsine.

Ajoutons même que l'union de ces deux corps doit être intime, au point de n'en former qu'un seul, l'acide chlorydropeptique (Schiff), pour donner au suc gastrique la plénitude de ses propriétés digestives.

Quelle action le suc gastrique exerce-t-il sur les substances alimentaires ? A-t-il le pouvoir de les transformer toutes, et de leur donner ainsi une vraie valeur nutritive ? C'est ce que je veux examiner succinctement.

De même que l'action de la salive se limite aux féculents, de même celle du suc gastrique se borne presque exclusivement aux modifications, qu'il imprime aux substances albuminoïdes [2].

J'ai soin d'ajouter presque exclusivement, nous n'ignorons pas en effet, que le suc gastrique, par son acidité, favorise l'action saccharifiante que les féculents subissent, alors que la salive renferme son principe actif, la diastase.

Les diverses substances albuminoïdes se ressemblent infiniment, au point de vue de leur composition, aussi, malgré de nombreux et importants travaux sur cette question, nous sommes bien loin encore de connaître la constitution intime de ces corps quaternaires [3].

Quoiqu'il en soit, les substances albuminoïdes, mises au contact du suc de l'estomac ou même d'un suc gastrique artificiel, passent de transformations en transforma-

[1] Ce serait l'acide lactique (Chevreuil, Lehman), l'acide acétique (Tiedman, Gmelin), le phosphate acide de chaux (Bloudlot), l'acide hippurique (Poulet).

[2] Les principales substances albuminoïdes sont : la caséine du lait, l'albumine et la vitelline de l'œuf, le gluten du pain, la musculine des viandes, la fibrine du sang, la gélatine, etc.

[3] Elles ont été appelées de ce nom, parce que toutes renferment de l'azote, du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène.

Digitized by Google

tions, pour aboutir à ce que Mialhe a appelé *albuminose*, et Lehman *peptone*.

Vis-à-vis des albuminoïdes, les peptones de nouvelle formation se caractérisent par quelques propriétés chimiques spéciales [1], mais leur grand avantage est d'être dialysables et par là propres à l'absorption.

La nature intime [2] des peptones ne nous est pas mieux connue que celle des albuminoïdes ; mais ce qui est établi sans conteste, en même temps que cela nous concerne tout spécialement, c'est que ces nouveaux produits se dissolvent dans le suc gastrique et peuvent directement être utilisés pour l'absorption [3].

De plus, ce qui doit dans cette étude attirer avant tout notre attention, c'est que par les expériences de Gorup-Bazanez, de Zweifel, de Biedert, il est définitivement acquis que de tous les albuminoïdes, *la caseïne du lait se transforme le plus promptement en peptone*, et que, par conséquent, elle est le plus facilement et le plus rapidement absorbée.

Il est même quelques physiologistes qui, en présence de cette transformation exceptionnellement aisée, ne sont pas loin de croire à l'existence, dans l'estomac du nouveau-né, d'un ferment spécialement sécrété pour la caseïne. Ce fait, s'il se vérifiait, serait conforme à l'opinion de Hammarsten, qui admet, pour les jeunes animaux, l'élaboration d'un pareil ferment, auquel il a même donné un nom spécial : celui de lab.

Le suc gastrique, s'il est incontestablement le principal agent de la peptonisation, n'est cependant pas seul à la pro-

[1] Henninger. Sur la nature et le rôle physiologique des peptones.

[2] Ils sont polymères des albuminoïdes (Lehman).
» les produits d'une vraie hydratation (Henninger).
» le résultat d'une simple oxydation (Richet).

[3] Je fais abstraction du rôle des microbes, je m'en occuperai spécialement plus loin.

Digitized by Google

duire. On est assez unanime aujourd'hui pour admettre que le suc pancréatique, grâce à son principe la myapsine, contribue assez sérieusement, nous le verrons, à la transformation des albuminoïdes en peptones ; même le suc intestinal jouirait quelque peu d'un pouvoir analogue.

Mais, en dehors de ce suc puissant de l'estomac, il est d'autres facteurs qui, chez l'adulte, jouent un rôle important dans la digestion : c'est d'abord le séjour assez prolongé des aliments dans l'estomac ; ce sont les contractions actives qui ont pour effet de faire pénétrer, jusque dans la dernière molécule alimentaire, l'agent prédominant de la digestion, le suc gastrique.

Que trouvons-nous au contraire chez l'enfant, et tout spécialement chez le nouveau-né ?

A peine chez lui, l'estomac[1] se distingue du reste du tube digestif, par ses proportions restreintes (Bailly) ; son axe, horizontal chez l'adulte, et par là avantageux à un séjour prolongé des aliments, est à peu de choses près, vertical chez le nourrisson (Icard), les aliments ne feront donc qu'y passer ; la tunique musculaire, d'où partent les contractions, est rudimentairement developpée ; enfin les sécrétions y sont peu abondantes (Pineau) et peu actives.

Ainsi donc, tout ce qui chez *l'adulte* vient en aide à la digestion, manque ou bien existe à un degré insuffisant chez *le nouveau-né*. Ni les contractions actives, ni le séjour prolongé de l'aliment, ni la puissance, ni l'abondance de la sécrétion. Et cependant, cet estomac, si peu en rapport avec les fonctions qui lui sont dévolues, aura à présider au mécanisme fort compliqué de la digestion.

Quelle leçon pour nous ! Que de précautions à prendre pour ceux qui ont à diriger l'alimentation du nouveau-né.

[1] D'après Fleischmann, la capacité de l'estomac est de 46 centimètres cubes la première semaine, de 72 à 82 la seconde, de 80 à 92 la troisième et la quatrième ; de 140 le 3e mois, de 260 le cinquième, de 375 le neuvième, etc.

Digitized by Google

La moindre négligence, le moindre oubli dans ce que la science nous enseigne, peuvent avoir les plus fâcheuses conséquences, voire même augmenter la mortalité des nouveau-nés, qui déjà meurent par milliers [1].

La conclusion s'impose : si une alimentation vraiment réparatrice réclame, comme indispensable, la richesse d'un albuminoïde, n'est-ce pas un devoir, en présence du développement imparfait de l'estomac, en présence de la pauvreté et de la pénurie des sécrétions chez le nouveau-né, de nous adresser, à *celui, qui entre tous, réclame le moins de travail digestif : la caséine.*

Ce n'est donc pas sans raison, que Icard a pu écrire : « le lait est prêt à être assimilé, tel qu'il est absorbé, sans subir au préalable des modifications chimiques importantes ».

Les paroles de Brochard ne sont pas moins justifiées : « On ne doit pas oublier que l'estomac d'un enfant est, par sa disposition anatomique, incapable de digérer autre chose que du lait ».

Enfin écoutons encore Defrenne, qui avance que les éléments que renferme le lait, sont rendus solubles par les soins de la nature qui pourvoit ainsi aux besoins des nouveau-nés, et leur évite en grande partie la fatigue de la digestion.

Paragraphe III. — Le suc pancréatique.

Les aliments, au sortir de l'estomac, rencontrent un nouveau suc produit par la sécrétion du pancréas, et qui, déversé dans l'intestin, exerce sur les substances, encore incomplètement digérées, une triple action.

[1] La mortalité excessive qui frappe nos enfants est un fléau plus funeste à lui seul que la peste, le choléra et tous les autres fléaux réunis. Tous les ans, près de *cent mille* existences disparaissent *indûment*, dans le cours de leur première annnée. . . . . Ce sont les maladies cruelles qui frappent les faibles existences, et parmi ces maladies *la plus commune et la plus meurtrière est le fruit d'une mauvaise alimentation.*

Dr Rodet, président de la Société protectrice de l'enfance, Lyon.

Digitized by Google

Déjà nous en connaissons deux : suppléer d'abord à l'action saccharifiante de la salive, en cas où elle est restée incomplète (Bouchardat, Sandras), venir en aide ensuite au suc gastrique pour la peptonisation des albuminoïdes. La troisième fonction, qui lui est presque exclusivement réservée, consiste à agir sur les graisses qui s'offrent à lui, à les émulsionner pour les rendre aptes à la digestion.

C'est Defrenne qui a mis en évidence cette triple fonction, en découvrant trois principes isolables : l'*amylapsine* qui saccharifie, la *myapsine* qui peptonise et la *stéapsine* qui émulsionne.

Mais chez le nouveau-né, voyons-nous les mêmes phénomènes se produire ? le suc du pancréas a-t-il chez lui les mêmes puissances ?

Il est certain que pendant les deux premiers mois au moins, la sécrétion du suc est fort limitée, mais ce qui est plus remarquable, ce sur quoi il faut avant tout fixer notre attention, c'est que le suc pancréatique renferme, peu après la naissance, l'amyapsine pour les peptones, la stéapsine pour les corps gras, tandis que par contre, il y a *absence complète d'amylapsine*, le ferment destiné aux féculents.

N'est-il pas d'une grande importance de noter que les deux sucs de l'économie, la salive et le suc pancréatique, qui, chez l'adulte, sont les seuls qui puissent préparer les farineux à l'absorption, sont totalement incapables de présider aux mêmes fonctions chez le nouveau-né ?

Arrière donc les féculents de quelque espèce qu'ils soient !

Mais les graisses, à condition de n'être pas en trop grande abondance, seront émulsionnées et transformées pour l'absorption. Cette action émulsionnante est activée d'ailleurs par la sécrétion de la bile, le seul liquide qui, chez le nouveau-né, est versé, comparativement à l'adulte, en quantité plus forte. La bile partage en effet, avec le suc pancréatique, la propriété d'émulsionner les graisses. Notons pour la bile une autre

Digitized by Google

faculté encore, celle d'empêcher la putréfaction du contenu intestinal dans un milieu alcalin, comme le suc gastrique arrête ce même phénomène dans l'estomac, un milieu acide. La putréfaction trouve d'ailleurs chez le nouveau-né, alimenté par le lait, un sérieux obstacle dans la rapidité du passage de ce liquide à travers le tube digestif.

Paragraphe IV. — Le suc intestinal.

Disons un mot du dernier et du moins important de tous les sucs : le suc intestinal.

Passons sur le fait, déjà antérieurement signalé, d'un certain pouvoir peptonisant qui lui est reconnu. Le suc intestinal, c'est Claude Bernard qui l'affirme, a une puissance particulière et qui lui est personnelle, « celle de transformer le sucre de canne en sucre interverti ou assimilable[1] ».

Ici encore le nouveau-né n'est point avantagé au même point que l'adulte. Les intestins très peu développés après la naissance, ne sécrètent qu'une quantité minime de suc intestinal (Pineau). Le nouveau-né digérera donc de légères quantités de matières sucrées, mais il n'aura point la puissance, vu la pauvreté de la sécrétion, de les transformer, si elles se trouvent en trop grande abondance[2]. Que de fois cependant, n'abuse-t-on de cette recommandation, fort logique, d'ajouter un peu de sucre au lait de vache. La connaissance de la sécrétion intestinale, nous met sur nos gardes, quant à cet abus par trop fréquent.

Paragraphe V. — Action des microbes.

Après l'examen des divers sucs qui parfont la digestion, il me faudrait pour être complet, rechercher s'il n'est point d'autres agents qui travaillent au mécanisme des différentes

[1] Suivant Richet, la salive aurait ce même pouvoir.

[2] Dans le lait condensé on en trouve 70 °/₀₀

Digitized by Google

transformations que les aliments subissent dans le canal digestif.

Il s'en trouve en effet, et peut-être de forts actifs !

Dans la bouche, dans l'estomac, dans l'intestin, on trouve nombre d'organismes inférieurs, et il me semble hors de doute, que s'ils s'y rencontrent, c'est qu'ils sont appelés à y jouer un certain rôle, soit par eux-mêmes, soit par les ferments : la *présure* et la *caséase* qu'ils sécrètent[1]. Par eux-mêmes d'abord, les aérobies s'approprient l'oxygène, dont ils ont besoin, les anaérobies engendrent des fermentations et fabriquent des quantités de gaz ; par la présure et la caséase ensuite, qui exercent une action physiologique identique à celle des sucs de l'organisme.

Ces faits, tout en étant prouvés, nous laissent cependant ignorants sur la part qui revient à ces organismes inférieurs dans les multiples péripéties d'une digestion bien faite.

Si nous ne pouvons pour le moment déterminer la part exacte qui appartient aux microbes dans les nombreux phénomènes de la digestion, examinons au moins, pour autant que nos connaissances le permettent, de quelle manière ils exercent une vraie action physiologique.

Nous verrons plus loin que le lait renferme une quantité normale d'organismes inférieurs, d'autant plus forte, qu'il se conserve plus longtemps après la traite. Leur multiplication est vraiment fabuleuse.

Nous n'ignorons pas non plus que le long du tube digestif, leur diversité est telle, qu'on en compte jusqu'à vingt-trois espèces différentes.

[1] Si on tentait d'élever un animal, mis dans un air pur, dès sa naissance, au moyen d'une nourriture exempte de microbes, la vie dans ces conditions deviendrait impossible (Pasteur).

D'ailleurs, il a été prouvé déjà, que les microorganismes du sol transforment les composés hydrocarburés et les matières azotées pour la plante.

Digitized by Google

Dans l'étude de la digestion, nous avons appris, d'un autre côté, que la caséine du lait, venant en contact avec le suc gastrique, se prend en un coagulum, qui nécessite pour devenir apte à l'absorption, une rédissolution nouvelle.

Eh bien, ce double phénomène de la coagulation et de la rédissolution, les microbes le produisent à leur tour.

Le fait est si vrai, que je ne crains pas d'avancer que les organismes inférieurs servent de doublures[1] aux cellules qui sécrètent les liquides digestifs.

Comment en effet se conduisent les nombreux microorganismes qui habitent la bouche, l'estomac, l'intestin, et qui s'y multiplient prodigieusement ?

Les aérobies ne se bornent point à emprunter autour d'eux l'oxygène nécessaire à la vie ; pas plus que les anaérobies se contentent de présider à la fermentation et à la production des gaz ? Non, les microbes que l'on rencontre le long du tube digestif, sécrètent deux sortes de diastases : la présure et la caséase.

Les aérobies sont de plus puissants producteurs de présure que les anaérobies ; ceux-ci, au contraire, sécrètent la caséase en plus grande quantité que les premiers, car la putréfaction, qui est le signal de la disparition de toute propriété coagulante, se produit là où les anaérobies se sont généreusement multipliées. Disons quelques mots de ces deux diastases.

A. La présure.

Elle a la propriété de transformer la caséine en une matière plus difficilement digestible, qu'à l'état normal, en la coagulant en un caillot opaque.

Duclaux a prouvé, en effet, que 30 milligrammes de cellules vivantes avaient sécrété assez de présure pour coaguler 1,800 centimètres cubes de lait, soit 60.000 fois leur poids. La présure épuise totalement son action dans cette coagulation, et sous ce rapport, d'après les idées les plus récentes, elle ressemble au suc gastrique qui, dans aucun cas, pas plus que

[1] Duclaux.

Digitized by Google

la présure, n'est capable d'une action redissolvante; le seul liquide qui a ce pouvoir c'est le suc pancréatique.

B. La caséase.

Mais la présure n'est pas la seule diastase sécrétée, les microbes en produisent une seconde qui, elle, supplée largement au défaut, commun au suc gastrique et à la présure.

Si on ajoute cette caséase au lait caillé, nous voyons son coagulum, au lieu de rester ferme et cohérent, devenir de plus en plus gélatineux et finir par se redissoudre tout entier en un liquide transparent, un peu opalescent encore, ressemblant à du serum un peu louche.

Si cette diastase a mérité le nom de *Caséase*, en raison de sa faculté de redissoudre la caséine, plutôt que ses congénères, on comprendra toute l'importance que je vais attacher à prouver que le lait ne renferme, en fait d'albuminoïde, que la caséine; on comprendra, qu'il y a là une nouvelle preuve qui milite en faveur de l'allaitement lacté exclusif pour le nouveau-né.

Je m'arrête, j'en ai dit assez pour prouver que *certaines sécrétions microbiennes parfont, égalent, surpassent peut-être même l'action des sécrétions des glandes digestives, et qu'elles transforment plus promptement la caséine qu'aucun autre albuminoïde.*

Paragraphe VI. — Règles d'une bonne alimentation du nouveau-né.

Toutes les données microbiennes, physiologiques et anatomiques, que nous venons de passer en revue, et qui toutes reposent sur les connaissances les plus certaines et les plus récentes, nous permettent de poser les règles fondamentales d'une bonne alimentation pour le nouveau-né.

L'aliment qui chez le nouveau-né sera le plus complètement et le plus facilement digestible est :

1° Celui qui ne renferme aucun féculent.

Digitized by Google

2° Celui qui contient une substance albuminoïde, de préférence la *caséine*.

3° Celui qui apporte dans une proportion modérée, et un corps gras, et une matière sucrée.

4° Celui qui amène une certaine quantité de matière inorganique.

Il nous faut dire quelques mots de cette dernière qualité, exigée de tout bon aliment, l'occasion ne s'en est pas encore offerte dans le courant de ce travail. Les expériences de Liebig, de Förster, de Boussingault, de Barbier[1] sont décisives : tous les animaux, dont l'alimentation se trouve privée de substances salines, meurent rapidement.

Coudereau déduit même de ses essais que « la plus forte somme d'accroissement coïncide, en général, avec la prédominance des bases alcalines et terreuses, et surtout des alcalis ». Malgré que l'on est à ignorer encore de quelle manière elles agissent sur l'économie[2], la nécessité en est unanimement reconnue.

Mais où trouver un aliment dans la composition duquel toutes ces qualités, nécessaires et indispensables pour la digestion du nouveau-né, soient réunies ? Dans notre premier chapitre, alors que nous nous basions sur les différentes catégories d'aliments, nous avons été naturellement amené à conclure, que le lait est le plus complet et le plus réparateur entre tous. Or, voici que nos connaissances physiologiques reconnaissent, au même liquide, des avantages nouveaux et inappréciables : celui d'abord d'être le plus facilement digestible, celui ensuite de renfermer dans de justes proportions et sous un petit volume tous les principes fondamentaux d'une alimentation complète, celui enfin de ne comprendre aucune substance nuisible, ni même difficilement digestible.

[1] Il faut pour chaque jour de 12 à 30 grammes à l'adulte.

[2] Elles agissent : soit en saponifiant les corps gras, soit en augmentant la solubilité de la matière protéïque, soit en rendant plus favorables les phénomènes osmotiques, soit en agissant directement comme élément essentiel, etc.

Digitized by Google

Et en effet, l'analyse chimique nous y dévoile de la caseïne, environ 40 °/₀₀ ; un corps gras, le beurre, 33 °/₀₀ ; du sucre, 52 °/₀₀ ; des matières salines, 1 à 2 °/₀₀, c'est-à-dire, aucun féculent, le meilleur des albuminoïdes, un corps gras, et une substance sucrée, en proportion modérée, enfin une quantité suffisante de sels. Aucune autre substance liquide qui ait à faire valoir tous ces avantages, dès lors n'ai-je pas prouvé clairement, que *le lait est le meilleur, mais aussi le seul aliment des nouveau-nés.*

Paragraphe VII. — Succédanés du lait.

Pourtant que de tentatives, les unes plus logiques et plus scientifiques que les autres, pour *fabriquer* de toutes pièces un succédané du lait, qui, répandu en abondance, s'offre tout préparé à nous.

Chose curieuse, ceux, et ils sont nombreux, qui ne se lassaient point à la recherche d'une alimentation artificielle modèle, poursuivaient tous un seul et même but : celui d'imiter, si possible, servilement la composition si avantageuse du lait !

Autrefois, on pouvait jusqu'à un certain point comprendre l'envie qu'avait Coudereau de mieux faire que la nature, car des nouveau-nés se présentaient, qui semblaient ne point pouvoir digérer le lait.

Aujourd'hui, grâce à nos connaissances diverses, on peut affirmer que l'enfant tolérera le lait toujours, pourvu qu'il soit présenté dans les conditions que nous indiquerons bientôt.

Quoi d'étonnant dès lors, que les efforts de Percy [1], de Bouchardat [2], de Bouchut [3], de Van Helmont [4], de

[1] Mélange de blé bouilli dans l'eau, avec navet, carotte, sucre candi et œufs.

[2] Mélange d'œufs, de sucre, d'amidon.

[3] Lait écrémé et eau sucrée.

[4] Du pain bouilli dans du vin avec du miel, du sucre, le tout délayé d'eau.

Digitized by Google

Liebig [1], de Joly [2], de tant d'autres, soient restés sans résultat.

Coudereau, se basant sur de grandes analogies entre l'œuf et le lait [3], proposa d'ajouter à un mélange d'œufs (blanc et jaune réunis), une certaine quantité de sucre et d'eau. Quoique pareille boisson, au point de vue de sa composition chimique, se rapproche grandement du lait naturel (nous avons noté les inconvénients de pareil artifice), qui songe encore aujourd'hui à imiter Coudereau ?

S'il est donc vrai, que toutes ces tentatives sont restées dans l'oubli, elles cependant qui avaient le mérite d'être basées souvent sur la science, et qui même ne sont pas toujours restées sans donner quelque résultat, combien triste n'est-il pas de constater que, par contre, ce sont des tâtonnements inconscients et funestes, partis de l'une ou l'autre vieille commère, qui sont en honneur aujourd'hui ; que ce sont des farines de tout acabit, dont j'ai donné l'énumération plus haut, les unes un peu plus mauvaises que les autres, voire même certaines conserves comme le lait condensé [4], qui ont

[1] Lait écrémé, farine de froment, orge germée, bicarbonate de potasse.

[2] Jaune d'œuf, bouillon de viande, gluten granulé, pain durci.

[3] L'un et l'autre renferment une substance azotée albuminoïde, un corps gras et des matières salines.

[4] Le lait condensé est 1° insuffisamment nutritif, 2° nuisible par l'excès de sucre, 3° désastreux dans ses résultats, 4° d'une préparation longue et peu certaine.

1° Duclaux, par ses analyses, trouve pour le lait une moyenne de 3,98 % de caséine, 4,9 % de sucre ; pour le lait condensé respectivement 2,59 et 7,73.

2° L'excès de sucre se transforme en acide lactique qui est irritant pour le tube digestif du nouveau-né.

3° Uffelman assure qu'il produit un organisme faible, un système osseux chétif et le rachitisme.

James Goodhart, médecin de l'Evelina hospital, soutient que si l'on nourrit exclusivement un enfant avec du lait condensé, pendant plusieurs mois, on l'expose à des accidents scorbutiques.

Digitized by Google

acquis la faveur du public ! Tous ces produits du commerce ont un avantage, celui d'enrichir l'inventeur, et un grand défaut commun, celui de ruiner la santé du nouveau-né.

Pour le *nouveau-né*, soulignons ce mot, je condamne le produit farineux, quel qu'il soit, avec la même conviction et la même assurance que je condamne un violent poison : l'un et l'autre entament et enlèvent la vie.

Autre chose est, quand le moment du sevrage sera là, oh ! alors, je souhaite la bien-venue à certaines farines, spécialement à notre farine belge, la farine Renaux [1], parce que l'enfant, dont l'estomac et les intestins se sont développés, dont les glandes sécrètent un suc actif et abondant, s'assimilera facilement ce qui, au moment de la naissance, devait inévitablement rester sans profit pour lui.

Ce qui se passe autour de nous vient journellement et éloquemment appuyer ce que la science nous enseigne. Qu'il me serait facile de vous peindre quelques tristes tableaux de notre expérience journalière ! L'enfant est plein de vie et de santé au moment de la naissance, et quelques jours après, nous le retrouvons chétif et misérable ; la cause en est toujours à une alimentation vicieuse et illogique.

Daly prétend que l'embonpoint n'est qu'apparent, et est dû à l'énorme proportion de substances hydrocarburées. Il renferme 75 grammes de sucre par litre.

4° La préparation qui demande une ajoute de quatre parties d'eau exige une stérilisation préalable, et comme pour tout produit artificiel, on ne peut pas se fier à sa conservation complète et indéterminée.

Les opérations qui aboutissent au lait condensé, altèrent, dit Arnould, toute la constitution ou l'état physique du lait, ce n'est donc pas rigoureusement du lait, ce n'est certes pas du lait stérilisé puisque avant de nous en servir, il faut lui restituer de l'eau. Klein avance même, qu'il a décélé le streptocoque dans un échantillon de lait condensé.

[1] La farine Renaux m'a donné, ainsi qu'au Dr Kuborn de Seraing et au Dr Van Battel de Malines, des résultats fort satisfaisants.

Digitized by Google

Peut-être m'objectera-t-on le cas de Pierre et de Paul qui, depuis la naissance, élevés au moyen d'une panade farineuse quelconque, ont néanmoins joui d'une santé parfaite. Je le sais, il en est, moi-même j'en ai connu quelques-uns, mais combien exceptionnel est le cas ! Un sur mille peut-être !

N'en est-il pas de même de l'abus de l'alcool ? Sur ce terrain aussi, j'ai vu quelques rares cas, où malgré l'usage immodéré de cette boisson meurtrière, on ne voyait point la santé sensiblement altérée ; qui de nous cependant, fort de ces rarissimes exceptions, voudrait la recommander et la prêcher à tous ?

Je reviens donc à ma conclusion toute naturelle : *le lait est le seul aliment du nouveau-né.*

Digitized by Google

LIVRE II.

—

L'ALIMENTATION DU NOUVEAU-NÉ.

—

Le lait étant reconnu comme le seul aliment du nouveau-né, voyons à quelles sources nous le choisirons.

D'abord, et avant tout, c'est la mère qui peut donner cet aliment naturel à son nouveau-né. A son défaut elle peut être remplacée par une nourrice mercenaire, et en leur absence, c'est au lait fourni par une femelle : la vache, l'ânesse, la génisse, la jument, la chèvre, la brebis, etc., qu'il faudra recourir.

Examinons successivement ces trois modes d'alimentation lactée.

Digitized by Google

CHAPITRE I.

L'ALLAITEMENT MATERNEL.

Mater est quæ lactavit non quæ genuit.
PHÈDRE.

L'allaitement maternel est l'alimentation normale et naturelle du nouveau-né, c'est un don inappréciable que le Créateur fait à l'enfance, car le lait de la mère est destiné à continuer, après la naissance, les rapports de nutrition qui existaient entre elle et l'enfant pendant la grossesse.

Sa supériorité est si manifeste, vis-à-vis des deux autres modes : l'allaitement artificiel et l'allaitement par la nourrice, que moralistes et philosophes, législateurs et écrivains, sont venus généreusement, et en grand nombre, en aide aux médecins, pour défendre et populariser l'allaitement par la mère. Eh ! quoi d'étonnant, c'est la Providence qui nous l'a préparé et qui l'a fait tel, que les propriétés nutritives et autres du lait maternel se transforment constamment, suivant les besoins incessants du nouveau-né.

Et pourtant, cette alimentation modèle ne semble plus jouir de la faveur qu'elle mérite ; une statistique de Landouzy renseigne que les trois cinquièmes des nourrissons sont privés du lait maternel.

Cette triste constatation, m'engage à faire quelques citations qui, réunies en faisceau, forment à mon avis un éloquent plaidoyer pour remettre en honneur le meilleur des aliments du nouveau-né : le lait maternel.

Digitized by Google

La femme n'est qu'à moitié mère, pour avoir enfanté [1].

Un inconvénient qui devrait ôter à toute femme sensible, le courage de faire nourrir son enfant par une autre, c'est celui de partager le droit de mère ou plutôt de l'aliéner [2].

Les religions antiques imposent le même devoir que le catholicisme : *Peccat mater illa, quae prolem, sine causa, alteri lactandum trahit.* Est coupable toute mère qui, sans raisons plausibles, abandonne son enfant à une nourrice étrangère.

L'histoire, à chacune de ses pages, nous rapporte des exemples célèbres de courageuses mères nourrissant elles-mêmes leurs enfants : c'est Hécube qui allaite Hector, c'est Pénélope nourrissant Télémaque, c'est Cornélie donnant le sein aux Gracques, c'est Blanche de Castille servant de nourrice à saint Louis [3], c'est une comtesse de Lalaing des Flandres, qui, au milieu d'un repas solennel, porte son enfant au sein, c'est Sara qui, malgré son grand âge, donne son lait à ses enfants, c'est le Christ qui se nourrit aux mamelles de sa mère, ce qui arrachait aux femmes de la Judée et de la Galilée ce cri éloquent : bienheureuses les mamelles qui l'ont nourri !

Mais ce sont les médecins surtout qui plaident unanimement les avantages de l'allaitement maternel et qui condamnent les

> Imprudents ! qui livrent à des mains mercenaires,
> Cet ange, cet enfant, leurs amours les plus chères [4].

Le lait de la mère est certainement la nourriture, qui convient le mieux à l'enfant, puisque la nature le lui a destiné [5].

[1] Marc-Aurèle.

[2] J.-J. Rousseau.

[3] La reine quoique souffrante, mit un jour le jeune roi au sein: « Je ne puis endurer, dit-elle, qu'une autre femme ait le droit de me disputer la qualité de mère ».

[4] Dr Caron.

[5] Dr Caseaux.

Digitized by Google

A mérite égal et même inférieur, la mère vaut mieux pour nourrir son enfant qu'une femme étrangère [1].

Heureuses sont les femmes, dont la santé, l'âme tendre et le cœur compatissant leur permettent d'allaiter leurs enfants, et de continuer, au dehors, la création commencée dans leur sein. Ce sont de véritables mères [2].

Mieux vaut à l'enfant, le sein d'une mère, d'une force moyenne, que celui d'une nourrice robuste [3].

Le bel idéal serait, que toute femme qui peut concevoir et fournir les éléments nécessaires à son enfant pendant la grossesse, fût toujours en état de le nourrir de son lait après la naissance [4].

Les citations que je viens de donner, nombreuses et détaillées, ont un double but : prouver l'unanimité frappante chez tous ceux qui ont écrit concernant le grave problème de la nutrition du nouveau-né ; et arriver à convaincre les mères encore hésitantes devant le plus impérieux de leur devoir.

Il n'est pas possible cependant qu'elles aient moins de sollicitude pour leur progéniture que les animaux qui allaitent toujours leurs petits.

Si néanmoins elles se décidaient à s'y refuser, je les plaindrais, bien sincèrement, en songeant aux regrets qu'engendrera plus tard ce coupable refus.

Nous les avons vues, ces demi-mères, se retirer les larmes aux yeux, aller pleurer l'ingratitude de leurs enfants qu'elles aimaient. Malheureuses ! qui ne songent point qu'elles ont été ingrates et cruelles envers le fils qu'elles ont enfanté [5].

Les femmes qui abandonnent ou exilent loin d'elles leurs enfants, pour les laisser nourrir par d'autres, brisent, ou du

[1] Dr Douné.
[2] Dr Bouchut.
[3] Dr Michel Levy.
[4] Jacquemier.
[5] Ambroise Paré.

Digitized by Google

moins relâchent, affaiblissent le lien de tendresse, dont la nature unit l'âme des enfants à celle des parents.

Pensez-y, mères, vous qui, à tant de titres, vous montrez si jalouses de l'affection et de l'amour de vos enfants, redoutez qu'un jour, après leur avoir refusé le lait bienfaisant de vos mamelles, vous n'entendiez un écho des dures paroles du fier Romain, qui s'adressant à sa mère, lui disait : vous m'avez porté neuf mois dans votre sein par nécessité, aussitôt que vous m'avez vu, vous m'avez abandonné, une nourrice m'a reçu avec satisfaction, m'a porté dans ses bras, et m'a soutenu de son propre lait, je lui dois plus qu'à vous.

Ah ! je le sais, ce n'est pas sans un courageux effort, sans le sacrifice renouvelé tous les jours de ses goûts, de ses habitudes, de ses distractions ; ce n'est pas sans une fatigue réelle, sans un certain détriment parfois de la santé, que la mère parvient à supporter les inconvénients d'un allaitement prolongé.

J'ai foi cependant en elle, car c'est de la mère que l'on a pu dire : qu'elle est un miracle d'amour.

D'ailleurs, à côté de ce devoir généreusement accepté, que de riches récompenses les attendent! Avec J. J. Rousseau j'ose leur promettre : « un attachement solide et constant de leurs maris, une tendresse vraiment filiale de la part de leurs enfants, l'estime et le respect du public, *d'heureuses couches sans accidents et sans suite, une santé ferme et vigoureuse* ».

Par contre, si elles négligent le plus sacré de leurs devoirs, pour satisfaire leur vanité, pour écouter leur égoïsme, pour jouir de quelques distractions mondaines, le châtiment ne se fera pas attendre.

Parlant des mères qui ne nourrissent pas leurs enfants, Scanconi écrit : si elles savaient qu'elles paient cet abandon par un état maladif qui peut durer des années entières, elles y réfléchiraient à deux fois, avant de s'adonner à cette pratique égoïste.

Digitized by Google

Nous sommes convaincus, s'écrie Werriet-Litardière que rien n'exerce sur le retour de la matrice une influence plus heureuse que l'allaitement. . . . . nous croyons ne pas aller trop loin, en attribuant la fréquence de la métrite chronique à la mauvaise habitude de ne pas allaiter les enfants.

Pothéau signale l'hypertrophie de la matrice et les hémorrhagies, comme consécutifs au refus de l'allaitement par la mère.

Aran va plus loin et soutient que sur cent affections utérines, soixante-dix se rencontrent chez les femmes qui n'ont point nourri elles-mêmes.

Le grand bénéfice de l'allaitement par la mère est de retarder, suivant Jacquemier, la menstruation, et d'avoir une influence heureuse sur la régression complète de la matrice.

Il se peut que des gynécologues, Churchill et d'autres, aient quelque peu exagéré les conséquences du non allaitement ; toutefois, il faut reconnaitre que la période de l'allaitement est fort favorable au repos nécessaire des organes gestateurs, et que, seule, elle peut prévenir pour l'utérus ce surmenage si fréquent et si désastreux chez les jeunes mères, qui ne donnent point le sein.

Mais l'absence de l'allaitement maternel est bien plus désastreux pour le nouveau-né.

Toute mère qui confie sans nécessité son enfant à une nourrice mercenaire, double et triple volontairement les chances de mort de son enfant [1].

L'expérience est là qui prouve la justesse de cette parole, Stolz, de Strasbourg, voit mourir pendant la première année 19 pour cent des enfants allaités au sein et 87 pour cent des enfants allaités artificiellement.

Franc, de Munich, donne les chiffres suivants pour la mortalité de trois années consécutives.

[1] Brochard.

Digitized by Google

Sur 2.808, 10,6 % par l'allait. maternel, 89,4 par l'allait. artific.
» 2.539, 11,1 % » » 83,9 » »
» 2.988, 17,6 % » » 82,4 » »

Ajoutez à cela, que l'allaitement maternel, loin de nuire à la beauté, entoure la jeune mère de charmes nouveaux, que plusieurs ne se portent jamais mieux que pendant l'allaitement, que quelques-unes même lui sont redevables de la disparition de dyspepsies longues et de névralgies chroniques.

Dites-nous donc quelle mère pourrait, volontairement, priver son fils des soins affectueux, des mille précautions de la sollicitude maternelle qu'exige sa faiblesse ; quelle mère exposerait, par sa faute, son nouveau-né à la souffrance, à l'étiolement, à la mort ; quelle mère enfin irait au-devant des diverses affections utérines et mammaires qui la guettent au loin.

J'ai donc le droit de conclure *qu'une mère a le devoir de nourrir elle-même son enfant, chaque fois que l'allaitement maternel se présente dans des conditions favorables ; et que même, elle y est tenue, alors que pareil allaitement est simplement possible.*

Digitized by Google

CHAPITRE II.

TECHNIQUE DE L'ALIMENTATION MATERNELLE.

CONSEILS AUX MÈRES.

De minimis non sat curat medicus.

A. Quand, et combien de fois, faut-il donner le sein au nouveau-né?

La mère présentera le sein à son nouveau-né peu d'heures après l'accouchement, ce qui revient à dire aussitôt que les fatigues, inhérentes aux couches, seront passées.

Il est plusieurs avantages à cette tétée hâtive : d'abord elle favorise singulièrement la montée du lait, qui n'exige pour se produire que la succion répétée de l'enfant; ensuite et surtout, c'est rendre efficaces les efforts du nouveau-né : attendre que la montée soit faite et que les seins soient gonflés et tendus, c'est rendre la prise du mamelon difficile et quelquefois impossible, c'est exagérer la douleur que produit toujours une première tétée.

A partir de là, il ne peut être donné aucune règle fixe; les premiers jours, qui suivent la naissance, les tétées seront assez rapprochées, mais après un certain temps, et le plus tôt possible, quinze jours à trois semaines au plus, on réglementera le nombre des repas de l'enfant. L'idéal serait de donner le sein toutes les deux heures, c'est-à-dire huit à dix fois le jour, le premier mois, plus tard, six à huit fois. Qu'on ne l'oublie pas, l'enfant sera tel, qu'on le voudra ; les pre-

Digitized by Google

mières habitudes, bonnes ou mauvaises, l'accompagnent fort longtemps.

Cet espace entre les tétées est réclamé d'ailleurs, et par la mère, et par l'enfant. La mère, pour rester bonne nourrice, a besoin de réparer la dépense physiologique, subie chaque fois qu'elle présente le sein ; il faut de plus que les mamelons soient soustraits à la succion continue, à moins de les exposer aux crevasses douloureuses, aux inflammations, que le fonctionnement trop fréquent entraine à sa suite.

Et l'enfant ne réclame-t-il pas, à son tour, le temps nécessaire à une digestion parfaite ? n'est-il pas rationnel, vu la faiblesse et la délicatesse du tube digestif chez le nouveau-né, d'obtenir pour lui, une plus grande régularité dans les repas que pour l'adulte ?

Une autre raison qui doit nous engager à espacer convenablement les tétées, ressort des données fournies par le lactoscope. Les examens lactoscopiques nous apprennent en effet que l'opacité du lait augmente pendant la tétée, et qu'elle est d'autant plus grande, que l'examen lactoscopique se fait à un moment plus rapproché des tétées ; si donc, celles-ci se rapprochent trop, il est à craindre que le lait ne soit trop concentré, et que l'enfant ne digére mal ; au contraire, espacez-les trop, le lait sera pauvre, l'enfant n'y trouvera pas son compte, à moins de se surcharger l'estomac.

Enfin, autant que faire se peut, l'enfant ne sera pas mis au sein pendant la nuit. La mère a besoin de repos pour refaire ses forces et pour préparer les éléments d'une alimentation abondante ; autant que l'enfant, elle réclame un sommeil réparateur, si non, la santé en souffre, et sans santé, point de lait.

B. Combien de temps l'enfant doit-il rester au sein ?

Il ne suffit point de permettre au nouveau-né d'enlever au sein telle quantité de lait, qui n'a de limite que sa bonne volonté. Il est des mères qui, comme Dugès, pensent que l'enfant prend de lui-même la quantité de lait qui lui convient. Qu'elles

Digitized by Google

se détrompent ! Il est parmi les nourrissons, comme parmi les adultes, de vrais gloutons, qui dépassent la mesure ; quelques-uns, les heureux ceux-là, se débarrassent sans inconvénient du superflu, d'autres paient bien chèrement leur gloutonnerie inconsciente, par des maux de ventre, des diarrhées, des vomissements. Il est même, à propos de ces vomissements, un proverbe fort en honneur parmi le public, et malheureusement très funeste pour l'enfant : *enfant bien rendant, enfant bien venant.*

Le temps que l'enfant doit rester au sein, est relatif. Le lait coule-t-il abondamment et l'enfant est-il robuste et glouton, celui-ci aura bientôt son compte; au contraire, les mamelles rendent-elles difficilement, et le nouveau-né est-il faible et chétif, le temps exigé pour une tétée sera comparativement long. En général, quinze minutes suffisent amplement pour laisser au nouveau-né le temps de satisfaire entièrement son appétit.

Le lait, nous le savons par les essais lactoscopiques, est plus opaque pendant les tétées, celles-ci donc ne peuvent être ni trop longues ni trop courtes. Trop courtes, elles ne fourniraient que la partie aqueuse du lait, trop longues, elles fourniraient, du moins à la fin, une proportion trop forte de principes nutritifs.

C. Que faut-il faire après chaque tétée ?

Généralement, après une fructueuse tétée, l'enfant s'endort, et il est nécessaire de le reporter dans sa berce ; c'est là, mieux que sur les bras ou les genoux de la mère, qu'il fera avantageusement sa sieste. Le nouveau-né ne se réveille que pour téter, et ne digère qu'en dormant. Mais faut-il au moindre cri le reprendre et le reporter au sein? Certes non, la mamelle n'est point un remède à tous les maux, bien au contraire, il arrive très fréquemment, qu'une tétée trop généreuse ou trop tôt répétée entrave la digestion et soit l'unique cause des cris de l'enfant. L'indigestion, a dit Comby, a tué plus d'enfants que l'inanition.

Digitized by Google

Ne dites jamais : l'enfant pleure, donc il a faim. Recherchez bien les vrais motifs de ses pleurs. Qu'on ne s'y trompe pas ! Autres sont les cris et les pleurs du nouveau-né qui souffre, autres les cris qui annoncent la faim. S'il réclame la mamelle il agitera les bras, il ouvrira la bouche, il tournera la tête de droite et de gauche à la recherche d'un sein bien fourni, il plongera avidement les doigts dans la bouche, et trouvera un vrai soulagement à les sucer pendant quelque temps.

D. Faut-il laisser le nouveau-né dormir à volonté ? Pendant combien de temps l'enfant peut-il rester dans son berceau ?

Retenons que plus il est jeune et plus il a besoin de de sommeil, de plus, que tous les nouveau-nés ne réclament point un sommeil également long. Il sera donc difficile de fixer une règle générale et qui convienne à tous. Habituellement c'est le nouveau-né qui répond le mieux à la question. A cet effet, ce qui est à conseiller, c'est de coucher le nourisson dans les conditions les plus favorables au repos, et de le laisser s'y livrer à volonté. N'ayez pas peur, il s'éveillera de lui-même, aussitôt que l'estomac crie famine ; n'imitez pas les mères qui redoutent un sommeil un peu prolongé ; il importe que l'enfant digère en dormant, et qu'il fasse sa digestion complètement. Agir autrement c'est satisfaire la sensiblerie maternelle, c'est écouter de vaines appréhensions, mais c'est en même temps nuire sérieusement à la santé de l'enfant.

Il est de rares exceptions à cette règle, sans doute, car il peut se faire que l'enfant, loin de dormir, soit plongé dans un certain engourdissement. Mais combien cet état se distingue facilement du vrai sommeil ! On trouve alors une absence prolongée de cri et du besoin de téter, une difficulté d'avaler les liquides, alors même qu'on les lui verse dans la bouche, une température faible par tout le corps, quelques rapides contractions de la face et quelques légères déviations des yeux.

Digitized by Google

E. Est-il indifférent de donner l'un ou l'autre sein

Une bonne nourrice doit donner alternativement le sein droit et le sein gauche. Offrir fréquemment ou exclusivement l'un des deux, c'est exposer l'enfant a un allaitement insuffisant, en même temps que c'est conduire le sein épargné à l'engorgement et aux souffrances qui s'ensuivent.

Mais ce qui vaut mieux, c'est de donner à chaque tétée, les deux seins, l'un après l'autre. Pour peu que l'enfant soit robuste, il risque beaucoup de ne pas trouver dans un sein de quoi satisfaire son appétit, ce qui amène, comme conséquence directe, la nécessité de rompre fréquemment son sommeil pour le remettre à la mamelle.

D'ailleurs, il en est qui prétendent que la richesse du lait n'est pas la même des deux côtés (Brunner), le sein droit primerait quelque peu le gauche (Gerson).

Dans les circonstances ordinaires, ce dernier conseil est assez facilement accepté, ce n'est que quand la mère souffre de fissures ou de crevasses à l'un des seins, que le second est presque exclusivement mis à contribution. Que l'on n'oublie pas cependant, qu'en évitant une légère douleur momentanée, on se prépare de grandes et longues souffrances. Un bon moyen, dans ces cas, c'est de faire prendre le sein du côté malade, au moyen d'une téterelle.

F. Quelles difficultés rencontre la mère-nourrice, et comment en triompher ?

Certaines mères, en allaitant leur premier nouveau-né, éprouvent, au premier moment, quelques difficultés. Qu'elles se gardent bien de se décourager, et leur héroïque persévérance sera richement récompensée.

Ces difficultés sont de différentes sortes.

Tantôt c'est le mamelon qui fait incomplètement saillie, ce qui rend la prise laborieuse pour le nouveau-né. Si, malgré les moyens employés vers la fin de la grossesse, car ici il est bon de prendre ses précautions à temps, les tétons restent effacés, ou si on a eu le tort de négliger de les rendre saillants,

Digitized by Google

antérieurement à l'accouchement, on y remédiera, en faisant précéder chaque tétée de quelques mouvements de succion, au moyen d'une tétine.

Tantôt encore, les gerçures, les crevasses rendent la tétée fort douloureuse, presque insupportable. Ce sera encore la téterelle qui y pourvoiera et qui permettra à la mère de continuer l'allaitement.

Toutes autres sont les difficultés qui dépendent de l'enfant. S'il est chétif, ou né avant terme, trop faible donc pour extraire le lait des mamelles, ce serait la mère qui ferait l'office de suceuse, toujours au moyen de la tétine, mais double cette fois, et l'enfant n'aurait plus que de petits efforts à produire pour s'assimiler le lait accumulé déjà dans le récipient de l'appareil.

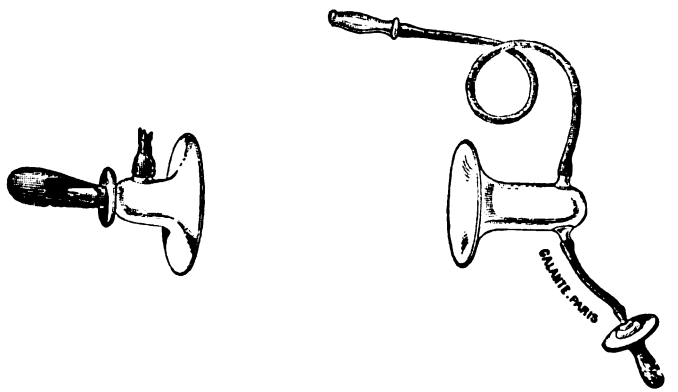

Figure 1. — *Téterelles doubles.*

Quelquefois aussi l'enfant ne suce pas mais suçotte et s'endort bientôt à la chaleur du sein, il faut le réveiller et essayer à nouveau. Si plusieurs tentatives restent infructueuses le lait maternel lui sera versé directement dans la bouche par la cuillère. Si ce dernier moyen a dû être employé,

Digitized by Google

n'y recourez pas une seconde fois avant d'avoir essayé de *lui* faire prendre le sein, car une fois habitué à la cuillère et déshabitué du sein, on aurait du mal à le guérir de ce caprice. Enfin, si aucun de ces moyens ne réussissait, il faudrait recourir au gavage préconisé par Tarnier et M^me^ Henry.

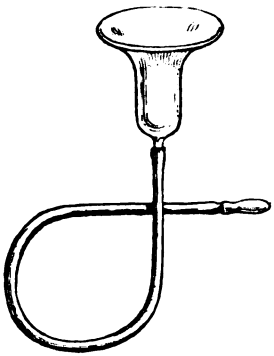

Fig. 2.
Appareil de gavage.

L'instrument dont se sert Tarnier est un diminutif de celui de Faucher et de Debove pour le lavage de l'estomac.

6. Une double recommandation qui tient plus de l'hygiène que de l'alimentation elle-même : lavez bien le sein avant chaque tétée, car il arrive fréquemment qu'une petite quantité de lait humecte le mamelon, et que, restant exposé à l'air, il se dessèche, fermente et aigrit. Le même phénomène arrive au lait qui reste stagner dans la bouche du nourrisson, celle-ci demande également à être nettoyée après chaque tétée. Négliger ces soins de propreté, c'est favoriser la pullulation du champignon du muguet et sa transmission au nourrisson, c'est en outre faciliter la production des crevasses et des gerçures qui entraînent des souffrances pour la mère, et une entrave, sinon une impossibilité, pour l'allaitement par le sein.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

CONTROLE DE L'ALLAITEMENT EN GÉNÉRAL.

LA PESÉE [1].

Avec infiniment de raison, Blot a pu dire que l'enfant est le vrai réactif du lait qui lui convient. En d'autres termes, il arrive que l'enfant, tout en prenant un lait, jugé bon, ne parvient pas à se l'assimiler autant qu'il le faudrait pour un accroissement normal. Comment en serons-nous avertis ?

Il est un moyen facile, pratique et à la portée de toutes les mères, pour s'assurer journellement des progrès de leur nourrisson : c'est la pesée, faite au moyen d'une balance spéciale

[1] Ce fut Chaussier qui le premier constata par la pesée la perte de poids durant les premiers jours. Quetelet nous apprend que les garçons pèsent plus que les filles. Nathalis Guillot (1852) signale la pesée comme un moyen sûr d'établir la valeur d'une nourrice. Malgaigne (1859) en se basant sur la pesée, engage à remettre les opérations à cause de la perte considérable que le nouveau-né subit. Siebold (1860) constate l'influence des maladies de la mère sur l'enfant. Winkel (1862) trouve que tous les enfants diminuent en poids jusqu'à la chute du cordon ombilical. Bouchaud (1864) évalue la perte des premiers jours à 100 grammes. Odier (1868) assure que l'accroissement quotidien est de 25 grammes. Enfin Quinquaud, Kermarky, Elsaesser, Fleichmann, Gregory Foisy, Segond empruntent des renseignements à la pesée.

Digitized by Google

ou au moyen de la balance ordinaire, que l'on trouve dans chaque famille.

Rien, et je le prouverai, n'est plus nécessaire dans l'intérêt du nouveau-né que la pesée faite fréquemment, journellement même.

Les renseignements que l'on y puise, alors qu'elle est bien menée, sont si nombreux, si importants et si décisifs que négliger ce moyen, encore peu en honneur cependant, me parait devoir être taxé de coupable.

a) Elle nous renseigne sur la valeur nutritive réelle de tous les laits, qu'ils proviennent de la mère ou de la nourrice, ou qu'ils soient fournis par un animal : la vache, la chèvre, etc.

b) Elle nous fait toucher du doigt l'existence de certaines maladies légères, de certaines dispositions spéciales et non visibles chez la mère ou la nourrice, et qui néanmoins influent défavorablement sur l'alimentation du nouveau-né ; de même encore elle nous dicte la règle de conduite, suspendre ou continuer l'allaitement durant le cours des maladies qui affectent les nourrices.

c) Elle nous est d'un puissant secours pour le pronostic des maladies qui frappent le nouveau-né.

Mais avant de développer ces trois propositions, examinons brièvement ce que la pesée nous enseigne quant aux conditions habituelles de l'accroissement normal chez le nouveau-né. Cet enseignement qui se base sur les chiffres moyens, que de nombreuses pesées ont déterminés, servira de point de repère pour nos pesées en temps anormaux.

1) Les premiers jours (trois, quatre, cinq) l'enfant perd de son poids, à peine 1 sur 50, échappe à cette règle générale. C'est chez les mères qui ont allaité antérieurement, et dont les seins généreusement développés peuvent, dès le premier jour, fructueusement allaiter leurs nouveau-nés, que ces exceptions se rencontrent.

2) L'accord n'est pas parfait sur la quantité de grammes perdus par le nourrisson, durant ces quelques jours. Cette

Digitized by Google

perte d'ailleurs est variable et relative, elle semble être en raison directe du poids primitif, c'est-à-dire que plus le poids constaté à la naissance est grand et plus la perte est importante. Ce fait donnerait quelque peu raison à l'idée, fort répandue dans le public, que les gros se maintiennent rarement bien. La moyenne de la perte totale subie oscille entre cent soixante grammes pour les filles, et cent quatre-vingts grammes pour les garçons[1].

3) Vers le septième jour en moyenne, le nouveau-né a récupéré le poids vérifié à la naissance.

Ce chiffre n'a rien de fixe[2], à preuve le tableau, emprunté à Laure, renseignant sur des pesées étendues à 317 enfants.

Ont repris le poids	primitif	le 2e	jour	22
»	»	3e	»	28
»	»	4e	»	50
»	»	5e	»	55
»	»	6e	»	54
»	»	7e	»	47
»	»	8e	»	43
»	»	9e	»	15
»	»	10e	»	13

4) A partir du jour où le poids du nouveau-né correspond à celui de la naissance, nous trouvons journellement un accroissement permanent et régulier.

Dix enfants ont été pendant quatre mois pesés journellement, et le résultat inscrit sur un tableau spécial. En voici le résultat.

La moyenne de l'accroissement, le premier mois, a été de 31 grammes par jour, le second mois de 36 grammes, le troisième de 29 grammes, le quatrième de 25 grammes.

[1] Bouchaud donne 100 grammes, Gregory 203, Stenier 222 grammes.

[2] Lauro de Franco indique le 3e jour, Bouchaud et Foisy le 7e, Kermarky le 8e, Winkel le 10e, Breslau le 11e.

Digitized by Google

Voici d'ailleurs un tableau détaillé donnant, suivant différents auteurs, les moyennes pendant les 12 premiers mois pour l'allaitement par le lait de femme, j'ajoute les deux dernières colonnes, empruntées à Fleichmann, qui permettent de comparer la valeur de l'allaitement et par le lait de femme et par le lait de vache.

MOIS	Bouchaud	Bowditch	Abrecht	Fleichmann	Biedert	Moyenne générale	Fleichmann	
							Vache	Femme
	gram.	gram.	gram.	gram.	gram.	gram.	gram.	gram.
1er	25	35	30	35	28	30.6	25	36
2e	23	32	29	32	29	31	27	30
3e	22	28	29	28	30	27.4	24	30
4e	20	22	24	22	24	22.4	21	23
5e	18	18	20	18	16	18	21	13
6e	17	14	18	14	11	14.8	16	13
7e	15	12	14	12	11	12.8	14	12
8e	13	10	11	10	13	11.4	18	12
9e	12	10	11	10	12	11	21	10
10e	10	9	9	9	5	8.4	13	10
11e	8	8	8	8	5	7.4	13	8
12e	6	6	7	6	3	5.6	13	17
	lait de femme					Moyenne de lait de femme	lait de vache	lait de femme

Digitized by Google

Les dernières colonnes de Fleichmann renferment deux leçons importantes que je tiens à faire ressortir en passant :

a) A partir du cinquième mois, le lait de vache fait plus progresser l'enfant que le lait maternel.

b) En additionnant les gains des douze mois, on obtient pour le lait de vache 226 grammes, contre 204 seulement pour le lait de femme. Si l'on multiplie ces chiffres par trente, nombre moyen des jours de chaque mois, nous obtiendrons le gain fait durant la première année. Le lait de vache donne 6780 grammes, celui de femme 6120, c'est à dire 660 grammes de plus pour l'allaitement artificiel au bout d'un an.

Quoique mon travail se limite à l'allaitement du nouveau-né, il me sera permis de déduire de ce tableau un double enseignement : 1° *pour le nouveau-né, le lait maternel est préférable à tout autre*, 2° (ceci sort un peu du cadre de mon étude) en général les mères, au bout de cinq mois, n'ont plus une quantité de lait suffisante pour l'allaitement de leur enfant, et il serait bon, à partir du sixième mois, de suppléer à cette insuffisance par une alimentation mixte (lait maternel et lait animal).

5) Pour arriver à un accroissement normal, l'enfant doit absorber tous les jours, une certaine quantité de lait, ainsi que le montrent les tableaux suivants :

Jours	1er	2e	3e	4e	5e	6e
par tétée	5 gr.	20	35	50	60	70
par jour	40 »	100	200	250	350	480

Mois	1er	2e	3e	4e	5e	6e
par tétée	70	85	100	120	140	160
par jour	450	600	700	800	900	1000

Nous connaissons maintenant les chiffres moyens de l'accroissement normal chez le nouveau-né; s'il se fait, dans la pesée de nos nourrissons, que les chiffres obtenus diffèrent *notablement* de ces moyennes, soyons sur nos gardes, il y a anguille sous roche.

Pour plus de facilité voici une feuille de poids où est inscrit l'accroissement normal d'un nouveau-né, jour par jour, depuis la naissance.

Digitized by Google

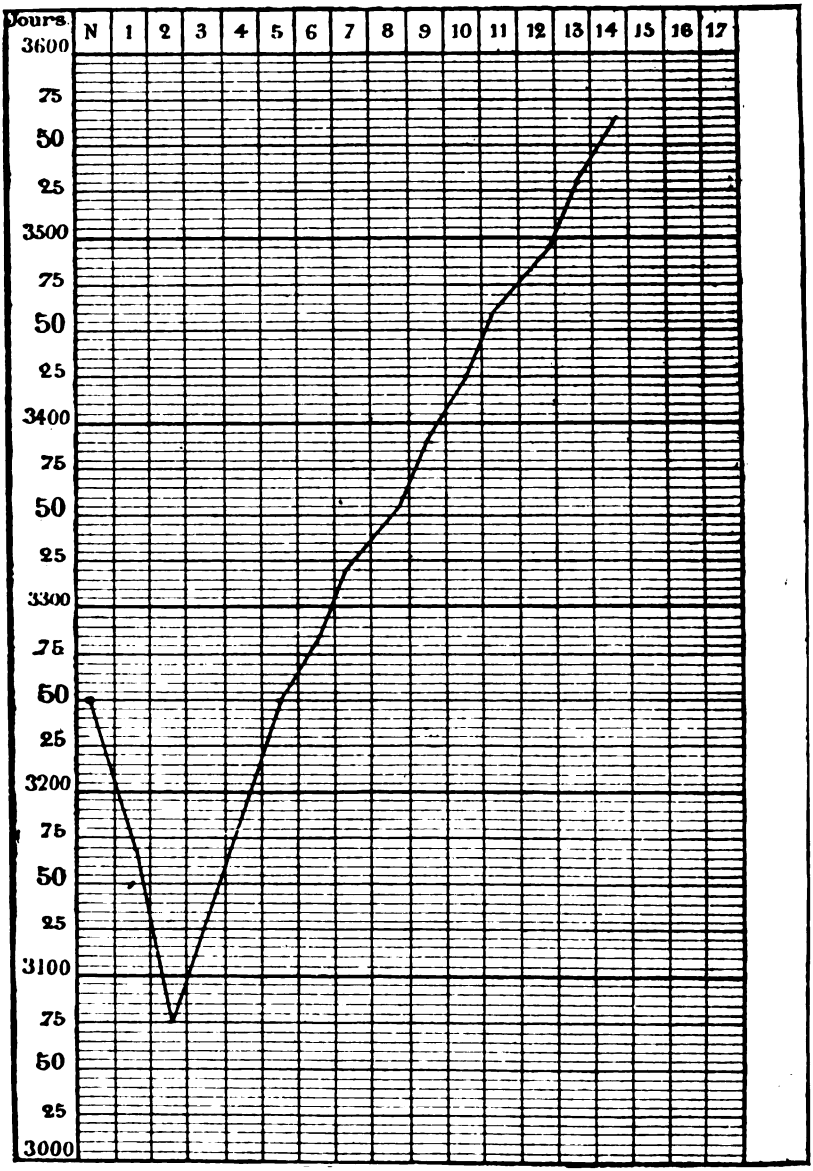

Fig. 3.

Digitized by Google

Renseignés sur les données d'un accroissement normal, reprenons une à une les trois propositions énoncées au commencement de ce chapitre.

a) Il est bien évident que si l'enfant ne gagne pas, par exemple à partir du sixième jour au plus tard, *journellement et régulièrement, une quantité approchant des trente grammes habituels*, ou, ce qui est plus grave, si son poids diminue insensiblement, nul doute n'est possible, le lait employé n'a pas la valeur nutritive désirable, alors que, bien entendu, aucune cause étrangère, telle qu'une maladie du nouveau-né, ne puisse être invoquée pour expliquer cette irrégularité.

Il se peut aussi, dans l'allaitement artificiel surtout, que la courbe d'accroissement ne soit pas assez prononcée, parce que le lait absorbé est insuffisant, au point de vue de la quantité. Mais quel avantage fournira la pesée, quand une nourrice mercenaire, qui a répondu longtemps à toutes les conditions requises, voit lentement diminuer son lait. Que de fois dans ces cas, les parents ignorent la cause du dépérissement de leur enfant, que de fois même les plus minutieuses investigations du médecin restent infructueuses devant le silence intéressé de la nourrice ! Cela n'est plus possible aujourd'hui. Dans le doute, il suffira de peser l'enfant avant et après chaque tétée et l'inconnu se dévoile immédiatement par la différence insuffisante du poids.

b) La pesée nous renseignera sur certaines dispositions inconnues, sur quelques maladies, sérieuses ou non, de la nourrice. Il ne s'agit point ici de maladies graves, qui deviennent un obstacle à l'allaitement, mais d'indispositions mal définies, de certaines maladies légères qui nous font douter si l'allaitement doit être maintenu. Si le nouveau-né progresse comme antérieurement, ou du moins si la progression, quoique moindre, est régulière et constante, n'ayez aucune crainte, car il n'existe point d'inconvénient à continuer l'allaitement commencé.

Si au contraire, malgré la bénignité apparente de l'affection, l'enfant perd de son poids, suspendez l'allaitement

Digitized by Google

sans hésiter, donnez à l'enfant une autre nourrice, ou si vous prévoyez que le mal sera de courte durée, remplacez le lait maternel par un lait animal, car on est en droit d'espérer que les seins reprendront bientôt leurs fonctions normales.

Vernois et Becquerel ont constaté par l'analyse, qu'à l'époque des règles, la proportion des principes, reconnus dans le lait, change légèrement. Eh bien, cette minime altération du lait est aussitôt trahie par la pesée, car il y a un certain arrêt dans la progression ordinaire de l'enfant.

Les émotions, les colères, les chagrins influent sur la sécrétion mamellaire, la pesée nous l'accuse chaque fois; elle nous avertira aussi si ces émotions trop faciles et répétées, si ces colères trop fréquentes et exagérées, si ces chagrins viennent nuire à la santé de la nourrice.

c) L'enfant est indisposé sans que l'on puisse avec certitude en évaluer la gravité. Les parents, les médecins même sont hésitants. La pesée viendra à notre secours.

Si le nouveau-né progresse normalement, ou à peu près, l'indisposition n'est point grave. Le fait s'est présenté, il y a quelques jours, dans ma clientèle. Un nouveau-né était atteint de furonculose à différents doigts. Le pouce surtout souffrait sérieusement et longuement. Etait-ce grave? la pesée, que les parents fesaient très régulièrement tous les jours, est venue me tranquiliser entièrement et, ainsi que je pouvais m'y attendre, la santé de l'enfant n'a guère été influencée par son affection.

C'est par la pesée que l'on a pu établir qu'en général le muguet, si fréquent chez le nourrisson, n'est point grave, car il n'entraine point une perte sensible de poids ; il en est de même de la lymphangite ombilicale et de la conjonctivite purulente qui, quoique fâcheux dans leurs effets, n'ont que peu de retentissement sur l'accroissement réglementaire.

La bronchite simple, sans extension aux petites bronches, n'aura pas plus d'influence marquée.

Le corysa au contraire, la diarrhée, tout en tenant compte de la gravité relative, la broncho-pneumonie sont toutes causes de déperdition notable. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau suivant pour s'en convaincre facilement.

Digitized by Google

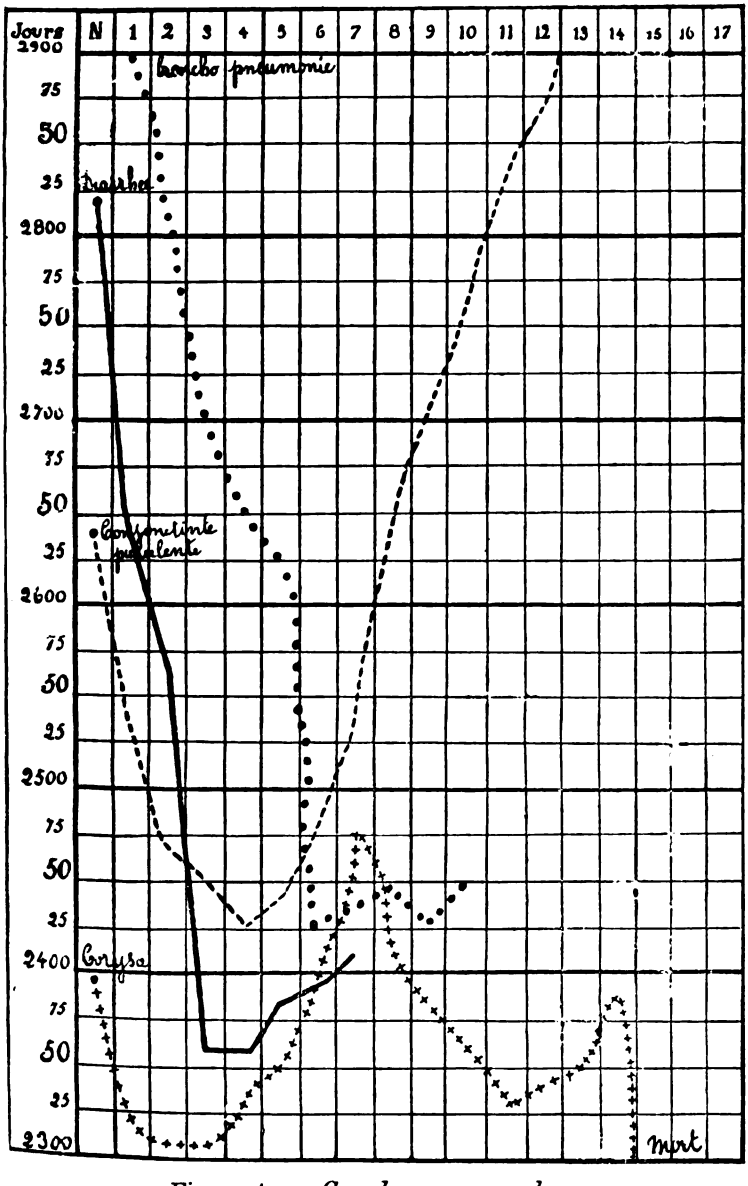

Figure 4. — *Courbes anormales.*

Digitized by Google

C'est encore la pesée, qui nous instruit, que la vaccination, faite les premiers jours, n'entraine aucune influence fâcheuse.

J'en ai dit assez, je pense, pour faire accepter l'énorme importance de la pésée journalière inscrite sur un tableau spécial. C'est là que le médecin, par la simple inspection, se renseignera, et sur la valeur de l'allaitement, et sur la santé de la nourrice et avant tout sur celle du nourrisson. Si j'avais un vœu à émettre, ce serait de trouver épinglée à chaque berceau, une feuille de poids semblable à celle que j'insère ci contre.

Tous les jours, pendant le premier mois, tous les huit jours durant les mois suivants, la mère y inscrira le résultat des différentes pesées de son enfant.

Digitized by Google

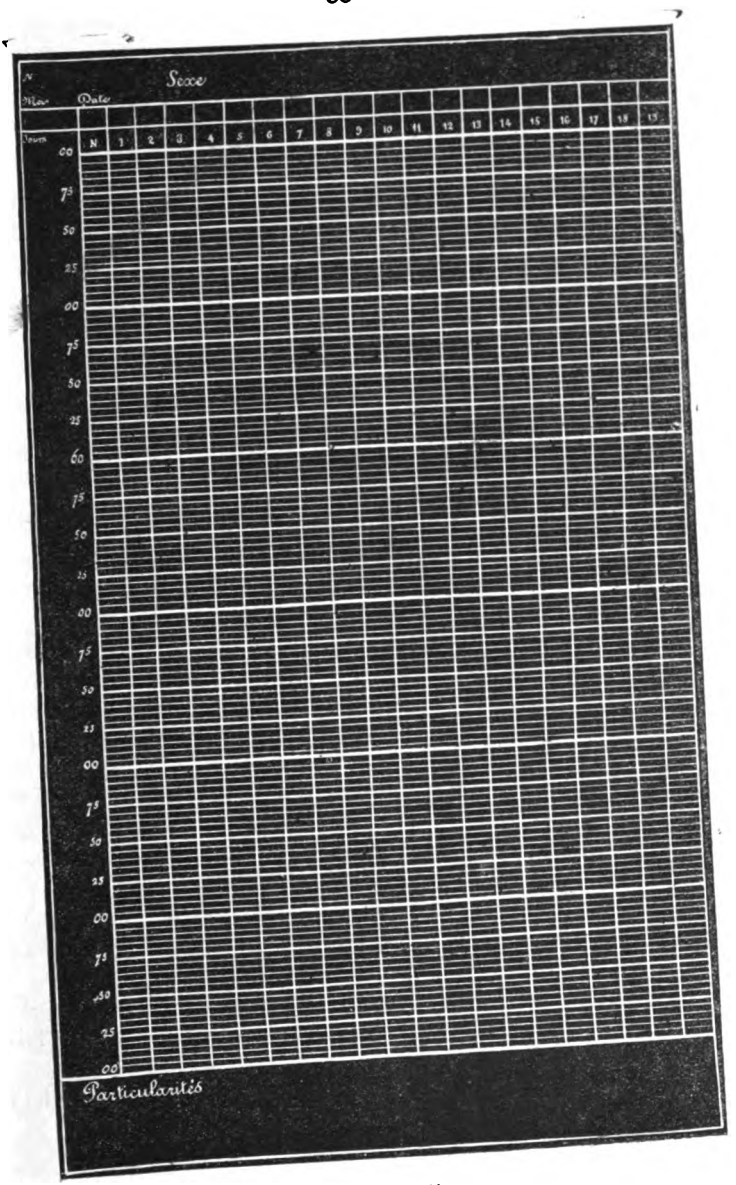

Fig. 5.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

CONTRE-INDICATIONS DE L'ALIMENTATION MATERNELLE.

Il est malheureusement une foule de circonstances dépendantes quelquefois de l'enfant, mais le plus souvent de la mère, qui contre-indiquent ou rendent impossible l'allaitement naturel.

A. CONTRE-INDICATIONS DÉPENDANTES DE L'ENFANT.

1) *La faiblesse congénitale*, surtout quand les enfants naissent avant terme.

On exprimera dans la bouche du nouveau-né, le lait de la mère, mais de préférence alors celui d'une nourrice ; il faut dès le premier jour une source facile et abondante de lait, ce que n'offre point une nouvelle accouchée. A défaut de nourrice donnez le lait à la cuillère, peu à la fois, mais fort fréquemment. Si cela ne réussit point, recourez au gavage.

2) *Vices de conformation du nouveau-né.*

a) Filet de la langue trop court, il suffit de le sectionner.

b) Bec de lièvre, gueule de loup, recourez à l'alimention artificielle par la cuillère.

c) Tumeurs sublinguales. Je les ai rencontrées trois fois ; une fois l'allaitement a pu se faire par la mère, deux fois par l[illegible]lonné à la cuillère.

d) L'hémiplégie faciale. Le degré de la paralysie décidera du régi[illegible] à choisir.

Digitized by Google

B. IMPOSSIBILITÉS ET CONTRE-INDICATIONS DÉPENDANT DE LA MÈRE.

Eu égard à leur grand nombre, je me contenterai de les ranger en tableau : examiner chacune d'elles, sort du cadre de mon étude, d'ailleurs bien souvent le médecin aura à juger de chaque cas particulier.

Disons cependant que deux faits les dominent toutes : ou bien elles tolèrent une alimentation incomplète, et dans ces cas on l'utilisera tout en remédiant à cette insuffisance, par l'alimentation mixte que nous examinerons bientôt, ou bien les impossibilités sont radicales et telles que l'alimentation est nécessairement nulle, on s'adressera alors soit à une nourrice étrangère, soit à l'alimentation artificielle.

1. *État des seins.*

a) Vices de conformation, le mamelon est petit, peu saillant, rentré, invaginé, l'endothélie de Duval.

Nous avons vu le remède à y porter.

b) Excoriations, gerçures, crevasses, fissures. Les causes les plus fréquentes sont :

1° La finesse, l'irritabilité de la peau, de là fréquentes aux premières couches.
2° Tempérament lymphatique.
3° Mauvaise condition de la lactation (Donné).
4° Muguet, aphtes.
5° Manque de propreté.

On y remédie par des lavages fréquents, à grandes eaux, par les bouts de sein, les téterelles, etc.

c) Phlegmons, abcès, érysipèle, lymphangite.

2. *L'agalacie ou l'agalactie*, c'est-à-dire l'absence complète de lait. Si la cause est organique, il n'y a aucun espoir pour l'allaitement ; si elle est accidentelle, consécutive à une émotion par exemple, ou à une indisposition légère, nourrissez le nouveau-né au lait animal, et attendez le jour de la lactation.

Digitized by Google

3. *La galactorrhée*, ou l'écoulement surabondant du lait, il se peut dans ce cas :

a) que le lait ait conservé ses qualités, continuez à allaiter, si la mère n'en souffre pas trop au point de vue de la santé générale.

b) que le lait soit altéré, de ce moment il y a indication de sevrer le nouveau-né.

4. *Engorgements laiteux* par suite :

a) De surabondance de lait,

b) De trop tarder à donner le sein,

c) De négliger de donner un sein qui fait souffrir.

Un même remède pour tous : retirer le lait par des appareils de succion : téterelles, pompes, etc., ou par l'intermédiaire d'un enfant plus âgé.

5. *Altérations et défauts du lait.*

Ils sont multiples :

a) Trop pauvre, généralement parce qu'il est trop abondant, ou parce qu'il est fourni par des mères débiles et épuisées. On s'en assurera au moyen des lactoscopes, ou en laissant simplement le lait se reposer dans une éprouvette; si la couche de crème est inférieure à trois pour cent, le lait est trop pauvre.

b) Trop riche, c'est-à-dire renfermant trop de principes nutritifs. Ce fait se produit 1° quand l'enfant est chétif et délicat, et la nourrice robuste ; 2° quand on choisit pour un nouveau-né, une nourrice accouchée depuis un temps assez long.

c) Ni trop pauvre, ni trop riche, mais trop peu abondant, recourez à l'allaitement mixte.

d) Persistance au delà d'un mois de stries et de granulations jaunâtres, semblables à celles du colostrum, que l'on trouve à la fin de la grossesse, et les premiers jours après les couches. Elle doit faire renoncer à l'allaitement maternel.

e) Si le lait renferme du pus dans les deux seins, abandonnez l'allaitement ; si un sein reste préservé, on tentera,

Digitized by Google

en attendant la guérison, de nourrir l'enfant au moyen de la mamelle saine.

f) Le lait peut être acide, ce dont on se convaincra en plongeant dans le lait du papier imbibé de teinture bleue de tournesol, il passera en ce cas au rouge. Généralement, il suffit de se passer de toutes les boissons de tous les aliments acides, et de boire pendant quelques jours de l'eau de Vichy.

g) Il arrive que le lait soumis à l'analyse chimique, à l'examen du microscope et des lactoscopes, se présente sous les meilleures conditions et cependant l'enfant ne le digère pas, changez l'allaitement, car Blot a pu dire de ces cas exceptionnels, que *l'enfant est le vrai réactif du lait qui lui convient.*

6. *État de la mère nourrice.*

a) *Faiblesse.*

Si elle n'est pas prononcée, elle n'est pas une contre-indication totale. Rappelons-nous les paroles de Michel Lévy : « mieux vaut à l'enfant le sein d'une mère de force moyenne, que celui d'une nourrice robuste ».C'est le médecin qui examinera chaque cas spécial, tout en tenant compte de l'énorme avantage pour le nourrisson de pouvoir, ne fût-ce que quelques jours, téter le lait de sa mère.

b) *Les affections nerveuses.*

1° L'épilepsie, l'hystérie, la folie, empêchent la mère d'allaiter son enfant.

2° Les émotions faciles, la nostalgie, les frayeurs et les colères fréquentes altèrent le lait : diminution de matières solides, augmentation de la partie liquide (Becquerel et Vernois). Hâtez-vous, disent ces auteurs, de retirer le nourrisson du sein de la mère, tant à cause des faits relatés par les médecins (convulsions, etc.), qu'à cause des troubles matériels signalés dans la composition du lait.

c) *Les maladies infectieuses.*

Les fièvres éruptives, l'érysipèle, le typhus, le choléra, la diphtérie, la fièvre puerpérale, la pneumonie, etc.

Digitized by Google

Une mère souffrant de l'une de ces affections ne peut songer à donner le sein à son enfant. Dans un chapitre, spécialement consacré à ces maladies, j'établirai que toutes, y compris la pneumonie, peuvent être transmises par le lait au nouveau-né.

d) Les affections aiguës.

Prévoit-on qu'elles seront de courte durée, comme une légère bronchite par exemple, elles ne sont point une contre-indication formelle, elles le deviennent, dans le cas contraire.

N'oublions pas cependant que les maladies fébriles aiguës réduisent considérablement la sécrétion du lait et modifient sa qualité au point d'engendrer fréquemment des troubles digestifs chez le nourrisson. Au chapitre de la pesée, nous avons appris que dans ces cas la constatation journalière du poids de l'enfant nous dictera notre ligne de conduite.

e) Les maladies chroniques.

α) La tuberculose, même à son début, est un empêchement formel ; j'ajoute même qu'il faut être tout aussi sévère pour les femmes que l'on suppose simplement prédisposées à cette maladie.

β) Les maladies diathésiques et cachectiques sont également comprises parmi celles qui sont un obstacle à l'allaitement par la mère.

Heureusement la *syphilis* fait exception à cette règle générale. La syphilis congénitale chez l'enfant prouve, c'est une règle qui ne souffre aucune exception, que la mère, quoiqu'elle ne présente aucune manifestation vénérienne, a été infectée antérieurement.

L'enfant qui la tette, tout en ayant des ulcérations aux lèvres, ne l'infecte jamais ; tandis qu'il y a dix à parier, que dans les mêmes conditions, une nourrice sera promptement syphilisée. Plus que jamais donc dans ces cas, c'est à la mère, et à elle seule, qu'il incombe de nourrir son enfant : d'abord pour préserver une nourrice étrangère, à moins que celle-ci ne soit syphilique également, ensuite pour permettre, en médicamentant la mère, de guérir son nouveau-né.

Digitized by Google

f) *Les maladies de la peau.*

Quelques-unes peuvent être rangées dans la catégorie des maladies diathésiques. Il faut en dire un mot cependant.

1) L'eczéma, l'impétigo, etc. Si elles frappent, temporairement un point du corps, et qu'elles restent locales, elles sont compatibles avec l'allaitement maternel ; elles cessent de l'être, si elles se généralisent et deviennent chroniques.

2) L'ecthyma, le pemphigus, l'éléphantiasis et spécialement le lupus s'y opposent, parcequ'elles entament l'état général, et qu'elles amènent une sérieuse altération de l'économie.

g) *Une nouvelle grossesse.*

Le lait ne conserve point dans ces cas, les qualités requises pour une bonne alimentation ; il sera pauvre, aqueux ; il n'est pas même à conseiller de se contenter d'une alimentation mixte ; on ne peut demander à une mère, même robuste, de nourrir l'enfant qu'elle porte dans son sein, et celui qu'elle porte à ses mamelles.

Le retour des règles peut, pendant quelques jours, nuire au nourrisson, mais il n'est point suffisant pour justifier la cessation de l'allaitement.

h) *L'alcoolisme habituel.*

Le lait charie l'alcool, pris en abondance, et agit d'une manière désastreuse et permanente sur le cerveau, si fragile de l'enfant. On croit qu'il peut provoquer ainsi l'épilepsie, l'hydrocéphalie, d'idiotie, etc. Ce qui est absolument certain c'est qu'il provoque toujours des troubles cérébraux, des convulsions, des vomissements et des diarrhées.

L'alcoolisme habituel est donc un obstacle formel.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

TRANSMISSION DE CERTAINES MALADIES

PAR

LE LAIT DE LA MÈRE, DE LA NOURRICE ET DES ANIMAUX.

Passant en revue, dans les pages précédentes, les contre-indications de l'allaitement maternel, j'ai signalé l'existence de différentes affections : la tuberculose, la pneumonie, les fièvres éruptives, etc., comme un empêchement formel de de l'allaitement par la mère. Pourquoi ?

Parce que, à côté d'autres raisons, le lait peut servir de véhicule aux microbes pathogènes que le sang renferme dans le cours de ces diverses maladies.

Autrefois, l'examen des propriétés physiques et chimiques était le seul moyen d'investigation employé pour se renseigner sur les différentes qualités du lait. Qui voudrait s'en contenter aujourd'hui ? Nos recherches actuelles doivent porter, non seulement sur les propriétés physiques et la composition chimique, mais encore sur la présence possible des divers microorganismes dans le lait.

A cet effet, on s'adressera aux examens microscopiques, aux cultures et aux résultats fournis par l'inoculation des liquides virulents.

Recherchons, la question est de la plus haute importance, si les microorganismes contenus dans le sang des femmes, frappées d'une maladie infectieuse, peuvent être retrouvés

Digitized by Google

dans le lait de leurs mamelles. Si oui, poussons plus loin nos recherches, et demandons-nous si, une fois introduits par le lait dans le tube digestif du nourrisson, ils peuvent traverser la couche épithéliale de l'intestin, et consécutivement engendrer, chez l'enfant, l'affection dont souffre la mère.

Dans l'examen de ces différentes questions, aussi neuves qu'importantes, je ne me limiterai point aux microbes du lait de la mère; le lait des femelles laitières peut, au même point que le lait de la femme, être modifié par diverses maladies, qui les affectent, et servir comme le premier de véhicule aux éléments qui figurent accidentellement dans le sang des animaux.

Posé de cette manière, le problème revient à résoudre les deux questions suivantes :

I. Le lait peut-il dans certaines circonstances renfermer des microbes pathogènes ?

II. Les microorganismes, contenus dans le lait et mis en contact avec la muqueuse stomacale, pénètrent-ils dans le sang des nourrissons et peuvent-ils y développer une maladie par infection ?

Examinons ces deux points successivement.

Paragraphe I. — Présence des microbes dans le lait.

Un mot d'abord du lait normal. Normalement le lait ne renferme aucun germe. Pasteur a prouvé que le lait est pur de tout germe, en le cherchant directement dans la glande mammaire au moyen d'une canule stérilisée. Chamberlant a pu le conserver plusieurs mois intact et fluide. Les mutations continues ne surviennent qu'au contact de l'air, par l'action de l'oxygène ou par le fait de microbes que l'air recèle dès son origine, ces derniers sont les agents les plus actifs [1].

[1] Ce sont principalement le Bacillus acidi lacti, le Bacillus mesenterius vulgatus, le Bacillus butyricus, toutes les variétés du genre tyrotrix, etc. Tous peuvent, par leur pullulation, rendre le lait impropre à la consommation, mais ils ne sont pas capables d'infecter l'organisme.

Digitized by Google

Leur présence se révèle par une expérience des plus simples, due à M. le professeur Duclaux[1].

Mais le lait possède une autre qualité, fort précieuse, au point de vue où nous nous plaçons ; unanimement aujourd'hui on admet que, grâce à sa composition chimique favorable, le lait est un excellent milieu de culture[2]. Quoi d'étonnant dès lors que, si les microbes s'y trouvent primitivement en petit nombre, ils se multiplient rapidement et à l'infini. En voici un exemple. Deux heures après la traite, le lait contenait, par centimètre cube, à l'arrivée au laboratoire

		9,000	bactéries
1	heure après	31,750	»
2	heures »	36,250	»
3	» »	40,000	»
7	» »	60,000	»
9	» »	120,000	»
25	» »	5,600,000	»

Quant à leur action sur le lait, Duclaux la résume en disant qu'ils font subir aux matériaux nutritifs, qu'ils y rencontrent, des transformations plus ou moins profondes, en même temps

[1] Si dans un lait quelconque, vieux seulement de quelques heures, on ajoute une ou deux gouttes de carmin d'indigo, de façon à le colorer bleu pâle, et si on le met à l'étuve, après l'avoir enfermé dans un tube à essai, qu'il remplit complètement, on verra, au bout d'un temps variable, ce lait reprendre la teinte blanche, pour bleuir de nouveau, si on le transvase dans un verre, avec assez de lenteur, et en assez mince filet, pour qu'il puisse s'aérer pendant l'opération. Le carmin d'indigo a été réduit et ramené à être incolore par les ferments du lait, qui ont besoin d'oxygène pour vivre. Il se réoxyde au contact de l'air, pour être décoloré de nouveau, plus rapidement que la première fois, à cause de la multiplication des microbes, survenue dans l'intervalle ; et on peut ainsi produire cinq, six fois cette décoloration et ce bleuissement, avant qu'aucun phénomène extérieur, tel que la coagulation, *avant qu'un examen microscopique* superficiel avertisse de l'existence des ferments dans le liquide.

DUCLAUX. Le lait, études chimiques et microscopiques, 1894.

[2] Lœffler, Duclaux, Chamberlant, etc.

Digitized by Google

qu'ils en préparent de nouvelles par l'action de leurs diastases.

Mais, si le lait normal n'en contient généralement pas, d'où peuvent-ils bien arriver ?

L'infection alimentaire, ainsi que nous le développerons, peut être secondaire et primitive.

Cette dernière hypothèse était déjà admise autrefois avant nos connaissances microbiennes actuelles.

Il était naturel en effet, de supposer que le lait, produit d'une sécrétion glandulaire, comme la salive, pût contenir des éléments pathogènes, puisque celle-ci peut, par inoculation, donner la rage, la rougeole et la scarlatine [1].

De plus, la chose était connue, le lait possède certaines propriétés curatives, dépendant de médicaments absorbés par la mère, de même qu'il charie également certains poisons. De là il était permis de supposer, que les microbes, ou les produits de leurs sécrétions du moins, passassent par le sang dans les glandes mammaires.

Le fait devenait plus probant encore, après les expériences, portant sur le Bacillus coli, le streptocoque et le staphylocoque, et qui permirent à Chamberland et à Sabrazès, de prouver le passage de ces microbes, à travers le placenta jusque chez le fœtus.

L'accord n'était pas cependant aussi complet qu'il aurait pu l'être. On généralisait trop la parole de Voyel qui, parlant des fièvres typhoïdes, disait, peut-être avec raison, que « l'enfant ne court aucun danger » en prenant le sein d'une nourrice souffrante de cette maladie. Aujourd'hui, le doute n'est plus possible, et il nous sera facile de prouver — c'est presque une loi générale — que les microorganismes, infec-

[1] Voici le fait d'une inoculation de la scarlatine que j'ai observé. J'ai donné des soins à un confrère qui, mordu au doigt par un scarlatineux, fut atteint le surlendemain de cette fièvre éruptive. Et ce fut bien par inoculation, car le premier symptôme fut une lymphangite fort grave qui endolora tout le bras.

Digitized by Google

tant occasionnellement le sang, peuvent se retrouver dans le lait.

D'après Freudenreich[1], 5 % des laits consommés dans les villes, renferment le microbe de la tuberculose ; à Copenhague, on a même trouvé, à la suite des inoculations aux animaux, que de tous les laits mélangés un sur sept était virulent.

Si donc le lait se présente souvent, au sortir de ses glandes productives, pur de tout microorganisme, il n'est cependant douteux pour personne que les microbes s'y retrouvent fréquemment et quelquefois en grande abondance.

Recherchons d'où ils viennent.

Les microbes du lait peuvent être rangés en deux classes bien distinctes : les saprophytes d'abord, les pathogènes ensuite.

A. Les saprophytes, ou les non pathogènes, sont véhiculés et transportés dans le lait par l'air, par l'eau, par les ustensiles etc.; ce sont les exécuteurs[2] de la loi naturelle de la décomposition des matières organiques en éléments plus simples ; en d'autres mots, ce sont les agents qui président à la fermentation et à la putréfaction.

Les principaux saprophytes que le lait renferme sont :

1° Les microbes de la fermentation lactique, appelés à dédoubler le sucre de lait en acide carbonique et en acide lactique. C'est cette acidité, cause de la coagulation, qui est si nuisible à la conservation du lait.

Dénués de spores, une chaleur de 70° C. suffit pour les détruire.

2° Les microbes ferments de la caséine, conservent l'alcalinité du lait, mais sécrètent deux espèces de ferments : la présure coagulant la caséine, et la diastase la redissolvant. Ce double effet a été déjà antérieurement étudié.

Ceux-ci donnent naissance à des spores qui résistent à de

[1] Rôle des microbes dans la laiterie, 1894.
[2] Arnould.

Digitized by Google

hautes températures. Les tyrothrix, par exemple, supportent 115 à 120 degrés (Duclaux).

3° Il en est bien d'autres, moins importants à notre point de vue, ceux qui produisent le lait bleu, le lait rouge (blutige milck), le lait jaune, le lait filant, etc.

Tous les microbes, passés en revue, comme tous les non pathogènes, ne provoquent point des maladies, directement et par eux-mêmes, mais tous ruinent la matière alimentaire, la rendent indigeste et produisent des troubles intestinaux plus ou moins graves. En effet, arrivés dans l'estomac, où ils trouvent un milieu de culture favorable, ils se multiplient rapidement et fabriquent une quantité de ferment telle que l'organisme sera incapable de s'en débarrasser. Ces produits nouveaux auront pour effet les uns, comme les acides, d'irriter directement la muqueuse stomacale, les autres, comme les alcaloïdes, de produire la diarrhée.

B. Les microbes pathogènes.

Ceux-ci, que l'on retrouve dans 5 % de laits (Hirschberger), méritent de nous occuper davantage.

Si un lait les renferme, ils s'y trouvent soit par voie directe ou primitive, soit par voie indirecte ou secondaire.

1) Par voie directe.

Le lait des animaux atteints d'une maladie transmissible à l'homme peut être virulent et renfermer le microbe de la tuberculose, du charbon, de la morphe, de la fièvre aphteuse, etc., et produire l'infection alimentaire primitive.

2) Par voie indirecte ou secondaire.

a) L'homme, par un contact successif, et des produits morbides, qui souillent le linge, la literie, les ustensiles, etc., et des aliments, ensemence le lait de ses mains souillées. Dornbluth soutient que les scarlatineux, par leurs mains en desquammation, ont transmis la scarlatine en trayant les vaches.

b) Par l'air.

Les mucosités expectorées dans la tuberculose, par exemple,

Digitized by Google

réduites par dessication à l'état de poussières, font irruption dans nos organes respiratoires ; il en est de même des selles typhiques et cholériques desséchées, des membranes diphtéritiques pulvérisées, des squammes rubéoleuses et scarlatineuses.

Mais si l'air a le pouvoir de les véhiculer jusque dans nos poumons, combien plus facilement n'aboutiront-elles directement aux vases contenant le lait dans nos fermes, alors que celles-ci abritent des maladies infectieuses. Rien d'étonnant dès lors que Pawlowsky et Uffelmann soient parvenus à isoler dans l'air le pneumocoque de Friedlander, que Eiselsberg y ait signalé la micrococcus de l'érysipèle, que Héricourt y ait découvert la présence des bacilles virgules, que Willauss ait recueilli celui de la tuberculose dans les poussières des hôpitaux, que Gibou soit même parvenu, en faisant respirer l'air des tuberculeux à certains animaux, à les rendre phthisiques !

c) Par les mouches.

Celles-ci, avides de matières stercorales et de crachats, s'emploient à la véhiculation de différents virus dans le lait, dont elles sont également friandes.

Le fait a été prouvé pour le bacille tuberculeux par Spillmann et Harshalter, pour celui du choléra par Simmonds à Hambourg, par Uffelman à Rostok.

Flügge regarde la mouche comme un des agents les plus sérieux de la propagation du choléra.

d) Par l'eau.

Soit qu'elle serve au lavage des vases destinés à contenir le lait, soit qu'elle s'ajoute au lait pur, dans l'unique but de l'allonger, l'eau peut renfermer en suspension, un grand nombre de germes. L'eau est en effet le liquide le plus fréquemment pollué, directement par les matières fécales ou les chairs en décomposition qu'on y jette, par les linges sales qu'on y lave ; indirectement par les immondices que les pluies enlèvent au sol et charrient vers les ruisseaux et les rivières,

Digitized by Google

par les vidanges à l'égout, etc. Il est peu de microbes pathogènes qu'on n'y ait décelés ; mais on y trouve tout spécialement celui du choléra et celui du typhus.

e) Par les récipients à lait.

Peu de fermières se montrent suffisamment pointilleuses quand il s'agit du nettoyage des récipients, et plus d'un d'entre nous aura vu, comme moi, qu'elles remplissent leurs bidons, après la vente du lait, de différents produits destinés à la ferme et même à la basse cour.

f) Manque de soins des vacheries.

Que de fois nos vacheries, loin d'être modèles, ne sont que des cloaques mal aérés, infectés de moisissures putrides, où la pommelière se développe facilement.

Combien rarement encore les trayons sont-ils lavés avant la traite, trayons souillés cependant de matières excrémenticielles et contaminées par plusieurs microorganismes qui pullulent dans les quelques gouttes de lait qui restent sur les mamelles et même à l'intérieur des trayons. Lehmann a assuré au congrès de Leipzig, en 1891, que les premières gouttes renferment de 50.000 à 100.000 germes par centimètre cube.

Voilà les vraies causes, non les seules, mais les principales, de l'infection chez le nouveau-né.

Qu'on me permette d'ouvrir ici une parenthèse pour rejeter une des causes, si souvent invoquée pour la tuberculose, à savoir l'hérédité.

Nos connaissances actuelles permettent de croire que les multiples raisons de contamination, invoquées ci-dessus, sont autrement puissantes que l'hérédité même. Le fait de parents tuberculeux, transmettant directement le germe infectieux à leur progéniture, doit être excessivement rare [1], à peine peut-on inscrire au bilan de la tuberculose congénitale trois

[1] Lehmann a présenté à la Société de Berlin un placenta avec des lésions typiques de la tuberculose ; l'enfant qui mourut dix jours après ne dévoila à l'autopsie aucune lésion tuberculeuse (1894).

Digitized by Google

faits observés l'un par Charrin, l'autre par Berté, le troisième par Ollendorf.

Que l'enfant, en naissant, hérite d'une prédisposition morbide, d'une aptitude à se tuberculiser, on peut l'admettre avec Waldenburg [1], avec Virchow [2], avec Landouzy [3], avec Trélat [4]; mais si Nocard [5], parlant des animaux, a soutenu, après vérification « que les jeunes animaux restent sains à condition de les éloigner de leurs mères tuberculeuses et de tout autre animal infecté », nous, de notre côté, nous ne sommes pas loin de croire qu'il en sera de même pour les enfants nés de parents phthisiques pourvu que nous leur évitions toutes les causes qui les transforment de tuberculisables en tuberculeux. Où donc trouver une indication plus formelle, que celle de fournir au nourrisson chétif et menacé un lait indemne de tout virus tuberculeux.

Epstein corroborre cette idée par ses recherches à l'asile des enfants trouvés de Prague, où les enfants de tuberculeux ne deviennent plus phthisiques, éloignés qu'ils sont de leurs familles. Des observations identiques sont faites aux orphelinats de Nuremberg et de Munich par Heller.

Mais ne nous attardons pas davantage, car j'ai hâte d'arriver aux diverses maladies qui nous fournissent des preuves indéniables de la présence du germe infectieux dans le lait.

A. *La tuberculose.*

La tuberculose chez l'homme et la pommelière ou la tuberculose de la vache, sont bien deux maladies identiques, toutes deux engendrées par le bacille de Koch [6]. On croyait autrefois

[1] De la tuberculose. Berlin, 1869.
[2] Congrès de Copenhague, 1884.
[3] Progrès médical, 1882.
[4] Académie de médecine, Janvier 1890.
[5] Les tuberculoses animales, page 107.
[6] *a*) Chaveau et Nocard ont établi la transmissibilité de la tuber-

Digitized by Google

que les tubercules chez le jeune enfant étaient fort rares, quelques-uns soutenaient même qu'ils ne se rencontraient point la première année. Depuis la découverte du bacille de Koch, les idées ont bien changé. En médecine c'était à grande peine que la tuberculose pouvait être diagnostiquée par suite d'absence de localisations nettes et de signes stétoscopiques certains. Aujourd'hui Landouzy rapporte que sur soixante-sept mille trois cent trente décès du premier âge, il est mort de tuberculose constatée, treize mille cent et quatre-vingt-treize enfants.

En chirurgie, on traitait des abcès froids, des ulcères scrofuleux, des tumeurs blanches, des adénites chroniques, des caries osseuses, et d'autres affections encore, que nous savons être aujourd'hui bel et bien des tuberculoses locales.

D'un autre côté, la tuberculose bovine n'est pas moins fréquente et toute aussi difficile à trouver.

Elle n'est pas moins fréquente : d'après Sommenberger certaines contrées de l'Allemagne en présenteraient 60 % ; en Hanovre, suivant Gerlach, des vaches phthisiques seraient plus nombreuses que les autres ; pour les Hautes-Vosges Spillman les estime à 30 ou 40 %.

Degive a trouvé dans notre pays des étables où tous les animaux étaient tuberculeux.

Elle n'est pas moins difficile à diagnostiquer : à Troyes sur quatre cent vingt-trois bovidés tuberculeux abattus, cent quatre-vingt-quatre se trouvaient qualifiés de première qua-

culose de l'homme au bœuf, et vice-versa, celle de la tuberculose bovine, équine et porcine à l'homme.

b) Virchow trouve des lésions histologiques semblables chez l'homme et chez les animaux.

c) Koch regarde le bacille de l'homme comme identique à celui du bœuf.

d) Bang dévoile sur 27 mamelles tuberculeuses 27 fois le bacille de Koch.

e) Tscherning et Pfeiffer rapportent deux cas d'inoculation accidentelle de la tuberculose des animaux à l'homme.

Digitized by Google

lité, cent vingt-cinq de deuxième et cinquante-sept seulement étaient rangés dans la troisième catégorie.

Nocart cite le cas d'une vache, qui avait été primée dans tous les concours, et qui fut trouvée tuberculeuse.

Une réflexion en passant. On peut actuellement reconnaitre assez sûrement les bovidés tuberculeux, qui ne présentent aucune manifestation extérieure, par l'inoculation de la lymphe de Koch. Un petit bout de loi, rendant cette épreuve obligatoire, aurait la chance peut-être de ne rencontrer aucune opposition, de ceux-là même, car il s'agit de préserver leur vie, qui ont l'obligatoire en horreur ! Il est d'autres moyens, je le sais, de nous préserver en stérilisant nos laits par exemple ; hélas, que de temps il faudra encore avant que cette heureuse pratique soit universellement suivie !

Les microbes pathogènes, du moment qu'ils existent dans le lait, sont introduits avec lui dans les voies digestives. Là ils se comportent différemment. Quelques-uns se localisent dans la bouche ou le pharynx : le charbon, la diphtérie ; les autres progressent jusque dans l'intestin, leur lieu d'élection, comme ceux du choléra et du typhus.

Arrivons, sans plus tarder, aux preuves de l'existence des microbes dans le lait.

a) Gerlach, dès 1866, prouve par des expériences prolongées pendant trois ans, que les animaux nourris au moyen de lait provenant de vaches pommelières, offrent tous à l'autopsie des granulations tuberculeuses, principalement dans les glandes mésentériques, ce qui fait bien supposer que l'infection part de l'intestin.

Les expériences de Gerlach ne sont pas concluantes, le lait provenait en effet d'animaux ayant des ulcérations mamellaires et où, par conséquent, les microbes peuvent avoir passé directement des mamelles dans le lait.

b) Je n'insisterai point sur les expériences de Hirschberger et de Crookshank qui retrouvent les bacilles par l'examen direct, parceque contre elles on peut invoquer le même défaut que contre celles de Gerlach.

Digitized by Google

c) Bang trouve sur vingt vaches tuberculeuses, mais aux mamelles intactes, deux fois le bacille de la tuberculose dans le lait.

d) Ernst le dévoile dans les mêmes conditions 17 fois sur 114, et il ajoute que, quelque soit le siège des lésions tuberculeuses, le lait contient l'agent infectieux de la phthisie.

e) Harold démontre par l'inoculation, faite au moyen de 144 laits fournis par 36 vaches pommelières, 17 fois la présence du microbe caractéristique.

f) Suivant Ritter le bacille existe 5 fois sur 100 dans le lait des villes.

g) H. Martin en injectant du lait pris au hasard à Paris, rend, trois fois sur neuf, des cobayes tuberculeux.

h) Flemming, Klets, Hirschberger, Sommer, Stein démontrent les propriétés infectieuses du lait provenant d'une vache tuberculeuse.

i) Bollinger produit des tuberculoses miliaires aiguës avec du lait de vache tuberculeuse, sans altération au pis.

k) Baud et Ferd. May arrivent au même résultat.

l) Koubassof, en inoculant du pus tuberculeux, constate le bacille trois semaines après dans le lait de l'animal.

m) Peuch et Toussaint communiquent la tuberculose à deux porcelets, en leur faisant boire du lait de vaches arrivées au dernier terme de la phthisie.

n) Zurn rend un grand nombre de porcs tuberculeux par l'injection de lait.

Voilà des expériences décisives, me semble-t-il, ajoutons-y encore quelques faits cliniques :

a) Demme voit mourir phthisiques quatre enfants qui se sont nourris de lait de vaches infectées.

b) Brouardel soigne dans un pensionnat cinq demoiselles, qui toutes meurent phthisiques, quoique sans antécédents tuberculeux. La vache, qui fournissait le lait à l'établissement, fut reconnue tuberculeuse et abattue. Aucun autre cas ne se produisit dans la suite.

Digitized by Google

c) Creighton a observé douze tuberculoses consécutives à l'usage d'un lait bacillifère.

d) Le docteur Gosse, de Genève, perd une de ses filles à 17 ans, sans que ses confrères eussent reconnu la cause du dépérissement. A l'autopsie on reconnut l'existence d'une tuberculose intestinale et mésentérique. La jeune fille aimait à boire du lait de vache au sortir de la mamelle, et on trouva que quatre des cinq vaches de leur domaine étaient tuberculeuses.

e) Dans une même famille, tous les enfants meurent successivement de tuberculose, la vache phthisique fut abattue ; un enfant, né ultérieurement, demeure sain.

f) Segmund a vu plusieurs enfants bien portants, nourris au sein, mourir de tuberculose aiguë, quand après le sevrage, on leur donna du lait d'une vache, reconnue après comme tuberculeuse à l'abattoir.

g) Olivier et Boutet relatent six cas de tuberculose, développée dans un pensionnat, durant le séjour dans l'étable de l'établissement d'une vache laitière tuberculeuse.

h) Voici un autre genre de preuves non moins décisives. Fadyean et Sims Woodhead (congrès de Londres, 1891) constatent que sur 27 cas de tuberculose infantile, 43 fois les tubercules intestinaux dominent. Vingt-quatre de ces derniers se rencontrent à la période de 1 à 5 ans, c'est-à-dire à l'âge où le lait de vache remplace le plus le lait de la mère.

Peut-être m'objectera-t-on, ainsi que cela a été fait, que des nourrissons allaités par le lait de vaches pommelières, ont échappé à la contamination. Je réponds que, en médecine pas plus qu'en droit, les négatives n'ont la valeur des affirmatives bien établies ; qu'il y a lieu de tenir compte du degré de résistance du sujet et de la plus ou moins grande prédisposition de chacun. D'ailleurs Guebhart nous donne, pour un grand nombre de cas, la clef du problème, en nous montrant l'heureuse influence de la dilution.

Conclusion : *Le lait est toujours contaminé, s'il existe*

Digitized by Google

chez les animaux qui nous le procurent des ulcérations, des lésions tuberculeuses quelconques des mamelles ; et il l'est souvent quand il provient d'animaux phthisiques sans lésions externes.

Il faut, pour détruire le virus tuberculeux, une chaleur de 70° C. si non il conserve dans le lait son pouvoir infectieux au moins pendant dix jours.

B. *La pneumonie.*

Le microbe de la pneumonie fut décelé dans la salive par Pasteur, Roux et Chamberland ; plus tard en 1883, Talomon le signala dans les crachats, le sang et les poumons des pneumoniques, mais ce fut Frankel qui en 1884, fit connaitre son rôle pathologique. Ce rôle reconnu, on remarqua bientôt qu'il s'étendait à l'endocardite végétante ulcéreuse d'origine pneumonique (Netter 1886), à certaines méningites sous l'influence des pneumocoques (Netter 1887), à la méningite cérébro-spinale épidémique (Foa et Bordoui Ufredussi 1887).

Comme on le voit, il se rencontre un peu partout, et à ce point de vue, on peut dire du microbe de la pneumonie, autant que de celui de la tuberculose, qu'il est assez répandu dans l'économie, tout en ayant une vraie préférence à se loger dans le poumon.

Il n'est plus de doute quant à la nature infectieuse de la pneumonie chez l'homme. Ce fait ne peut plus être nié depuis les expériences de Bilroth, de Friedlander, de Talamon et de Leyden. Les pneumocoques ont été, en effet, cultivés, et l'inoculation a reproduit les lésions caractéristiques de la pneumonie.

Donnons quelques expériences qui démontrent la présence du pneumocoque ou du diplocoque dans le lait :

a) Boa et Ufredussi (1883) concluent de leurs expériences que « le lait des lapines en lactation contient, après inocula-

Digitized by Google

tion, des diplocoques, ainsi que nous avons pu nous en convaincre avec le microscope, et surtout avec les cultures ».

b) Les mêmes auteurs inoculent une lapine quatre jours après la naissance des petits. Ceux-ci mouraient six jours plus tard, contenant dans le sang de nombreux diplocoques.

c) Bozzolo constate par l'examen direct, et expérimentalement, l'existence de plusieurs colonies de diplocoques lancéolés dans le lait d'une nourrice atteinte de pneumonie.

d) Dans le service de M. le professeur Pinard succombe une femme à la suite d'une pneumonie, contractée six jours après les couches. L'enfant qu'elle allaite meurt également. A l'autopsie, le docteur Netter constate chez celui-ci la présence de pneumocoques dans le péritoine et les méninges.

e) Aymard inocule à une lapine, allaitant sept petits, une culture faite par Roux, provenant de crachats d'une pneumonique. En examinant le lait de la mère, on trouve des diplocoques. Puis, faisant avec ce même lait des inoculations à deux souris, celles-ci meurent d'infection générale, et les colonies abondent dans la rate. Enfin des sept petits, cinq offrent des abcès sous-maxillaires, avec du pus, riche en diplocoques lancéolés.

f) De nouvelles expériences furent faites au même laboratoire, toutes sont venues prouver que « le pneumocoque a constamment été trouvé dans le lait des animaux infectés ».

C. *Diphtérie.*

a) Klein inocule le bacile de Lœffler à des vaches, leur lait fournit matière à culture : les chats inoculés sont enlevés par la diphtérie.

b) A Addlestone, quatorze personnes contractent à une soirée, le germe de la diphtérie, toutes avaient bu une crême faite au lait virulent.

c) Thorne-Thorne attribue nettement certains cas de contagion au lait.

Digitized by Google

d) Lœffler lui-même dit que : « les bacilles diphtéritiques se développent bien dans le lait, dont le commerce doit faire l'objet d'une surveillance spéciale » et il réclame l'interdiction de la vente du lait, provenant de fermes habitées par des diphtéritiques.

e) Hart a pu rassembler 72 épidémies dues au lait virulent, dont 7 de diphtérie, infectant sept cents individus.

f) On pourrait citer encore un grand nombre d'épidémies imputables au lait, telles par exemple celles de Yorktown, de Dover, de Barking, de Croydon, etc.

Roux et Yersin soutiennent que par une température de 58 degrés, maintenue quelques minutes, l'action nocive du bacille disparait.

D. *Fièvre typhoïde.*

Le microbe d'Eberth n'a pas été décélé jusqu'ici dans le lait, au moment de la sortie des mamelles. Si le fait reste vrai, il doit y entrer principalement, car on l'y retrouve, au moyen de l'eau, qu'y ajoutent la laitière et l'entourage de l'enfant. Le fait est très important, car il nous enseigne qu'il ne suffit point dans l'alimentation artificielle de stériliser le lait et d'y ajouter après, si on le croit nécessaire, une quantité d'eau ; non, il faut dans ces cas que la stérilisation s'étende et au lait et à l'eau.

a) Les épidémies attribuées au lait sont fort nombreuses : celles de Leicester, d'Edimbourg, celles rapportées surtout par Tribe et Roth, etc.

b) Hart en a réuni cinquante-huit atteignant 3500 personnes.

c) Dans un escadron de cavalerie, 17 cas de fièvre typhoïde, suivis de trois décès, se déclarent successivement. Une enquête fut ordonnée, elle révéla que tous les soldats avaient bu du lait fourni par le même fermier, et que l'eau du puits de la ferme était polluée.

Digitized by Google

d) Buch observe à l'infirmerie de Leicester douze cas de fièvre thyphoïde parmi les pensionnaires, qui soumis à la diète lactée, buvaient généralement du lait cru. L'eau de la ferme fut soumise à un examen minutieux, et fut trouvée souillée par des matières de vidanges.

e) A Bristol éclate une épidémie fort meurtrière. Il fut facile de prouver par une enquête, qu'elle avait été causée par l'eau dont on se servait pour laver les ustensiles des fermes. Elle était puisée en effet à un ruisseau dont l'eau renfermait des débris septiques en quantité énorme.

Mais l'eau n'est pas le seul véhicule du microbe de la fièvre typhoïde.

L'infection peut se faire encore par les souillures des mains du fermier, par le pis de la vache non préalablement lavé ; enfin elle peut aussi se faire par l'air, rarement il est vrai.

Dans les épidémies que Hart relate, 22 fois l'eau a été trouvée contaminée et 40 fois il y avait des fièvres typhoïdes dans les familles des laitiers.

Dans une épidémie, où 80 personnes furent atteintes, l'enquête vint prouver que toutes se fournissaient à une même ferme située à une grande distance ; or, dans cette ferme souffraient six malades de la fièvre typhoïde ; il fut prouvé de plus que les personnes qui les soignaient s'occupaient de la laiterie et que les vases, qui devaient contenir le liquide, se trouvaient à proximité des linges souillés.

Ce qui augmente encore le danger du microbe d'Eberth, c'est qu'il conserve son activité pendant plus de trente-cinq jours [1].

F. *Fièvre intermittente.*

Le parasite spécial de cette maladie, l'hématozoaire de Laveran, n'a pas été jusqu'à ce jour trouvé dans le lait.

C'est ici comme pour l'affection précédente, l'eau qui est le véhicule ordinaire.

[1] Heim.

Digitized by Google

Plusieurs faits cliniques cependant, rapportés par Boudin, Luc, Hebrard, Leroux et Frank semblent établir la possibilité de la transmission de l'intoxication marécageuse de la nourrice aux nourrissons.

F. *Choléra.*

Comme pour la fièvre typhoïde, comme pour la fièvre intermittente, le microbe spécial de Koch se rencontre dans l'eau. Si par un coupage, il arrive dans le lait, il y trouve, comme Koch l'a démontré depuis 1884, un milieu favorable à son développement ; aussi Daremberg signale le lait comme une cause assez commune de la transmission de la maladie en temps d'épidémie.

L'eau, l'air, les linges, les personnes souillées sont les agents ordinaires de la contamination. Spillman et Harshalter signalent également les mouches, très friandes de lait, comme pouvant le rendre virulent, or, au moment de la traite, ne l'oublions pas, le lait, grâce à son alcalinité, offre un milieu très favorable aux microorganismes.

Un fait de transmission par le lait nous est fourni par un navire quittant Hambourg lors de l'épidémie du choléra, il fut constaté que tous les hommes malades avaient bu d'un lait contaminé par l'eau polluée d'un réservoir.

Ce qui doit nous mettre sur nos gardes au point de vue de la transmission directe, c'est que Chamberland a trouvé que le lait d'une lapine, préalablement inoculée au moyen du virus du choléra, contenait des microbes en 8 de chiffre caractéristiques.

G. *Le charbon.*

Chamberland et Moussous ensemencent un bouillon de culture avec du lait recueilli sur une cobaye morte, l'examen microscopique dévoile des bactéries et des filaments ; répétant l'expérience avec du lait trait à un animal vivant, on

Digitized by Google

arrive aux mêmes résultats. Les expérimentateurs concluent que les bactéries se trouvent dans le lait du vivant de ces animaux atteints de fièvre charbonneuse. Loubassof, qui a répété les expériences de Chamberland et qui a obtenu le même résultat, déclare qu'une fois dans le lait, les microbes y restent pendant toute la lactation ou jusqu'à la mort de la femelle.

H. *Fièvre puerpérale.*

a) Escherich trouve sur 13 puerpérales avec infection générale, treize fois dans le lait des colonies de Staphylococus albus ou aureus, ou les deux réunies, tandis que chez 25 autres sans accidents fébriles, il y a absence complète de ces microorganismes.

b) Wisokowitsch et Langar arrivent au même résultat.

c) Karlinski trouve, dans le lait de femme atteinte, des staphylocoques.

d) Bouchut cite le cas d'un enfant prenant le sein à sa mère atteinte d'arthrite d'origine puerpérale et mourant d'une arthrite suppurée de l'épaule.

e) Quinquaud cite un grand nombre d'enfants allaités par des mères atteintes de puerpéralité et contractant une péritonite mortelle.

J. *La scarlatine*[1].

Quoique le microbe de cette affection n'ait pas été isolé jusqu'en ce moment, il n'y a pas de doute qu'elle ne soit due à un microorganisme[2] et l'on ne reste pas loin de l'idée que son origine doit être recherchée dans l'espèce bovine. Quoiqu'il en soit, adversaires comme partisans de cette doctrine, tous

[1] Epidémies de South-Kensingthon 1870, Fallowfield 1870, Addleston 1879, Wimbledon 1887, etc.

[2] L'inoculation citée plus haut.

Digitized by Google

sont unanimes pour admettre que le lait peut servir de véhicule à la transmission. Hart en a observé 800 cas. Klein qui défend l'origine bovine contre Crookshank, partisan de l'origine humaine, pense qu'il suffit de 85 degrés de chaleur pour enlever au microbe sa virulence.

K. *Fièvre aphteuse ou cocotte.*

Cette maladie en passant de l'animal à l'homme présente les mêmes phénomènes généraux, les mêmes localisations, la même particularité d'être plus grave chez le jeune enfant et chez le jeune animal. Le microbe, que Nosotti isola en 1885, conserve son activité pendant cinq mois. Chevreul, Donné, Lassangue signalent des altérations du lait chez les animaux atteints de fièvre aphteuse.

Klein soutient qu'il se trouve toujours dans le lait.

David cite deux faits de transmission.

La transmission de la fièvre aphteuse, écrit le professeur Proust, est mise hors de doute à la suite de ses observations et de celles de Esser, de Demne, de Chauveau, de Thorn-Thorn.

Pérey déclare que les enfants buvant du lait aphteux en ressentent de bien fâcheux effets.

L. *La syphilis.*

Tout en ne connaissant point encore de microbe spécial à la syphilis, la transmission de son virus par le lait a fait l'objet de nombreux travaux. Niée par un certain nombre, elle est admise par Ricordi, Lagneau, Langlebert, et par l'immense majorité des auteurs. On a certes invoqué à l'encontre de la virulence, l'immunité d'un grand nombre d'enfants allaités par des nourrices syphilitiques ; mais nous savons que la réceptivité individuelle est loin d'être la même pour tous, et qu'il existe des observations de syphilis acquise, dont

Digitized by Google

l'origine reste inexplicable, sans admettre la virulence du lait.

Il est encore un autre argument que l'on fait valoir, tiré des résultats négatifs des inoculations pratiquées. Mais la virulence du lait ne saurait être comparée à celle du produit de la plaque muqueuse et du chancre induré ; qui peut affirmer d'ailleurs, que, s'il nous était possible d'inoculer une quantité plus considérable de lait, l'infection ne se produirait pas ?

Et puis, Woss, injectant du lait d'une femme syphilitique, soutient avoir provoqué une éruption papuleuse, suivie de manifestations générales.

Les longs développements que j'ai tenu à donner à cette question spéciale sembleront peut-être exagérés à quelques-uns. Que l'on n'oublie pas cependant que cette question est loin d'être suffisamment connue, et que le principal but, en le faisant, a été de pouvoir avec d'autant plus de raison, réclamer la stérilisation du lait, comme une chose indispensable à l'allaitement artificiel.

Paragraphe II. — Ni la muqueuse stomacale, ni l'acide gastrique ne sont des barrières aux microbes.

Les microorganismes contenus accidentellement dans le lait, et mis en contact avec la muqueuse stomacale, pénètrent-ils dans le sang des nouveau-nés ?

Certains auteurs, parmi lesquels Koch, croient que la muqueuse, pourvu qu'elle soit intacte (combien de fois l'est-elle, et comment le savoir), est une barrière que les microbes ne franchissent pas.

D'autres, avec Conheim, n'admettent le passage du virus que par le fait de l'existence d'un catarrhe stomacal concomitant, l'activité du suc gastrique serait alors amoindrie ; en un mot, ils croient à une action nocive du suc gastrique sur les microorganismes.

Digitized by Google

Les idées de Koch et de Conheim sont battues en brèche par Dobroklonski, qui soutient « qu'il n'est pas nécessaire qu'il y ait des lésions de la paroi intestinale, ni une désquammation épithéliale, ni une modification locale quelconque, ni un processus inflammatoire antérieur ». Il ajoute même que « pour que la pénétration se fasse, il n'est pas nécessaire que le contact dure longtemps ».

Le même auteur a prouvé, dès 1888, que l'injestion de cultures de bacilles de Koch produit les lésions caractéristiques de l'intestin dès le quinzième jour, et des ganglions mésentériques, par la voie des lymphatiques, quatre jours plus tard ; il a établi qu'à la suite d'injestion toujours, on les retrouve en bien peu de temps dans le sang, dans le foie, et dans le poumon.

C'est la preuve que le simple contact avec une muqueuse normale, suffit pour livrer passage aux microbes ; les expériences de Chaveau, de Cornil, de Falk, de Baumgarden, de Fischer établissent d'un autre côté que les sucs digestifs n'ont aucune action destructive sur le tissu tuberculeux.

Miller a fait des essais sur l'action de l'acide chlorhydrique vis à vis des microbes, et a prouvé qu'il faut, pour empêcher leur effet nocif, qu'il s'y trouve dans la proportion de 1,6 %. Or, Van Putteren, après huit analyses, constate qu'il ne s'élève qu'à 0,8 % au plus chez les jeunes nourrissons.

Strauss et Wurtz font part au Congrès de Londres de nouvelles expériences. Dans des tubes renfermant du suc gastrique pur de jeune chien, ils ensemencent une ause de platine de culture, et les placent à l'étuve de 1 à 48 heures. Des cobayes sont inoculés et sacrifiés après quelques jours. Tous les inoculés, par du suc exposé à l'étuve pendant 24 heures, restent indemnes ; devenaient tuberculeux au contraire tous les inoculés au moyen de cultures, ayant séjourné moins de six heures. Remarquons qu'il est question ici d'un suc gastrique fort énergique, ce qui n'est certes pas le cas chez le nouveau-né, où le suc stomacal est peu actif, peu abondant et

Digitized by Google

dilué ; remarquons encore que si, d'après ces expériences, six heures suffisent à peine pour annihiler le microbe, on peut avec certitude conclure, que le suc gastrique n'aura point chez le nouveau-né le temps nécessaire pour exercer une action nocive.

D'ailleurs, en prouvant la présence de certains organismes inférieurs dans le lait, j'ai cité de nombreuses expériences qui prouvent que les sucs intestinaux ne possèdent aucun effet destructeur sur les divers microorganismes, et que la muqueuse du tube digestif livre large passage aux microbes infectants. Il suffit de relire à cet effet les expériences de Martin, de Bollinger, de Band, de Koubassof, de Peuch, de Toussaint, de Boa et Ufredussi, de Aymard etc., et de se rappeler les nombreux faits cliniques rapportés antérieurement.

Je tiens donc comme définitivement prouvé que le lait animal est souvent le véhicule de microbes pathogènes et la cause primordiale de nombreuses maladies qui atteignent le nouveau-né.

Si la présence de divers microorganismes n'est pas douteuse pour le lait des animaux, ne faut-il pas redouter que le lait de la mère ou de la nourrice ne subisse les mêmes influences, alors même que les expérimentateurs ne l'y retrouvent pas avec la même certitude ? La simple logique nous conduit à donner une réponse affirmative.

Il sera facile, je ne l'ignore pas, d'opposer divers cas où pareil allaitement est resté sans conséquences fâcheuses. Mais ces cas, en admettant même qu'ils soient la règle, ne prouveraient rien contre la thèse que je défends. Les troubles pathologiques ne s'engendrent que dans les cas où deux conditions se trouvent réunies. Il faut d'abord rencontrer un organisme favorable à leur multiplication ; il faut de plus qu'ils attaquent l'organisme en assez grand nombre pour triompher de nos défenseurs naturels, les phagocytes. D'ailleurs, l'infection n'est pas le corollaire inévitable de l'injection d'un lait virulent ; je me garderai bien d'exagérer sous ce

Digitized by Google

rapport, d'autant plus que l'intensité plus ou moins grande du danger n'a guère de valeur au point de vue de ma thèse ; la possibilité de la transmission suffit à elle seule. Or, le moins que l'on puisse accepter, c'est que s'il existe une disposition générale : la réceptivité, ou une disposition locale, livrant une porte d'entrée au microbe, l'infection par la voie gastrique se fera aisément chez le nourrisson.

Cette conclusion ne justifie-t-elle pas ce que j'ai avancé précédemment : *qu'une femme, atteinte de maladie infectieuse, doit être sans égard refusée comme nourrice; que de plus, dans l'alimentation artificielle, il faudra, pour empêcher la transmission des maladies infectieuses, recourir à des moyens efficaces et capables d'annihiler le pouvoir virulent de certains laits fournis par les animaux.*

Au risque d'interrompre la suite naturelle des questions qui s'offrent à notre examen, j'aborde immédiatement les moyens en notre pouvoir pour soustraire le nouveau-né, nourri par le lait d'un animal, aux nombreux et graves dangers que les laits virulents engendrent habituellement.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Moyens de destruction des microbes.

D'une manière claire et incontestable, nous avons établi l'énorme danger que courent les nouveaux-nés qui reçoivent pour nourriture un lait virulent, qu'il vienne de la mère, d'une nourrice ou d'une femelle quelconque.

Patiemment, nous avons passé en revue les différents microbes pathogènes que cet aliment peut contenir ; nous avons prouvé d'abord que le suc gastrique n'exerce sur eux aucune action destructive, ensuite que ces multiples micro-organismes peuvent donner naissance aux plus graves maladies, s'ils parviennent à faire irruption jusque dans le sang du nouveau-né.

Il nous reste à rechercher maintenant s'il est des moyens en notre pouvoir capables d'arrêter leur influence néfaste.

Pour le lait de la mère et de la nourrice, nous sommes impuissants, nous n'avons d'autre ressource que de proscrire leurs laits bacillifères.

Pour le lait animal, nous sommes mieux avantagés ainsi que nous allons le voir.

Ce chapitre serait mieux à sa place à l'allaitement artificiel, cependant je ne vois point de sérieux inconvénients à le développer immédiatement, d'autant plus qu'à propos de la transmission de ces organismes il a déjà été principalement question du lait animal.

Digitized by Google

Mais vidons avant tout quelques questions préalables, et qui toutes se rapportent au lait animal.

1° Quels sont les différents laits qui se prêtent à l'alimentation du nouveau-né, quelle est leur composition respective ; quels sont les avantages et les défauts de chacun d'eux.

2° Est-il des agents externes qui influent sur la composition du lait.

3° Quels moyens pratiques possédons-nous pour nous renseigner sur les diverses propriétés du lait.

Ces questions vidées, nous entamerons le chapitre de la stérilisation.

Paragraphe I. — Différents laits animaux, leur composition, leurs avantages et leurs défauts.

Le nouveau-né ne peut se passer de lait. Celui-ci, nous l'avons prouvé, est indispensable à son alimentation. On le trouvera, à défaut de lait de femme, chez plusieurs femelles, la vache, l'ânesse, la chèvre, la jument, la brebis. Étudions ces différents laits, examinons leurs avantages et leurs inconvénients respectifs, en prenant pour base de comparaison le lait maternel.

Voici d'abord un tableau qui nous renseigne sur la moyenne de leur composition chimique relative :

	Femme	Vache	Anesse	Chèvre
Matières grasses	4,04 %	4,28 %	1,00 %	1,90 %
Sucre	7,72 »	4,81 »	6,54 »	5,13 »
Sels	0,24 »	0,76 »	0,43 »	0,87 »
Caséine	1,06 »	3,97 »	1,33 »	3,74 »

A. *Lait de vache.*

Ainsi que ce tableau nous le montre, le lait de vache diffère sensiblement du lait maternel ; il renferme un peu plus de matières grasses et de sels (quantité négligeable), mais beau-

Digitized by Google

coup plus de caséine, enfin, moins de sucre ; cette proportion de caséine, relativement exagérée, rend, désavantage sérieux, le lait animal sensiblement moins digestible que le lait maternel.

Ce qui aggrave encore cet inconvénient, c'est que non seulement les principes constitutifs diffèrent quantitativement dans les deux laits ; mais que qualitativement aussi, ils sont loin d'être les mêmes. La caséine du lait animal en effet se prend plus rapidement en un coagulum, et en un coagulum plus dense que celui de la caséine du lait maternel, c'est là un nouveau désavantage au point de vue de la facilité de la digestion.

Si le lait de vache se coagule plus rapidement, c'est, ont pensé quelques-uns, qu'il renferme d'autres albuminoïdes que la caséine. Prouvons que c'est là une erreur. Tour à tour différents albuminoïdes y ont été signalés : c'est le serai, admis par Zahn ; c'est l'albumine qu'y découvrent Bourchardat et Quevenne ; c'est l'albuminose trouvée encore par ces mêmes auteurs ; c'est la lactoprotéine, séparée par Millon et Commaille ; c'est la protéïne que décrit Hammarsten ; voilà les principaux, car il en est plus de vingt semblables. Danilowski et Radenhausen nient l'existence de ces diverses substances albuminoïdes ; pour eux la caséine n'existe même pas comme espèce distincte, et elle ne serait qu'un mélange de caséo-albumine et de protalbine.

La vérité est que tous ces corps ont une seule et même origine, la caséine, qui sous l'action de l'eau et du temps peut acquérir diverses propriétés et présenter alors les multiples réactions chimiques, sur lesquelles on se base pour admettre l'existence de ces diverses subtances.

Et en effet toutes celles-ci ont été admises, comme ayant une existence spéciale, à la suite de certaines dissemblances que fait ressortir l'action chimique de réactifs divers, ou bien consécutivement à certains phénomènes que produit la filtration à travers des corps poreux.

Digitized by Google

Or, Duclaux vient d'établir par des preuves irrécusables, que l'action du sulfate de magnésie, par exemple, sur laquelle reposait principalement l'existence de l'albumine, ne fournit « aucun argument convainquant en faveur de la présence d'une matière albuminoïde autre que la caséine ». D'un autre côté, l'étude des produits de filtration amène le même auteur à conclure qu'il n'a pas « trouvé autre chose que la caséine ». C'est un avantage précieux, puisque, de toutes les substances quaternaires, c'est elle qui se digère le plus rapidement; puisque peut-être même le nouveau-né prépare, pour sa transformation, un ferment spécial ; puisque les microbes, ainsi que nous l'avons vu, travaillent avec succès à la dissolution par la caséase du coagulum de la caséine; puisque enfin la stérilisation, nous en aurons la preuve bientôt, a pour effet de faire prendre la caséine du lait en des granulations plus fines et plus homogènes.

Des tentatives sérieuses ont été faites en vue de faire disparaitre les inconvénients du lait de vache, provenant de la surabondance de la caséine. Successivement, on s'est adressé au coupage, au moyen de l'eau, il est plutôt nuisible que favorable (voyez p. 93) ; puis à la peptone sèche, au bouillon, ce système est préférable ; enfin à l'écrèmeuse centrifuge qui diminue considérablement la caséine.

B. *Le lait d'ânesse.*

Il a toujours été considéré comme se rapprochant le plus du lait maternel, l'analyse confirme cette opinion, car la proportion des différents principes nutritifs est, à peu de chose près, celle que renseigne le lait de la femme; la crème seule y est moins abondante. Il offre en outre un autre avantage ; sa caséine, autant que celle du lait de la mère « se précipite, a dit Parrot, dans l'estomac en petits flocons isolés » qui se redissolvent aisément dans le tube digestif. C'est ce qui le place au premier rang parmi les laits animaux.

Digitized by Google

Il présente l'inconvénient d'être laxatif pour le nouveau-né : il provoque en moyenne trois ou quatre selles par jour.

Malheureusement, par sa rareté et par son prix très élevé, il n'est guère possible de songer à en faire la nourriture habituelle de nos nouveau-nés.

C. *Le lait de chèvre.*

Beaucoup plus pauvre par ses matières grasses et par son sucre, il déplait souvent au nouveau-né par son odeur caractéristique et désagréable.

Trait à l'avance, sa caséine se coagule très promptement et se digère laborieusement. D'ailleurs, la chèvre ne fournit son lait que pendant quatre mois de l'année.

Si, dans des circonstances spéciales, le lait de chèvre était destiné à nourrir un nouveau-né, il faudrait mettre celui-ci directement au pis de l'animal, il s'y prête très facilement. Cette pratique, assez en honneur autrefois, prévient la coagulation et donne un lait toujours frais, à température égale et exempt de microbes saprogènes.

D. *Laits de jument, de brebis, de poule.*

Je cite pour mémoire trois autres laits, peu à notre portée, celui de la jument qui se rapproche fort de ceux de l'ânesse et de la femme ; celui de la brebis, indigeste à cause de sa richesse en caséine, en beurre et en sels ; enfin celui de la poule que Defrenne classe à côté de celui de l'ânesse et avant celui de la vache.

Le lait de vache est le plus employé, c'est entre tous celui qui se trouve le plus abondamment autour de nous, et qui, par là même, nous impose le moins de frais. S'il est moins digestible que celui de la femme, nous saurons le corriger par la stérilisation, ainsi que nous le verrons bientôt.

Digitized by Google

En ville, où il nous est amené souvent d'une assez grande distance, le lait a perdu nombre d'avantages qu'il possède au moment même de la traite : sa fraîcheur, sa température, sa pureté. Ces laits plusieurs fois transvasés avant de nous parvenir, ont laissé aux microbes saprogènes, provenant du pis de la vache, des ustensiles employés, etc., le temps de s'y multiplier considérablement.

Ajoutez à cela qu'il existe, au grand détriment du nouveau-né, une conviction difficilement déracinable, qu'une des qualités du lait est d'être fourni toujours par le même animal. Eh bien, supposons que par malheur, cette vache, la vraie nourrice du nouveau-né, se trouve, à l'insu du fermier, le cas est fréquent, atteinte de tuberculose par exemple. Qu'arrivera-t-il ? Grâce à votre exigence malheureuse, l'aliment du nouveau-né renfermera souvent, tous les jours peut-être, le néfaste bacille de la phthisie. Fournissez-vous au contraire au mélange des laits de plusieurs animaux, et y eût-il une pommelière parmi eux, la dose des microbes et des toxines absorbés sera moins dangereuse, puisqu'elle sera moins abondante, et le nouveau né échappera presque sûrement au danger du microbe infanticide.

Une autre raison plaide contre l'habitude de prendre le lait au même animal. Le lait diffère sensiblement au commencement et à la fin de chaque traite ; enfin plusieurs influences agissent sur la lactation animale, ne vaut-il pas mieux dès lors de puiser au mélange qui, quoique qu'il arrive, offre tous les jours un lait presque identique.

Paragraphe II. — Influence par les agents extérieurs.

Quel est l'effet de certains agents sur le lait de vache ? Voyons d'abord les phénomènes, que présente tout lait aseptique, recueilli dans un tube en verre, et qu'on laisse reposer pendant quelque temps.

A la surface se condensent les corps gras, la crème ; immé-

Digitized by Google

diatement en-dessous, une seconde couche translucide, renferme la caséine dissoute ; au-dessous de celle-ci, est un liquide troublé par un précipité fin granuleux, formé par le caséum solide ; enfin, au fond, repose un dépôt de phosphate de chaux. Voilà l'aspect normal. Voyons les agents qui peuvent l'influencer.

A. *Le temps.*

Conservé pendant cinq ans dans un vase clos, après avoir été chauffé à 120°, on a trouvé que dans ce lait *la quantité de caséine restait normale*, qu'une partie était tombée au fond, qu'une autre restait en suspension.

B. *L'ébullition, la chaleur.*

On se trompe assez généralement, je tiens à le faire remarquer, sur le moment où le lait entre en ébullition. On s'imagine qu'elle correspond à la montée du lait, rien n'est moins vrai cependant. Le lait monte à 80 degrés, alors que l'ébullition réclame 101 degrés. Que l'on ne perde pas de vue l'importance de ce fait, car bien des laits sont incomplètement bouillis. C'est ainsi que Valebs, de Genève, a trouvé des microbes tuberculeux dans du lait soi-disant bouilli.

L'ébullition précipite une très minime quantité de caséine, qui ne se maintient point à l'état solide, mais se redissout lentement.

La quantité de caséine diminue, suivant Schmidt, de 3,15 à 2,85.

D'après Rouvier le lait bouilli est plus pauvre en substances albuminoïdes et devient donc plus assimilable.

C. *Acidité et alcalinité.*

La quantité de caséine augmente en ajoutant une quantité minime d'acide, ou en abandonnant le lait à l'acidification spontanée.

Digitized by Google

Si on mêle au lait un sel alcalin, le carbonate de soude, par exemple, employé comme moyen de conservation, la *caséine diminue légèrement.*

D. *Ajoute d'eau. Le coupage.*

Un premier inconvénient du coupage c'est que cette altération du lait facilite singulièrement la fermentation lactique si défavorable à la conservation du lait.

Le second inconvénient réside en ce *que la quantité en caséine augmente* avec la proportion d'eau [1], or, le lait animal en contient déjà trop ; et cependant, le préjugé est qu'il faut fournir à l'enfant un lait auquel on a ajouté d'autant plus d'eau que le nourrisson est plus jeune. C'est une illusion de croire qu'en coupant le lait de vache, nous le rendons plus semblable au lait de femme. Nous ne changeons les propriétés chimiques de la caséine, et c'est là la principale différence, nous l'avons vu, ni les proportions des différents principes [2]. Mais en supposant même que le coupage, fait avec une eau sûre, ne change rien aux propriétés du lait, qu'il faudrait le rejeter encore. Par le coupage, on impose au nouveau-né, dont l'estomac est si peu développé, des tétées plus fréquentes au risque de produire des dilatations de l'estomac,à moins de s'arrêter à une alimentation insuffisante.

Le but du coupage est de modifier l'état moléculaire de la caséine. D'après Biedert, il faudrait étendre le lait de douze fois son volume d'eau pour obtenir la même finesse de grains que pour la caséine de la femme. Je doute que les partisans les plus convaincus du coupage se décident jamais à aller jusqu'à là ; car n'oublions pas que tant d'eau augmente la dissimilation de l'albumine et de la graisse, et produit l'amaigrissement et l'arrêt de développement.

[1] **Duclaux.** Un volume d'eau augmente la caséine de 9 0/0, avec 5 volumes de 30 0/0.

[2] **Galamine.**

Digitized by Google

La meilleure preuve de cette vérité est donnée par le tableau suivant qui montre la diminution de l'accroissement que la pesée a accusé dans pareil cas.

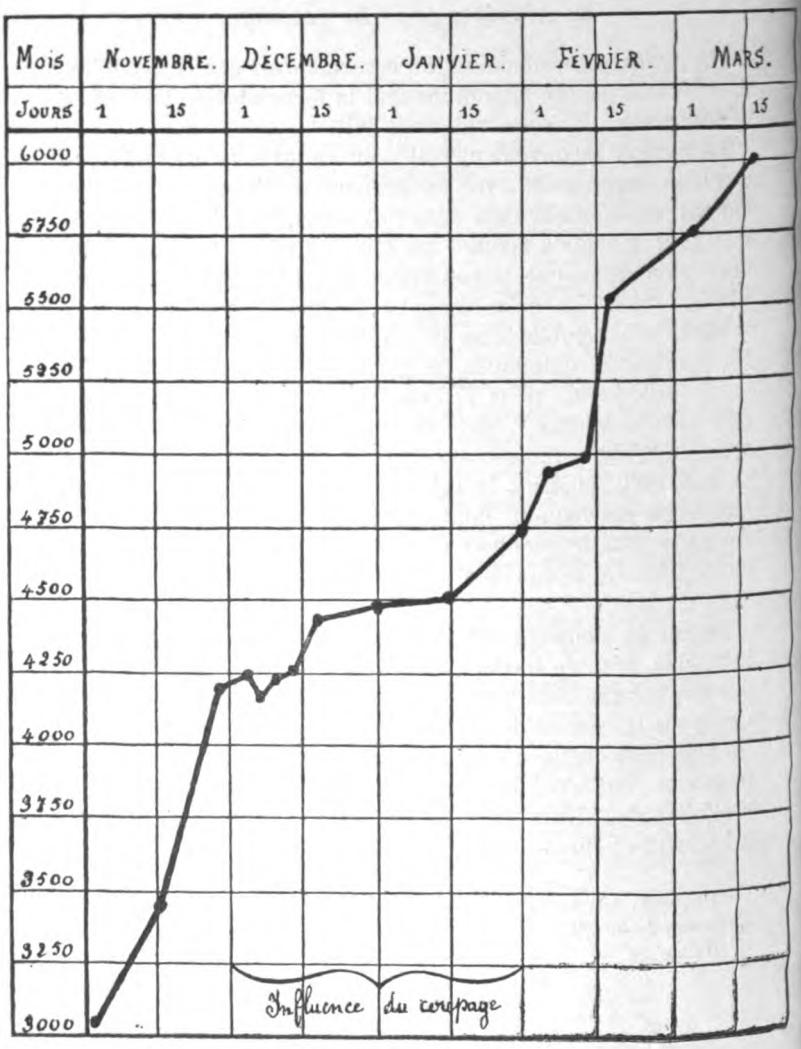

Fig. 6.

Digitized by Google

On réussit mieux, suivant Enko à faire prendre le lait en flocons fins en l'additionnant de 1/2 % de peptone sèche ; cet auteur assure avoir obtenu, expérimentalement, un callo d'une finesse extrême, comparable à de la crème peu épaisse. Il est certain aussi, je m'en suis bien trouvé différentes fois, que la digestibilité du lait est augmentée en y ajoutant quelques cuillerées de bouillon, une sur cinq.

• Un dernier inconvénient du coupage, c'est que l'eau est le véhicule le plus ordinaire des microbes virulents ; pourquoi donc vouloir risquer de porter un produit virulent dans la boisson du nouveau-né ? On pourra sans doute stériliser l'eau et le lait, mais cette stérilisation est autrement difficile que celle du lait seul, elle rate fréquemment.

Paragraphe III. — Examens du lait. Procédés cliniques.

A propos de l'allaitement par une nourrice, nous passerons en revue les différents moyens qui nous permettent de nous renseigner sur la valeur d'un lait.

Pour le moment je me contenterai d'énumérer les procédés cliniques dont nous disposons.

1) Hoppe-Seyler propose de précipiter la caséine par de l'acide acétique très étendu ; le procédé laisse à désirer.

L'acide est-il insuffisant, la précipitation reste incomplète ; le verse-t-on trop abondamment, l'acide redissout ; le juste milieu est difficile à atteindre.

2) Les procédés de Millon et Commaille, de Nenki, de Musso-Menozzi s'appuient sur le même principe, la précipitation ; ils sont également défectueux.

3) Payen, se basant sur le fait que les albuminoïdes contiennent 16 % d'azote, a cherché à doser ce corps. Les résultats obtenus sont trop variables.

Digitized by Google

1° Les procédés mécaniques se résument en une filtration, assez efficace, mais exclusivement applicable à l'eau.

2° L'électricité, essayée à son tour, n'a donné jusqu'ici aucun résultat, peut-être pour l'avenir nous réserve-t-elle une application capable de détruire les organismes inférieurs.

3° Ce fut le tour des températures basses, mais ce facteur fut abandonné également. Il permit il est vrai d'empêcher le développement des fermentations et la pullulation des organismes inférieurs, mais jamais il n'aboutit à les détruire, ni à arrêter entièrement leur développement ultérieur. D'ailleurs la congélation amène un autre défaut, celui de séparer la crème du petit lait, et sous l'action de la chaleur ils ne se remélangent plus complètement.

4° Restait la chaleur, qui allait nous doter de l'heureux moyen de nous défendre victorieusement dans la guerre incessante que nous livrent nos plus mortels ennemis : les microbes pathogènes.

Déjà, on était parvenu, par certains procédés d'ébullition prolongée[1], à conserver le lait sans altérations sérieuses. Mais ce n'est que depuis la célèbre découverte de Pasteur, une des plus importante de ce siècle, qu'une vraie révolution s'est opérée sur ce terrain.

Partant de la *technique de Pasteur* pour la conservation des bières et des vins, le lait fut soumis à une température momentanée de 70 à 75 degrés, et reporté promptement vers celle de 10 à 15 degrés. C'est la *pasteurisation* du lait. L'effet de cette action pasteurisante est plus fatal aux microbes, si la chaleur se maintient pendant quelques minutes. Il faut en effet cinq à dix degrés de chaleur en plus pour obtenir instantanément la même action destructive que celle que produit une température prolongée pendant cinq ou dix minutes. La pasteurisation est en règle générale suffisante cependant pour la destruction des microbes pathogènes ; le

[1] Procédés d'Appert, de Mabru, etc.

Digitized by Google

tableau ci-dessous offre la preuve qu'une température de 70 degrés est mortelle aux microbes des principales maladies infectieuses.

	D'après Von Guens.	D'après Lazarus.
Bacille de Koch	59° à 60°	70°
Pneumocoques	58° à 60°	—
Bacilles typhiques	60°	70° à 75°
Bacilles du choléra	58°	62° à 70°
Virus vaccinal	60°	—
Staphylocoques	—	70°

La pasteurisation offre cependant un double défaut : d'abord de ne pas détruire les spores qui exigent plus de 100 degrés ; ensuite de s'effectuer sur de grandes masses de liquide, et d'exiger par là le transport dans de grands bidons, d'où le lait, avant d'arriver à l'enfant, aura été plusieurs fois transvasé. Heureux encore s'il échappe à une exposition prolongée, au mauvais air et au coupage intéressé de l'un ou l'autre détaillant.

Les principaux appareils, en vogue dans nos laiteries modèles, sont ceux de Fjord et de Thiel. Je ne m'attarderai pas trop à ces procédés industriels, pas plus qu'à ceux de Hignette et de Timpe, employés dans quelques exploitations laitières, où l'on pousse la température à 100 degrés et où, en la prolongeant quelque peu, on arrive à une vraie stérilisation, beaucoup supérieure à la pasteurisation simple.

Il est deux types d'appareils de pasteurisation industrielle.

A. Dans le premier, le lait est porté *momentanément* à 70 degrés, par exemple dans l'appareil de Thiel.

Fleichmann a prouvé que le lait *pasteurisé* de cette manière se conserve trente heures de plus sous une température de 12 à 14 degrés ; Van Guens constate que pareil lait ne s'acidifie que deux ou trois jours plus tard.

Pour les germes pathogènes, les uns comme les bacilles cholériques sont anéantis, les autres comme les bacilles typhiques

Digitized by Google

1° Les procédés mécaniques se résument en une filtration, assez efficace, mais exclusivement applicable à l'eau.

2° L'électricité, essayée à son tour, n'a donné jusqu'ici aucun résultat, peut-être pour l'avenir nous réserve-t-elle une application capable de détruire les organismes inférieurs.

3° Ce fut le tour des températures basses, mais ce facteur fut abandonné également. Il permit il est vrai d'empêcher le développement des fermentations et la pullulation des organismes inférieurs, mais jamais il n'aboutit à les détruire, ni à arrêter entièrement leur développement ultérieur. D'ailleurs la congélation amène un autre défaut, celui de séparer la crème du petit lait, et sous l'action de la chaleur ils ne se remélangent plus complètement.

4° Restait la chaleur, qui allait nous doter de l'heureux moyen de nous défendre victorieusement dans la guerre incessante que nous livrent nos plus mortels ennemis : les microbes pathogènes.

Déjà, on était parvenu, par certains procédés d'ébullition prolongée[1], à conserver le lait sans altérations sérieuses. Mais ce n'est que depuis la célèbre découverte de Pasteur, une des plus importante de ce siècle, qu'une vraie révolution s'est opérée sur ce terrain.

Partant de la *technique de Pasteur* pour la conservation des bières et des vins, le lait fut soumis à une température momentanée de 70 à 75 degrés, et reporté promptement vers celle de 10 à 15 degrés. C'est la *pasteurisation* du lait. L'effet de cette action pasteurisante est plus fatal aux microbes, si la chaleur se maintient pendant quelques minutes. Il faut en effet cinq à dix degrés de chaleur en plus pour obtenir instantanément la même action destructive que celle que produit une température prolongée pendant cinq ou dix minutes. La pasteurisation est en règle générale suffisante cependant pour la destruction des microbes pathogènes ; le

[1] Procédés d'Appert, de Mabru, etc.

Digitized by Google

tableau ci-dessous offre la preuve qu'une température de 70 degrés est mortelle aux microbes des principales maladies infectieuses.

	D'après Von Guens.	D'après Lazarus.
Bacille de Koch	59° à 60°	70°
Pneumocoques	58° à 60°	—
Bacilles typhiques	60°	70° à 75°
Bacilles du choléra	58°	62° à 70°
Virus vaccinal	60°	—
Staphylocoques	—	70°

La pasteurisation offre cependant un double défaut : d'abord de ne pas détruire les spores qui exigent plus de 100 degrés ; ensuite de s'effectuer sur de grandes masses de liquide, et d'exiger par là le transport dans de grands bidons, d'où le lait, avant d'arriver à l'enfant, aura été plusieurs fois transvasé. Heureux encore s'il échappe à une exposition prolongée, au mauvais air et au coupage intéressé de l'un ou l'autre détaillant.

Les principaux appareils, en vogue dans nos laiteries modèles, sont ceux de Fjord et de Thiel. Je ne m'attarderai pas trop à ces procédés industriels, pas plus qu'à ceux de Hignette et de Timpe, employés dans quelques exploitations laitières, où l'on pousse la température à 100 degrés et où, en la prolongeant quelque peu, on arrive à une vraie stérilisation, beaucoup supérieure à la pasteurisation simple.

Il est deux types d'appareils de pasteurisation industrielle.

A. Dans le premier, le lait est porté *momentanément* à 70 degrés, par exemple dans l'appareil de Thiel.

Fleichmann a prouvé que le lait *pasteurisé* de cette manière se conserve trente heures de plus sous une température de 12 à 14 degrés ; Van Guens constate que pareil lait ne s'acidifie que deux ou trois jours plus tard.

Pour les germes pathogènes, les uns comme les bacilles cholériques sont anéantis, les autres comme les bacilles typhiques

Digitized by Google

résistent (Lazarus). Cette pasteurisation est donc insuffisante dans ses effets.

B. Dans le second type, la température pasteurisante *se maintient pendant vingt minutes.*

D'après Bitter ce procédé est efficace pour tous les saprophytes, à preuve le tableau suivant :

102,600	bactéries	avant	la pasteurisation	ont laissé	2-3 après.
251,600	»	»	»	30-40	»
25,000	»	»	»	3-5	»
37,500	»	»	»	2-5	»
94,000	»	»	»	0	»

D'après ce même auteur les microbes de la tuberculose et du typhus sont tués, et il semble qu'il en est de même pour les bacilles du choléra, de la diphtérie, de la scarlatine, de la rougeole, alors que cependant dans ce second mode la température ne dépasse guère 69 degrés.

A première vue donc la *pasteurisation prolongée* à 69 degrés, qui d'après Duclaux conserve au lait la plénitude de ses qualités, répondrait à toutes les exigences des hygiénistes ; en fait il n'en est point ainsi : Bitter, en effet, avoue que le lait ainsi pasteurisé, mais conservé à 30 degrés, ne se maintient que six heures. Ce qui doit encore nous faire rejeter la pasteurisation industrielle, c'est qu'elle se fait dans de grands bidons dont l'innocuité ne nous est nullement garantie, c'est que, pour arriver dans les familles, il faut des transvasations nombreuses, notamment dans des fioles qui, pas plus que leur bouchage, ne se trouvent stérilisées.

La stérilisation dans nos appareils de famille me semble seule mériter notre entière et absolue confiance.

Avant de passer aux différents appareils, peu coûteux et à la portée de chaque famille, il me faut répondre à une double question : 1° La chaleur n'altère-t-elle point les qualités physiques du lait ? 2° Ne diminue-t-elle point ses qualités digestives ?

Digitized by Google

1. *Qualités physiques du lait.*

Quand la température est portée à 110 ou 120 degrés, le lait subit des altérations notables : le goût en est désagréable, la couleur passe au café au lait[1], la saveur rappelle le caoutchouc et l'odeur le fumet de suif (deux phénomènes qui succèdent à la mise en liberté des acides gras dont le point d'ébullition est au-dessus de 100 degrés), la crème se condense en une couche grumeleuse, la caséine en suspension entreprend sa coagulation qui est complète à 130 ou 140 degrés.

A cent degrés, c'est-à-dire à un et demi degré de moins que l'ébullition, ce qui se réalise dans nos appareils stérilisateurs de ménage, la différence est totale. J'insiste avec intention sur le chiffre de 100 degrés, car les granulations de la caséine, par la stérilisation à 100 degrés, sont notablement plus fines et plus homogènes sous le microscope, que les granulations que donne le *lait bouilli* à 101,5 degrés. L'odeur et la saveur sont conservées, il est impossible de distinguer par l'odorat ou le goût, le lait cru d'avec le lait stérilisé. La composition du lait reste intacte, la caséine diminue un peu en proportion de 3,15 à 2,85[2], ce qui est un sérieux avantage ; en un mot, on peut affirmer qu'une température de 100 degrés a une influence favorable sur la *proportion et la qualité* de la matière dissoute.

2° *Qualités digestives du lait.*

On peut considérer qu'une température de 100 degrés augmente encore la digestibilité que nous avons déjà reconnue être plus grande chez le nouveau-né que chez l'adulte.

a) Beaumont, dans ses expériences sur le Canadien Saint-Martin[3], trouve que le lait cru réclame deux heures et quinze minutes, le lait bouilli deux heures seulement pour une digestion complète.

[1] Par caramelisation (Drop, Richmond, etc.).
Par modification de la caséine (Duclaux).
[2] Schmidt.
[3] Ces expériences furent faites à la faveur d'une fistule stomacale.

Digitized by Google

b) Richet, dans ses essais sur un opéré porteur d'une fistule, arrive au même résultat.

c) Reichman conclut également à la plus grande digestibilité du lait bouilli.

d) Par des digestions artificielles, on aboutit encore pour le lait *stérilisé*, à une peptonisation plus puissante, et à une digestion plus rapide, que pour le lait *bouilli* (Chavanne).

e) Ajoutons encore qu'une excellente preuve de la digestibilité du lait stérilisé découle de ce fait qu'aujourd'hui on le donne comme remède dans les affections intestinales des enfants, telles que les diarrhées saisonnières, etc.

II. *Appareils stérilisateurs des familles.*

I. Le plus simple des appareils et qui donne de bons résultats est la marmite américaine en usage à la maternité de Paris.

Fig. 7. — *Marmite américaine.*

C'est un vase en étain, pouvant contenir un litre de lait, et hermétiquement fermé par deux couvercles, dont le supérieur est vissé. Rempli de lait, on le place dans un récipient d'eau, où on le laisse pendant une heure environ, soumis à l'ébullition.

II. Rougeot, pour pouvoir mieux se rendre compte du degré

Digitized by Google

de chaleur obtenu, a trouvé le moyen d'ajouter à la marmite, cette fois-ci en verre, un thermomètre coudé à angle droit.

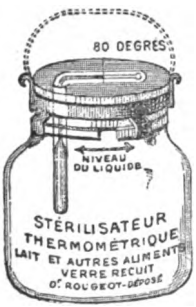

Fig. 8.

III. Legay se passe de l'emploi du thermomètre, tout en s'assurant facilement du degré de chaleur. Aussitôt que le lait monte il apparaît dans un bouchon de verre creux et gradué.

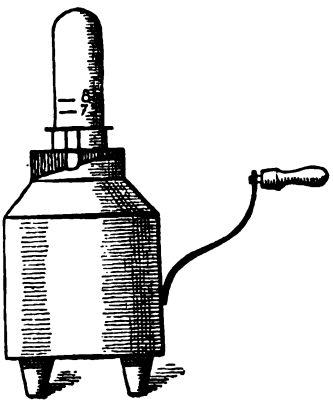

Fig. 9. — *Stérilisateur Legay.*

Le désavantage commun à tous ces systèmes, réside dans le fait d'agir sur une quantité de lait (un litre) trop grande,

Digitized by Google

il faut le transvaser à chaque repas et établir ainsi le contact avec l'air.

IV. Le stérilisateur d'Icard diffère des précédents par la présence d'un robinet placé à la partie la plus déclive et permettant l'écoulement à volonté.

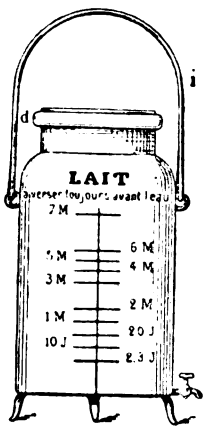

Fig. 10. — *Stérilisateur d'Icard.*

V. Dans le stérilisateur d'Escherich l'eau bouillante est remplacée par de la vapeur dont l'action est plus rapide et plus efficace.

La base de ce système, la vapeur d'eau, se retrouve dans tous les appareils qui suivent.

VI. Le stérilisateur de Soxhlet (1886) est le plus en vogue dans notre pays, voici sa description détaillée avec le système de bouchage actuel.

L'appareil de Soxhlet est constitué par un bain-marie fermé, dans lequel plonge un porte-bouteilles. Celles-ci, d'une contenance de 200 grammes, ne doivent être remplies qu'aux deux tiers. Ce système présente le grand avantage d'agir sur de petites quantités,

Digitized by Google

On place sur le goulot de chaque fiole, un petit disque en caoutchouc, de 4 millimètres d'épaisseur. Pour éviter le déplacement de ce disque, pendant que la vapeur et l'air s'échappent, on coiffe la bouteille, surmontée de son disque, d'un petit cylindre en métal, armé de trois griffes.

L'appareil, ainsi chargé, est maintenu à l'ébullition pendant trente minutes.

La hauteur de l'eau du bain-marie ne doit pas dépasser la moitié de la bouteille qui plonge ainsi en partie dans l'eau bouillante, en partie dans la vapeur.

Le temps pendant lequel on prolonge l'ébullition, permet au lait d'équilibrer sa température avec celle de l'eau. On arrive ainsi pour le lait, à une température de 100 degrés.

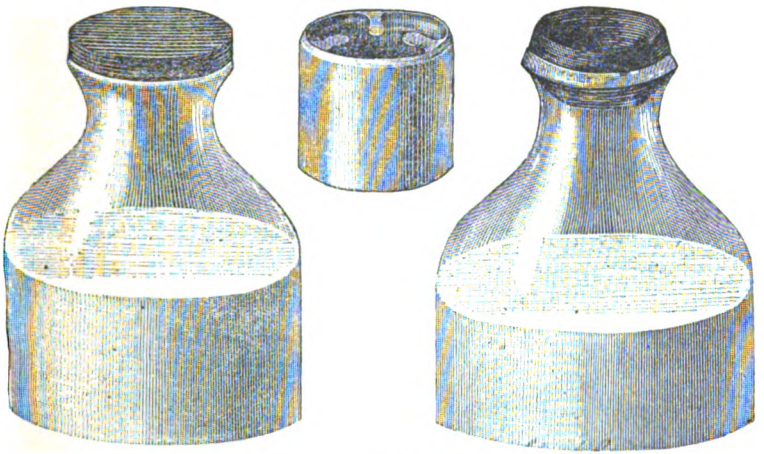

Fig. 11. — *Bouchage Soxhlet.*

Dès que les bouteilles sont retirées de l'eau, la vapeur, dégagée par le lait, s'est substituée à l'air contenu dans le tiers supérieur du flacon, et se condense par refroidissement ; tandis que la pression atmosphérique fixe le disque sur la bouteille, en le déprimant à son centre. Cette dépression est arrivée à son maximum au moment du refroidissement du lait.

Digitized by Google

Le lait est, ainsi que nous venons de le voir, porté dans cet appareil à 100 degrés, température suffisante pour détruire les microbes pathogènes, de plus, grâce à son bouchage ingénieux, il reste en dehors de tout contact avec l'air ambiant.

Mais le plus grand avantage est celui de nous fournir, au fur et à mesure de nos besoins, de petites quantités de lait stérilisé. Il arrive, c'est un défaut, qu'en enlevant le cylindre, on entraine le disque de caoutchouc avec lui, comme il se fait aussi que l'air entre dans la bouteille, à la faveur d'un petit éclat du goulot, l'opération est alors incomplète.

Ces derniers faits ont fait naitre chez plusieurs, tout en conservant comme base du système de stérilisation le même principe que pour l'appareil de Soxhlet, l'idée d'améliorer le bouchage des bouteilles.

VII. Egli Sinclair remplace le disque obturateur par une tétine en caoutchouc, dont la partie supérieure, percée d'une ouverture, se ferme au moment de la stérilisation par une pince correspondant assez bien à celle qui est en usage chez les blanchisseurs.

VIII. Gentille fait mieux. 1° les bouteilles sont graduées, 2° l'obturateur prend ici la forme d'un clou. L'air dilaté s'échappe en soulevant l'obturateur, et la pression atmosphérique vient après fixer et déprimer cette fermeture élastique, en produisant à son centre un godet.

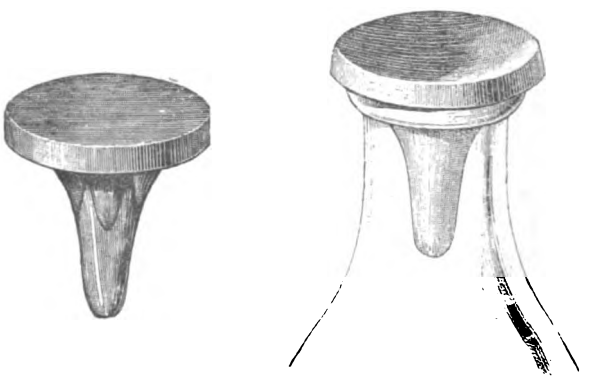

Fig. 12. *Bouchage Gentille.*

Digitized by Google

Pour faciliter le transport, Gentille ajoute un petit cercle métallique, s'appliquant exactement sur le bord du clapet.

Ce mode de bouchage est supérieur à celui de Soxhlet.

Fig. 13

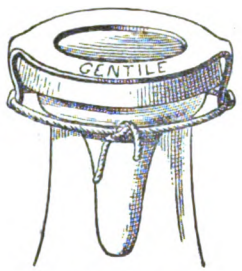

Fig. 14

Bouchage Gentille pour transport.

IX. Budin a fait construire de petits capuchons en caoutchouc, semblables aux capuchons métalliques, dont on revêt

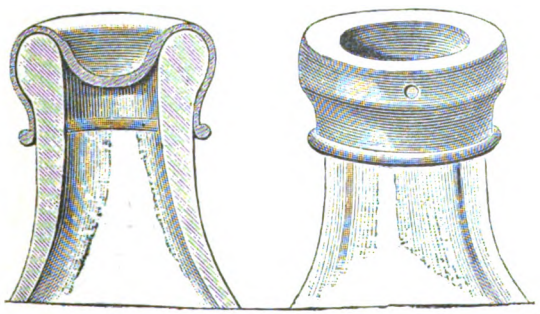

Fig. 15. *Bouchage Budin.*

les bouteilles d'eaux minérales. A un moment donné le bouchon se gonfle, et l'air dilaté s'échappe par une ouverture existant sur le côté.

Par le refroidissement, la partie qui domine le goulot se

Digitized by Google

déprime sous l'effet de l'air atmosphérique. Les capuchons se nettoyent difficilement.

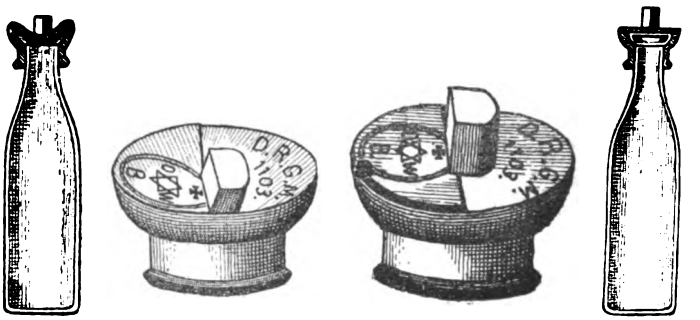

Fig. 16. *Bouchage Ollendorf.*

X. Depuis quelques jours j'ai appris à connaitre un nouvel appareil à stériliser le lait, ce qu'il a de spécial surtout, c'est la fermeture automatique, elle porte le nom d'Ollendorf.

Cette fermeture ressemble assez bien au capuchon de Budin. Seulement, sur la tête du capuchon se trouve un petit appendice, toujours en caoutchouc, possédant au milieu une petite fente formant une soupape à effet automatique, qui se ferme, une fois la stérilisation finie, par la pression atmosphérique. Je n'ai pas eu l'occasion de l'essayer jusqu'ici.

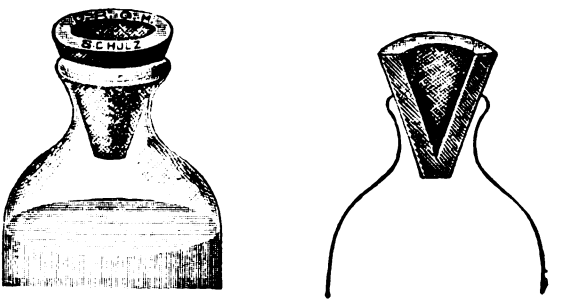

Fig. 17. *Bouchage Schulz.*

Digitized by Google

XI. Appareil de Schulz. La fermeture des flacons s'opère par des capuchons qui ont la forme d'un entonnoir. Ces capuchons sont attirés fortement par la pression d'air et produisent une fermeture hermétique.

XII. A côté de tous ces appareils, il est un moyen simple, n'exigeant aucun instrument spécial, et suffisamment efficace, sans être cependant à l'abri de toute critique. Je le recommande chaleureusement à la classe peu aisée, non seulement pour la stérilisation du lait qui doit servir au nouveau-né, mais encore pour la préparation des laits qui se consomment dans les familles.

Prenez des demi bouteilles, telles que les brasseurs nous en fournissent, et qui se bouchent par une forte pression, obtenue à l'aide d'un levier en fer galvanisé, fixé sous la bague. Remplies à moitié, placez-les dans une marmite ordinaire où l'eau puisse être portée à l'ébullition, en ayant soin d'éviter le contact direct des bouteilles avec le fond du récipient (à cet effet, reposez-les sur un morceau de bois ou de fer), laissez-les ainsi dans l'eau bouillante pendant une demie heure, et prenez grand soin, au moment de les reprendre, d'appliquer instantanément le bouchon à pression.

De cette manière, vous obtenez un lait vierge de tout microbe pathogène, assez bien à l'abri de l'air, et pouvant sans inconvénient se conserver pendant vingt-quatre heures.

CONCLUSION.

En présence des dangers sans nombre, auxquels le lait, tel qu'il nous est fourni par les laitiers nous expose, en présence de la facilité qui nous est donnée de les éviter et de les éloigner sûrement, qui pourrait hésiter à se conformer scrupuleusement aux enseignements si évidents de la science? Il y va de la santé et de la vie de milliers de nouveau-nés et, ajoutons en passant, d'un grand nombre d'adultes. Il suffit de se rappeler le triste cas, rapporté par Bouchardat : cinq demoiselles meurent tuberculeuses dans un pensionnat, victimes d'une négligence désormais coupable.

Digitized by Google

Nous sommes donc en droit d'espérer, je dis plus, nous avons la profonde conviction, qu'à l'avenir toutes les familles, sans exception aucune, se conformeront à ces sages conseils, alors qu'aucune raison sérieuse ne puisse être invoquée à l'encontre de cette pratique éminemment facile et peu coûteuse. Je me trompe, il est nombre de ménages pauvres, où la mère se voit forcée de s'absenter de grand matin, pour gagner de quoi nourrir et habiller son nouveau-né ; comment exiger qu'elle trouve le moyen de préparer, ce qui demande un peu de temps, une nourriture inoffensive ? Que faire ? N'incombe-t-il pas aux administrations communales [1] vraiment soucieuses d'une hygiène bien entendue, de se substituer en quelque sorte à ces malheureuses mères et de leur fournir soit directement, soit indirectement, mais à bas prix toujours, du lait parfaitement stérilisé ?

Et qu'on ne m'oppose point les maigres frais que cette sage et indispensable mesure d'hygiène peut entrainer. On dépense avec raison des millions pour l'hygiène des villes, dans le but d'enrayer, d'extirper si possible, les maladies infectieuses qui, de temps en temps, les frappent ; et on reculerait devant un sacrifice, relativement minime, alors qu'il s'agit de conserver à la patrie des milliers d'enfants qui, un jour, seront sa force, peut-être son salut !

Et qu'on ne me taxe pas d'exagérer le mal qui nous menace! La mortalité des nouveau-nés, attribuée surtout à une mauvaise alimentation, est un fléau plus funeste, a dit Rodet, que la peste, le choléra et tous les fléaux réunis. La preuve en est dans les statistiques suivantes, examinons-les et nous serons convaincus.

[1] Déjà des gouvernements étrangers prennent les devants. Voici ce que je lisais, il y a quelques jours : le gouvernement allemand est en train d'élaborer un projet de loi qu'il compte bientôt soumettre au Reichstag et d'après lequel le lait stérilisé seul pourrait être vendu dans le commerce. Déjà, paraît-il, dans les hôpitaux et les prisons de Berlin, on n'emploie plus que du lait stérilisé.

Digitized by Google

Il meurt en déans les douze premiers mois :

En Belgique	15.42 %	des nouveau-nés.
En Angleterre	15.24 »	»
En France	17.51 »	»
En Ecosse	11.90 »	»
En Prusse	18.22 »	»
En Bavière	37.07 »	»
En Hollande	19.73 »	»
En Autriche	24.78 »	»

Voici une statistique s'étendant à treize années consécutives et donnant la mortalité des nouveaux-nés dans les sept principales villes belges :

MORTALITÉ DE 0 A 12 MOIS POUR % SUR LES NAISSANCES

VILLES	1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892
Anvers	24	19	19	19	19	19	21	17	20	19	20	20	20
Bruxelles	19	19	17	19	18	19	20	18	20	18	20	20	19
Liége	20	18	17	18	18	16	19	15	16	15	17	16	18
Gand	27	32	25	25	29	31	26	27	25	28	27	26	27
Malines	16	18	15	15	17	17	19	18	19	18	17	17	20
Bruges	15	14	14	14	13	15	15	17	25	12	17	16	16
Louvain	16	17	15	17	22	15	19	17	17	21	23	23	19

Digitized by Google

La triste constatation du nombre effrayant de décès, restant le même chaque année, n'impose-t-elle pas aux autorités l'impérieux devoir de faire des sacrifices? Avec un peu de bonne volonté, elles organiseront le service du lait stérilisé pour les pauvres, et la mortalité diminuera considérablement.

Que les administrations publiques entrent résolument dans cette voie, ou bien, que l'initiative privée, si admirablement féconde dans notre pays, se charge de cette œuvre hautement humanitaire. L'histoire enregistrera le nom de ceux qui s'y dévoueront, comme des bienfaiteurs de l'humanité!

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

L'ALLAITEMENT MIXTE.

Paragraphe I. — Ses avantages.

Dans les chapitres précédents nous n'avons parlé que de la possibilité et de l'impossibilité *absolues* de l'allaitement maternel. Que de fois cependant rencontrons-nous des mères qui ont recours soit à l'alimentation par une nourrice, soit à l'alimentation artificielle, uniquement parceque, disent-elles, la quantité de lait que fournissent leurs seins se trouve insuffisante pour le parfait entretien de leur nouveau-né.

Combien grande est leur erreur!

D'abord et avant tout, si leur lait est insuffisant les premiers jours, rien ne prouve qu'il le restera, il n'est point rare en effet que la sécrétion s'établisse plus abondante dans la suite. Mais même alors que l'insuffisance reste permanente, leur erreur n'en est pas moins profonde.

L'allaitement par la mère, s'il est insuffisant, ne demande pas à être supprimé, mais à être complété par le lait animal par exemple. Et alors cet allaitement mixte devient supérieur à l'allaitement artificiel absolu, supérieur à l'allaitement par une nourrice étrangère.

Je le prouve.

A. Déjà en parlant de l'allaitement maternel, nous avons longuement développé les avantages qui résultent de ce mode d'alimentation pour la mère et pour l'enfant; n'avons-nous pas le droit de croire que, pratiqué partiellement, les divers bénéfices : repos des organes gestateurs, absence de surménage utérin, etc., resteront les mêmes pour la mère-nourrice.

Digitized by Google

N'avons-nous pas la certitude, que les avantages qui en résultent pour le nouveau-né, seront, en partie du moins, identiques à ceux que procure une alimentation maternelle complète ? S'il est vrai que le lait maternel l'emporte sur le lait des animaux, et par sa composition favorable, et par la propriété que possède sa caséine d'être plus digestible que celle des laits des femelles, n'est-il pas aisé de comprendre que le nouveau-né, qui peut, sur six tétées journalières, recourir, par exemple, trois fois au lait de sa mère, aura plus de facilité pour la digestion, que celui qui doit s'assimiler six fois le lait animal, comparativement plus indigeste ? C'est pour cette raison, que nous ne craignons pas de poser en règle que : *dans l'alimentation mixte, le nouveau-né se développe d'autant mieux qu'il prend plus souvent le lait bienfaisant de sa mère.*

Des faits nombreux et irréfutables témoignent en faveur de l'allaitement mixte.

Chavanne, dans une thèse (1893), donne deux tracés graphiques, où il enregistre, pour 321 nouveau-nés, la moyenne de la progression quotidienne en poids, suivant que les nourrissons ont été élevés, soit par l'allaitement maternel, soit par l'allaitement mixte, soit par l'allaitement artificiel.

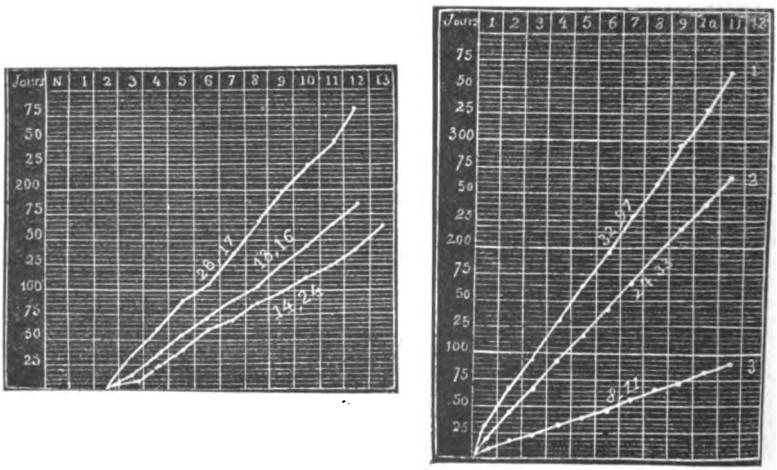

Fig. 18. — *Tracés graphiques.*

Digitized by Google

Au premier tableau est résumé le résultat obtenu chez 191 nouveau-nés, dont 89 élevés au sein, 7 nourris par l'allaitement mixte, et 11 par le lait animal. En comparant entre elles, ces différentes catégories, nous trouvons une augmentation journalière moyenne

pour le premier groupe de 28.17 grammes, par jour.
" second " 18.16 " "
" troisième " 14.24 " "

Au second tableau, figure une série de 128 nourrissons, dont 24 nourris au sein maternel, 107 par l'allaitement mixte et 5 par l'allaitement artificiel.

Voici la moyenne pour chacun des modes d'allaitement :
allaitement maternel : 32.97 grammes, par jour.
allaitement mixte 24.33 " "
allaitement artificiel 8.11 " "

Inutile d'insister, ces tracés graphiques parlent assez haut par eux-mêmes, et que l'on note bien, que ces moyennes reposent sur des pesées faites pendant tout un mois.

Retenons-en que *l'alimentation mixte doit être préférée à l'alimentation artificielle.*

B. Mais j'ai ajouté, et ceci demande un complément de preuves, que *l'allaitement mixte est supérieur à l'allaitement par une nourrice étrangère.*

Pour autant que je le sache, aucun auteur n'a mis en balance, d'un côté l'allaitement mixte, de l'autre l'allaitement par la nourrice. Tachons de combler cette lacune.

Il ne peut être question ici des nourrices mercenaires qui habitent la ville ou la campagne, et sont séparées de la mère du nouveau-né; ce mode d'alimentation pèche trop gravement, il ouvre la porte à trop d'abus, c'est le dernier de tous les systèmes d'allaitement; j'entends parler de la nourrice à domicile, la seule qui puisse supporter la comparaison avec un allaitement maternel de médiocre valeur.

L'allaitement mixte a une supériorité incontestable pour la mère et j'ajoute pour l'enfant. C'est à bon droit qu'Arnould a

Digitized by Google

pu avancer que l'allaitement mixte avec le *lait de vache pur stérilisé* a été suivi d'un développement égal ou supérieur aux moyennes connues.

Il est supérieur pour la mère, nous l'avons prouvé, puisqu'il favorise la régression utérine, retarde la menstruation, etc., mais il a une supériorité tout aussi manifeste pour l'enfant, et ce n'est pas sans raisons, que Rouvier place, par ordre de préférence, l'allaitement mixte en second lieu, immédiatement après l'allaitement maternel, alors que l'allaitement par la nourrice à domicile n'occupe que le quatrième rang.

Déjà, par les tracés que nous avons empruntés à Chavanne, nous voyons que l'allaitement mixte se rapproche de beaucoup de l'allaitement maternel, qui lui, a une supériorité incontestable sur l'allaitement par la nourrice. Mais il y a plus. Comment trouver chez une nourrice, ce lait spécial, incomplètement formé, que les seins ne sécrètent que les premiers jours. Ce premier lait, connu sous le nom de *colostrum*, est une nécessité pour le nourrisson : Fonsagrives l'a appelé un médicament utile pour le nouveau-né. Le nouveau-né, si l'on prend une nourrice, en restera privé, alors que cependant ce lait, encore imparfait, a une importance physiologique considérable. Par son action purgative, il débarrasse facilement les intestins du méconium, produit par le mucus intestinal pendant la vie intra utérine. D'après Chalvet, ce colostrum serait même un aliment de calorification, et son influence lui parait si heureuse qu'il réclame, même pour les enfants destinés à être nourris artificiellement, l'allaitement au sein pendant quelques jours.

Combien rarement aussi trouvra-t-on une nourrice, dont l'âge du lait correspond exactement à l'âge du lait de la mère ? Le fait a son importance, car nous avons la conviction que le lait de la mère présente des différences quantitatives et qualitatives suivant l'âge de l'enfant.

Mais il y a plus. La santé du nouveau-né dépend pour une

Digitized by Google

large part, de l'allaitement qui lui est fourni, c'est incontestable, mais n'est-il pas vrai aussi que le nourrisson réclame, à côté d'une bonne alimentation, des soins continus et intelligents, des trésors de tendresse que, seule, une mère peut lui donner. L'enfant a-t-il moins besoin des soins de sa mère que de sa mamelle? Ce n'est pas seulement un lait plus ou moins riche, plus ou moins abondant que l'on réclame d'une bonne nourrice. Si elle ne prodigue point au nouveau-né les soins affectueux qu'il réclame, elle se résumera à être ce que Coudereau a appelé une femme-biberon. Or, si d'autres femmes, des bêtes même, a dit J.-J. Rousseau, peuvent lui donner le lait qu'une mère lui refuse, la sollicitude maternelle ne se supplée point. Celle qui nourrit l'enfant d'une autre est une mauvaise mère, comment serait-elle une bonne nourrice.

Et de fait n'est-ce pas d'observation constante, qu'une mère, quelque dévouée qu'elle soit, du moment qu'elle abandonne son enfant à une nourrice, se relâche nécessairement de ces soins de tous les moments, de cette sollicitude permanente dont la faiblesse du nouveau-né a si grandement besoin?

Pour terminer j'insère trois tableaux qui prouvent à l'évidence que l'allaitement mixte par *le lait pur stérilisé* peut être mis sur le même rang que l'allaitement maternel et par conséquent avant l'allaitement par la nourrice. Nous y prenons comme base la courbe d'accroissement que donne en moyenne l'allaitement maternel. La seconde courbe est celle obtenue par la pesée hebdomadaire chez trois enfants; on remarquera que dans le troisième tableau, l'enfant a été soumis à l'allaitement maternel et à l'allaitement mixte pour revenir enfin définitivement au premier mode.

Digitized by Google

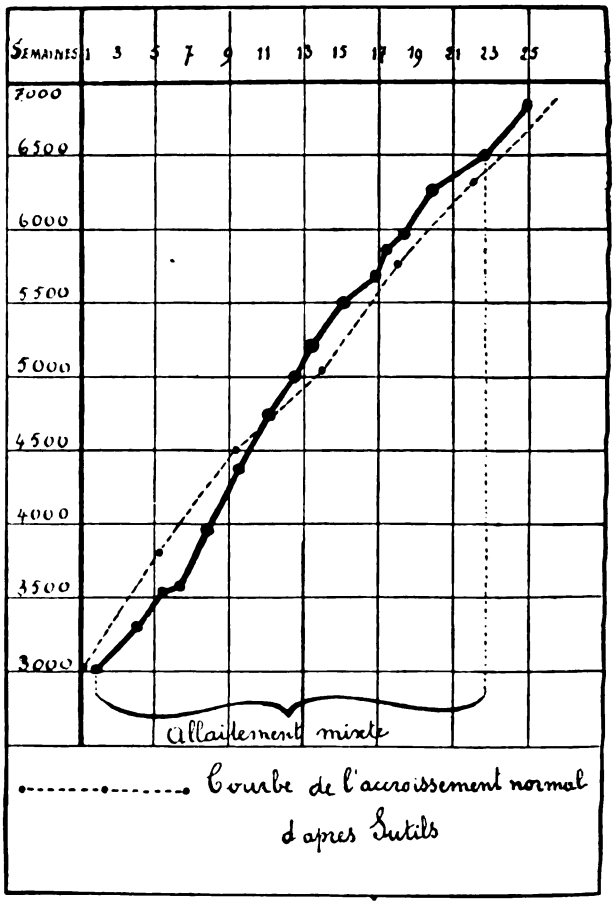

Fig. 19. — A.

L'allaitement mixte, le tracé le prouve, donne dans ce premier cas un accroissement sensiblement égal à celui que produit le lait maternel.

Digitized by Google

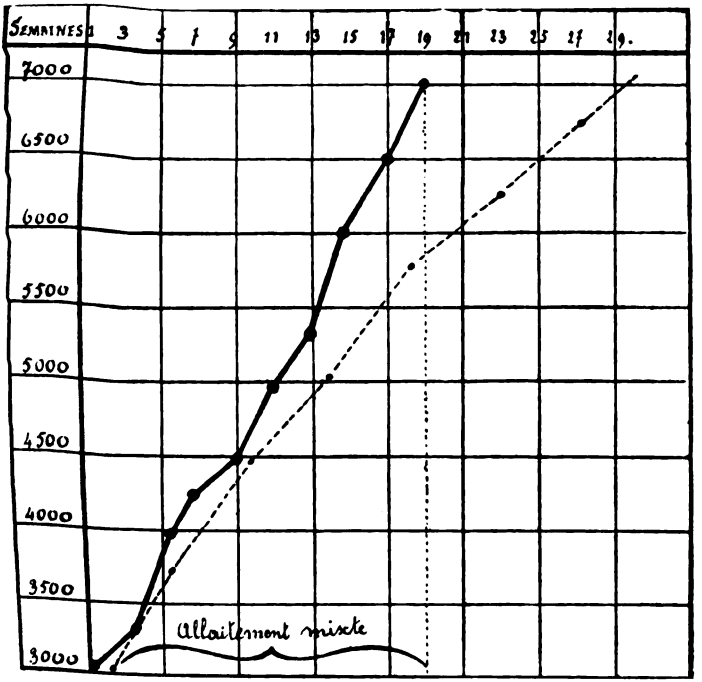

Fig. 19. — *B.*

Ce second tableau nous montre pour l'allaitement mixte un résultat bien supérieur à celui de l'allaitement maternel. Déjà dès la 19me semaine nous atteignons le poids que nous donne le lait maternel à la 29me semaine.

Digitized by Google

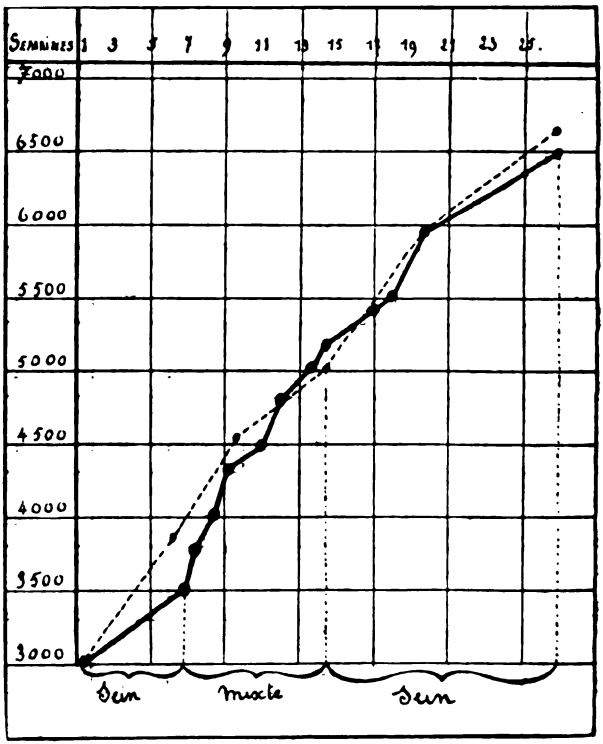

Fig. 19. — *C.*

Ces trois tableaux prouvent que l'allaitement mixte par *le lait pur stérilisé* peut être, pour le moins, mis sur le même rang que l'allaitement maternel, et que par conséquent le devoir d'une mère n'est point de s'adresser à une nourrice, mais à l'allaitement mixte, chaque fois que la sécrétion des seins est simplement insuffisante.

Digitized by Google

Paragraphe II. — Technique de l'allaitement mixte.

1) Peut-on indifféremment donner, tantôt le sein, tantôt le lait stérilisé ?

La technique, la plus généralement suivie, consiste à donner alternativement le sein et le lait stérilisé. La première tétée du matin serait faite chez la mère ; deux heures après on recourerait à la fiole du stérilisateur, puis on attendrait trois heures avant de remettre l'enfant au sein, parceque d'abord le lait des femelles est moins rapidement digéré, parceque ensuite le nouveau-né, pouvant se le procurer en plus grande abondance et presque sans effort, risque beaucoup de donner libre cours à sa gloutonnerie naturelle et exige par là plus de temps pour rendre la digestion complète.

Mon opinion personnelle est qu'il vaut mieux réserver l'aliment artificiel pour le soir et pour la nuit, et le sein de la mère pour le courant de la journée. Il faut donner à la mère le temps nécessaire à un sommeil tranquille et prolongé, ce dont elle a grandement besoin, surtout si elle est chétive ; ce repos en outre, nul n'en doute, favorise l'élaboration d'un bon lait pour le lendemain.

Il est d'ailleurs une raison, basée sur de nombreuses expériences, qui milite en faveur de cette seconde manière d'agir. Péligot a prouvé, en effet, que le lait, à mesure qu'il séjourne longtemps dans les glandes mammaires, devient de plus en plus aqueux, comme il atteint aussi, si les tétées sont rapprochées, son maximum de richesse. N'est-il pas rationnel de faire profiter le nouveau-né d'un tel bénéfice, en lui donnant durant le jour, toutes les deux heures, le sein maternel ?

2) Combien de lait faut-il donner à chaque tétée ?

Le grand écueil de l'alimentation mixte, comme de l'alimentation artificielle, c'est de donner à l'enfant une nourriture trop ou trop peu abondante; si elle est trop abondante, elle entraine comme conséquence des nausées, des vomissements, des diarrhées et une perte très sensible dans le poids ; si

Digitized by Google

elle est trop peu abondante, elle arrête l'accroissement naturel, et l'enfant reste stationnaire. On se guidera, au point de vue de la quantité de lait à donner au nouveau-né, sur les tableaux, cités plus loin, et enregistrant la moyenne de ce qu'il faut journellement et par tétée pour une alimentation convenable.

La pesée d'ailleurs viendra à notre aide, car, par les courbes horizontales ou descendantes, elle nous fera toucher du doigt le défaut de l'alimentation. Les deux tracés graphiques ci-dessous nous feront encore mieux saisir cette vérité. Dans le premier tableau, l'enfant reste stationnaire, son poids n'augmente point parceque du 6^{me} au 9^{me} jour la nourriture est insuffisante.

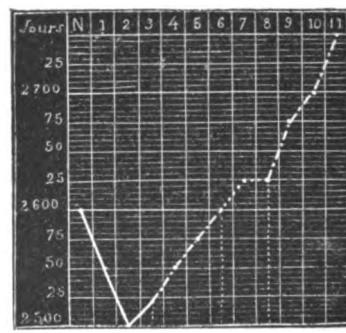

Fig. 20. — *A*.

Tracé graphique.

Dans le tableau suivant l'enfant perd du 16^{me} au 19^{me} jour, 125 grammes de son poids, parceque une nourriture trop abondante à provoqué plusieurs selles diarrhéiformes.

Digitized by Google

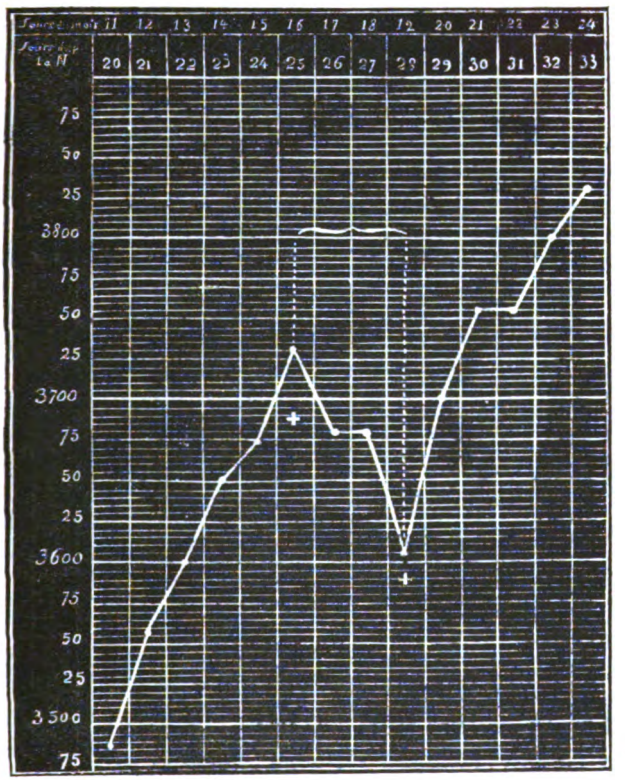

Fig. 20. — *B.*

Tracé graphique.

Si, malgré toute la prudence qu'on y met, il se fait que l'enfant perd quand même de son poids, gardons-nous bien de vouloir y parer par le moyen généralement en usage, mais fort mauvais : un coupage généreux. Déjà antérieurement j'ai fait ressortir tous les inconvénients de ce procédé, le tracé graphique qui suit le démontre expérimentalement, et sans contestation possible.

Digitized by Google

A partir du cinquième et jusque y compris le dixième jour, le nouveau-né n'a gagné que 35 grammes, soit 6 grammes par jour; sans le coupage, par le lait pur stérilisé, il eût progressé, comme il le fit dans la suite, d'environ 30 grammes journellement. C'est une perte pour ce nourrisson de près de 150 grammes en 6 jours.

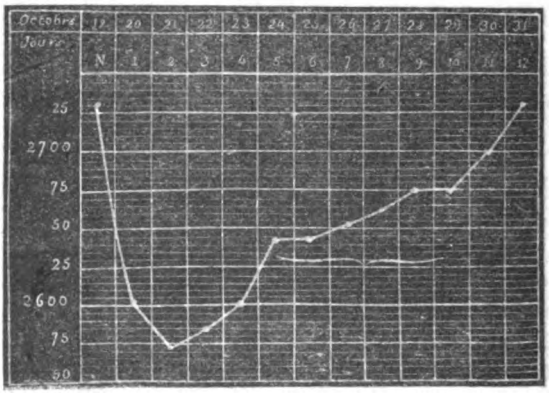

Fig. 21. — *Tracé graphique.*

En se reportant un instant au tableau, inserré à la page 94, on peut voir que par le coupage, fait pendant 2 ½ mois, l'accroissement n'a été que de 800 grammes, soit à peu de chose près 10 grammes par jour. Sans le coupage l'enfant eût gagné, ainsi que cela s'est produit avant et après, plus de 30 grammes par jour. C'est donc une diminution de 1600 gr.

J'insiste sur l'énorme désavantage du coupage, car je sais qu'il est encore en honneur dans un très grand nombre de familles, que même, ce qui est plus grave, beaucoup de médecins le prescrivent constamment.

Plus loin, à la page 141, (fig. 23, *C*), on trouvera un troisième tracé, inscrit régulièrement par un médecin, qui donnait du lait coupé à son enfant. Il sera facile de voir que le nouveau-né n'a progressé normalement qu'à partir du jour où sur mon conseil le *lait pur stérilisé* lui fut donné. Puisse pareille preuve servir de leçon à tous nos confrères !

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

L'ALLAITEMENT PAR UNE NOURRICE.

Rara avis in terris.

Si, pour une des raisons énoncées plus haut, la mère se trouve dans la triste nécessité de recourir, dans l'intérêt de son nouveau-né, à un autre lait que le sien, elle peut s'adresser à une nourrice, qui, elle, sait jusqu'à un certain point, mais incomplètement toujours, remplacer la mère.

Qu'on ne se méprenne point sur ma pensée intime. Si je place l'allaitement par une nourrice immédiatement après l'allaitement maternel, complet ou partiel, et avant l'allaitement artificiel, c'est, on s'en apercevra dans la suite, moins par une conviction raisonnée de l'excellence de cette méthode que par l'entraînement d'une vieille habitude, légitime jadis, de le placer beaucoup au-dessus de l'allaitement artificiel.

Théoriquement, l'alimentation par une nourrice mercenaire mérite la place que je lui assigne, et je pourrais dire autant de bien *du lait* d'une nourrice que du lait materternel. Je dis intentionnellement du *lait* et non de l'*allaitement*, deux choses bien différentes, ainsi que nous le verrons.

Pratiquement, au contraire, il est aisé de dire énormément de mal de l'*allaitement* par la nourrice, car, c'est entre tous les modes, celui qui exige, pour être parfait, un ensemble de conditions telles, que jamais, ou fort rarement du moins, elles se trouvent réunies : *rara avis in terris*.

Digitized by Google

Paragraphe I. — Examen de la nourrice.

Passons sur certaines exigences outrées, car, je ne crains pas de le dire, les mères sont souvent trop difficiles. Est-i raisonnable de demander, ce qui n'arrive que trop souvent, outre les qualités essentielles d'une bonne nourrice, les meilleures apparences extérieures : physionomie agréable, cheveux de couleur déterminée (surtout pas de rousses), taille élancée, que sais-je encore ? C'est une erreur, quelquefois préjudiciable pour le nouveau-né, que d'attacher trop d'importance à ces dehors, souvent trompeurs.

Recherchons, par tous les moyens en notre pouvoir, les garanties nécessaires d'une bonne nourrice, mais laissons là les qualités accessoires qui ne valent que quand elles marchent de pair avec les premières.

Ce qu'il faut exiger, c'est une santé générale irréprochable et à l'abri du moindre soupçon ; ce qu'il faut, c'est l'absence complète de toute affection héréditaire, de la moindre disposition morbide, ou d'une tare organique quelconque. Il ne suffit point que les assurances les plus positives nous soient données sous ce rapport par les personnes les plus croyables ; non, trop de raisons peuvent engager les nourrices et leur entourage à cacher la vérité. Il faut donc un examen détaillé, complet, fait par le médecin de la famille ; sans lui, rien ne peut vous donner une entière sécurité. Le Dr Donné, fort expert en cette matière et instruit par de tristes exemples, s'est fait une loi de ne jamais y manquer. Il existe quantité d'indices, dont la nourrice, même de bonne foi, ne tient aucun compte, et qui pour le médecin ont une importance capitale. Citons : quelques légères cicatrices de scrofule ou de la syphilis, quelque minime déviation osseuse, l'existence ignorée de quelque disposition morbide, etc.

L'examen de la nourrice pour être complet doit être général et local.

Digitized by Google

Au point de vue général, l'attention se portera principalement sur la pâleur et la rougeur du visage, de la conjonctive palpébrale et de la muqueuse gingivale; sur la dentition (les dents cariées dénotent souvent une mauvaise constitution); sur le cou, les plis de l'aine et les membres pour les ganglions engorgés et les cicatrices de la scrofule; sur le poumon et le cœur pour les affections pulmonaires (surtout les tuberculoses) et cardiaques; sur l'arrière-gorge, siège fréquent des plaques muqueuses.

Avec une santé générale bonne, on donnera la préférence, contrairement aux habitudes suivies, aux femmes qui sont à leur second ou troisième enfant. On aura plus de certitude sur la valeur de la nourrice, si une première fois elle a mené à bien l'enfant qu'elle a allaité, si elle a acquis l'habitude de donner des soins à un nouveau-né, et si les renseignements, qu'il est facile de se procurer sur sa conduite comme nourrice, sont favorables.

On les choisira de préférence parmi les filles-mères. Donné préfère les femmes mariées. L'expérience m'a convaincu du contraire. Que de fois j'ai trouvé, chez les nourrices mariées une alimentation irrégulière! Comment en serait-il autrement, quand on songe que c'est séparer une femme de son mari qu'elle aime, une mère de son enfant qu'elle adore?

S'il ne faut pas qu'une nourrice brille, ainsi que nous l'avons vu, par un extérieur agréable, il la faut cependant douce, docile, d'une humeur égale et d'une certaine intelligence; non pas que je sois convaincu, comme quelques-uns, que la nourrice ait une certaine influence sur les facultés et les dispositions morales de l'enfant, mais parceque les emportements et les colères ne sont pas sans influence sur la sécrétion lactée, et parceque la bêtise est maladroite, imprudente et entêtée.

Il est avantageux de prendre la nourrice, alors qu'elle a déjà nourri son enfant pendant deux mois, afin qu'elle soit complètement remise de ses couches; il ne faut pas non plus

Digitized by Google

jouit d'un autre avantage d'autant plus important qu'il est seul à le posséder, c'est de révéler toutes les altérations morbides que le lait peut offrir : pus, sang, colostrum, microbes.

Aux recherches microscopiques succède, à partir de ce siècle, l'analyse chimique.

L'*analyse chimique* donne des renseignements précis, *des chiffres exacts*, là où le microscope n'est qu'approximatif, sur les différents éléments qui entrent dans la composition du lait.

La composition chimique donna naissance à différentes méthodes d'examens basées sur la recherche des principes essentiels. On trouva ainsi la quantité des sels, du beurre[1], de la crème[2], du sucre[3].

Il est donc pour l'analyse du lait trois moyens en notre pouvoir ; un, réservé aux chimistes, deux autres à l'usage des médecins. Tous les trois seront mis à contribution chaque fois que l'on aura le temps de choisir à l'avance une nourrice, ce qui doit se faire toujours, si possible ; dans les cas pressants et imprévus, le microscope et les lactoscopes sont considérés comme suffisants.

Nous connaissons donc tous les procédés à notre portée ; voyons les renseignements qu'ils peuvent nous donner. Remarquons avant tout que différentes circonstances, dont il est bon de tenir compte, influent sensiblement sur la composition du lait : la présence du colostrum les premiers jours, la richesse du lait immédiatement après chaque tétée, les modifications engendrées par des états morbides[4] et par certaines dispositions passionnelles[5].

[1] Le lacto-butyromètre de Marchand et l'appareil d'Adam.

[2] Crémomètre de Quevenne. Par le repos dans un tube, il faut 3 % de crème.

[3] Saccharimètre.

[4] Armand Gauthier.

[5] Parmentier et Degeux.

Digitized by Google

1° **Sur la richesse**[1] et la pauvreté[2] du lait.

Le lait, le fait n'est pas rare, peut pécher par une proportion excessive de principes nutritifs. Le moyen d'y parer découle des expériences de Péligot, qui a démontré que le lait devient de plus en plus aqueux à mesure qu'on espace les tétées ; il faudra donc dans ces cas attendre longtemps pour présenter le sein au nouveau-né. Un autre moyen c'est de ne pas permettre au nourrisson d'épuiser le sein, car nous n'ignorons pas que le premier lait de chaque tétée est le moins riche.

Le lait est-il trop pauvre, ce qui marche généralement de pair avec une lactation peu abondante, on se gardera bien de le choisir pour le nourrisson.

2° Sur les altérations du lait.

Le microscope nous dévoile la présence de tout corps étranger : le pus, le sang, les microbes, les corps granuleux de Donné, ceux-ci sont caractéristiques les premiers jours de la sécrétion lactée.

L'existence de ces divers corps, y compris les corpuscules de Donné s'ils persistent plus d'un mois ou six semaines, rend le lait impropre à la nutrition du nouveau-né.

Dans un lait pur et sans mélange, on ne découvre absolument aucune autre matière que les globules du lait, de dimensions diverses, parfaitement nets, brillants, formés de matière butyreuse, et nageant librement dans le liquide. C'est au moins l'idée de Donné, car Quevenne, Milon et Commaille signalent encore de fines granulations, animées de mouvements browniens, et formées par de la caséine insoluble. Joly et Filhol ne croient pas qu'elles existent toujours, mais ils admettent qu'elles se forment après quelque temps.

3° L'analyse chimique nous fera connaître les proportions insolites de l'un ou l'autre principe constitutif. Pareille

[1] Un beau lait doit marquer 47 au lactocope et être opaque sur une épaisseur de 235 centimètres.

[2] Au compte-gouttes, si on obtient moins de 33, le lait est pauvre.

Digitized by Google

anomalie, si elle est un peu accentuée, peut altérer les qualités du lait au point de devoir le proscrire irrévocablement.

4° Il nous reste à nous rendre compte enfin de la quantité de lait que les seins sécrètent.

La chose n'est pas aisée, à moins que l'on puisse s'en convaincre d'une manière directe.

Un des moyens les plus sûrs est d'interroger la santé de l'enfant que la nourrice allaite, examen qu'il ne faut jamais omettre ; ce nourrisson vient-il bien, considérez le lait de pareille mère comme fourni en abondance.

La meilleure preuve cependant réside dans la pesée de l'enfant faite avant et après la tétée. La différence de poids nous renseigne sur la quantité de lait enlevé aux mamelles.

Donné conseille un autre moyen que je n'ai jamais vu mettre en pratique jusqu'à ce jour. Choisir la nourrice d'avance et la voir à l'œuvre en la gardant avec son enfant chez soi pendant un certain temps ; on évite ainsi toutes les supercheries, et elles sont nombreuses, que la nourrice met en œuvre pour se placer lucrativement.

Quelque soin, avouons que ce n'est guère facile, que l'on ait mis dans le choix d'une nourrice, il arrive encore que le lait ne convienne pas au nouveau-né, car il est dans le lait, des nuances infinies qui nous échappent ; l'enfant est le seul vrai réactif du lait qu'il réclame.

Pour la technique, on se conformera aux règles qui ont été données au chapitre de l'allaitement maternel. Une exception peut être faite. Nous avons conseillé de présenter, le moins possible, l'enfant au sein durant la nuit, pour la raison que la faiblesse relative de la plupart des femmes du monde contre-indique l'alimentation nocturne. Cette raison n'existe pas pour la nourrice que l'on choisit toujours d'une constitution robuste ; on lui permettra donc de donner le sein au nouveau-né, une ou deux fois la nuit.

Catégories de nourrices.

Il me reste à en dire quelques mots. Il en est de trois

Digitized by Google

sortes : celles que l'on prend à domicile, celles qui restent en ville et celles qui habitent la campagne. Je passe sur les nourrices sèches, cette industrie, c'en est une véritable, n'est pas entrée dans les mœurs de notre pays.

Les nourrices à domicile, bien nourries, bien surveillées, peuvent seules donner les garanties que l'on doit exiger d'un allaitement mercenaire.

Les nourrices qui habitent la ville peuvent jusqu'à un certain point être l'objet d'une surveillance fort nécessaire ; mais prises toujours dans la classe pauvre, elles sont mal logées, mal nourries et fort exposées à devenir enceintes.

Enfin, si, pour la troisième catégorie, la campagne doit favoriser un allaitement convenable, il y a l'incurie, la malpropreté, l'ignorance et l'exploitation propres aux nourrices éloignées des parents, qui font perdre tous les bénéfices que l'air de la campagne peut donner.

Un inconvénient commun d'ailleurs aux nourrices des deux dernières catégories, c'est que généralement, elles allaitent en même temps et leur enfant et le nourrisson payant ; or, si le lait vient à diminuer, il ira exclusivement à leur nouveau-né, et le petit citadin recevra le lait de vache non stérilisé, voire même quelque panade indigeste.

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL.

MÈRES, NE CRAIGNEZ RIEN, INSTRUISEZ-VOUS, AIMEZ VOTRE ENFANT, ET IL VIVRA.

Ces paroles, je les adresse aux mères assez nombreuses qui, privées à leur grand regret de l'aliment que la nature prépare pour le nouveau-né, redoutent les inconvénients de l'allaitement artificiel.

Ne craignez rien ; sans doute l'allaitement artificiel a été pendant longtemps funeste, fatal pour les nouveau-nés, ainsi que les statistiques et l'expérience nous l'apprennent.

Instruisez-vous : grâce aux importants bienfaits que nous amène la stérilisation, grâce à la disparition des biberons meurtriers, devenus inutiles, l'allaitement artificiel, *bien* compris, n'est plus à craindre.

Aimez votre enfant, en lui prodiguant des soins assidus, et des tendresses de mères, et je vous le dis avec une conviction profonde, *votre enfant vivra.*

MÈRES NE CRAIGNEZ RIEN.

Autrefois, l'allaitement artificiel était, à juste titre, regardé comme fort meurtrier.

A l'hôpital d'Aix, durant toute une année, il n'y eut pas un seul enfant qui dépassa l'âge de quatre mois. A Rouen, 5 nouveau-nés survécurent sur 132. A Tours, sur 244 nourrissons, 197 meurent pendant la première année, 116 avant la fin du premier mois.

Digitized by Google

En 1835, sur 128 nouveau-nés, cent succombent à Moulins.

Franc de Munich donne pour l'allaitement artificiel, contrôlé pendant trois années consécutives : 89.4, 83.9 et 82.4 pour cent de décès.

Quelles étaient donc les causes qui, en ces temps, engendraient ces morts précoces ?

Il en était principalement trois. Elles dépendaient :

A. *Du lait.*

Le lait, outre les nombreuses falsifications qu'on lui fait subir encore aujourd'hui : l'écrèmage, l'addition de farine, d'amidon, de riz, d'orge, de son, de sucre, de gomme, de jus de carotte, de sels divers, renfermait de nombreux micro-organismes : les uns, agents de la fermentation, fournis par tout ce qui nous entoure, les autres pathogènes, provenant directement des animaux malades, ou indirectement de l'eau qu'on y ajoute.

Dans notre pays, 539 échantillons de lait examinés donnent 224 adultérés.

A Ixelles, M. J. Wauters a trouvé sur 11 laits soumis à son examen, 6 additionnés de 15 à 20 % d'eau.

Ajoutons que le lait, souvent ingéré à l'état cru, a le désavantage d'être indigeste ; enfin, tenons compte des inconvénients inhérents à tout lait fourni par la même vache, inhérents au lait coupé avec de l'eau contaminée, avec de l'eau panée, avec des décoctions de gruau, de guimauve, de grains de lin, toutes matières féculentes, fermentant facilement, altérant profondément le lait et le rendant pour le moins indigeste.

B. *Du biberon.*

Ce n'est pas sans raison que les divers appareils à succion ont été désignés sous le nom de biberons infanticides, de biberons meurtriers. Leur vogue a néanmoins toujours été, et est encore fort grande, parcequ'ils permettent grâce à leur longs tubes, surmontés d'une tétine, de nourrir l'enfant tout en le couchant dans son berceau. Mais c'est précisément à cause de

Digitized by Google

ces longs tubes qu'ils sont néfastes au nouveau-né, et cela au point que Denis-Dumont a pu dire que le biberon est la mort des uns et l'étiolement des autres ; au point qu'un autre auteur a pu ajouter que le biberon a tué plus d'enfants que la poudre à canon a tué d'adultes.

Il est impossible en effet de soigner leur entretien ; sur 31 biberons envoyés au laboratoire de Paris, on trouva dans le tube de caoutchouc 28 fois des champignons, des microbes et d'autres végétations qui activent la transformation acide[1] du lait et provoquent de nombreux accidents chez le nouveau-né.

Voici, pris sur le vif, une tétine et un tube en caoutchouc ouverts montrant les altérations que le lait y subit.

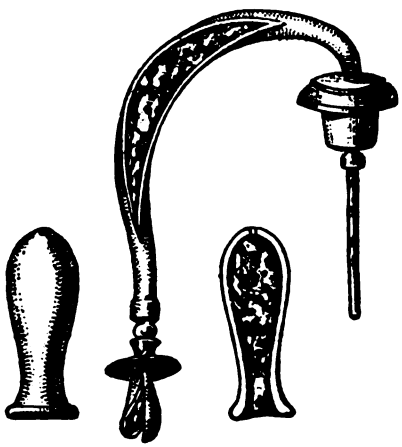

Fig. 22. — *Biberons à champignons.*

C. *Du défaut de soins.*

Les soins dont l'enfant a si grandement besoin, ont été nuls

[1] Les Américains rapportent toutes les maladies intestinales des enfants à la fermentation ; ils les appellent « feeding bottle's disease ».

Digitized by Google

quelquefois, incomplets toujours. L'inexpérience de ce temps, l'excuse du moins en partie.

Aussitôt que ces différents inconvénients ont été connus, grâce à quelques hommes dévoués, ces statistiques désastreuses se sont réduites dans des proportions assez fortes, et depuis la mise en vigueur de la loi Roussel, en France, loi qui organise la surveillance des enfants en nourrice, elles ne sont plus comparables à celles d'autrefois.

Ainsi dans le Calvados nous voyons décliner la mortalité qui était en 1869 de 20.83 % à 7.20 % en 1880, à 5.84 % en 1881, à 5.49 % en 1882.

De même encore dans le département du Rhône, la porportion de 46 % en 1879 tombe à 8.25 % en 1881, à 5.60 % en 1882.

Si la bonne volonté de quelques-uns a produit des résultats aussi favorables, n'avons-nous pas le droit de soutenir qu'il dépend de nous de les améliorer encore ? Oui cela est vrai, aujourd'hui surtout qu'il nous est donné d'éviter les derniers inconvénients de l'alimentation artificielle de jadis !

Il suffira en effet de s'enquérir si le lait qui nous est fourni est pur, et même ne le fût-il pas, la stérilisation y remédierait, au moins pour les produits dangereux. Par la stérilisation, le coupage même au moyen de l'eau contaminée, de même que la présence des divers microbes saprogènes et pathogènes sont rendus entièrement inoffensifs pour la santé du nouveau-né.

Mais si la stérilisation éloigne les dangers que les altérations du lait engendraient autrefois, c'est encore la stérilisation qui supprime totalement les tristes résultats du biberon.

L'enfant en effet, à chaque tétée, recevra une quantité déterminée de lait stérilisé, contenu dans une bouteille stérilisée elle-même, et à laquelle on appliquera, non plus un long tube, mais une simple tétine qui se nettoie avec la plus grande facilité, car elle se prête à être retournée aisément.

Rien d'étonnant donc que nous ayons à faire valoir, en faveur de l'allaitement artificiel actuel, des statistiques admi-

Digitized by Google

rables qui reposent exclusivement sur l'alimentation *au lait pur stérilisé* ; toutes les pesées déjà pratiquées prouvent que les courbes graphiques valent et surpassent celles que donnent l'alimentation mixte et même l'alimentation maternelle. Chavanne partage complètement cette manière de voir.

Pour nous résumer limitons-nous aux trois tracés suivants :

Le premier (fig. 23. *A*.) nous montre l'allaitement artificiel comme l'équivalent de l'allaitement maternel, dont la moyenne est indiquée par la ligne pointillée.

Le second (fig. 23. *B*), plus favorable encore, nous donne, à la 17e semaine, le poids qu'en général l'allaitement maternel ne fournit qu'à la vingt-neuvième.

Enfin le troisième tracé (fig. 22, *C*), mérite de fixer spécialement notre attention, d'abord parce qu'il a été soigneusement fait par mon confrère et ami le Dr F. De Keulenaer pour son premier-né ; ensuite parce que l'enfant, né le 2 février et nourri *au lait coupé*, n'avait guère gagné en poids depuis la naissance. Mais à partir du 9 mars, après que le coupage fut abandonné, l'allaitement artificiel par *du lait pur stérilisé* vint définitivement le remettre en bonne voie, et en faire un enfant admirable de santé.

Digitized by Google

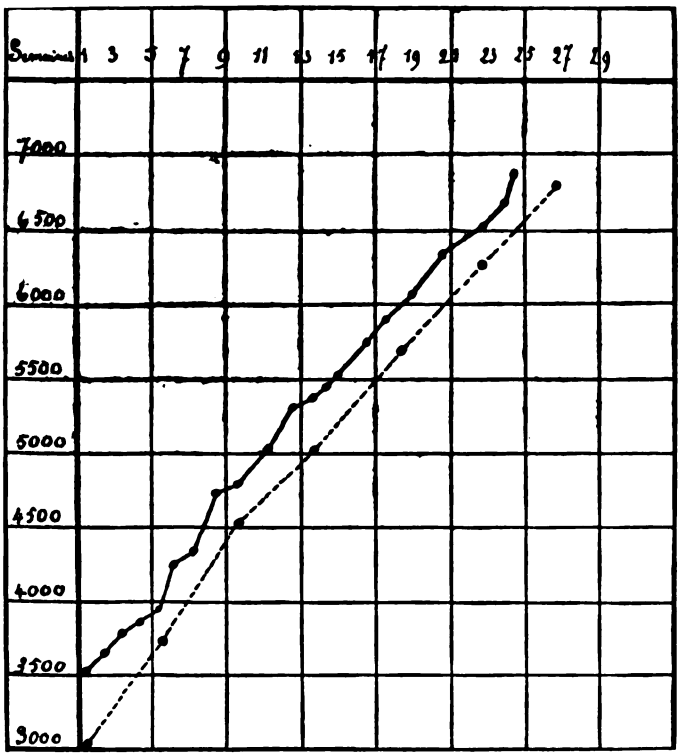

Fig. 23. — *A.*

N'est-ce pas un progrès immense, vis-à-vis des résultats désastreux, datant à peine de quelques années, quand nous pouvons constater que l'alimentation artificielle donne un accroissement équivalent de celui de l'alimentation maternelle? Et qu'on ne m'accuse point de passer sous silence les cas les moins favorables, non, de tous les tracés que je possède, il n'en est point, sauf dans les cas de maladies du nouveau-né, qui ait enregistré un accroissement journalier inférieur.

Digitized by Google

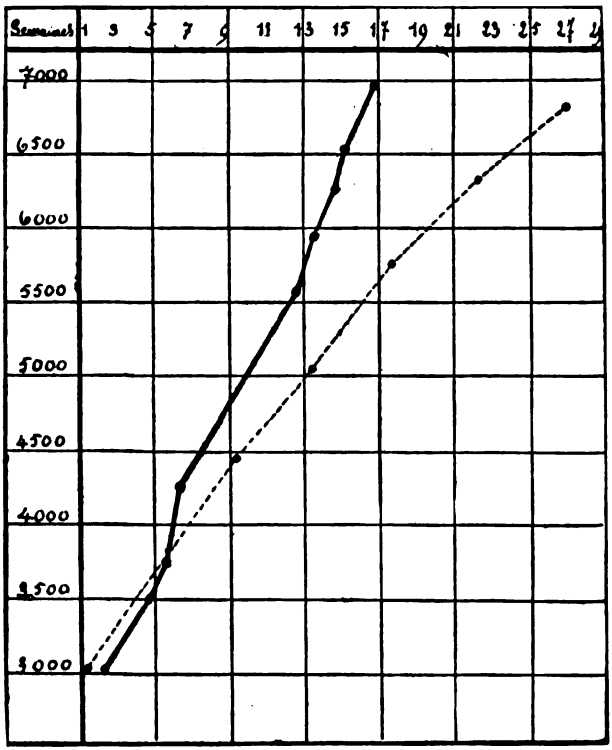

Fig. 23. — *B.*

Qui, en se rappelant les statistiques de Franc de Munich par exemple, aurait pu espérer jamais voir en quelque sorte l'alimentation maternelle détrônée par l'alimentation artificielle ? Ce résultat nous l'obtenons aujourd'hui par le *lait pur stérilisé !* Il me serait facile, en multipliant les tracés graphiques, de prouver que l'alimentation artificielle, bien comprise, donne des augmentations de poids journalières de 42, 48, et même de 51 grammes ! Je possède en effet un tracé graphique qui me donne ce résultat surprenant.

Digitized by Google

Voici le troisième tableau, c'est le plus intéressant :

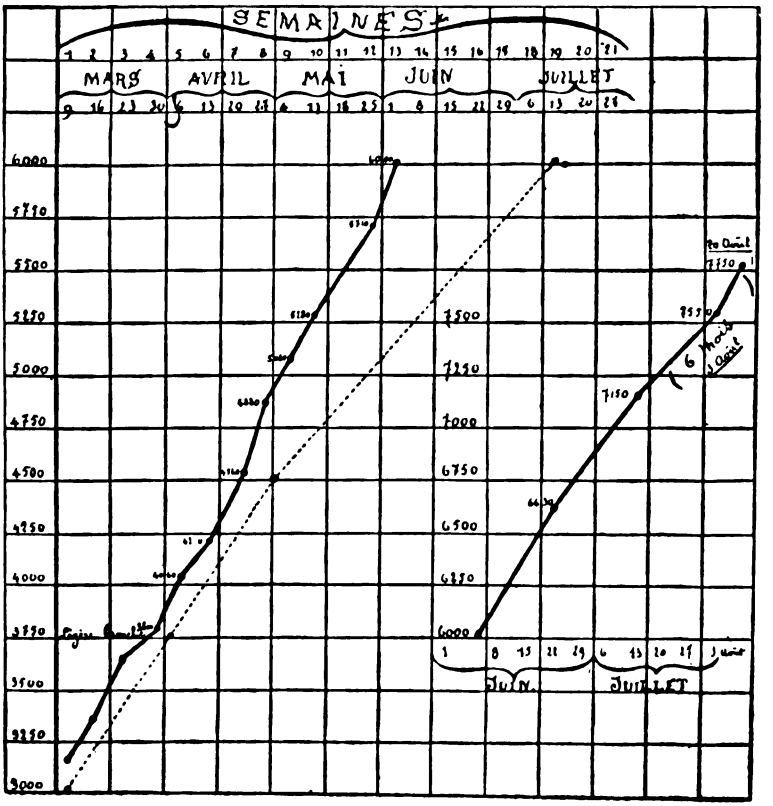

Fig. 23. — *C.*

Ces quelques tracés pris entre des douzaines semblables, me permettent peut-être, d'accord sur ce point avec quelques observateurs, de soutenir que les résultats par l'alimentation artificielle ne présentent guère de différence avec ceux que de tout temps enregistre le meilleur mode de tous, l'alimentation maternelle.

Digitized by Google

Il n'y a là rien d'étonnant car la seule différence entre l'allaitement maternel et l'allaitement par la nourrice d'un côté, et l'allaitement artificiel de l'autre, c'est que le lait animal, renfermant un peu plus de caséine, sera moins facilement digéré que le lait maternel.

Mais ce seul et dernier défaut peut encore être diminué, peut-être même entièrement enlevé. La stérilisation, toujours elle, modifie, favorablement la caséine, puisque celle-ci se prend alors en caillots très fins, de plus elle la diminue encore au point de vue de la quantité ; il suffira donc, et nous n'en sommes pas éloignés, de trouver un moyen qui réduise quelque peu encore la proportion de la caséine. Différents essais ont été faits dans ce but. Le coupage, suivi d'une addition de sucre de lait, n'a pas répondu, ainsi que je l'ai prouvé, à l'attente. Peut-être la méthode du Dr Gaertner [1] nous met-elle à deux doigts de la solution. Cette méthode repose sur l'emploi de l'écrèmeuse centrifuge ; elle permet, au dire de l'auteur, d'obtenir un lait conservant la presque totalité de la matière grasse et des sels, et ne renfermant plus qu'une partie de la caséine. Il suffirait donc d'y ajouter un peu de sucre de lait, pour le rendre semblable au lait de femme.

Mais le lait de femelle, c'est pour lui une supériorité sur le lait de la mère ou de la nourrice, est toujours, grâce à la stérilisation, exempt de microbes pathogènes. En est-il de même du lait maternel ? En théorie oui, puisque nous refusons comme nourrices, toutes les femmes qui se trouvent atteintes de maladie infectieuse ; en pratique non, il n'arrive que trop souvent que la mère-nourrice soit sous l'influence d'une tuberculose par exemple, alors que aucun signe n'est venu nous mettre sur la voie ; ou bien qu'elle soit entrée dans la période d'incubation d'une maladie infectieuse, qu'il nous est impossible de reconnaître à temps, et cependant le nouveau-né prendra le sein maternel, qui peut-être fournit déjà un lait virulent !

[1] Uber die herstelling der Fettmelh. Vienne 1894.

Digitized by Google

D'ailleurs, si on a longtemps pu croire que le lait au sortir des seins de la nourrice est pur de tout germe, il est démontré aujourd'hui que cet état aseptique est fort rare (Cohn, Neumann Ringel) ; Honigmann ne l'a trouvé que 4 fois aseptique sur 73 analyses bactériologiques de lait de femme ; il est fort fréquent en effet que les staphylocoques pyogènes *albus* et *aureus* s'introduisent dans les canaux excréteurs et polluent les premières gorgées.

Un dernier avantage pour le lait des femelles ressort des pesées de Fleichmann : le lait animal donne en effet au bout de douze mois un accroissement de 660 grammes de plus que le lait maternel.

J'ai donc le droit, puisque j'en ai la conviction, de répéter aux mères, qui par nécessité recourent à l'allaitement artificiel : ne craigniez rien pour votre nouveau-né, mais instruisez-vous sur le meilleur moyen actuel de mettre en pratique ce dernier allaitement.

INSTRUISEZ-VOUS.

Elever un enfant est un art autant que la médecine elle-même. Mais l'art le plus humble demande des études, comment vouloir que la science d'élever un enfant ne vaille la peine qu'on s'en occupe ?

C'est une nécessité indispensable pour une mère de connaître les différents problèmes qui se rattachent à l'allaitement du nouveau-né. C'est pour avoir méconnu cette vérité que les idées les plus arriérées, et les pratiques les plus déplorables et les plus illogiques, sont malheureusement encore en honneur aujourd'hui.

Eh ! quoi d'étonnant ! Qui, neuf fois sur dix, dirige et l'hygiène et l'alimentation des nouveau-nés ? Les garde-couches !! Ce sont ces femmes ignares, dont la seule instructions consiste à s'être assimilé, sans discernement aucun, quelques recommandations des médecins, prises à la volée, qui doivent instruire nos mères !! De jolies institutrices vraiment, que ces journalières connaissant à peine quelques

Digitized by Google

pratiques surannées et dont l'intelligence obtuse, dépravée, se refuse à saisir et l'importance et l'utilité des méthodes nouvelles. Heureux pour le pauvre nouveau-né, si ellene pousse pas la bêtise et l'entêtement jusqu'à se croire plus compétent, que le médecin même.

Je ne finirais pas, et ceci explique la dureté de mes paroles si j'avais à développer toutes les aberrations qui hantent leurs cervelles ; si javais à rappeler les habitudes stupides et dangereuses, dont j'ai été si souvent le triste témoin.

Je ne résiste point à vous faire part de ce qui m'arriva il n'y a pas longtemps ; je désire que vous jugiez par vous-mêmes de la valeur vraie de nos garde-couches.

A la demande d'un confrère, j'indiquai, pour sa femme, une garde-couches, choisie entre plusieurs comme une des meilleures, au moins en apparence. Les couches terminées, à peine avait-elle quitté la maison de mon confrère, que sur un ton hautain et indigné, elle vint m'informer que pour rien au monde elle ne prêterait encore ses services dans cette maison. Imaginez-vous, me dit-elle, que je n'ai point le droit d'agir là à ma guise, et que le médecin a la prétention de tout mieux connaître que moi.

J'ai su par après de mon confrère les idées absurdes qu'elle avait voulu mettre en pratique ; même il m'a été affirmé qu'elle poussait l'audace jusqu'à essayer de convaincre la femme du médecin, que les prescriptions de son mari, elle le savait par une vieille expérience, ne valaient rien.

Je tremble en pensant ce que femme pareille peut faire de mal à un nouveau-né, alors que, livrée à elle-même, elle exploitera la regrettable ignorance de la mère jusqu'à faire admirer peut-être ses grandes (!) connaissances.

Et c'est à des femmes, toutes de cet acabit, que vous abandonneriez, au moins pour quelque temps, la direction de l'allaitement de votre cher nouveau-né ? Non, ce devoir vous incombe à vous-mêmes, mais pour cela, instruisez-vous, il y va de votre honneur et de la santé de votre enfant ! Est-ce

Digitized by Google

donc chose si difficile que cette science d'élever un nouveau-né ! Evidemment non. A votre intention donc, dans le paragraphe suivant, nous prendrons un enfant à la naissance, et ensemble nous le mènerons à travers les premiers jours, les plus redoutables, nous entrerons dans les détails les plus minutieux qui concernent l'alimentation, tout en nous appuyant sur les données les plus certaines de la science, dont vous avez trouvé l'explication et la justification dans les pages précédentes de cette étude.

Aimez votre enfant.

Oh ! c'est si naturel d'aimer son enfant ! Il n'est point de mère qui n'aime bien sincèrement son nouveau-né, j'aurais mauvaise grâce d'en douter un instant. Mais l'amour, sans les œuvres, est-ce un amour fécond ? Vous l'aimez, mais êtes-vous prête à régler votre vie toute entière en vue de l'importante et délicate fonction qui vous est dévolue ; êtes-vous prête à sacrifier pour votre enfant, vos goûts, vos plaisirs ; vous contenterez-vous quelquefois de la bonne santé, de la gaîté, et des caresses de votre cher nourrisson pour remplacer les spectacles, les bals et les fêtes ?

Oui, alors, en lui prodiguant à toutes les heures du jour et même de la nuit, et vos soins toujours intelligents et dévoués, et vos caresses maternelles inépuisables, oui, alors votre amour, uni à des connaissances sérieuses, fera des miracles, *et votre enfant vivra.*

J'ajoute même que l'allaitement artificiel, appliqué de cette manière, aura le droit de se ranger à côté de l'allaitement maternel, et certes bien au-dessus de l'allaitement par la nourrice étrangère.

Ces idées étaient développées quand me sont parvenues les annales de l'institut de Pasteur. On y trouve une étude du professeur Duclaux [1] qui abonde complètement dans ce sens.

[1] Annales du mois de novembre 1894.

Digitized by Google

« Une nourrice, écrit-il, même médiocre, semblait préférable au meilleur biberon. Mais là-dessus, comme sur bien des points, les idées pasteuriennes ont amené une révolution. En nous montrant que le lait est surtout dangereux par les microbes qu'il contient, elles nous ont donné la raison de la supériorité du lait de la nourrice, mais elles nous ont permis aussi de préparer un lait stérilisé, dont l'introduction dans l'alimentation du nouveau-né a été un véritable bienfait. »

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Technique de l'alimentation artificielle.

Je me suis engagé, n'ayant en vue que l'intérêt de vos nouveau-nés, de prendre un nourrisson à la naissance, et de diriger tous les détails de son alimentation pendant les premiers jours. Je veux tenir parole.

L'enfant vient de naître, on le confie à la garde-couche, assez experte généralement pour les premiers soins à donner à l'enfant. C'est l'hygiène du nouveau-né, dont je n'ai pas à m'occuper dans cette étude ; je le suppose donc nettoyé, lavé, mis en layettes et couché dans sa berce.

La supposition est que, pour une raison quelconque, la mère se trouve dans l'impossibilité de lui donner le sein, même pendant quelques jours. J'insiste sur ces derniers mots : même pendant quelques jours. C'est un énorme avantage, en effet, de pouvoir donner à l'enfant le lait maternel, ne fût-ce que pendant quelques jours. Ce bénéfice découle des qualités spéciales que le lait de la mère possède en ce moment ; du reste, qu'on ne l'oublie pas, cette pratique ne peut, en aucun cas, nuire à la mère, alors même qu'elle est fort affaiblie, tandis que par contre, elle sauve bien des enfants.

Une statistique, faite à Paris, le prouve : sur cent enfants élevés au biberon dès les premiers jours, cinquante-quatre survivent au bout d'un an ; tandis qu'on en retrouve soixante-sept sur cent, si l'allaitement artificiel ne commence qu'au trentième jour.

Il est bien entendu aussi que nous avons à notre disposition un appareil stérilisateur, dont le maniement est connu, celui

Digitized by Google

de Soxhlet, ou mieux celui de Gentille, que je préfère, à cause de la supériorité de son bouchage.

Enfin, il est convenu que vous vous êtes procuré du lait, le plus pur possible, et formé du mélange de divers laits d'une même ferme, pour que sa composition soit uniforme chaque jour.

Immédiatement après son arrivée, le lait sera stérilisé dans des bouteilles, au nombre de dix à douze pour les premiers jours ; chacune d'elle contiendra une quantité de lait, variable suivant l'âge de l'enfant, et que je fixerai bientôt.

Cette stérilisation se fera *immédiatement*, car s'il est certain qu'elle détruit les bactéries, quelqu'en soit le nombre, on comprendra qu'elle reste sans effet sur les acides qui se produisent si facilement en été ; or, un lait acide amène toujours un vrai danger pour le nouveau-né.

Vous renouvellerez tous les jours la stérilisation pour un nouveau lait ; les bouteilles qui pourraient rester de la veille peuvent très avantageusement être employées pour l'usage de la famille. Ce renouvellement est nécessaire ; Duclaux a prouvé en effet, que la stérilisation, à 100 degrés, est insuffisante pour tuer tous les microbes et les spores que le lait renferme. Conserver le lait plus de vingt-quatre heures, c'est permettre peut-être aux survivants de se multiplier dans le lait, le meilleur bouillon des microbes.

N'oublions pas qu'il y a de sérieux avantages à refroidir rapidement le lait après la stérilisation, car, ainsi que le dit Arnould, le refroidissement est l'auxiliaire obligatoire de la stérilisation par la chaleur. Et en effet les quelques germes et les spores qui ont résisté à une température de 100 degrés ne se développent qu'à la faveur d'une température de 20 degrés au moins. Le refroidissement rapide du lait, ainsi que sa conservation à une température basse,sont donc indispensables. Je conseille dans ce but de conserver le lait dans la cave ou dans une place non chauffée.

Si vous en avez le choix, prenez pendant les premiers jours du lait d'ânesse, c'est celui qui se rapproche le plus du lait

Digitized by Google

maternel. Quelque lait cependant que vous employiez, ne le coupez jamais, car si le coupage peut, ainsi que le croient à tort quelques-uns, ramener la caséine au même taux que celui d'une quantité identique de lait pur de femme, n'oublions pas, ce que tout le monde admet, qu'il abaisse du même coup la matière grasse et le sucre de lait, déjà en déficit. Toutefois, si pour l'une ou l'autre raison on se croyait autorisé à faire un coupage, que l'on stérilise soigneusement cette eau, car plus que le lait elle charie quantité de microbes pathogènes.

On peut sans inconvénient, peut-être est-ce à conseiller, ajouter à chaque fiole de lait une pincée de sucre de lait, mais qu'on s'abstienne d'exagération sous ce rapport, nous savons que l'enfant ne le digérera pas.

Toutes ces précautions intelligemment prises, quand faut-il présenter le premier lait au nouveau-né ? Je dis le *premier lait*, car il n'est nullement nécessaire, comme on le fait habituellement, de donner d'abord de l'eau sucrée, bien moins encore de l'eau additionnée de fleur d'oranger, et qui est toujours mal supportée. Ce sont les enfants, la pesée le constate, que l'on nourrit dès la naissance au lait pur qui subissent la plus minime perte dans le poids durant les premiers jours, ce sont encore eux qui, dès le troisième jour, ont récupéré le poids primitif.

Il se peut cependant, c'est le conseil de quelques auteurs, que le second ou le troisième jour on doive recourir à quelques cuillérées d'eau sucrée avant chaque tétée et cela dans le but de remplacer le colostrum du lait de la mère. On emploierait ce moyen si les selles du nouveau-né, qui doivent le débarrasser du méconium de l'intestin, se produisaient trop difficilement. Cette eau en tout cas sera préalablement stérilisée.

Aussi longtemps que l'enfant dort, on le laissera dans son berceau, il a si peu besoin d'aliment les premières heures ; le lait ne lui sera donc donné que quand par ses cris il annonce la faim.

Digitized by Google

A partir de ce moment, pendant les premières vingt-quatre heures, et même durant le second et le troisième jour, le lait lui sera présenté très fréquemment : six, huit, dix fois, chaque fois que l'enfant se réveille.

Au point de vue de la quantité de lait à donner, autant que pour le nombre de tétées, conformez-vous au *tableau* suivant :

AGE	CAPACITÉ DE L'ESTOMAC	QUANTITÉ PAR TÉTÉE	NOMBRE DE CUILLÈRES A SOUPE	QUANTITÉ PAR JOUR	NOMBRE DE TÉTÉES
1 jour		5 gr.		25 à 40 gr.	5 à 10
2 jours		15 »	1 cuillère à soupe	100 »	
3 »		30 »	2 cuillères à soupe	200 »	
4 »		45 »	3 »	300 »	
5 »		60 »	4 »	400 »	6 à 8
6 »		60 »	4 »	400 »	
7 »	46 cent. cubes	60 »	4 »	400 »	
2 sem.	75 »	75 »	5 »	500 »	
3 »		75 »	5 »	500 »	
4 »	140 »	90 »	6 »	600 »	
2 mois		105 »	7 »	700 »	7
3 »		120 »	8 »	800 »	
4 »		135 »	9 »	900 »	
5 »		150 »	10 »	1000 »	

En étudiant ce tableau, on remarquera que la quantité de lait, à faire prendre à chaque tétée, augmente progressive-

Digitized by Google

ment suivant l'âge de l'enfant, et chaque fois de 15 grammes, soit la valeur d'une cuillère à soupe. Cette manière de compter par cuillère me paraît avantageuse, car outre la facilité de ne faire retenir qu'un simple chiffre, elle permet à la mère de mesurer, sans autre instrument qu'une cuillère à soupe, la quantité exacte de lait à mettre dans la bouteille. On comprendra qu'il suffit d'agir ainsi pour une seule fiole, les autres seront remplies en les comparant à la première.

On remarquera aussi que ces chiffres correspondent assez bien à la quantité de lait fourni par le sein maternel. D'après Biedert les glandes mammaires donnent la 1re semaine 250 grammes, 680 la cinquième, 800 le second mois, 920 le troisième, 980 le quatrième, 1000 le cinquième, 1050 le sixième.

Il est presque inutile de faire remarquer, que si le tableau ci-dessus a pour base et la capacité stomacale et l'enseignement d'une longue expérience, ces chiffres n'en restent pas moins simplement approximatifs ; je suis même assez porté à croire que l'on peut sans inconvénient les forcer un peu Il est juste de tenir toujours compte du poids initial du nouveau-né, et de sa plus ou moins grande facilité digestive.

Pour chaque tétée, vous prendrez une nouvelle bouteille stérilisée, alors même que la précédente n'aurait pas été complètement vidée.

Pour chaque bouteille on s'assurera si la stérilisation a été efficace, à cet effet, il faut qu'au moment où on enlève le disque, l'air y pénètre avec un bruit caractéristique. Ce phénomène ne se produit-il pas, condamnez la bouteille, nous avons d'ailleurs eu soin de remplir un nombre de fioles supérieur à celui des tétées quotidiennes.

N'oubliez pas surtout que le lait, avant d'être donné à l'enfant, doit prendre au bain-marie une température d'environ 35 degrés.

Voilà les précautions et les conseils pour le premier jour, ils restent les mêmes pour le second, le troisième et les suivants ; ce qui change, c'est le nombre des tétées, et la quantité

Digitized by Google

de lait à mettre dans les bouteilles. Votre guide, sur ces points, c'est le tableau ci-dessus, il vous renseignera complètement.

Il vous faut donc chaque jour préparer au stérilisateur, les différents repas de votre nouveau-né. Plusieurs mères, qui suivent déjà ce système, m'ont assuré que le nettoyage des bouteilles, qui doit être fait soigneusement, que leur remplissage, suivi de la stérilisation, exigent une heure tous les matins.

Eh bien, je vous le demande, est-ce trop d'une heure de travail, ou du moins de surveillance active, pour assurer à votre enfant, durant vingt-quatre heures, l'aliment qui lui donnera la santé, la vigueur, qui même, si les diarrhées saisonnières l'atteignent, sera le meilleur médicament pour obtenir sa guérison.

Enfin, dans l'intérêt de votre tranquillité, dans l'intérêt de la santé de votre nouveau-né, contrôlez l'alimentation par la pesée, tous les jours d'abord, toutes les semaines au moins plus tard, inscrivez-en le résultat au tableau que j'ai souhaité trouver épinglé à chaque berceau.

J'ai l'intime conviction, les résultats que j'ai obtenus en sont garants, que si vous vous décidez à suivre ces sages conseils, vous serez singulièrement étonnées de la facilité et de la rapidité de ces différentes opérations ; que, ce qui vaut mieux, vous en recueillerez pour vos nouveau-nés des avantages inconnus pour le moment, et supérieurs à ceux que, pratiquement, les nourrices vous donnent tous les jours.

Peut-être est-il un cas où la nourrice trouverait en moi un défenseur ! Supposez que, par suite d'une alimentation vicieuse et prolongée pendant longtemps, votre enfant décline de jour en jour et soit arrivé à un degré extrême de débilité ; ou bien encore que vous mettiez au monde un enfant chétif, ou né avant terme ; eh bien, n'hésitez pas, recourez à une nourrice, c'est là qu'est peut-être le salut de votre enfant ; car dans ces cas, et seulement alors, il est possible qu'il ne digère point le lait, alors même qu'il est stérilisé.

Digitized by Google

En finissant ce dernier chapitre de mon étude, je me demande, avec une certaine anxiété, si j'aurai réussi à vous convaincre, vous mères qui me lisez, je ne dis pas toutes, mais quelques-unes au moins ; Dieu fasse que ce soit le plus grand nombre.

S'il en était ainsi, combien j'oublierais vite le travail que cette étude a exigé pour me reposer dans cette consolante pensée d'avoir pu être utile à ce que vous avez de plus cher au monde, vos enfants ; et d'avoir contribué quelque peu à la disparition de cette lèpre sociale, qui fait naitre des misères partout où elle s'installe, la nourrice mercenaire.

29 Décembre 1894.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.
AVANT-PROPOS 3
PLAN DE L'OUVRAGE 4

LIVRE I

ALIMENT DU NOUVEAU-NÉ . . . . . 5 à 30

CHAPITRE 1er

Le lait est le meilleur aliment du nouveau-né.

Aliment en général, 6. — Valeur et qualités d'un bon aliment. 7. — Pertes journalières du nouveau-né, 8. — Aliments complets, 9. — Aliments complexes, 10. — Conclusion, 11.

CHAPITRE II.

Le lait est le seul aliment du nouveau-né.

Paragraphe I. Action de la salive, 13. — Sécrétion insuffisante, 14. — Pas de diastase, 14. — Nuisance des féculents, 15. — Conclusion, 16. — Tristes résultats des farineux.

Paragraphe II. Action du suc gastrique, 16. — Les albuminoïdes, 17. — Les peptones, 18. — Ferment spécial de la caséine, 18. — Insuffisance du suc, 19. — Anatomie de l'estomac, 19. — Conclusion, 20.

Paragraphe III. Action du suc pancréatique, 20. — Son insuffisance, 21. — Conclusion, 21. — Bile, son action, 21.

Paragraphe IV. Action du suc intestinal, 22. — Pénurie, conclusion, 22.

Paragraphe V. Action physiologique des microbes, 23. — Leurs sécrétions, 24. — La présure, 24. — La caséase, 25. — Conclusions, 25.

Paragraphe VI. Règles d'une bonne alimentation, 25. — Le lait seul a toutes les qualités, 26. — Conclusion, 27.

Paragraphe VII. Succédanés du lait, 27. — Œufs, 28. — Farines, 28. — Lait condensé, 28. — Farine Renaux, 29. — Conclusion, 30.

Digitized by Google

LIVRE II

Alimentation du nouveau-né.

CHAPITRE Ier.

L'ALLAITEMENT MATERNEL . . . . . 32 à 37

Sa supériorité, 32. — Opinion des moralistes, 33 : — des médecins, 34. — Absence de l'allaitement maternel, 34. — Conséquences pour la mère, 35 ; — pour l'enfant, 36. — Conclusion, 37.

CHAPITRE II.

TECHNIQUE DE L'ALIMENTATION MATERNELLE . . . 38 à 44

Quand faut-il donner le sein, 38. — Combien de fois, 38. — Pas la nuit, 39. — Combien de temps, 39. — Conduite après la tétée, 40. — Durée du sommeil, 41. — Quel sein faut-il donner, 42. — Difficultés pour la mère, 42 ; — pour l'enfant, 42. — Comment y remédier, 43. — Précautions diverses, 44.

CHAPITRE III.

LA PESÉE . . . . . 45 à 55

Historique, 45. — But, 46. — Renseignements qu'elle fournit, 46. — Perte du poids, 46. — Quantité de la perte, 47. — Retour au poids primitif, 47. — Accroissement normal, 47. — Tableau de l'accroissement, 48. — Quantité de lait par tétée et par jour, 49. — Tableau, 50. — Renseignements sur la valeur du lait, 51; — sur l'existence des maladies, 51; — sur leur pronostic, 52. — Tableaux, 53. — Feuille de poids, 55.

CHAPITRE IV.

CONTRE-INDICATIONS DE L'ALLAITEMENT MATERNEL . 56 à 61

Dépendant de l'enfant, 56 ; — des seins, 57 ; — du lait, 58 ; — de l'état général de la mère, 59 ; — des maladies infectieuses, 59 ; — aiguës, 60 ; — chroniques, 60 ; — cutanées, 61 ; — d'une nouvelle grossesse, 61 ; — de l'alcoolisme, 61.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

TRANSMISSION DE CERTAINES MALADIES PAR LE LAIT. . 62-85

Paragraphe I. Lait normal, 63. — Quantité des bactéries, 64. — Action des microbes, 64. — Infection alimentaire, 65. — Les saprophytes, 66. — Les pathogènes, 67. — Infection par voie directe, 67 ; — par voie indirecte, 67. — Hérédité, 69.

A. *La tuberculose*, 70. — La pommelière, 71. — Transmission par le lait, 72. — Preuves cliniques, 73. — Conclusion.

B. *La pneumonie*, 75. — Transmission par voie directe, 75.

C. *Diphtérie*, 76. — Preuves de la transmission, 76.

D. *Fièvre thyphoïde*, 77. — Le microbe, transmission par voie secondaire, 77.

E. *Fièvre intermittente*, 78. — Transmission par voie indirecte, 78.

F. *Choléra*, 79. — Transmission par voie indirecte, 79.

G. *Charbon*, 79. — Transmission par voie directe, 80.

H. *Fièvre puerpérale*, 80. — Transmission par voie directe, 80.

J. *Scarlatine*, 80. — Son microbe, 80. — Transmission, 81.

K. *Fièvre aphteuse*, 81. — Transmission, 81.

L. *Syphilis*, 81. — Transmission, 82.

Paragraphe II. Ni la muqueuse, ni l'acide gastrique n'arrêtent les microbes, 82. — Preuves pour le lait animal, 83 ; — pour le lait de la nourrice, 83. — L'infection ne se produit pas toujours, 84. — Conclusion, 85.

CHAPITRE VI.

MOYENS DE DESTRUCTION DES MICROBES . . . 86 à 112

Paragraphe I. Différents laits, 87. — Lait de vache, 97 ; — d'ânesse, 89 ; — de chèvre, 90 ; — de jument, brebis, poule, 90. — Lait d'un même animal, 91.

Paragraphe II. Les agents extérieurs, 91. — Le temps, 92. — L'ébulition, 92. — Acidité et alcalinité, 92. — Le coupage, 93. — Tableau, 94. — Ajoute de peptone ou bouillon, 95.

Paragraphe III. Examen du lait, 95 ; — procédés cliniques, 95.

Paragraphe IV. 1° *Théorie de la stérilisation.* — La stérilisation, 97. — Substances chimiques, 97. — Moyens mécaniques, 98 ; — physiques, 98 ; — par le froid, 98 ; — par la chaleur, 98. — Pasteurisation, 98 ; — suffisante pour les microbes pathogènes, 99 ; — pasteurisation industrielle, 99. — Appareils de famille, 100. — Stérilisation, 100. — Influence des grandes températures sur les qualités physiques du lait, 101 ; — sur les qualités digestives, 101.

Digitized by Google

2° *Appareils stérilisateurs.* — Marmite américaine, 102 ; — modifiée par Rougeot, 103 ; — par Legay, 104. — Stérilisateur d'Icard, 104 ; — d'Escherich, 104 ; — de Soxhlet, 104. — Bouchage Soxhlet, 106 ; — d'Egli-Sinclair, 106 ; — de Gentille, 106 ; — de Budin, 107; — d'Ollendorf, 108 ; — de Schulz, 108. — Appareil pour les pauvres, 109. — Conclusion, 109. — Devoir qui en découle pour les autorités, 110. — Statistique générale de la mortalité, 111 ; — mortalité des grandes villes belges, 111.

CHAPITRE VII.

L'ALIMENTATION MIXTE 113-124

Paragraphe I. Ses avantages, 113 ; — supérieure à l'allaitement artificiel, 113 ; — pour la mère, 113 ; — pour l'enfant, 114 ; — tracés graphiques, 114 ; — supérieure à l'allaitement par une nourrice, 115; — pour la mère et pour l'enfant, 116. — Tracés graphiques, 118.

Paragraphe II. Technique, 121. — Quantité du lait, 121. — Dangers, 121. — Tracés graphiques, 122. — Pas de coupage, 124.

CHAPITRE VIII.

L'ALLAITEMENT PAR LA NOURRICE. 125-133

Paragraphe I. Lait et allaitement, 125. — Qualités de la nourrice, 126 ; — examen général, 127 ; — préférer celles qui ont allaité, 127 ; — les filles mères, 127 ; — les prendre deux mois après les couches, 127. — Syphilis, 128.

Paragraphe II. Examen du lait, 128 ; — lait normal, 128 ; — qualités physiques, 129. — Le microscope, 129 ; — analyse chimique, 130 ; — richesse et pauvreté du lait, 131 ; — ses altérations, 131 ; — sa quantité, 132. — Technique, 132. — Catégories de nourrices, 132.

CHAPITRE IX.

L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL . . . . . 134 à 146

Ne craignez rien, 134. — Statistiques de la mortalité, 134. — Falsification du lait, 135 ; — le biberon, 135 ; — défauts de soins, 135. — Loi Roussel, 137. — Résultats obtenus, 138 ; — prouvés par tracés graphiques, 139. — L'influence de la stérilisation, 142. — Supériorité du lait de femelle, 142.

Digitized by Google

Instruisez-vous, 143. — Devoir de la mère, 143. — Les garde-couches, 143 ; — leur ignorance, 144 ; — leur prétention, 144 ; — le mal qu'elles peuvent faire, 144.

Aimez votre enfant, 145. — Amour fécond, 145. — L'enfant vivra, 145.

CHAPITRE X.

TECHNIQUE DE L'ALIMENTATION ARTIFICIELLE . . 147-153

Soin maternel pendant quelques jours, 147. — Stérilisation immédiate, 148. — Nouvelle stérilisation tous les jours, 148. — Prompt refoidissement, 148. — Lait d'ânesse, 148. — Pas de coupage, 149. — Pincée de sucre, 149. — Quand donner le lait, 149. — Combien de fois, 149. — Quelle quantité, tableau, 150. — Mesure par cuillère à soupe, 151. — Température du lait, 151. — Pesée, 152. — Espoir et consolation de l'auteur, 153.

Digitized by Google

Digitized by Google

PETIT MORT !

POUR UNE MÈRE

Hier encore il souriait,
Pourtant, tout bas, on le pleurait
Sans espérance ;
Comme une lampe qui s'éteint,
Comme un bel astre à son déclin,
Il est décédé sans souffrance.

N'est-ce pas, on dirait qu'il dort ?
Quand c'est ce matin qu'il est mort
Comme une rose.
Que son front était lumineux !
Las ! Maintenant ses grands yeux bleus
Sont fermés et sa bouche est close !

Sur le corps les bras sont croisés ;
Ses cheveux sont éparpillés
En boucles blondes.
Oh ! que son teint rose était frais !
Vermeil alors, il apparait
Blême aujourd'hui parmi leurs ondes.

Digitized by Google

Dieu ! Qu'il est beau dans ses atours,
Dans ses robes des plus grands jours,
Dans sa dentelle !
Il est chaussé de satin blanc,
Et c'est un ange que l'enfant
Dans sa parure nous rappelle !

Et la mère dans sa douleur
Adresse tout bas au Seigneur
Une prière ;
On doit, dit-on, se montrer fort...
Mais moi, j'avais beau faire effort,
Les larmes mouillaient ma paupière !

Mons, Novembre 1887.

Digitized by Google

C'EST MON SECRET !

ROMANCE

I

Celle que j'aime est frêle autant que belle,
Ses fins cheveux sont blonds comme le blé,
Et le ciel est moins pur que sa prunelle...
Quand je la vois mon cœur est tout troublé.
Son œil me dit ce que sa bouche n'ose,
Elle rougit d'émoi mystérieux... ;
En souriant je fais la même chose,
Et nos regards redisent nos aveux.

REFRAIN

Son nom, je ne puis vous le dire,
C'est mon secret et c'est aussi le sien,
Mais dans nos yeux,... oh ! vous le saurez lire
Quand son regard rencontrera le mien.

II

Je ne dis pas mon secret à la brise,
Je ne dis pas ce nom à mon sommeil,
Je ne l'écris pas sur la plage grise,
Je ne le dis pas au matin vermeil.
Le vent irait me trahir par le monde,
Le sommeil le redirait à la nuit,
Et la grève le montrerait à l'onde
Qui, curieuse, approcherait sans bruit.

Mons, Novembre 1891.

Digitized by Google

FRA ANGELICO

POUR OSCAR GONDRY

Traduction libre et moderne de la légende que tout le monde connaît : Fra Angelico était peintre ; il s'endormait quelquefois au milieu de sa tâche, et un ange, pendant son sommeil, venait prendre ses pinceaux et achever son tableau.

I

Ma très chère, veux-tu que nous restions chez nous
Au coin du feu, ce soir ? Veux-tu qu'à tes genoux
Je madrigalise, ô très blonde ?
Le vent tousse dehors ; vois, que le ciel est gris !
Par la neige, tantôt si nous étions surpris !
Veux-tu ? N'allons pas dans le monde !

Nous parlerons d'amour, si tu le veux, ce soir,
Ou bien nous nous ferons dans ton discret boudoir
Un concert, un bal, une fête ;
Ne recevons personne ; à nous deux seulement
Donnons-nous, si tu veux, un impromptu charmant,...
Dis, restons-nous en tête-à-tête ?

Mais la neige, déjà, bat nos carreaux couverts
De givre en fleurs ?... Veux-tu ?... Je te dirai des vers,
Mes mièvres vers mélancoliques !
Nous babillarderons comme des étourdis,...
Ou je te laisserai, dans notre Paradis,
Me faire de douces musiques !

Digitized by Google

Et je t'écouterai, couché sur un coussin,
Pendant que tu feras vibrer le clavecin,
O très chère blonde adorée ;
Veux-tu ? J'applaudirai ta voix de soprano,
Et je t'admirerai, assise au piano
Dans ta toilette de soirée.

Ne sortons pas, veux-tu ? Restons au coin du feu,
Nous illuminerons le salon, et, mon Dieu !
Comme les heures seront brèves !
Et comme loin du monde, ô chère, je pourrai
T'exprimer mon amour ! Veux-tu ? Je rêverai,
Et toi tu chanteras mes rêves !

II

Ils sont restés chez eux ! Tout est illuminé
Dans le boudoir exquis, chauffé, capitonné,
Tendu de velours or et d'épais rideaux roses,
Trianon amoindri, fait pour les tendres choses,
Nid suave et coquet où tout chante l'amour...
Le salon est paisible. Un bizarre abat-jour,
— Chinoiserie, — originalise la chambre.
L'âtre, où flambe un feu clair, fait oublier décembre,
Et d'ailleurs ils ont fait entr'eux l'espace étroit.
Décembre ! Qui dirait que dehors il fait froid ?...
Pourtant c'est bien l'hiver ! On entend l'âpre bise
Qui passe en gémissant, et souffle, et poudrerize
De neige l'avenue obscure où rien ne luit
Qu'un triste bec de gaz trouant la morne nuit.
Aucune étoile au ciel ! Aucun bruit ! Le vent pleure !...
Dans le joyeux salon l'horloge sonne l'heure,
Puis se tait... Et plus rien ! Rien que sur les carreaux
Le givre ruisselant comme avec des sanglots !

. . . . . .

Digitized by Google

Tout est calme. En un coin le piano sommeille,
Et les jeunes époux, dans la pièce vermeille,
Reposent étendus sur de mœlleux sophas
Couleur d'ambre et brodés d'oiseaux de taffetas.
Des fleurs d'hiver, semblant avoir la nostalgie,
Exhalant leurs parfums en capiteuse orgie
Et grisant le cerveau comme un opium subtil,
Leur font du froid décembre un ravissant avril ;
Ils en ont mis partout : au coin des étagères,
Sur les meubles d'ébène, en des coupes légères,
— Potiches de vieux Saxe et de Japon ornant
Le boudoir de tons clairs et d'émail lactescent. —
Un énorme bouquet d'étranges chrysanthèmes,
Aux pétales vert-pâle, ors, havanes ou crèmes,
Semble grimper au lustre, aux tulipes de feu,
Qui baigne de clarté la table au tapis bleu ;
Au bord d'un guéridon, dans un vase de Sèvres,
Meurt, oh ! languissamment, un tas de roses mièvres,
Et partout, dans les coins, des jasmins, des lilas,
Semblent de fins pastels mignards et délicats
Faisant, — on le dirait, — l'odorante toilette
Du salon, parfumé comme une cassolette...
La cheminée a des splendeurs de reposoir,
Avec ses ors brillants autant qu'un ostensoir,
Ses bibelots exquis, parés de faveurs roses,
Ses cristaux, ses Amours, qu'une chaine de roses
Réunit à la glace au large cadre d'or
Où le salon se mire en un royal décor.
Sur un fond bleu-de-ciel, d'amoureuses peintures
Planent dans la pénombre, au plafond. Des tentures
Et des rideaux, brochés de soie, épais et lourds,
Recouvrent les panneaux de leur ample velours,
Imprégnant le boudoir de leurs tiédeurs d'alcôves ;
Et partout, étouffant le bruit, des peaux de fauves
Et de mœlleux tapis assourdissent les pas.
Sur les murs sont d'exquis pastels, où, d'un air las,

Digitized by Google

Des bergères Watteau daignent, du bout des lèvres,
Répondre aux doux aveux qu'avec des façons mièvres
Un tas de gens de cour, galants, poudrés, coquets,
Débitent à la fois en de tendres sonnets !...

III

Sur un large divan, au milieu des fourrures,
Des tapis, des parfums, des fleurs et des dorures,
Les deux jeunes époux, près du foyer ardent,
Comme des amoureux, rêvent, se regardant...
Les heures ont passé. Qu'ont-ils fait ? Quelle fête
Se sont-ils bien donnée ? Et quels vers ce poète,
— Car c'en est un, aux goûts mondains et délicats, —
Récita-t-il ? Quels airs tendres de mazurkas
Au rythme grave et lent joua son adorée ?
Qu'ont-ils fait, seuls, chez eux, Elle en rose et fardée,
Lui, joyeux, enivré, gants blancs et habit noir ?...
Ce qu'ils ont fait ? Ils ont marivaudé ce soir !...
Lui, d'abord, récita des strophes : « A la Femme ! »
Hosanna, chant de joie où s'exhalait son âme
En d'ineffables vers, en adoration.
« O Femme, l'amour est votre émanation,
» C'est pour lui seul que Dieu vous créa, doux mystère !
» Et c'est du ciel que vous l'apportez sur la terre
» A l'homme radieux, divin Mage qui suit
» Cette brillante étoile illuminant sa nuit.
» L'amour, c'est le printemps, l'aurore, la jeunesse,
» C'est ce qui met au cœur le bonheur et l'ivresse,
» Aimons ! C'est pour aimer que Dieu fit la beauté,
» Et c'est la loi du Christ, ô femme, ô volupté !... »
Floraison blonde, en qui tout était fièvre et joie,
A son tour, élégante en sa robe de soie
Qu'un lilas fleurissait, laissant siffler l'hiver,
Elle joua d'abord un morceau de Weber,

Digitized by Google

Vague comme un soupir, tremblé, mélancolique,
Évoquant les pâleurs d'une vierge phthisique ;
Puis, divine et vibrante, elle dit au hasard
Des vers voluptueux qu'avait rythmés Mozart,
Et, dans la douce paix de leur soirée intime,
Sa voix de soprano, merveilleuse, sublime,
Éclata, lui chantant tour à tour un sonnet
Exquis de Faure, et puis un air de Massenet :
Un air délicieux, d'amoureuses paroles,
Caressantes ainsi que des étreintes molles,
Qu'ils semblaient savourer comme des fiancés
Savourent la douceur de leurs premiers baisers.
Pour finir, elle avait, avec un élan mâle
Joué de Mendelssohn, la marche triomphale
Et superbe du Songe d'une Nuit d'été ;...
Puis, ils avaient parlé d'amour ! O volupté !
Ils s'étaient rappelé de chères souvenances,
La rencontre, l'émoi, l'aveu, les confidences,
Leurs adorations, leurs rêves, leurs espoirs,
Leur alliance, et puis... le temps des premiers soirs,
Des ardentes amours et des sublimes fièvres,
Des ineffables paix, des langueurs où les lèvres,
— Coupes que les baisers remplissent à pleins bords, —
Se pressent, unissant les âmes et les corps !...
Et depuis, étalant leur bonheur, leurs tendresses,
Ils sont allés partout, en semant leurs caresses,
Leurs troubles, leurs regards et leurs épanchements ;
Mais ce soir, fatigués des fades compliments,
Du froid contact du monde et des rumeurs de fêtes,
Avides maintenant de libres tête-à-tête,
Ils sont restés chez eux, et, s'adorant toujours,
Rêvent, près du foyer, au milieu des velours.

Digitized by Google

IV

Ma très blonde, dis-moi, pendant que tu reposes,
Si j'écrivais un peu ! Si, de mes rêves roses
Je faisais quelque chant d'amour !
Veux-tu, songeant à toi, qu'un poème sonore
Te répète... mais, dis, tu rougis, mon aurore,
Au front plus serein qu'un beau jour !

Ma mignonne, veux-tu, ce, pendant que les rimes
S'alignant, rediront mes paroles intimes,
Doucement, à ton clavecin,
D'un doux nocturne en deuil bercer ma rêverie ;
Ou bien, si tu le veux, sans parler, ma chérie,
Accoude-toi sur un coussin.

Moi, je composerai, j'écrirai tes louanges
En longues strophes d'or, ange parmi les anges,
O ma belle blonde à l'œil bleu ;
Et puis, je te lirai mon œuvre, mon poème,
M'interrompant parfois pour te dire : Je t'aime !
Femme, ô chère moitié de Dieu !

V

Il écrit ; il poursuit avec un air farouche
Des vers capricieux et que tout bas sa bouche
Achève, change encor, répète bien des fois,
Puis s'arrête, pensif, la plume entre les doigts,
Trace de nouveaux mots, les compte en un murmure,
Et, le front dans la main, continue ou rature...
Ravissante, adorable, assise à son clavier,
Elle, de temps en temps, au doux bruit du papier
Interrompt le morceau, se retourne, rieuse,
Puis reprend, le laissant à son labeur, heureuse,

Digitized by Google

Le thème préféré qu'elle jouait alors,
Et fait vibrer dans l'air d'harmonieux accords.
D'abord, elle essaya de Schumann un air triste,
Mais, comme il commençait, d'une valse : « L'Artiste »
Elle fit soupirer le rythme alanguissant
Qu'accompagna sa voix, très bas, tout doucement.
Au hasard, elle dit, pleins de mélancolie,
Un air de Rossini, la plainte d'Ophélie,
Des stances de Flégier, un chant d'amour de Faust,
Reprit, capricieuse, une valse de Strauss,
Improvisa des airs bizarres, sans parole,
Puis, amoureusement, chanta la barcarolle :
« Dites, la jeune belle, où voulez-vous allez ? »…..
Et lui, continuait toujours à travailler !…..
« Mais quoi ! Déjà minuit ! Dieu ! Comme le temps passe !
» Il est tard, et tu ne dis rien ! N'es-tu pas lasse ?
» Non ? J'ai fini d'ailleurs ; je te lirai bientôt
» Mes strophes,… tu verras, ma chère,… plus qu'un mot!
» Mais chante, chante encore, inspire-moi,… j'achève ! »
Et le rêveur finit son poème, son rêve !…
Pendant qu'il écrivait, pensif, ses derniers vers,
Rayonnante, divine, elle reprit ses airs,
Ses doux airs évoquant Lakmé, La Favorite,
Léonore, Manon, Chimène, Marguerite,
Héroïnes d'amour dont les chants émouvants
Disent les désespoirs, les rêves, les tourments.
On eût dit, à la voir les interpréter toutes,
Un de ces séraphins que Dieu lui-même écoute,
Et quand elle eut fini cet air délicieux
Du lamento du cid : « Pleurez, pleurez mes yeux ! »
Dans les siens scintillaient de véritables larmes,…
Et ce n'était pas là le moindre de ses charmes !
Lasse peut-être, — l'heure avançait et minuit
Depuis longtemps avait retenti dans la nuit, —
Tout bas, si doucement qu'on eût crû d'une fée
Entendre la chanson que propage, étouffée,

Digitized by Google

La brise en l'étendue, au déclin d'un beau jour,
Sa voix, suave ainsi qu'un long baiser d'amour,
Murmura de Schubert, lente, voluptueuse
Et pleine de langueur, la divine Berceuse,
Avec un sentiment presque religieux...
. . . . . .
Fatigué, — le travail est long, — fermant les yeux,
Et, près de s'endormir, n'écoutant plus le thème
Très doux qu'elle achevait, Lui, jusqu'à son poème
Penche son large front, puis, après maint effort,
Le relève en sursaut, cède enfin et s'endort !...
La plume, de ses doigts a roulé sur la table.
A ce bruit, arrêtant le finale ineffable,
Elle se retourna. Plaintif, comme à regret,
Lentement le dernier des soupirs se mourait !...
« Tiens ! Et moi qui pensais qu'il travaillait ! Je veille,
» Et lui, derrière moi, sans rien dire, sommeille,
» Abandonnant son œuvre, et laissant ses papiers
» En désordre !... Approchons !... » Sur la pointe des pieds,
Souriante, sans souffle, émue, elle se lève,
Et doucement s'avance, et sans troubler son rêve,
— Un rêve radieux, car voilà qu'il sourit, —
Tout en le regardant prend les pages, et lit :

VI

Comme les forts, avoir au cœur des fleurs de givre,
Rester mélancolique, et, désespérément,
De la foi dans ton art, triste et sérieux, vivre,...
Serait-ce là ton lot, dis, éternellement ?

Ton âme est-elle en proie aux maudites névroses,
Que, même dans les bals, tu gardes ta pâleur,
Comme un mièvre bouquet de fleurs d'hiver, de roses
Souffrant la nostalgie, exquises,... sans couleur !

Digitized by Google

Attends-tu que ton œuvre, ô mon frère, soit mûre,
Que tu n'as jusqu'ici que dédains dans le cœur ?
Et te fais-tu de l'art une invincible armure
Cachant à tous les yeux tes ennuis, ta rancœur ?

Rêveur élégiaque et fier, quelle tristesse
Caches-tu, qui t'emplit l'âme d'un si grand deuil ?
Quel peut être ce mal que tu subis ? Serait-ce
Le tourment du chef-d'œuvre où s'inscrirait l'orgueil ?

Être Napoléon, Michel-Ange ou bien Dante !...
Ne t'es-tu jamais dit que cela c'est bien peu ?
L'amour ! L'amour, ainsi qu'une vague grondante,
Doit remplir notre cœur, de par l'ordre de Dieu !

Tu sais bien que l'Orgueil ne console pas d'Elle ;
Rappelle-toi : les forts, dit-on, n'ont jamais ri !...
Aimé ! Que ton aveu s'envole à tire-d'aile
Pour épancher ton cœur dans un cœur attendri !

Ne t'es-tu jamais dit que l'Amour, c'est la vie,
C'est le révélateur de l'immortalité,
C'est l'émanation ineffable et bénie
De la Femme, Soleil en notre obscurité ?

Ne t'es-tu jamais dit que la Femme, c'est l'ange
D'Angelico, le moine aux radieux sommeils,
Que, traversant nos cieux, ce météore étrange
Éclaire notre nuit de ses rayons vermeils ?

Ne t'es-tu jamais dit que Pétrarque avait Laure,
Que ceux qui s'aiment sont la fleur et le parfum.
Les grands cœurs ont aimé ! Le Tasse eut Léonore,
Et les amants, vois-tu, sont deux... mais ne font qu'un !

Digitized by Google

C'est la loi de Jésus, c'est un besoin pour l'âme ;
A l'astre d'or il faut la nuit pour s'allumer,
Et ton cœur, ô mon frère, exige pour aimer...
. . . . . .

VII

Les derniers mots manquaient ! Mélancolique et triste,
Tel un parfum vieilli, d'un mouchoir de batiste,
S'évapore dolent, très doux, très amoureux,
De ce poème étrange, en ces vers douloureux,
Sortait un cri d'amour et pleurait une plainte,
D'un sentiment poignant l'œuvre portait l'empreinte,
Semblant venir d'un cœur qui se sent déjà vieux
Avant d'avoir vécu. Des larmes dans les yeux,
Elle le regardait, comme en extase, exquise
En sa toilette rose, et cherchait, indécise,
Un digne achèvement au travail incomplet...
Lui, toujours souriant en rêve, sommeillait !...
Oh ! Ce vers ! Le dernier ! Il le fallait sublime,
Riche d'expression et superbe de rime ;
Il devait être écrit par elle, le plus beau,
Semblable aux larges coups du céleste pinceau
De l'ange, qui, le front auréolé d'étoiles,
Du peintre Angelico venait finir les toiles,
Radieux et muet... Soudain, rouge d'émoi,
Ayant, dans un regard divin, je ne sais quoi
De troublant, d'ineffable, heureuse d'être aimée
Et d'aimer follement, Femme avant tout, charmée
De ce travail à lui, son poète... en repos,
Empruntant sa réponse au chantre des « Emaux »,
Elle écrivit ce vers que lui dictait son âme :
« Un mot d'amour, tombé des lèvres d'une femme ! »

Mons, 26 Mars 1892.

Digitized by Google

MENUET

DANSE CHANTÉE

A Madame Mle MASSON.

Poésie d'ARMAND SILVESTRE. Musique de J. MASSENET.

Vous en souvenez-vous, Marquise,
Marquise, Marquise ?
Vous aviez une robe exquise
De blanc satin ;
Et l'archet mariant nos âmes,
Nos âmes, nos âmes,
La main dans la main nous dansâmes
Jusqu'au matin !

Moi, j'en ai toujours gardé la mémoire.
A vos petits pieds des souliers de moire
D'un sillon de lys dessinaient vos pas ;
Et vous, de danser, ne vous lassant pas !
De ce menuet vous fûtes la gloire ;
Immortel regret d'un passé lointain !...
Vous en souvenez-vous, Marquise,
Marquise, Marquise ?
Vous aviez une robe exquise
De blanc satin !

Digitized by Google

Lorsque l'aube au ciel mit sa note rose,
L'approche du jour me rendit morose,
Et mon cœur tout bas se mit à trembler ;
Des pleurs dans les yeux, n'osant vous parler,
A votre corset, je mis une rose,
D'un timide amour, aveu clandestin !...
Et l'archet mariant nos âmes,
Nos âmes, nos âmes,
La main dans la main nous dansâmes
Jusqu'au matin !

A. S.

Digitized by Google

MENUET

DANSE CHANTÉE

en réponse à la poésie d'ARMAND SILVESTRE.

Pourquoi réveiller en nos âmes,
Nos âmes, nos âmes,
Marquis, du soir où nous dansâmes,
Le souvenir ?
Il est passé, le temps des roses,
Des roses, des roses,
Où nous rêvions de douces choses
Pour l'avenir !

Mon cœur a toujours vivante, fidèle,
Gardé la mémoire, et je me rappelle
L'époque adorable où vous me charmiez,
Où d'amour pour moi vous vous enflammiez !..
Vous souvenez-vous comme j'étais belle ?...
Hélas ! Ce temps-là ne peut revenir !
Pourquoi réveiller en nos âmes,
Nos âmes, nos âmes,
Marquis, du soir où nous dansâmes,
Le souvenir ?

Digitized by Google

Marquis, vous étiez un amant timide,
Je ne compris pas en votre œil humide
D'un amour muet les aveux tremblants ;
Ils viennent trop tard ; nos cheveux sont blancs,
A nos fronts déjà se voit une ride,
Et bientôt peut-être allons-nous finir !
Il est passé, le temps des roses,
Des roses, des roses,
Où nous rêvions de douces choses
Pour l'avenir !

Mons, 9 Avril 1892.

Digitized by Google

SUR LA MORT D'UNE MÈRE

POUR J. L.

Ah ! Quand j'appris ce coup dont ton âme est navrée,
Un nuage monta de mon cœur à mes yeux,
Puis je doutai... Hélas ! La nouvelle était vraie !
Ta mère t'avait fait ses suprêmes adieux !...

Rappelle-toi. L'espoir séchait ton œil humide,
Tu revivais déjà, tu voyais le Malheur
S'éloigner sans créer aucune place vide,
La Mort, nous disais-tu, hésitait, avait peur !

Nous le pensions aussi. L'espoir fut un blasphème ;
Et nous nous trompions tous, nous qui ne voyions pas
Que ta mère expirait, et que, pensif et blême
Le spectre, chaque jour, faisait un nouveau pas...

Et le spectre frappa, puis s'enfuit en alarmes :
Ta mère n'était plus ! Mon âme en a frémi ;
Va, je comprends ta peine et partage tes larmes,
Comme toi je suis triste et je te plains, ami !

Je te plains, pressentant combien doit être amère
Ta douleur, et j'ai froid en y songeant. Vois-tu
Dieu n'eût pu faire mieux que l'amour d'une mère
Même s'il eût voulu !

Mons, 30 Mai 1892.

Digitized by Google

AVEUX

TRIOLETS

Sur un carré de papier rose,
Ah ! Convenez que c'est charmant
De lire un tendre compliment
Sur un carré de papier rose !
Vous le dire ? Ma bouche n'ose,
Mais je vous l'écris franchement,
Sur un carré de papier rose ;...
Ah ! Convenez que c'est charmant !

Vous êtes divinement belle
Et bonne, je n'en doute pas ;
Bien souvent je redis tout bas :
Vous êtes divinement belle ;
Femme qu'accompagne, fidèle,
Mon âme, partout, pas à pas,
Vous êtes divinement belle
Et bonne, je n'en doute pas !

Et j'en fais l'aveu... je vous aime
Du plus suave des amours,
Plus pur que le ciel des beaux jours ;
Et j'en fais l'aveu... je vous aime !
Ne me jettez pas l'anathème,
Ici-bas les bonheurs sont courts :
Et j'en fais l'aveu... je vous aime
Du plus suave des amours !

Mons, 8 Août 1892.

Digitized by Google

SAISONS DU CŒUR

Musique de THÉO MAHY.

I

Mignonne, voici le retour
Du printemps et des fleurs nouvelles,
Dans l'espace les hirondelles
Acclament le premier beau jour.
C'est le réveil après le rêve,
Les bois sont tout pleins d'amoureux,
A ma bouche, ainsi qu'une sève,
Monte une floraison d'aveux.

Chère, voici le temps des roses,
Les cœurs sont sens dessus dessous,
Avril ouvre les âmes closes;.....
Je t'aime, Mignonne, aimons-nous !

II

Dans la splendeur des jours d'été,
Vers le ciel bleu l'oiseau s'envole ;
Nimbant ton front d'une auréole,
Le soleil dore ta beauté.
Entends-tu la nature en fièvre ?
Les travailleurs coupent les blés,
Unissons nos mains et nos lèvres,
Faisons la moisson des baisers !

Chère, ne crains pas les orages,
L'air, d'ailleurs après, est plus doux,
Et l'amour chasse les nuages;.....
Je t'aime, Mignonne, aimons-nous !

Digitized by Google

III

Le vent pleure, les cieux sont gris,
Les bois dépouillés, c'est l'automne,
Et le décor est monotone
Avec ses ormes rabougris.
Écoute ces voix qui soupirent,
Dans la brume, des chants d'amour ;
N'est-ce pas la Nuit en délire
Dans ses bras attirant le jour ?

Chère, que l'âpre hiver renaisse !
Qu'importe ! Des propos plus fous
Fleurissent mon cœur de jeunesse ;.....
Je t'aime, Mignonne, aimons-nous !

IV

Entends-tu chuchoter en chœur
La neige et le gel ? C'est décembre ;
Près du foyer, dans notre chambre,
Murmurons un Noël vainqueur.
Mon âme est à l'abri du givre,
Mes baisers fondront le grésil,
A nous deux nous ferons revivre
Les tièdes caresses d'avril.

Le vent peut aiguiser ses flèches,
Et l'amour frapper de ses coups
Mon cœur inaccessible aux brèches ;.....
Je t'aime, Mignonne, aimons-nous !

Mons, 2 décembre 1892.

Digitized by Google

Digitized by Google

POÉSIES

PAR

M. G. Delacroix

La poésie est le refuge des intellectuels.
BALZAC.

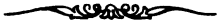

Recueil qui a obtenu la Médaille de Vermeil
AU CONCOURS DE 1893
de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.

Digitized by Google

Digitized by Google

DÉSORDRES DE LA NATURE

I

SOLEIL

Soleil, mets tes rayons sur la broussaille humaine :
Ton absence nous tue, et nous nous affaissons ;
La foule des humains forme de noirs buissons,
Qui pendent désolés au milieu de la plaine.

Les nuages obscurs lassent celui qui peine ;
A l'ouvrier qui chôme, aux laboureurs navrés,
Le vent des nuits gémit des mots désespérés :
L'interminable pluie ensemence la haine.

O soleil, sors de l'ombre et répands tes rayons :
Permets qu'on soit heureux, permets que nous vivions ;
Mets de la sève au cœur, et, dans les yeux, des flammes.

Reviens mettre de l'or aux poches en haillons,
Rends-nous de la verdure et des illusions,
Rallume la Nature et fais flamber les âmes !

Digitized by Google

II

PLUIE

Voici les temps venus où les moissons brûlées
Etalent le néant de l'annuel effort ;
Les troupeaux vont errants, par bandes affolées,
Sur les stériles prés, trompeurs sous leurs tons d'or.

Ils s'en vont mendier de la verdure aux haies,
Et poussent vers le ciel une plainte de mort.
Mais les pâtres ont beau supplier les nuées,
C'est dans le désespoir que le rustre s'endort.

Dites si vous venez au nom de lois divines
Consumer les moissons jusque dans leurs racines,
Embrasement fatal, fournaise des enfers !

Viens, Pluie, épands sur tout ta sève salutaire ;
Car si les pleurs du monde étaient bus par la terre,
Les épis seraient pleins et les prés seraient verts !

Digitized by Google

III

Comme en vous, ô Nature, il manque l'harmonie
Dans les flux et reflux des esprits et des cœurs ;
Et toujours et partout une plainte infinie
Monte des passions, ou frémit sous les pleurs.

C'est qu'au fond de notre âme et c'est qu'aux flancs du monde,
Sous les désirs aigus du changeant et du mieux,
Il saigne une blessure éternelle, profonde,
Qui, malgré nos efforts, ne peut guérir qu'aux cieux.

Digitized by Google

VIEILLES ARMURES

Elles sont tristes, aux musées,
Les vieilles armures de fer,
Que les siècles n'ont pas usées ;

De plus en plus, elles ont l'air
De regretter, inexaucées,
Les coups d'estoc, les bruits d'enfer.

C'étaient de rudes gars que ces jouteurs antiques,
Qui marchaient dans la vie, avec l'épée au poing ;
Et le vent qui soufflait sur ces temps athlétiques

Animait des vigueurs que nos siècles n'ont point ;
On naissait, vieillissait, sans heures spleenétiques,
Dans des donjons à pic, avec Dieu pour témoin.

Elles sont tristes, les armures,
Les hommes leur semblent petits ;
Il en sort comme des murmures,

Des bruits de rage et des dépits,
Pour flageller nos impostures,
Nos égoïstes appétits.

Quand les preux descendaient des montagnes, leurs hôtes,
Ils n'étaient jamais sûrs d'y retourner souvent ;
Mais la besogne faite, ils en montaient les côtes,

De superbes espoirs, en rafales de vent,
Leur soufflant dans les yeux des allégresses hautes ;
Et sur leur cœur flambait l'or du soleil levant.

Digitized by Google

Elles pendent effilochées,
Les reliques des vieux manteaux ;
Et dans d'errantes chevauchées

Semblent s'enfuir des féodaux,
En cohortes effarouchées
Devant nos costumes badauds.

Sous leur cape en velours, ils entendaient la messe
Qu'un prêtre leur disait, plein d'une antique foi ;
Et l'autel constatait leur farouche promesse

De combattre pour Dieu, leur suzerain et roi.
Sous leur cape en velours, ils suivaient la kermesse,
La fête du clocher et du bonheur chez soi.

Elles pendent, tristes, les épées,
Sous la rouille fauve du temps ;
Il en jaillit, par échappées,

Des souvenirs déconcertants,
Qui nous font rêver d'épopées
Et qui nous laissent mécontents.

Le placide labeur des foules essoufflées
Ne compense que peu la rudesse d'alors.
On a moins à panser d'irréparables plaies ;

Dans des gaînes de paix s'amollissent les corps ;
Mais le monde est rempli de plaintes désolées
Qui jusqu'en leurs tombeaux vont tourmenter les morts.

Digitized by Google

AUX CHAMPS

Dans le lointain d'une route qui monte,
Une église humble, avec des chevaliers sculptés,
Evoque un temps que la légende conte,
Avec des accents doux, pleins de naïvetés.

Quelques maisons, sous le chaume esseulées,
S'égrènent au milieu d'ondulantes moissons ;
Dans la douceur d'aubes immaculées,
L'homme fait son labeur, l'oiseau dit ses chansons.

Puis, des rochers, des bois ferment la vue ;
Là resplendit, le soir, l'or du soleil mourant.
En regardant les rocs joindre la nue,
Le pâtre suit, pensif, son troupeau pâturant.

De ci de là, des ruisselets blanchâtres
Font, sous les arbres vieux, leur plaintive rumeur,
Semant leurs flux sinueux et folâtres,
De l'insecte qui nait, de la feuille qui meurt.

Mais le rustre n'a pas l'âme qui chante
La grandeur et la paix du robuste labour.
L'âpre intérêt rongeur le désenchante
De l'aube, du clocher, du calme et de l'amour.

Digitized by Google

Quand il s'accoude au manche de sa bêche,
Son regard se prolonge, illuminé d'espoirs,
Et s'en va vers la ville, au tumulte revèche,
Où s'élèvent au loin de longs panaches noirs.

Il s'en ira de sa claire chaumine
Vers d'indéterminés et vagues gagne-pain,
Sans se douter que la route chemine
Vers le salaire rare et le logis malsain.

Digitized by Google

A L'USINE

Sur les maisons en deuil, sur les routes navrées,
Sur les yeux qu'elle éteint, les fleurs qu'elle pâlit,
Sur toutes les blancheurs qu'un souffle ensevelit,
L'usine étend l'essaim des poussières cendrées.

Les nerfs sont martelés par des bruits torturants,
Et le noir mord sur tout, sur la matière et l'homme.
Et quand viennent les mois où pour un rien on chôme,
Les femmes, sans pleurer, font des groupes navrants.

Les hommes sont mêlés aux querelles jalouses ;
Et, flambant de rancune aux discours échauffants,
Ils font que leurs petits cessent leurs jeux d'enfants
Pour jeter des cailloux sur les bourgeois, sans blouses.

Mais toujours soucieux des profits incertains,
Ils vivent asservis au sombre contre-maître,
Moins libres que les bœufs qu'ils menaient jadis paître
Dans la sérénité des tranquilles matins.

Vous ne voyez donc pas les citadins par bandes
S'emparer des hameaux que vous avez quittés ?
Vos ancêtres avaient de plus rudes fiertés :
Enracinés au sol, ils créaient les légendes.

Vous reviendrez trop tard sous les antiques toits
Où l'espoir accalmi rend les âmes plus blanches.
D'autres savoureront les douces avalanches
De fraîcheur et de paix qui descendent des bois.

Digitized by Google

DÉSIR CHAMPÊTRE

Un coin de terre, auprès d'un bois,
Avec, au fond, quelques montagnes,
Et des bruyères et des fagnes,
Bordant des sentiers étroits ;

Dans le lointain des maisonnettes,
Des vaches, qui passent, rhytmant
Leur lourde marche au tintement
De leurs clapotantes clochettes ;

Des laboureurs qui vont au champ,
Et qu'on revoit aux mêmes heures,
S'en retournant à leurs demeures,
Du même pas toujours marchant ;

Voilà l'horizon de mes rêves,
Un horizon plein de soleil,
Avec le franc et gai réveil
Des aubes, des oiseaux, des sèves.

J'aime à humer l'air sain et frais,
Qui fait les fortes campagnardes,
Et ces gars, aux mines gaillardes,
Plantés raides sur leurs jarrets.

J'aime les senteurs des étables,
Et les lourds chariots boueux,
Les frais paniers de beurre et d'œufs
Qu'on destine à de riches tables.

Digitized by Google

J'aime à causer avec ces gens,
Ces rudes amants de la terre,
Qui vivent, tous, ne pensant guère,
Sûrs, dès lors, de mourir contents.

Dans ces fécondantes poussées
D'arbres, de moissons et de fleurs
Cachant des espoirs ou des pleurs,
Le rêveur trouve des pensées...

Je vivrais là, content, distrait,
Dans un apaisement suprême ;
J'aurais là ma femme que j'aime,
Et ma fille gazouillerait.

Digitized by Google

UN SOIR, A LA PANNE

Nous cheminions à deux, certain soir, sur la plage :
Le sable, mou, glissant, alourdissait nos pas,
Et l'ouragan hurlait, et les flots faisaient rage...
Nous avancions très lents, et nous ne parlions pas ;
Le ciel avait le noir des ombres infernales ;
La lune se mourait dans de pâles rayons ;
Les vagues s'enlaçaient, bruyantes saturnales,
Et la main dans la main, heureux, nous nous sentions !
Des barques s'étiraient aux amarres profondes
Dans des essoufflements, bruyants, désespérés :
Elles se secouaient aux cieux, à l'ombre, aux ondes
Avec un grincement d'ancres, de mâts, d'agrès ;
Des pêcheurs écoutaient les vagues remuées
Sur lesquelles roulaient les barques s'effarant ;
Et leur âme mêlait une plainte aux huées
Que l'ouragan poussait sur le flot expirant.
Alors, dans mon cerveau, peuplé, par ce spectacle,
De fantômes, de bruits, de monstres, de géants,
Il se fit tout à coup une folle débâcle,
Comme un étirement vers ces gouffres béants.
Dans ces flots insondés, je voulais aller vivre ;
Le néant me parlait un langage béni ;
Je lisais le chaos, ainsi qu'on lit un livre :
Je me croyais errant, ombre, dans l'infini.

Digitized by Google

FIN D'HIVER

Oh ! je voudrais revoir, avec leurs rayons d'or,
Les soleils réchauffants, les soleils qui ravivent ;
Car, par ce temps de pluie et par ce temps de mort,
Il faudrait bien pourtant consoler ceux qui vivent.
On se prend à douter, pendant ces longs hivers,
Qu'il poussera des fleurs, qu'il poussera des branches,
Et qu'on pourra jamais, sous des feuillages verts,
Retrouver la fraicheur et l'ombre, les dimanches.
Les arbres rabougris ont des gestes frileux ;
Devant leurs rameaux secs, sans murmure et sans sève,
On ne croit plus aux jours où les matins sont bleus.
On doute tristement qu'un tel hiver s'achève :
Que font donc les oiseaux ? Où se sont-ils blottis ?
Un sol glacé, navrant, attend leurs becquetées :
Car nous ne faisons pas l'aumône à ces petits ;
Les hommes restent sourds aux chansons attristées...
De ci de là des nids pendent tout chiffonnés :
Ces mignons travaux d'art sont détruits et sans maitre ;
Et l'on doute qu'Avril aura des nouveaux-nés,
Et la nature entière est un vaste peut-être...
Mais alors ma Nini prend son parler joyeux,
Et le printemps éclòt dans ses paroles douces ;
Elle dit, sans douter, que nous irons à deux,
Que nous irons aux bois, lors des nouvelles pousses ;

Digitized by Google

Elle dit, sans douter, qu'il est des endroits frais
Où nous devrons aller, loin du pavé qui brûle...
Que nous irons là-bas, comme jadis, discrets,
Loin des sots, loin des fats qu'à la ville on bouscule ;
Elle dit, sans douter, qu'ils reviendront, les mois
Où le travail s'arrête, où tout est au bien-être...
Alors je ne vois plus de pluie, à ma fenêtre :
Je vois des rayons d'or, un soleil fou : ... Je crois !

Digitized by Google

LA BONTÉ

Lorsque le premier homme et la première femme,
Marchant à pas comptés, des larmes dans la voix,
Se furent retournés une dernière fois
Vers l'Eden qu'ils quittaient dans un éternel blâme,

La nature, attendrie, eut un tressaillement ;
Les animaux, les bois poussèrent une plainte,
Et sur chaque être ému de l'Immensité sainte,
Planait dans le silence un long recueillement.

Et le Seigneur priait, invoquant Dieu son père :
Ce qu'il lui demandait, suppliant, à genoux,
En donnant presque un mot de courage aux époux
Qui marchaient, comme on marche, alors qu'on désespère,

C'était de la clémence et de la charité.
Et soudain, il parut s'élever de chaque être
Une immense pitié : c'est alors qu'on vit naître,
Comme naît une fleur, cette fleur, la Bonté.

Sur les deux exilés elle étendit son charme,
L'espérance, en leur cœur, vainquit le désespoir
Pour la première fois, la nature put voir
Deux êtres qui, muets, essuyaient une larme.

Digitized by Google

va donc et va droit ton chemin,
tombe, lutte, espère, souffre, doute :
crieras plus sans que quelqu'un t'écoute,
le courage et te tende la main.

fait aimer et la Bonté fait croire ;
nant qui murmure et s'élève de nous ;
ne un gazouillis d'accords tendres et doux,
ne une eau de source où les âmes vont boire.

Digitized by Google

Digitized by Google

Les

Complaintes Célèbres

Digitized by Google

Digitized by Google

Les Complaintes Célèbres

PAR

JULES DECLÈVE

VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE MONS
VICE-PRÉSIDENT DU CERCLE ARCHÉOLOGIQUE DE MONS
BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT
MEMBRE DE LA COMMISSION PROVINCIALE POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'ART DRAMATIQUE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BELGES
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE
DES CERCLES ARCHÉOLOGIQUES DE CHARLEROI ET D'ENGHIEN
DE LA SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE
DE LA SOCIÉTÉ DE NUMISMATIQUE ET D'ANTIQUITÉS DE PHILADELPHIE
OFFICIER D'ACADÉMIE DE FRANCE, ETC.

Digitized by Google

Digitized by Google

A Monsieur Émile HUBLARD

DOCTEUR EN SCIENCES

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE MONS

Digitized by Google

Digitized by Google

Si l'on prend la complainte dans la plus large acception du mot, on est amené à la considérer comme étant l'expression parlée, chantée ou écrite de la douleur. Les élégies, les ballades, les éloges funèbres, les épitaphes, les condoléances sont de son domaine comme tout ce qui se rattache à la tristesse et à la souffrance.

Ainsi comprise, la complainte a trouvé des interprètes chez un grand nombre d'auteurs où nous avons glané, çà et là, quelques passages.

L'évocation de la mort par le pauvre bûcheron n'est-elle pas une complainte :

. . . . . .

La mors. La clamoit à son ayde
Tosjors ung povre bosquillon
Que n'ot chevance (bien) ne sillon :
Que ne viens, disoit, ô ma mie
Finer (finir) ma dolorouse vie [1].

Et cette lamentation du poète Bertaut, l'un des imitateurs de Ronsard :

Les cieux inexorables
Me sont si rigoureux
Que les plus misérables
Se comparans à moi se trouveroient heureux.

[1] Ysopet, *Marie de France*. Voir aussi La Fontaine, *Fables*.

Digitized by Google

Toute paix, toute joie
A prins de moi congé,
Laissant mon âme en proie
A cent mille soucis dont mon cœur est rongé

Et cette autre lamentation de Régnier :

En quel obscur séjour le ciel m'a-t-il réduit ?
Mes beaux jours sont voilés d'une éternelle nuit,
Et dans un seul instant, comme l'herbe fauchée,
Ma jeunesse est séchée.

Mes discours sont changés en funèbres regrêts ;
Et mon âme d'ennuis est si fort éperdue,
Qu'ayant perdu ma Dame en ces tristes forêts,
Je crie et ne sais point ce qu'elle est devenue.
. . . . . .

Et les éloquentes oraisons funèbres de Fléchier, de Massillon, de Bossuet ; et les récits dramatiques d'auteurs renommés : Brantôme racontant la mort de Bayard ; Voltaire décrivant, dans la Henriade, la famine de Paris après la bataille d'Ivry ; Casimir de la Vigne faisant le tableau de la mort de Jeanne d'Arc[1] ; De Vigny décrivant la fin tragique de Roland à Roncevaux ; Lamartine rimant le dernier chant du pèlerinage d'Harold, etc.

Faut-il rappeler les angoisses et les pleurs de Pétrarque et de Laure[2], d'Abeilard et d'Héloïse, et d'autres amants célèbres ?

[1] Voir aux annexes.
[2] Voir aux annexes.

Digitized by Google

Le troubadour Lanfranc Cigala pleurait ainsi la mort de Berlanda :

Il y a plus de mille ans que la mort n'a commis un si grand crime. Personne ne vit la beauté que je pleure, personne ne l'entendit nommer qu'il n'en devint amoureux. Elle rendait bons les méchants et perfectionnait les bons.

Comment n'es-tu pas morte, Provence, avec tous tes habitants ? Te voilà pour jamais livrée à des regrets pires que la mort. Mais si nous déplorons notre perte, Berlanda n'a rien perdu. Dieu voulait donner un royaume dans le ciel à celle pour qui un comté sur la terre était peu de chose. Les saints anges l'emportèrent en chantant, tout glorieux de leur conquête, tandis que nous sommes en proie à d'éternelles douleurs.

« La chute des feuilles » de Millevoye, la supplique de Madame Deshoulières « Dans ces prés fleuris . . . . . », les élégies d'André Chénier, les « Adieux à la vie » de Gilbert sont autant de complaintes.

Qui peut relire sans émotion ces strophes du malheureux poète Gilbert :

Au banquet de la vie, infortuné convive
J'apparus un jour et je meurs :
Je meurs, et sur ma tombe où lentement j'arrive
Nul ne viendra verser des pleurs.

Salut champs que j'aimais et vous douce verdure
Vous riant asile des bois !
Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature
Salut pour la dernière fois.

Digitized by Google

La mort des jeunes a sou
On connaît cette admirabl
« Consolation à M. Du Per

Ta douleur, Du Perrier, se
Et les tristes discou
Que te met en l'esprit l'am
L'augmenteront tou

Le malheur de ta fille au t
Par un commun tré
Est-ce quelque dédale où t
Ne se retrouve pas

Je sais de quels appas son
Et n'ai pas entrepri
Injurieux ami, de soulager
Avecque son mépri

Mais elle était du monde c
Ont le pire destin ;
Et rose, elle a vécu ce que
L'espace d'un matin

. . . . . .

« L'Ange et l'Enfant » d
pense future :

Un ange au radieux
Penché sur le bord
Semblait contemple
Comme dans l'ond

Charmant enfant qu
Disait-il : « Eh ! vi
Viens, nous serons
La terre est indigne

Digitized by Google

Eh! quoi ! Les chagrins, les alarmes
Viendraient troubler ce front si pur;
Et par l'amertume des larmes
Se terniraient ces yeux d'azur!

Non, non, dans les champs de l'espace
Avec moi tu vas t'envoler :
La Providence te fait grâce
Des jours que tu devais couler.

Que personne dans ta demeure
N'obscurcisse ses vêtements ;
Qu'on accueille ta dernière heure
Ainsi que tes premiers moments.

Que les fronts y soient sans nuage,
Que rien n'y révèle un tombeau :
Quand on est pur comme à ton âge,
Le dernier jour est le plus beau. »

Et secouant ses blanches ailes
L'ange à ces mots a pris l'essor
Vers les demeures éternelles...
Pauvre mère !... ton fils est mort !

La même pensée a dicté à M. Benoît Quinet les vers suivants dans la pièce « Les Grelots » :

. . . . . .
Je fus heureux. Ainsi, bien souvent, nous voyons
Le soleil des beaux jours épancher ses rayons
Dans un ciel que venait d'assombrir un nuage.

Digitized by Google

Et qui faisait en moi naître ce doux transport ?
Pourquoi soudain ainsi s'illuminait mon âme ?...
Ah ! J'avais vu passer dans la rue une femme
Portant au cimetière un petit enfant mort.

Et lorsqu'un enfant meurt, il échappe à nos fanges,
Il entre dans la joie éternelle . . . et tandis
Qu'on le pleure ici-bas, c'est fête au paradis
Où l'on voit s'élargir le beau cercle des anges.
. . . . . .

La tradition nous représente les Thraces versant des larmes à la naissance des enfants et marquant de la joie lorsqu'ils cessaient de vivre.

Dans ses « Institutions du droit belgique » De Ghewiet dit : c'est un problème qui se pose, s'il n'est pas plus louable d'avoir l'âme ferme, que de l'avoir sensible à la mort d'une personne qui nous est chère. Les anciens peuples de Marseille invitaient les parents à la mort de leurs proches, et n'avaient ni plaintes ni larmes, ne croyant pas qu'il convînt s'abandonner à la tendresse humaine.

Jacques Porchat a donné la traduction du « Roi des Aunes », de Gœthe :

Qui chevauche si tard à travers le vent et la nuit ? C'est le père avec son enfant. Il porte l'enfant dans ses bras, il le tient ferme, il le réchauffe.

— Mon fils, pourquoi cette peur, pourquoi te cacher ainsi le visage ?

— Père, ne vois-tu pas le roi des aunes, le roi des aunes, avec sa couronne et ses longs cheveux ?

— Mon fils, c'est un brouillard qui traîne.

Digitized by Google

— Viens, cher enfant, viens avec moi ! Nous jouerons ensemble à de si jolis jeux. Maintes fleurs émaillées brillent sur la rive ; ma mère a maintes robes d'or.

— Mon père, mon père, tu n'entends pas ce que le roi des aunes doucement me promet ? — Sois tranquille, reste tranquille, mon enfant : c'est le vent qui murmure dans les feuilles sèches.

— Gentil enfant, veux-tu me suivre ? Mes filles auront grand soin de toi ; mes filles mènent la danse nocturne. Elles te berceront, elles t'endormiront, à leur danse, à leur chant.

— Mon père, mon père, ne vois-tu pas là-bas les filles du roi des aunes à cette place sombre ? — Mon fils, mon fils, je le vois bien : ce sont les vieux saules qui paraissent grisâtres.

— Je t'aime, ta beauté me charme, et, si tu ne veux pas céder, j'userai de violence. — Mon père, mon père, voilà qu'il me saisit ! Le roi des aunes m'a fait mal !

Le père frémit, il presse son cheval, il tient dans ses bras l'enfant qui gémit ; il arrive à la maison avec peine, avec angoisse : l'enfant dans ses bras était mort.

Une élégie wallonne liégeoise : « A ma fille aînée Catherine-Jeanne-Cornélie Gomzé », par Cornil Gomzé, a été traduite en wallon montois par Jean-Baptiste Descamps.

Voici les deux versions du premier et du dernier couplet de cette pièce qui peut être considérée comme une véritable complainte :

Digitized by Google

Version liégeoise

Pu rin n'est bai... mu courr' pleur' ret tot férre...
Ju n' saureu nin
Mu côsolé... Jamais pu so noss' terre
Ju n' fret nou bin!
Cumain roûvi noss pititt' Deruchette
Tont ku j' viket ?
Il l'ess' t'èvoye, il' l'ess' t'à l' retvolette
Dulé l' bô Diet !

C'esteu vraimain on 'effan sai pareye...
No n' l'avan pu ;
Mais n' zespèran ô jou du l'allé r'veye
Dulé Jésu ;
No vikran bin, nos méran noss' barquette
Avou del fwet
Et nos ziran camm' Leye à l' retvolette
Dulé l' bô Diet !

Version montoise

Pu rié n'est bieau ! em' cœur sans fin doit bréere !
Jé n' sarai nié
Em' consoler... Jamées pu d'sus no téerre
Jé n' frai nul bié !
No Deruchett' dins m' paufe âm' désolée
Restr'a toudis.
Elle ést partî' ! Cath'rine ést involée
In Paradis !

Digitized by Google

C'étoit vréemin' ein infant sans parèye...
Nos n' l'avons pu !
Nos l'ervirons, j'espéer' no p'tit' mervèye
Déléez Jésus.
Avec courâch', mènant n' vi' saint', réglée,
A Dieu soumis,
Comm' no Cathrin' nos prèn'rons no volée
Pou l' Paradis.

Les vers suivants accompagnent le portrait qu'envoyait à sa femme et à ses enfants le littérateur Jean-Antoine Roucher, au moment d'être exécuté, en 1794 :

Ne vous détournez pas, objets charmants et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage ;
Quand un savant crayon dessinait cette image,
On dressait l'échafaud, et je pensais à vous.

Jacques Delille a composé une complainte, imitée de « Sapho », dont les trois strophes commencent et finissent ainsi :

Heureux celui qui près de toi soupire !
. . . . . .
Je n'entends plus, un voile est sur ma vue ;
Je rêve et tombe en de douces langueurs ;
Et sans haleine, interdite, éperdue,
Je tremble, et je me meurs.

« Les adieux du vieillard » sont du même auteur :

Hélas ! le ciel pour moi ne marquera plus d'heures !
Reçois donc, disait-il, de l'ami que tu pleures,
Cette image du temps, dont tu trompais le cours,
Puisse-t-elle, après moi, te marquer d'heureux jours !

Digitized by Google

Xanrof, l'auteur des complaintes modernes, notamment des « Quatre-z-étudiants » en a écrit une sur Héloïse et Abeilard, mais il n'est guère possible d'en citer que les trois premiers vers :

Peuples de Navarre et de France,
Des Batignolles et du Jura,
Oyez une triste romance.
. . . . . .[1]

Dans une étude sur la chanson contemporaine, Georges d'Ale, parlant de l'œuvre de Xanrof, signale, sans l'oser citer, cette complainte « un peu » risquée sans doute, dit-il, mais d'une rare gaieté : » le triomphe du sous-entendu et du mot à double » entente » [2].

Tandis que Marmontel a transcrit les paroles de Pétrarque, Colardeau a imaginé une lettre amoureuse d'Héloïse à Abeilard :

Nos larmes sont à nous, nous pouvons les répandre,
Mais Dieu seul, me dis-tu, Dieu seul doit y prétendre ;
Cruel ! Je t'ai perdu ; je perds tout avec toi :
Tout m'arrache des pleurs, tu ne vis plus pour moi ;
C'est pour toi, pour toi seul que couleront mes larmes.
Aux pleurs des malheureux Dieu trouve-t-il des charmes ?
. . . . . .

[1] Cette complainte, que la censure a interdite à Paris, appartient à la collection des chansons « sans-gêne » débitées par la diva Yvette Guilbert, diseuse « fin de siècle ».

[2] Revue politique et littéraire *(Revue bleue)* 3e série, tome xx, p. 365.

Digitized by Google

A l'occasion de la suspension de l'enseignement d'Abeilard, son disciple Hilaire lui adressa une sorte de complainte latine dont le refrain seul était en français. Voici la traduction du premier et du dernier couplet, par M. Leroux de Lincy :

> Langue d'esclave, langue perfide, cause de rixes, semence de discorde, nous sentons aujourd'hui combien tu es mauvaise, soumis que nous sommes à un arrêt sévère.
>
> Le maître a tort envers nous.
>
> Si, à cause d'un imposteur qui te trompe, tu veux nous refuser ton appui, ce lieu ne doit plus être appelé un séjour de prières, mais bien un séjour de pleurs.
>
> Le maître a tort envers nous.

Partout nous rencontrons ces cris, pleurs et « complaintes » dont parle le poète Clément Marot; et c'est bien aux poètes que les véritables complaintes appartiennent, à ceux « dont le propre, a » dit Bossuet, est de rechercher, dans le fond du » cœur humain, les sentiments que la nature y » imprime ». Et la musique étant sœur de la poésie, un doux penchant l'engagea à composer pour elle des accords touchants, des mélodies pleines de charme.

La lecture des chefs-d'œuvre des poètes, de ces pièces où ils donnent le plus pur de leur âme, nous a fait regretter que le cadre de ce travail doit comprendre surtout l'étude des complaintes que le peuple a spécialement adoptées, et dont les chanteurs ambulants ont été les vulgarisateurs.

Digitized by Google

A ce point de vue, nous devons dire quelques mots des interprêtes dont les accents ont trouvé un écho dans une quantité de pays de races diverses.

Les chanteurs ambulants ne sont pas de création récente. La Grèce avait les *Rhapsodes,* Rome, les *Jaculatores,* la Gaule avait les *Bardes.*

Les rhapsodes contemporains d'Homère parcouraient la Grèce en récitant, aux sons de la lyre, des fragments de l'Iliade et de l'Odyssée.

Dès la plus haute antiquité, les chanteurs homériques offrirent un caractère important et sacré ; ils faisaient partie de la maison, de la famille même des rois et des héros qui les envoyaient chanter leurs hauts faits personnels, et les gloires de la Grèce. Les rhapsodes furent longtemps les chantres officiels des belles actions, les interprêtes de la poésie épique et lyrique. Lycurgue, en ordonnant de chanter des vers d'Homère aux grandes panathénées, augmenta l'importance de ces déclamateurs publics, car il les affiliait aux pontifes en leur faisant prendre part aux cérémonies du culte. Solon, à son tour, s'occupa de réglementer leur rôle ; il leur défendit de chanter des vers pris au hasard et leur fit un devoir de se concerter entre eux, afin de dire, sans interruption, des *rhapsodies* formant un tout complet, conforme à la succession chronologique des événements.

Les rhapsodes assistaient aux repas et aux funérailles. Visitant la population ouvrière des grandes villes, les laboureurs et les bergers, ils

Digitized by Google

initiaient l'artisan et même l'esclave à la beauté des poésies d'Homère et d'Hésiode, aux perfectionnements de l'art du chant et de la musique instrumentale.

Ces exercices littéraires et artistiques furent interdits pendant plusieurs siècles aux esclaves et aux étrangers, sous peine d'amende.

Plus tard, une classe toute différente de chanteurs et d'artistes ambulants fit concurrence aux rhapsodes primitifs ; et, le croirait-on, la flûte, apportée d'Orient, en fut une des causes. La flûte, instrument populaire, se substitua à la lyre héroïque ; bientôt, des chanteurs de très basse extraction triomphèrent, dans les foules, par la vulgarité de leurs instincts, la vigueur de leur satire, la liberté de leur langage et de leurs jeux.

Pendant que la tragédie, la poésie grave, la danse noble se conservaient dans les grandes familles, les danses bouffonnes, les chants burlesques, l'imitation des cris et des mouvements des animaux faisaient les divertissements des paysans, des esclaves et des ouvriers.

Ces jeux populaires conduisirent à la comédie, tout d'abord très grossière, comme les récits homériques avaient conduit à la tragédie.

Aussitôt que la culture des arts d'*amusement* cessa d'être le privilège des citoyens libres, le nombre des musiciens et des chanteurs mercenaires s'accrut sans mesure. Et quand les artistes ambulants eurent longtemps exploité la Grèce, cette terre

Digitized by Google

classique de la poésie et de l'art, ils passèrent dans l'Italie méridionale ; mais ils se gâtèrent en Sicile, comme ils s'étaient gâtés en Grèce.

Dans les premiers siècles de Rome, les esclaves avaient été autorisés à courir les rues, à se livrer au chant et à la danse, pour amuser le public ; et l'Italie, privée de l'action civilisatrice et poétique des rhapsodes, fut exploitée par des *Jaculatores* qui, s'adressant aux sens et aux passions des masses, assurèrent la prospérité de leur métier. Mais quelque grossiers que fussent leurs chants et leur déclamation comique, ils obtinrent ce résultat heureux de populariser chez une nation qui ne connaissait que les chants *arvales,* les vers *fescennins* et les *Atellanes,* une poésie légère et gracieuse, apportée des rives de l'Eurotas, des colonnades du Propylée, et infiniment supérieure aux essais villageois des Osques et des Étrusques.

La corporation des jongleurs et des histrions était prospère quand elle pénétra dans la Gaule. L'invasion fut rapide, étendue ; on en trouve la preuve dans le grand nombre de chanteurs et de baladins que l'histoire nous montre se mêlant à tous les jeux, à tous les divertissements de l'existence provinciale ; ils venaient énergiquement seconder les efforts des empereurs, tendant à romaniser les Gaulois et à leur inoculer les bonnes et les mauvaises qualités de la civilisation impériale.

Le christianisme lutta contre cette corruption, mais clercs et grands seigneurs ne parvinrent pas

Digitized by Google

à supprimer complètement les bouffons épicuriens, les chanteurs obscènes, les danseuses impudiques.

Les descendants directs des histrions, proscrits par Tibère, continuèrent à jouer un rôle considérable à côté des trouvères et des troubadours d'un genre plus élevé [1].

Les chanteurs ambulants ont traversé les siècles ; ils exercent aujourd'hui, dans la rue, un art pratiqué autrefois dans les palais et les châteaux. A certain point de vue, on peut dire que nos propagandistes des chants populaires ne sont que les imitateurs ou plutôt les disciples de ceux que l'on appela « jongleurs » au moyen-âge. Notons, cependant, que l'on établissait alors, dans certaines régions, une classification entre les chanteurs ambulants, et nous la trouvons même exposée clairement dans une requête du troubadour Giraud Riquier (XIII^e siècle) au roi Alphonse de Castille.

« Le mot " Jongleur ,, , dit Riquier, signifie la profession de ceux qui vont courant le monde, et visitant les cours ; et l'on est mal à propos, dans l'usage, de les appeler tous de même. En Espagne, on a des noms particuliers pour les différentes espèces de jongleurs, depuis la plus abjecte jusqu'à la plus relevée. Il n'en est pas de même en Provence, où le même nom désigne l'espèce et le genre.

» Le nom de " jongleur ,, ne doit être donné à aucun de ceux qui s'adonnent à des métiers bas et

[1] Cénac Moncaut, *Histoire du caractère et de l'esprit français*. Paris, 1867.

Digitized by Google

à des jeux frivoles ; qui font sauter des singes, des boucs ou des chiens, qui contrefont les oiseaux, qui jouent des instruments et chantent parmi le bas peuple, pour gagner de l'argent. On ne doit pas moins refuser le nom de " jongleur ,, à ces " fous ,, qui suivent les cours, qui ne rougissent jamais, quelque avanie qu'ils reçoivent, qui ne savent rien faire de bon et d'agréable et que l'on appelle " bouffons ,, en Lombardie.

» Mais ces hommes courtois, d'un savoir aimable, qui figurent parmi les nobles hommes, jouant des instruments, racontant des nouvelles, chantant des chansons et des vers que d'autres auront composés, ou faisant tout autre métier louable qui les fait écouter avec plaisir, chacun d'eux tous est en droit de jouir du nom de " Jongleur ,,. Ils doivent avoir entrée dans les cours, ils doivent y être bien traités, car les talents sont très nécessaires pour que la joie et les plaisirs y règnent. »

Les chanteurs de complaintes ont une physionomie spéciale dont nous devons esquisser ici la silhouette.

Qui ne se souvient avoir rencontré jadis, dans les foires et dans les marchés, sur les places et dans les carrefours, un poteau rustique soutenant un tableau peint sur toile et divisé en compartiments, représentant les scènes successives d'un crime émouvant ou d'un événement tragique ? A côté se tenait un chanteur qui psalmodiait une lugubre antienne et marquait, au moyen d'une

Digitized by Google

longue baguette, les phases diverses du drame reproduit sur le tableau. Ce rhapsode tend à disparaître, mais on en retrouve parfois le type sur quelque place publique, un jour de *ducasse* ou de foire, entre le camelot verbeux et le classique lutteur.

L'objet et le ton de la complainte ont varié à diverses époques. D'abord née de l'élégie, la complainte pleura sérieusement; et, sur des airs faciles, mais douloureusement monotones, répandit, parmi le peuple, des sentiments patriotiques ou pieux, et perpétua le souvenir d'illustres infortunes [1].

Le grand musicologue belge Fétis disait : la complainte est une sorte de romance populaire qui a pour objet un événement public, et dont l'air est d'un caractère pathétique.

Parmi les anciennes complaintes ayant un caractère mystique, nous citerons, tout d'abord, la complainte de Jésus-Christ.

Le Seigneur Jésus-Christ s'habille en pauvre et va demander à la porte d'un logis, pour éprouver le cœur de deux époux, les miettes de la table.

Le mari repousse le mendiant :

Les miettes de notre table,
Les chiens les mangeront bien ;
Ils nous rapportent des lièvres,
Toi, tu ne rapportes rien.

[1] P. Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle.*

Digitized by Google

Mais la femme, plus charitable, fait entrer le vagabond qui, tout-à-coup, se transfigure devant elle :

Comme ils montaient les degrés,
Trois beaux anges les éclairaient...
— Ah ! ne craignez rien, madame,
C'est la lune qui paraît.

Comme pendant à cette complainte de Jésus-Christ, nous citerons une complainte en cinquante-quatre couplets, véritable satire contre les hôteliers de Chalon-sur-Saône, et qui remonte au XVI^e^ siècle. La critique n'est pas exempte de malice.

La tradition dit qu'elle s'appelait « Le logis de Chalon ». L'auteur anonyme suppose que Joseph et Marie arrivent à Chalon pour se loger et qu'on refuse de les recevoir [1].

Si Dieu vouloit prendre naissance
Dans cette fâcheuse saison,
Trouveroit-il de l'assistance
Dans cette ville de Chalon ?
Joseph et la vierge Marie
Iroient de logis en logis
Pour trouver une hostellerie...
Et pour le savoir, je les suis.

Ils sont arrivés à la porte
Du faubourg de Vieille-Mezelle.
Où Joseph son épouse exhorte
A faire un triste carrousselle :
A la « Coupe d'or » ils s'adressent
Où déjà l'hoste s'en railloit ;
Ce fut un sujet de tristesse
Si grand qu'alors l'âne baillioit (?)

[1] LACROIX, *Le Moyen-âge et la Renaissance* (Chapitre des *Chants populaires, Noëls, etc*, par Festiault).

Digitized by Google

Pour abréger un récit beaucoup trop long, sautons de suite aux deux derniers couplets :

C'est par ordre de la maîtresse
De l'hospital que nous venons ;
C'est un grand sujet d'allégresse
Pour nous de ce que nous trouvons
Un homme qui paraît affable
Dans notre plus puissant besoin :
— Entrez, dit Prin, dans notre étable,
Voilà de la paille et du foin.

Si pour savoir ce qui se passe
J'ai suivi Joseph tout le jour,
Il est bien juste que je fasse
Aussi ma prière à mon tour.
« O mon Dieu ! que l'exemple suive
» La voix de vos commandements,
» Mouilliés ses yeux de votre salive
» Avec l'élément de vos sens. »

Ces deux derniers vers demandant à Dieu d'inspirer à l'homme la sensibilité et la bonté manquent absolument de clarté, mais le sens se déduit logiquement de l'invocation.

La complainte du « Roi Renaud » (ou Reynaud) a différentes versions.

En voici une du pays wallon :

Quand Jean Reynaud de guerre vint,
Il en revint triste et chagrin.
Sa mère à la fenêtre en haut :
Voici venir mon fils Reynaud.

Digitized by Google

Réjouis-toi Reynaud mon fi (ls)
Ta femme est accouchée d'un fi (ls).
— Ni de ma femme ni de mon fi (ls)
Mon cœur ne peut se réjoui (r).

.Tenez ma mèr', tenez ma mie
Comme un galant m'a-t-arrangé :
En repassant près d'un fossé
A moitié mort il m'a laissé.
. . . . . .

Le Roi Reynaud meurt à minuit ; et sa femme, entendant du bruit, demande :

Ah ! dites-moi, mère et ma mie
Qu'est-c' que j'entends pleurer ici ?
— Ma fill' c'est pour un des chevaux
Qui s'est noyé en passant l'eau.

Une variante donne, au lieu de ces deux derniers vers :

Ma fille, ce sont les enfants
Qui se plaignent de mal de dents.

Ah ! dites-moi, mère et ma mie,
Qu'est-c' que j'entends clouer ici ?
— Ma fill', ce sont tous les maçons
Qui raccommodent la maison.

Ces deux derniers vers sont évidemment une transformation et surtout un non sens auquel il faut préférer cette variante :

Ma fille, c'est le charpentier
Qui raccommode le plancher.

Digitized by Google

Ah ! dites-moi, mère et ma mie,
Qu'est-c' que j'entends sonner ici ?
— Ma fill' c'est l'enfant du voisin
Que l'on doit enterrer demain.

Ah ! dites-moi, mère et ma mie,
Pourquoi les prêtr' chant'nt-ils ici ?
— Ma fill' c'est la procession
Qui fait le tour de la maison

Ah ! dites-moi, mère et ma mie,
Je veux sortir de ce lit-ci !
— Allons, demain, si vous voulez,
Nous en irons nous promener.

Mais le dimanche est arrivé
A la messe il faudra-t-aller.
— Allons, ma fill', si vous voulez
Voilà les cloch's qui vont sonner.

Ah ! dites-moi, mère et ma mie,
Quell' robe faut-il mettre aujourd'hui
— Mettez le blanc, mettez le gris...
Mettez le noir pour mieux choisir.

Ah ! dites-moi, mère et ma mie,
Qu'est-c' que ce noir-là signifie.
— Ma fill' c'est bien l'habillement
D'une femme qui se relèv' d'enfant.

Quand elle passa dans les champs,
Un berger dit en la voyant :
— Voilà la femm' de ce grand Roi
Qu'on enterra ahier au soir.

Digitized by Google

Ah ! dites-moi, mère et ma mie,
Qu'est-c' que ce vieux berger me dit ?
— Allons, ma fille, et promptement,
Laissez les mots des paysans.

Quand ell' fut dans l'église entrée
L'eau bénite on li a donné,
Et puis levant les yeux en haut
Ell' regarda le grand tombeau.

Ah ! dites-moi, mère et ma mie,
Qu'est-c' que c' tombeau-là signifie ?
— Ma fill' je n' puis plus vous l' cacher,
C'est Jean Reynaud qu'est trépassé.

Ah ! dites vite au fossoyeu
Qu'il fasse un' tomb' pour nous deux,
Et que le trou soit assez grand
Pour qu'on y mette aussi l'enfant '.

En pays messin, cette complainte du Roi Renaud a des variantes qui s'éloignent parfois sensiblement de la version donnée ci-dessus.

Le roi Renaud de la guerre revint,
Ses entrailles portait dans ses mains.
Sa mère l'aperçoit venir,
Elle en a le cœur réjoui.
— Mon fils Renaud, réjouis-toi,
Ta femme est accouchée d'un Roi.

O. Colson, *Wallonia*. 1893.

Digitized by Google

Mais le roi Renaud n'a plus le cœur à se réjouir, il se fait dresser « un blanc lit » et il meurt en recommandant que l'accouchée n'en sache rien. Pendant ce temps, dans sa chambre, la jeune reine entend le bruit des apprêts funèbres et s'inquiète. La mère s'efforce de mentir pour la rassurer, mais elle est vite à bout de mensonges.

Quand commencent les litanies et les chants,
Les patureaux s'en vont disant :
Voilà la femme de ce grand roi
Qu'on enterra hier au soir.

Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'est-ce que ces patureaux ont dit ?
— Ma fille, je ne puis le cacher,
Le roi Renaud est décédé.

L'épouse alors s'en va dans l'église, où est le tombeau de son mari, et elle a un cri, qui, cette fois, doit réjouir le mort dans son cercueil :

Tenez, ma mère, voici les clés
De toutes mes villes et cités.
Prenez mes bagues et joyaux
Ayez soin de mon fils Renaud
Je veux mourir sur ce tombeau [1].

Dans un autre genre, le « Cantique de saint Hubert » a une facture remarquable [2].

Peut-on lire sans émotion la complainte de « saint Nicolas », la dernière strophe surtout,

[1] André Theuriet, *Revue des Deux Mondes*. 1877.
[2] Voir aux annexes.

Digitized by Google

quand les enfants sont rappelés à la vie, après un séjour prolongé dans le saloir du boucher ?

Ils étaient trois petits enfants
Qui s'en allaient glaner aux champs,
S'en vont au soir chez un boucher :
« Boucher, voudrais-tu nous loger ? »
— « Entrez, entrez, petits enfants,
« Il y a de la place assurément. »

Ils n'étaient pas si tôt entrés
Que le boucher les a tués,
Les a coupés en p'tits morceaux,
Mis au saloir comme pourceaux.

Sept ans après, saint Nicolas entre chez le boucher et lui demande à souper. Le boucher lui offre du jambon ; saint Nicolas refuse et dit :

« Du petit salé je veux avoir
» Qu'il y a sept ans qu'est dans le saloir. »
Quand le boucher entendit cela,
Hors de sa porte il s'enfuya.

« Boucher, boucher, ne t'enfuis pas ;
» Repens-toi, Dieu te pardonnera. »
— Saint Nicolas posa trois doigts
Dessus le bord de ce saloir.

Le premier dit : « J'ai bien dormi. »
Le second dit : « Et moi aussi. »
Et le troisième répondit :
« Je croyais être en paradis ».

Digitized by Google

La chanson du « Déserteur » est un drame rapide et poignant. En route, il rencontre un capitaine qui vient l'obliger à rejoindre son bataillon, mais le conscrit se bat comme un enragé et tue le capitaine. On le prend, on le condamne, on va le fusiller, et sa dernière pensée est pour sa mie.

Et quand je serai mort,
Coupez mon cœur en quatre,
Envoyez-le à Paris,
A Paris chez ma mie.
Quand elle verra cela,
Elle se repentira.

Soldats de mon pays,
Ne dites rien à ma mère,
Mais dites-lui plutôt
Que je suis mon drapeau
Dans l' pays étranger
Que j' n'en reviendrai jamais [1].

Le « Rosier blanc » qui se chante encore aujourd'hui dans le pays wallon, est probablement de la même époque :

Tu vas partir, prends cette rose blanche
Et sur ton cœur garde la bien, toujours.
Pour ton retour, j'irai chaque dimanche
Prier le dieu des combats, des amours.
Puis, un baiser comme un souffle d'archange
Fit tressaillir le linot gazouillant
Qui croyait voir les blanches ailes d'ange
Les unissant au pied du rosier blanc.

[1] André Theuriet, *Revue des Deux Mondes*. 1877.

Digitized by Google

Six mois après, une guerre acharnée
Semait le deuil et répandait le sang.
Aux cris des morts (sic) Jeannette désolée
A deux genoux priait pour son amant.
Mon Dieu, mon Dieu, rendez-moi mon p'tit Pierre,
Mon fiancé pour qui je souffre tant...
Et le linot répétait la prière
Que faisait Jeanne au pied du rosier blanc.

Voici une traduction du « Cor des Alpes » célèbre chant populaire allemand :

Sur le rempart, à Strasbourg ; — ce fut un triste jour, — j'entendis le cor, le cor des Alpes retentir ; — alors jusqu'au pays je voulus nager, m'en aller. — Hélas ! je ne pus fuir.

A une heure dans la nuit, — ne m'ont-ils pas arrêté, — arrêté et conduit devant mon capitaine en son réduit. — Ah ! mon Dieu ! dans les vagues bleues, ils m'ont pêché. — Hélas ! de moi c'est fini.

Demain matin, quand six heures sonneront, — devant le front du régiment ils me mèneront ; — là il me faudra demander pardon, — et recevoir ma dernière permission. — Hélas ! je sais cela déjà.

Mes frères, me voilà, — vous me voyez pour la dernière fois ; — le petit pâtre est cause de tout mon embarras. — C'est le cor des Alpes qui a fait tous mes chagrins, — et je m'en plains.

Naïve et charmante est cette chanson namuroise du XV^e^ siècle :

La belle se siet au piet de la tour,
Qui pleure et sospire et maine grant dolour.

Digitized by Google

Son père li demande :
Fille, que voleis vous ?
Voleis vous marit ou voleis vous Seignour ?
Je vuelhe marit, ne je ne vuelhe Seignour ?
Je vuelhe le mien ami qui paurist en la tour.
Pardieu, ma belle fille, à celi faureis vous ;
Car il serat pendu demain au point du jour.
Père s'on le peut se m'en souveis dessous,
Ensi diront les gens : ce sont loyals amours [1].

Voici une complainte ancienne, chantée en pays wallon :

Marie Madeleine, à l'âge de quinze ans
Il n'y avait pas de plus belle enfant.
Un jour son père lui demanda :
Marie Madeleine, voulez-vous vous marier ?
Vous aurez Princ's, vous aurez Rois,
Vous aurez tout c' qu'il vous plaira !
Je ne veux Princ's, je ne veux Rois,
Je ne veux pas me marier !

Puisque vous ne voulez pas vous marier
Hors du pays il faudra cheminer.
Marie Madeleine prenant son grand bâton
Hors du pays elle a cheminé.

Il est évident que la tradition a opéré certaines modifications au texte primitif de cette complainte, et qu'il y manque un fragment notable.

[1] *Messager des sciences historiques*, 1851. L'auteur de l'article : « Airs populaires » de *Patria belgica*, dit que cette chanson a dû être recueillie par le docte greffier namurois Taillefer.

Digitized by Google

La ballade flamande d' « Halewijn » est une complainte terrifiante.

Sire Halewijn chantait une chanson et tous ceux qui l'entendaient voulaient être près de lui. Malgré toutes les remontrances, la fille d'un Roi monte à cheval, sonne du cor et rencontre Halewijn au centre d'une forêt.

— Salut, dit-il, belle vierge aux yeux bruns et brillants. Et aussitôt il l'entraîne au pied d'un gibet tout chargé de cadavres.

— Choisis la façon dont tu veux mourir, lui crie Halewijn.

— Puisque tu me laisses le choix, je donne la préférence au glaive. Mais d'abord retire ta tunique, le sang d'une vierge jaillit bien loin. Si le mien venait à te souiller, mon âme en serait toute triste.

Pendant qu'Halewijn se dépouille, plus prompte que l'éclair la princesse saisit le glaive et lui tranche la tête. Celle-ci roule sur le gazon qu'elle ensanglante ; puis, tout-à-coup, elle ouvre les yeux, agite les lèvres et se met à supplier.

— Va dans le champ de blé, fais-y sonner mon cor, pour que tous mes amis m'entendent !

— Je n'irai point dans le champ de blé ; je ne ferai point sonner ton cor ; je n'écoute pas les prières d'un assassin.

— Va au pied du gibet, tu y trouveras de l'onguent pour frotter mon cou rougi par le sang !

Digitized by Google

Mais la princesse refuse. La tête coupée, pantelante, a beau prier et supplier, l'héroïne demeure inflexible. Elle saisit enfin la tête blêmie, la plonge dans une fontaine, la lave, et, la cachant sous les plis de sa robe, s'élance de nouveau sur son destrier. En retraversant la forêt, elle rencontre la mère d'Halewijn :

— Belle vierge, belle vierge, n'as-tu pas vu mon fils ?

— Ton fils est mort. J'ai là sa tête, cachée sous les plis de ma robe, sa tête souillée par son propre sang.

Et quand elle arriva devant la porte du château paternel, elle sonna du cor comme l'eût fait un homme. Et quand son père apprit cela, il fut dans la joie de ce retour inespéré.

On prépara un grand festin et la tête fut servie sur la table[1].

Le personnage d'Halewijn, dit M. Henry Havard, tout scandinave et tout légendaire qu'il peut être, n'eût point été un obstacle à l'intervention divine. Il est d'autres ballades qui comptent ce héros farouche parmi leurs principaux personnages, et où la pensée chrétienne se manifeste par un trait, par un mot, par une allusion. Ces œuvres-là forment en

[1] Henry Havard. Le pays flamingant (la chanson flamande). Extrait de l'*Étude sur les mœurs, les usages, le langage, les croyances et les superstitions de la Flandre occidentale.* — Revue britannique. 1878.

Digitized by Google

quelque sorte la période de transition. En voici une, entre vingt, qui fera juger comment s'est opéré ce mélange :

Un jour, un petit enfant pénètre dans le parc de ce roi sanguinaire, et avec une de ses flèches tue un lapin. Pour ce crime de lèse-droit féodal, l'enfant sera pendu à l'arbre le plus haut de la forêt.

Le père de l'enfant, informé de cette terrible sentence, vient supplier le cruel monarque :

> O roi ! ô roi ! ô roi Halewijn ! laissez mon jeune enfant vivre encore. J'ai des tonneaux remplis d'un or fin et brillant, je vous les donnerai.

Le roi refuse. « J'ai sept belles jeunes filles », dit le père, et il les offre pour racheter la vie de son cher enfant. Halewijn se montre inflexible ; il ne veut rien entendre. L'enfant doit mourir, et le pauvre petit est contraint de gravir l'échelle fatale. Alors, il regarde en arrière pour voir s'il n'apercevra pas sa mère. Il la voit :

> La plus aimée des mères, dit-il, ma mère à moi, votre petit enfant va être pendu. Si vous aviez encore tardé un instant, ma jeune et frêle existence [1] m'aurait déjà abandonné.

Puis c'est son père, son frère, sa sœur, qui se présentent à ses yeux à chaque échelon qu'il gravit ; expression symbolique et poignante de ce

[1] Myn jong leventje (ma jeune petite vie).

Digitized by Google

retour de l'esprit vers les affections terrestres, de cet examen rapide de conscience qui précède la mort. Enfin, il arrive au dernier échelon ; là, c'est Marie, c'est la Vierge qu'il aperçoit. Il va pour la saluer ; mais au moment où :

> Sa petite parole (woorâje) allait sortir de sa bouche, sa petite tête roule à ses pieds.

Ce dénouement tragique, ajoute M. Havard, sur lequel on ne comptait pas, surprend l'esprit et le déroute un peu. Il indique, lui aussi, une époque barbare ; mais on sent qu'une évolution s'est accomplie dans la condition sociale du pays, et il s'en faut de beaucoup que cette seconde ballade ait la tournure grandiose, je dirai même héroïque, de la première. Elle possède, au contraire, quelque chose de naïf, d'enfantin, que vient souligner la répétition cadencée des mots qui commencent chaque phrase musicale.

Le professeur J. Stecher, dans une étude sur la Chanson flamande, parle du terrible « Heer Halewijn », ce sorcier, ce roi des elfes, dont nos paysans chantent toujours les aventures dignes de Barbe-Bleue.

« Halewijn, dit M. Max Roses (Een drietal verhandelingen over de geschiedenis der letterkunde, Antwerpen, 1865), est joli de formes, malgré la férocité du fond. » — « Cela se chante encore en Flandre et en Brabant sur une mélodie

Digitized by Google

appelée le *Credo* », dit Willems (Oudvl. liederen, p. 119). C'est le type de la ballade primitive, une sorte de complainte narrative :

Heer Halewijn sanc een liedekijn ;
Al die dat hoorde wou bi hem zijn.

Sire Halewijn chantait une chanson ; quiconque l'entendait, voulait aller le rejoindre.

Certaines formules s'y reproduisent, comme c'est le propre des vieilles cantilènes :

Si ginc al voor haer moeder staen :
Och moeder, mag ic naar Halewijn gaen ?
Si ginc al voor haer broeder staen :
Och broeder, mag ic naer Halewijn gaen !

Elle alla se placer devant sa mère : O ma mère, puis-je aller chez Halewijn ? Elle alla se placer devant son frère, etc.

Et puis, le dénouement sauvage dans ces distiques naïfs :

Daer werd gehouden een banket,
Dat hooft werd op de tafel geset.

Il y eut un grand banquet ; la tête de Halewijn fut placée sur la table [1].

[1] J. Stecher, *La chanson flamande au moyen-âge*. — Revue de Belgique. 1886.

Digitized by Google

La complainte « L'Amant de Jeannette » qui se chante dans le Borinage (Hainaut), semble contemporaine de la complainte du « Déserteur » célèbre dans toute la France.

Un brave garçon s'en va trouver son capitaine (bis).
Bonjour, mon capitaine, donnez-moi mon congé
Pour aller voir Jeannette que mon cœur a tant aimé.

Son capitaine lui dit : tiens voilà ta cartouche (bis).
Tiens voilà ton congé, ta balle et ton passeport ;
Si tu es bon soldat, tu reviendras encor.

Bonjour mon père, mon vieux, bonjour tous mes parents
Où est-elle ma Jeannette que mon cœur aime tant.

Ta Jeannette elle est morte, on n'en parle plus ici ;
Son corps est porté en terre, son âme en paradis.

Le beau garçon s'en va sur la tombe de Jeannette (bis).
Bonjour, oh ! ma Jeannette, parle encore une fois
Mon petit cœur soupire de ne plus jamais te voir.

Le beau garçon s'en va trouver son capitaine (bis).
Bonjour, mon capitaine, je vous rends mon congé,
Ma Jeannette elle est morte, que mon cœur a tant aimé.

Une complainte boraine, très ancienne également, a pour titre « La Chasse ».

Je m'en vais-t-à la chasse
C'est pou tirer
La la
C'est pou tirer.

Digitized by Google

Le premier coup que j' tire
J'ai mal tiré
La la
J'ai mal tiré.

J'ai blessé ma maitresse
Au côté droit
La la
Au côté droit.

Oh! dites-moi, ma belle
Vous ai-je blessé (sic)
La la
Vous ai-je blessé ?

La blessure n'est pas grande
Mais j'en mourrai
La la
Mais j'en mourrai.

Oh! si tu meurs de celà
Je m'en irai
La la
Je m'en irai.

Je m'en irai à Rome
Encor plus loin
La la
Encor plus loin.

J'irai à Jérusalem
Est-ce lon (loin) assez
La la
Est-ce lon assez ?

Digitized by Google

Étant sur la montagne
J'entends sonner
La la
J'entends sonner.

On sonne pour ma maîtresse
Que j'ai tuée
La la
Que j'ai tuée.

Les Damoiselles et nobles Dames qui ont inspiré les chants d'amour des trouvères, des troubadours et de leurs interprêtes les jongleurs, ont également fourni des sujets nombreux de complaintes, notamment, pour ne citer que des noms célèbres, la comtesse de Saulx; Gabrielle de Vergy, épouse du seigneur Fayel ; Frédegonde, épouse du roi Chilpéric; Adelaïde, amante de Cominge; Alix, amante d'Alexis; Geneviève de Brabant, etc.

La jalousie est le mobile ordinaire de ces histoires dramatiques. Grâce aux fabliaux et à leur commentateur Le Grand D'Aussy, nous pouvons pénétrer dans ces châteaux où les seigneurs prenaient des précautions minutieuses et parfois cruelles à l'égard des châtelaines.

Tel baron portait sur lui les clefs de la chambre de toutes les femmes du castel. Tel autre avait fait construire dans la salle d'armes une espèce de tour mobile en planche, garni d'alcôves, ressemblant aux cellules d'une vaste ruche à miel; le tour pivotait sur lui-même, comme celui d'un monas-

Digitized by Google

tère ; chaque femme de la famille entrait dans l'alcôve qui lui était assignée, à mesure que le tour marchait. Arrivé à la dernière, le maître arrêtait la machine, fermait à clef l'unique porte qui lui donnait accès, se couchait dans la seule cellule qui restait ouverte et faisait ainsi sentinelle sur toute sa famille. Pas un membre ne pouvait sortir du casier avant qu'il ait sonné l'heure du réveil.

Certains autres, et ceux-ci furent les plus nombreux, construisaient, au centre du manoir, un donjon à plusieurs étages. Le seigneur couchait au premier étage, au-dessus des oubliettes et des cachots, et il y montait à l'aide d'une échelle mobile qu'il retirait quand il voulait s'y renfermer. Sa femme, ses filles, ses servantes habitaient les étages supérieurs et elles ne pouvaient en sortir sans passer devant son lit. Certain duc tient sa femme enfermée dans une tour, sous la garde de dix-huit portes garnies chacune de deux grosses barres de fer [1]. Un seigneur enferme sa femme pendant sept ans dans une tour, sans qu'elle puisse voir ses parents et ses amis [2]. Un roi, avancé en âge, garde sa femme dans un donjon dont la seule porte est surveillée, nuit et jour, bien que, donnant sur l'Océan, on n'y puisse aborder qu'à l'aide d'une barque [3].

[1] *Lai du Chevalier à la Trappe.*
[2] *Lai d'Yvenock.*
[3] *Lai de Guyemer.*

Digitized by Google

Ajoutons à cela la ceinture de chasteté qui était employée quand le maître partait à la guerre ou en voyage [1]. Et si l'on considère que malgré tant de précautions la prudence des seigneurs fut souvent mise en échec, on comprendra combien la jalousie exerça de ravages dans ces temps de chevalerie.

Sous ce titre : « Les infortunes inouïes de la » tant belle, honnête et renommée Comtesse de » Saulx », la complainte (du poète Moncrif) raconte un de ces sombres drames qui eurent pour théâtre un château « à quatorze tours ». Le mobile est, comme souvent, la jalousie augmentée par cette circonstance que le comte de Saulx, parti en guerre, trouve à son retour

Sa moitié tenant sur son giron
Et caressant le plus gentil poupon.

La comtesse n'est nullement coupable et le comte est bien le père, mais celui-ci nie, entre en fureur, tue l'enfant et va tuer la mère quand on annonce la venue du frère de la comtesse, Olivier.

Ici se place une scène intéressante. Le comte, que la crainte fait trembler, dit à sa femme :

Allons au bel appartement
. . . . . là mettez sans retard
Jupes de soie et le corps de brocard.

[1] Des spécimens de cette ceinture se trouvent au Cercle archéologique de Mons et au Musée de Cluny, à Paris.

Digitized by Google

Car Olivier vient occir par courroux
C'il qu'en l'Eglise avez fait votre époux.
Vos cavaliers, s'il demande où sont-ils ?
Au loup chassant avec chiens et fusils.
S'il vous demande : où sont vos aumôniers ?
Allant à Rome avec mes écuyers.
S'il vous demande : où Damoiselles sont ?
Pèlerinage à Saint-Claude elles font !
Si chambrières ? Lors répondrez bon !
Au clair ruisseau blanchissent le linon.
S'il vous demande : où est le petit né ?
Dieu l'a repris comme il l'avoit donné.
Bref, s'il disoit : votre époux je ne voi !
Mandé par lettre il est au camp du Roi.

En réalité, le comte est caché sous le lit ; et le dialogue qui s'engage ne doit nullement rassurer le noble époux dont le courage n'est certes pas à toute épreuve.

— Ma sœur, ma sœur, est-ce bien vous hélas !
Pâleur avez, comme au jour du trépas.
Ma sœur, ma sœur, je ne vois d'aumôniers
De clercs aucuns, aussi peu d'écuyers.
— « Tout haut » : Pour Rome un chacun est parti,
« Tout bas » : Mon frère, hélas, j'ai bien pâti.
— Ma sœur, ma sœur, vous n'avez page aucun,
Point de hérault, de cavaliers pas un.
— « Elle tout haut » : ils sont chassant au bois.
« Et puis tout bas » : par jour me meurs cent fois.
— Ma sœur, ma sœur, où donc est votre époux
Qu'il ne me vient accueillir avec vous ?
— « Tout haut » : il est allé le Roi servir.
Et puis tout bas pousse un profond soupir.

Digitized by Google

— Ma sœur, ma sœur, cher objet d'amitié,
Quoi ! de vos maux me cachez la moitié.
Il est céans ce tant barbare époux
Qui méconnoit son vrai trésor en vous.
Lors l'aperçoit, et du lit l'arrachant
Tire sur lui son coutelas tranchant.

Un drame terrible et qui a certains points de ressemblance avec celui de « Barbe-bleue », est raconté dans la ballade du « château des sept boucliers » [1].

Le druide Urien avait sept filles. Initiées dans les secrets de la magie, elles avaient le pouvoir de faire descendre la lune du ciel. La renommée parla tant de leurs appas, que sept princes puissants vinrent briguer l'honneur d'être leurs époux.

Les rois Mador et Rhys vinrent de Powis et du pays de Galles ; leurs cheveux étaient en désordre, et leur aspect repoussant. Ewain, le boîteux, arriva de Strath-Clwyde, et Donald, à la barbe rousse, de la ville de Galloway. Lot, roi de Lodon, était né le dos voûté ; Dumail de Cumbrie n'avait jamais eu de dents. Mais Adolphe de Bambrough, prince de Northumberland, était aimable, brave, jeune et bien fait.

La jalousie fit naître la haine entre les sœurs, car chacune d'elles eût préféré le brave et beau prince Adolphe. Elles allaient se déchirer entre elles, lorsque la terre s'ouvrit, et le roi des enfers parut.

[1] Walter Scott. *Harold l'indomptable.*

Digitized by Google

Il promit aux filles du druide de les contenter toutes. Elles jurèrent à l'ennemi des hommes de lui obéir aveuglément. Il leur remit à chacune une quenouille et un fuseau. — Écoutez-moi, dit ensuite l'ange proscrit :

> Vous filerez avec ces fuseaux à l'heure de minuit, et sept tours s'élèveront soudain. C'est là que le prodige s'accomplira ; c'est là que triomphera le mal : là chacune de vous doit habiter avec celui qu'elle préfère.

Elles allèrent s'asseoir dans le vallon éclairé par la lune. Les chants qu'elles firent entendre ne peuvent se répéter. Elles se blessèrent le sein et la laine noire qu'elles filaient fut imbibée de leur sang.

Pendant que les fuseaux tournaient légèrement dans leurs mains, le château s'élève comme un nuage ; les sept tours sortent de la terre comme une vapeur ; sept pont-levis les défendent, sept fossés les entourent.

Ce fut dans ce terrible château que les sept monarques célébrèrent leurs noces, mais six d'entr'eux sont égorgés le lendemain matin. Les sept vierges, les yeux enflammés et tenant encore à la main leurs poignards sanglants, entourent la couche d'Adolphe.

> Nous venons d'immoler six époux couronnés, lui dirent-elles, te voilà maître des six royaumes. Partage ton cœur entre sept fiancées, ou la couche du septième sera ensanglantée comme celle des autres.

Digitized by Google

Heureusement que la veille de son hymen, le prince Adolphe avait reçu la bénédiction d'un pieux confesseur ; il s'élance du lit, et saisissant son épée, il immole les sept filles du druide Urien.

Il ferme le château, et, à chaque porte, il suspend une couronne et un bouclier, il dirige ensuite ses pas vers le cloître de Saint-Dunstan, et y termine ses jours sous le cilice d'un saint anachorète.

Les trésors des sept monarques sont déposés dans ce château, les démons les gardent et en défendent l'approche ; quiconque osera y pénétrer depuis l'heure du couvre-feu jusqu'à celle des matines se rendra maître de ces précieuses richesses.

Mais à mesure que le monde vieillit, les hommes dégénèrent. Il n'est pas dans la Grande-Bretagne un chevalier assez hardi, assez courageux et assez prudent pour tenter cette périlleuse aventure.

Les sommets du Cheviot s'inclineront comme l'épi flexible, avant que les guerriers d'Albyn abandonnent le Northumberland, et les durs rochers de Bambro se fendront au soleil, avant que ces trésors soient conquis.

Le lecteur, se rappelant les émotions ressenties dans son enfance au récit de Barbe-bleue, sera sans doute curieux de connaître la suite de cette horrible histoire.

Harold l'indomptable suit un sentier stérile, pressé d'aller tenter l'aventure des sept boucliers. Gurnar, le page fidèle, accompagne son maître ;

Digitized by Google

Harold rencontre des fantômes qui ne peuvent l'arrêter et une noce qu'il massacre ; enfin, il arrive au château des « Sept boucliers » dont il renverse la porte d'un bras puissant.

Les cours et les corridors sont déserts. Le Danois et son page visitent les sept tours et trouvent dans chacune d'elles l'appartement d'un roi, et une couche richement ornée, comme si c'eût été la veille que l'hymen des sept princesses avait été célébré ; les tables étaient encore servies avec pompe, et cependant deux siècles s'étaient écoulés depuis cette fête fatale. On y remarquait les flacons, la vaisselle et les coupes du plus précieux métal (un peu terni, il est vrai), un trône orné de drap d'or et d'un dais superbe ; enfin l'antique tapisserie partagée en lambeaux aussi minces que le fragile tissu d'Arachné. Dans chaque appartement un rideau de pourpre, semblable à un crêpe funèbre, dérobant la vue de l'alcôve, et sur chaque lit étaient des ossements hideux. Alentour, on voyait des costumes barbares, des vestes brodées d'or, des colliers en pierres précieuses et des diadèmes tels que ceux dont les anciens souverains ornaient leur front ; mais les têtes blanchies de ceux qui les portaient jadis étaient couvertes de poussière comme leurs vaines couronnes.

C'étaient les dépouilles mortelles de ces mêmes princes qui, ivres de vin et de plaisir, s'étaient endormis, il y a deux siècles, sur le sein de ces

Digitized by Google

fiancées, dont la funèbre pudeur fut changée en soif de sang avant le lever de l'aurore.

Le septième appartement, jadis témoin de la vengeance d'Adolphe, offrait un spectacle encore plus horrible. C'était là que l'on trouvait les squelettes des sept magiciennes, encore dans la position où elles reçurent la mort. L'une avait été étendue d'un seul coup ; on devinait qu'une autre avait longtemps lutté contre l'agonie. Là, une main tenait encore un poignard comme pour se défendre ; ici, une des sœurs semblait demander grâce sur ses genoux décharnés ; il y en avait une autre qui était tombée devant la porte, comme si elle eût été tuée en fuyant.

. . . . . .

Harold et son page dormaient dans ce château. A son réveil, Harold parut en homme différent de lui-même ; son front offrait les traces d'une surprise mêlée de terreur. — Lève-toi, mon page, s'écria-t-il, sortons de ce lieu. Et il ne reprit la parole que lorsqu'ils eurent franchi la porte du château.

Pour abréger ce récit, disons qu'Harold, poursuivi par le remords, et voulant couvrir de sa main son front soucieux, s'aperçoit qu'il a oublié son gantelet dans le château ; que son page s'y rend pour le chercher, qu'un cri de terreur y ramène Harold et que notre héros rencontre l'ange du mal sous la forme du dieu qu'adorent les Scandinaves, Odin, lui-même.

Digitized by Google

— Harold, tu m'appartiens, dit Odin ; j'en atteste ce gantelet, gage de la fidélité qu'un vassal doit à son seigneur. Harold le défie, saisit sa massue, et un combat s'engage entre le mortel et le démon.

Des nuages de fumée obscurcissent le ciel ; la terre tremble ; mais ni les feux des enfers, ni la foudre, ni le château ébranlé dans ses fondements ne peuvent lasser le courage d'Harold. Dompté par une force supérieure, le démon s'évanouit avec l'orage et le paladin du Nord emporte son Eivir (car son page n'était autre que la gracieuse, fidèle et tendre Eivir) loin de ce lieu de terreur pour la rendre à la lumière, à la liberté.

Passons toute une scène d'amour pour terminer par cette conclusion dont Harold nous fournit le texte : c'est demain la fête de saint Cuthbert ; il verra devant son autel un chevalier chrétien amener une fiancée chrétienne ; et l'on dira du fils de Witikind qu'il a été baptisé et marié le même jour. Ce qui fut fait.

Nous ne connaissons rien de plus poétique que le récit des malheurs du châtelain de Coucy (ou de Couci) et de la gente et noble dame Gabrielle de Vergy.

Coucy est le nom d'une ancienne famille de la Picardie dont plusieurs membres se firent remarquer par leur ambition. C'est l'un d'eux qui adopta cette fière devise :

Roy ne suis, ne prince, ne duc aussi ;
Je suis le sire de Coucy.

Digitized by Google

L'aventure tragique et romanesque dont il s'agit, le repas horrible fait par une dame à qui son mari jaloux fait servir le cœur de celui qu'il suppose être son amant, a été transmise par Fauchet dans l'extrait d'une chronique datant de la fin du XIV^e^ siècle.

La même histoire se retrouve (du moins quant au fond) dans un roman du XIII^e^ siècle ; on la rencontre également dans les « Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste », de mademoiselle de Lussan ; elle a été le sujet d'une romance (ou complainte) simple et touchante du duc de la Vallière ; enfin, elle a fourni à de Belloy un de ses travaux qui fait le plus d'effet au théâtre.

Fauchet appelle son personnage Regnault et non Raoul, châtelain de Couci.

Qui fut le héros de l'histoire racontée ? Est-ce Regnault qui paraît être le même que Raoul, troubadour et poète, tué en 1191, devant Saint-Jean d'Acre, en Palestine, à l'âge de cinquante-sept ans ?

La mention faite par Henri Delmotte, dans sa complainte du « Combat du Dragon », ne présente aucun éclaircissement :

A peine au sortir de l'enfance,
Gilles comptait seize printemps,
Fameux déjà par sa prudence,
Fameux par ses faits éclatants.
Pour cueillir les palmes nouvelles
Il fut avec le preux Coucy
Combattre au loin les infidèles...
Comme s'il en manquait ici.

Digitized by Google

Il paraît naturel de croire qu'il s'agit de Raoul de Coucy, neveu, mort la même année en Palestine, à l'âge de vingt-quatre ans environ [1].

Autre discussion. Voici ce que racontent les biographes du poète Guillaume de Cabestaing. Raimond de Castel-Roussillon avait agréé Cabestaing comme « varlet » c'est-à-dire pour page, et fut si content de lui qu'il le nomma bientôt après écuyer de Madame Marguerite sa femme. Cabestaing était jeune, sensible, de la figure la plus agréable ; son humeur était enjouée, son esprit délicat et cultivé... Ses assiduités eurent les suites qu'elles devaient avoir. Elle conçut pour lui une passion qu'il partagea ; et l'amour développant son génie, il fit pour elle des vers et des chansons fort tendres.

Raimond, amoureux et jaloux de sa femme, fut averti de leur intelligence ; mais dans une explication qu'il eut à la chasse avec Cabestaing, celui-ci lui donna le change, et lui fit la fausse confidence de ses amours avec Madame Agnès, sœur de Marguerite et femme de Robert de Tarascon. Agnès ne l'en désavoua pas, et s'entendit même avec Robert, son mari, pour couvrir de ce voile les amours de sa sœur, et écarter ainsi la jalousie de Raimond.

Trompé par sa belle-sœur, Raimond revint gaîment à son château et n'eut rien de plus pressé que

[1] *Histoire littéraire de la France*. T. XIV. Paris, 1817.

Digitized by Google

de conter à sa femme la prétendue intelligence d'Agnès et de Cabestaing. Marguerite se crut trahie, et ne douta point que sa sœur ne lui eût enlevé son amant. Aussi fit-elle des reproches très vifs à Cabestaing qui parvint pourtant à se justifier, mais n'obtint sa grâce entière que sous la condition expresse qu'au risque de ce qu'il en pourrait arriver il déclarerait, dans une chanson, qu'il l'aimait et qu'il n'aimerait qu'elle.

La chanson fut faite, et, suivant la coutume des troubadours, adressée au mari lui-même. Le but de cet usage singulier était, sans doute, de faire croire que la passion du poète pour la dame était toute poétique et n'avait rien que d'innocent, et de flatter le mari par les éloges que l'on faisait des beautés de sa femme. Mais Raimond fut moins touché de ces éloges que piqué d'avoir été pris pour dupe.

Jaloux jusqu'à la fureur, il conduit Cabestaing, sous un prétexte, hors du château, le poignarde, lui coupe la tête, et lui arrache le cœur. Il rentre au château, donne ordre à son cuisinier d'apprêter ce cœur comme un morceau de gibier, et le fait manger à sa femme qui lui avoue qu'elle n'a, depuis longtemps, rien mangé de meilleur. Alors, lui présentant la tête sanglante qu'il se fait apporter, il lui apprend quel horrible repas elle vient de faire. Marguerite s'évanouit d'horreur et de désespoir.

Ayant repris ses sens, elle s'écrie : « Oui, sans » doute, j'ai trouvé ce mets si délicieux, que je

Digitized by Google

» n'en mangerai jamais d'autres, pour n'en pas » perdre le goût ».

Raimond, transporté de fureur, court à elle, l'épée à la main : elle fuit, se précipite d'un balcon et se tue.

C'est de Guillaume de Cabestaing que Pétrarque a dit, dans son « Trionfo d'amore », que ce furent ses chants qui firent trancher la fleur de ses jours.

Cette histoire a été racontée avec des variantes par Boccace et d'autres biographes.

Il y a presque similitude de situation entre l'aventure de Guillaume de Cabestaing et celle de Raoul de Coucy. Mais en rapprochant les dates on a fait remarquer que les historiens ont pu emprunter au roman français du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel la fiction qu'ils reportent à la vie du poète provençal Cabestaing.

Dans la complainte de Coucy et de Gabrielle de Vergy, celle-ci meurt en disant : « Je vous adore » aussitôt après le monstrueux repas qui lui a été imposé.

Le dénouement du drame, car c'en est un en effet, n'est pas présenté dans cette pièce d'une façon identique à celui que certains historiens nous ont transmis. Voici un extrait du récit que nous rappelions dans une étude spéciale [1].

Pendant que Gabrielle lit, son visage se couvre d'une sombre tristesse, avec toutes les marques

[1] Voir aux annexes.

[2] Jules Declève, *L'amour et le serment de l'amour*. Bruxelles, Muquardt, 1877.

Digitized by Google

d'un désespoir concentré. Sans éclater en plaintes et en reproches, elle dit : « puisque j'ai mangé une » aussi noble viande, et que mon estomac est le » tombeau d'une nourriture si précieuse, je n'y » mêlerai jamais d'autre ». Elle s'enferme dans son appartement et se laisse mourir de faim. Cette version est plus poétique et l'on doit regretter que la complainte n'y soit pas restée fidèle.

Mais voici une autre complication pour les chercheurs. Dans les légendes du Tyrol, nous rencontrons une aventure semblable à celle de Coucy et de Cabestaing. Le Tyrolien tenant en même temps de l'Italien et de l'Allemand est poète et chanteur. On le rencontre disant, sur un ton de complainte, sur des airs monotones, ses travaux, ses plaisirs et les exploits de ses pères.

Dans les légendes du pays, le Brennberger est un jeune chevalier auquel il arrive toutes sortes d'aventures galantes, un lovelace qui se vante d'avoir séduit, pendant un voyage, des demoiselles d'honneur, et d'avoir été recherché même par la Reine de France.

A son retour à Vienne, où il courtisait une duchesse, les choses tournèrent au tragique et l'époux de la duchesse le fit saisir et conduire devant lui.

— Chevalier, tu aimes ma femme, lui dit-il, avec un farouche regard.

Le Brennberger n'eut garde de nier, et resta silencieux.

Digitized by Google

— Tu en conviens ? Eh bien, la terre ne peut plus nous porter tous deux ; tu vas mourir.

— Que ta volonté soit faite ; si tu me fais mourir, c'est sans doute parce que la duchesse m'aime : alors je meurs content.

Une heure après, il s'agenouillait devant le bourreau, et sa tête roulait sur l'échafaud. Mais le duc n'était pas encore satisfait ; il fit arracher le cœur du chevalier, ordonna qu'on l'apprêtât comme un mets délicat, et le fit servir à la duchesse.

Celle-ci ignorait la mort de Brennberger ; elle mangea donc sans répugnance le mets qu'on lui servait, et fit un horrible repas de ce cœur qui avait battu dans la poitrine de son serviteur.

Quand elle eut achevé, son seigneur parut et lui dit :

— Savez-vous, Madame, ce que vous venez de manger ?

— Je l'ignore ; mais ce mets a flatté agréablement mon goût.

— Je n'en suis pas surpris, car vous venez de manger le cœur de Brennberger, de ce galant dont vous aimiez à entendre les récits, et qui charmait vos ennuis par de si douces paroles.

— Est-il vrai ! Eh bien ! si j'ai mangé ce cœur qui battait pour moi, le cœur de celui qui charmait mes ennuis, je vais maintenant vider ce verre en sa mémoire, et désormais ma bouche ne recevra plus ni nourriture ni boisson.

Elle but, se leva, et s'étant renfermée dans sa chambre, elle s'agenouilla devant la vierge, et implora son assistance dans ses peines.

Digitized by Google

Le fidèle Brennberger est mort innocent à cause de moi et je le regretterai à jamais. Mère des douleurs, tu sais s'il a jamais uni son corps au mien ; tu sais si jamais il s'est assez approché de moi pour que mes bras pussent l'étreindre. Il est mort innocent pour moi, donne-moi la force de mourir pour lui.

Le repas qu'elle venait de faire fut en effet le dernier. Depuis ce moment, elle ne voulut prendre ni boisson ni nourriture. Elle vécut ainsi douze jours, et, le douzième jour, elle s'éteignit. Le duc, qui avait entendu sa prière, et qui se reprochait son crime, ne voulut pas lui survivre.

Comme elle allait rendre le dernier soupir, il s'enfonça un couteau dans le cœur, et mourut en même temps qu'elle [1].

Qui donc, le premier, a fait manger par sa femme le cœur de l'amant de celle-ci ?

Bien terrible aussi fut le châtiment qu'imposa à sa femme un gentilhomme allemand qu'alla visiter le seigneur Bernage de Civrai, envoyé du roi Charles VIII. Voici le récit que fit de l'aventure le mari lui-même :

« Je me tenois le plus heureux gentilhomme de la chrétienté ; mais, en un voyage que je fis, où mon honneur me contraignoit d'aller, elle oublia tant le sien, sa conscience et l'amour qu'elle avoit en moi, qu'elle fut amoureuse d'un jeune gentilhomme que j'avois nourri céans : dont à mon retour je m'en cuidois aper-

[1] Frédéric Mercey, *Légendes et traditions du Tyrol*. Revue de Paris, 1840.

Digitized by Google

cevoir. Si est-ce que l'amour que lui portois étoit si grande que je ne me pouvois défier d'elle, jusqu'à ce que l'expérience m'ouvrit les yeux, et vis ce que je craignois plus que la mort. Par quoi, l'amour que je lui portois fut convertie en fureur et désespoir ; de sorte que je la guettois de si près, qu'un jour, feignant aller dehors, me cachai en sa chambre, où maintenant elle demeure, en laquelle, bientôt mon partement, se retira et y fit venir ce jeune gentilhomme, lequel je vis entrer avec la privauté qui n'appartenoit qu'à moi avoir à elle ; mais quand je vis qu'il vouloit monter sur le lit auprès d'elle, je sortis dehors et le prins entre ses bras où je le tuai. Et pour ce que le crime de ma femme me sembla si grand, que telle mort n'étoit suffisante pour la punir, je lui ordonnai une peine que je pense qu'elle a plus désagréable que la mort : c'est de l'enfermer en sa chambre, où elle se retiroit pour prendre ses plus grands délices, et en la compagnie de celui qu'elle aimoit trop mieux que moi ; auquel lieu je lui ai mis dans une armoire tous les os de son ami, pendus, comme une chose précieuse en un cabinet ; et afin qu'elle n'oublie la mémoire, en buvant et en mangeant, lui fais servir à table, tout devant moi, en lieu de coupe, la tête de ce méchant, à ce qu'elle voie vivant celui qu'elle a fait son mortel ennemi par sa faute, et mort pour l'amour d'elle, celui duquel elle avoit préféré l'amitié à la mienne. Et ainsi elle voit à diner et à souper les deux choses qui plus lui doivent déplaire, l'ennemi vivant et l'ami mort, et tout par son péché. Au demeurant, je la traite comme moi, sinon qu'elle va tondue, car l'ornementde s cheveux n'appartient à l'adultère, ne le voile à l'impudique : parquoi s'en va rasée, montrant qu'elle a perdu l'honneur, la chasteté et pudicité. »

Digitized by Google

Il paraît pourtant que le mari pardonna, après longue pénitence de la dame, et qu'il reprit sa femme dont il eut de beaux enfants [1].

Boccace a conservé un récit normand dans lequel Tancrède, prince de Salerne, ayant tué Guiscard, amant de sa fille Ghismonde, arracha le cœur à la victime, le plaça sous un vase et l'envoya à la malheureuse princesse. Ghismonde, attérée, versa du poison dans le vase qui renfermait le cœur, et le but sous les yeux de son père.

Le roi Chilpéric, sa femme Frédégonde et le galant Landry ont été mis en complainte avant d'être transformés, de par les soubresauts de la littérature dramatique, en personnages d'opérette.

La complainte raconte les péripéties d'un drame de jalousie ; et le même mobile apparaît dans les aventures d'Adelaïde et Cominge, d'Alix et Alexis[2].

L'abbé de Bernis, devenu plus tard cardinal, a chanté « les amours de Mysis et de Zara » en une complainte commençant ainsi :

Écoutez l'histoire
Du beau Mysis et de Zara ;
Jamais leur mémoire
Chez les amants ne périra.
Venez tous m'entendre :
Quand on est bien tendre
On a du plaisir à pleurer.
. . . . . .

[1] *L'heptaméron. Contes de la Reine de Navarre.* Paris, Garnier.
[2] Voir ces trois complaintes aux annexes.

Digitized by Google

Dans « Faust », la célèbre tragédie de Goethe, Marguerite, travaillant à son rouet, seule dans sa chambre, chante :

Plus de repos pour mon cœur endolori, j'ai perdu le bonheur et l'espérance.

Aussitôt qu'il n'est plus près de moi, il me semble voir la terre s'entr'ouvrir.

Ma faible raison s'égare, un secret poison me dévore l'âme.

Plus de repos pour mon cœur endolori, j'ai perdu le bonheur et l'espérance.

Quand le jour point, je me mets à la fenêtre ou devant la maison pour apercevoir de loin le bien-aimé et voler à sa rencontre.

Ses traits si chers et si nobles, sa fière démarche, son gracieux sourire qui adoucit ses yeux pénétrants.

Et sa voix si chère, et son tendre langage, et son serrement de main, et son baiser de feu !...

Plus de repos pour mon cœur endolori, j'ai perdu le bonheur et l'espérance.

Quand il paraît, mon cœur bat à se rompre ; quand il me quitte, la sombre tristesse m'envahit tout entière. Oh ! que ne puis-je le retenir enchaîné à mes côtés, toujours, toujours... et mourir sous un dernier baiser !

Bien longtemps avant Geneviève de Brabant[1], la femme d'un monarque indien, du Roi de Nishadha a été abandonnée dans une forêt ; et, quoiqu'il n'y

[1] Voir aux annexes.

Digitized by Google

ait point identité de situation, nous avons cru rapprocher deux épisodes ayant plusieurs points de ressemblance.

Les souffrances de la princesse indienne ont été racontées dans les études littéraires du Sanscrit ; et l'on peut constater ici, comme dans bien des fragments de l'histoire et des traditions, que la poésie indienne vit aussi de ces sentiments universels qui résident dans les replis intimes du cœur, de ces mots de nature et de passion qui ont des échos partout où il y a des hommes.

Nala, roi de Nishadha réunissait toutes les nobles qualités qui pouvaient distinguer un monarque indien, il surpassait tous les rois en justice, tous les hommes en beauté ; il était sans rival dans l'art de conduire les chars. Bhima, roi de Vidarbha, avait une fille unique, la plus belle et la plus modeste de son sexe, la douce Damajanti.

Comme les chevaliers et les dames d'autrefois, ces deux êtres parfaits s'étaient épris l'un de l'autre sur la renommée de leurs admirables qualités, mais au lieu des ambassadeurs ordinaires, le fidèle écuyer et la hardie suivante, la poésie indienne fournit au prince amoureux une autre sorte de messagers. Errant dans les bois, Nala voit une troupe d'oiseaux à l'aile dorée, qui s'offrent à lui pour porter la nouvelle de son amour à l'oreille de la princesse. Nala ne pouvait refuser une offre si obligeante et si commode.

Les cygnes battent joyeusement des ailes, et

Digitized by Google

partent. Ils volent aux champs de Vidarbha, et s'arrêtent aux pieds de Damajanti, assise parmi ses compagnes. Toutes regardent et s'émerveillent à la vue de ces formes si gracieuses ; elles commencent à jouer avec les cygnes, elles les chassent devant elles et tout autour du bocage. Les jeunes filles courent légèrement et chacune poursuit un oiseau ; mais celui que chassait la douce Damajanti, et qui la conduisait à travers la forêt, se retourne tout à coup, et lui fait entendre une voix humaine :

« Damajanti, il y a à Nishadha un noble monarque,
» Nala ; il est beau comme les Aswinas et sans égal
» parmi les hommes. C'est un dieu sous une forme
» humaine. Si tu l'épousais, princesse incomparable, tes
» enfants seraient beaux comme lui et gracieux comme
» toi, svelte jeune fille. Nous avons vu les dieux et les
» Aswinas, les hommes, les serpents et les Rishis,
» nous avons tout vu, mais jamais nous n'avons vu
» l'égal du noble Nala. Tu es la perle des femmes ;
» Nala est l'orgueil des hommes. »

Les cygnes reçoivent une réponse favorable de la princesse et repartent. L'amour a le même effet sur les jeunes filles dans l'Orient et dans l'Occident.

Damajanti pensive, mélancolique et pâle, livrait toute son âme aux soupirs de la douleur ; silencieuse, elle regardait le ciel triste à faire pitié ; le doux éclat de son teint et de ses yeux s'éteignait sous les larmes ; elle ne trouvait de plaisir ni aux entretiens, ni aux banquets, ni au sommeil ; la nuit ni le jour elle ne pouvait dormir ; elle pleurait et disait : malheur, ô malheur !

Digitized by Google

Cependant, suivant un usage rappelant l'ancienne Grèce ou le moyen âge, les rois de toute la terre, tous les chefs et tous les guerriers qui aspirent à la main de cette Hélène sans tâche de l'Orient, sont convoqués à une assemblée solennelle, nommée le « Swayambara » où la princesse devait désigner celui qu'elle choisissait, en lui jetant une guirlande de fleurs autour du cou. Aussitôt, les chemins de Vidarbha affluent de rois et de héros ; ils retentissent sous le poids des coursiers, des chars et des éléphants. Nala, comme on peut croire, est des premiers ; mais il rencontre quatre rivaux aussi formidables qu'inattendus : Indra, le dieu du firmament ; Agni, le dieu du feu ; Varuna, le dieu des eaux ; Yama, le dieu des enfers. Ils déclarent qu'ils ont quitté leurs royaumes pour obtenir la main de l'aimable Damajanti, et ils adjurent l'amoureux Nala, par sa piété et ses devoirs envers les dieux, de se charger de leur message d'amour. Nala s'en défend, mais la piété triomphe de la passion. Aussitôt, il est transporté par le pouvoir divin dans l'appartement de la princesse. Là il voit la vierge de Vidarbha, revêtue de tous ses voiles de vierge, brillante de beauté, pleine de douceur, digne de son noble sang. Plus il regardait, plus son amour s'enflammait pour la vierge souriante ; mais pour être fidèle à sa parole et à son devoir, il imposa silence à sa passion.

Nala délivre le message des dieux ; mais la princesse, dans cette situation délicate, permet à sa

Digitized by Google

candide franchise de l'emporter sur sa timidité ; elle déclare que, même en présence des dieux, elle choisira le noble Nala. Cependant, une nouvelle difficulté s'élève ; l'assemblée est ouverte ; tous les nobles prétendants sont sur les rangs, et Damajanti découvre cinq Nala ; chaque dieu avait pris la forme, les traits, le costume du roi de Nishadha. Tremblante et les mains jointes, Damajanti leur adresse une humble prière.

Les dieux sont émus de compassion, et se montrent comme des dieux, purs et brillants, couronnés d'amarante céleste ; leurs pieds ne touchent point le sol, leurs corps ne projettent point d'ombre. Le mortel Nala se distingue par l'opposé de tous ces attributs célestes ; il n'est point exempt de la poussière et de la chaleur de la terre ; ses pieds touchent le sol ; son corps projette une ombre. La vierge aux yeux grands et modestes saisit la guirlande de fleurs, et légèrement elle la lui jette sur les épaules.

L'assemblée se sépare au milieu des applaudissements des dieux et des jalouses lamentations des autres prétendants.

Les noces sont célébrées ; Nala et sa compagne ont deux enfants.

. . . . . .

Le cours d'un véritable amour n'est jamais tranquille. Les mauvais esprits n'ont pas de pouvoir sur l'innocence, mais Nala est coupable d'impureté pour avoir omis quelque ablution, et le démon Kali entre aussitôt en lui. Sa raison est troublée, son

Digitized by Google

caractère change... Il joue aux dés avec son frère dénaturé Pushkara ; il perd son or, ses palais, ses provinces, son royaume et jusqu'à ses vêtements. Damajanti avait heureusement profité d'une occasion pour envoyer ses enfants à la cour de son père. Que restait-il au joueur ruiné ? rien que Damajanti elle-même ; son frère lui proposa de la jouer, mais l'esclave du démon n'avait pas encore perdu cette sainte affection.

Ils sont chassés ensemble dans les déserts, avec un seul manteau pour tous les deux, car un horrible oiseau de proie s'était envolé avec le seul que Nala eût conservé. Il est proscrit par un édit qui fait un crime capital de lui accorder le moindre secours ou le moindre abri. Nala veut persuader à sa malheureuse femme de l'abandonner à son sort et de se retirer à la cour de son père, mais la tendresse de Damajanti lui inspire des consolations sublimes...

> J'adoucirai tes angoisses ; est-il un médecin comme une épouse pour un état tel que le tien ?

Nala promet qu'ils ne se sépareront pas, mais l'esprit du mal qui est en lui s'efforce de lui arracher sa dernière vertu. Le malheureux prince se résout à fuir Damajanti pendant son sommeil ; il coupe la moitié du seul vêtement qu'ils possèdent et la laisse demi nue, gisant sur la terre.

Cependant son cœur cruel faiblissant, il se retourne encore vers la caverne où il laisse Dama-

Digitized by Google

janti endormie ; il la regarde encore et dit en pleurant :

> O toi que le soleil n'avait jamais brûlée de ses feux, ni le vent glacé de sa froidure, tu dors, ma bien-aimée, sur la terre froide et nue, et tu restes sans ami protecteur. Quand elle verra son manteau partagé, elle qui toujours sourit si doucement, ne va-t-elle pas défaillir ? O bien-aimée, que deviendras-tu, que deviendra la fille de Bhima dans une telle solitude, abandonnée par son époux, errante dans la forêt sauvage qu'habitent les serpents et les bêtes féroces ? Nala implore la protection des dieux et des génies, mais il place surtout sa confiance dans une plus sûre sauvegarde. Qu'ils te protègent tous, ô noble amie ! mais mieux qu'eux tous, ta vertu te garde !

Damajanti s'éveille dans le bois sauvage, pleine de terreur, et ne voyant plus son époux, elle jette de grands cris...

Dans ses lamentations, elle déplore surtout le sort de son époux, elle craint les maux qui peuvent l'atteindre.

Les aventures de Damajanti sont aussi étranges et aussi variées qu'il en arriva jamais dans les romans à errante demoiselle. Au moment d'être attaquée par un terrible serpent, elle est sauvée par un chasseur, pour tomber dans un péril beaucoup plus grand ; elle implore le secours divin, et il lui est assuré. Elle peut marcher tranquille, dans l'intacte majesté de son innoncence, car le hardi chasseur tombe mort à ses pieds. Enfin, après beaucoup d'autres dangers et de merveilleuses rencon-

Digitized by Google

tres, elle parvient à retrouver la cour de son père qui la faisait chercher par des Brahmines.

Nala dont les aventures n'ont pas été moins étranges, a changé de forme et a été admis comme conducteur de charriots chez le roi d'Oude.

Damajanti imagine, pour découvrir la retraite de Nala, de faire publier un autre swayambara, annonçant ainsi son intention de contracter de nouveaux liens, ce qui était le plus grand crime que pût commettre une femme de son rang ; d'après les lois de Manou qui défendent les mariages en secondes noces.

Bituparu, le roi d'Oude, se met au rang des candidats, et il part avec le conducteur de son char, Nala lui-même, qui s'était bien déguisé. Lorsqu'ils entrèrent dans la ville du roi Bhima, Damajanti reconnut le pas des chevaux de son mari. Tout son cœur frémit de joie lorsqu'elle entendit le son accoutumé ; elle l'entendit et trembla. Les paons sur les toits du palais, les éléphants et les coursiers dans leurs étables, entendirent le roulement du char du puissant monarque ; ils entendirent le roulement des fins coursiers ; ils dressèrent leur têtes et crièrent comme à l'approche de la pluie.

Damajanti emploie l'artifice pour découvrir son époux qu'elle soupçonne être le conducteur du char, autour de qui tout est merveille depuis qu'il est réconcilié avec les dieux. Les portes s'ouvrent devant lui ; le feu est toujours prêt à son appel ; les eaux coulent vers lui quand il en a besoin. Les

Digitized by Google

soupçons de Damajanti se confirment encore par un bizarre incident. Elle se fait donner de la nourriture apprêtée par Nala, et reconnaît la saveur des mets de son époux. Ce détail est indien ; ce qui suit est de tous les pays. Damajanti envoie à Nala son enfant. Aussitôt qu'il aperçut le petit Indrasena et son frère, il s'élança, jeta ses bras autour d'eux, les enlaça tous deux sur son cœur ; puis regardant les enfants, beaux comme les enfants des dieux, tout son cœur s'émut de pitié ; malgré lui ses larmes jaillirent. Mais le roi de Nishardha, s'apercevant que son émotion était remarquée, laissa les enfants et parla à Cesina qui les avait amenés. Ah ! dit-il, ces deux enfants sont si semblables aux deux que j'avais, qu'en les voyant ainsi tout à coup, je n'ai pu m'empêcher de fondre en larmes.

Damajanti parvient à se procurer une entrevue avec le mystérieux conducteur et elle l'interroge.

> As-tu jamais vu, Mahaka, un homme grand et noble qui partit et abandonna dans le bois sa femme endormie, sa femme bien-aimée et sans reproche ? Il l'abandonna dans le bois, mourante de douleur ; lui qui était l'époux de mon choix, lui pour qui je refusai des dieux ? A-t-il pu laisser sa fidèle épouse, sa bien-aimée, la mère de ses enfants ?

Nala ne peut se cacher plus longtemps ; mais la jalouse pensée que sa femme allait lui faire l'outrage de prendre un second époux déchire son cœur, et il la repousse avec rudesse.

Damajanti atteste le soleil, le vent et la lune,

Digitized by Google

qu'elle est innocente d'un tel dessein, qui n'était qu'une innocente feinte pour faire revenir son époux. Que les trois dieux, dit-elle, qui gouvernent les trois mondes, me rendent témoignage ; s'ils peuvent dire avec justice : rejette-la, qu'il en soit ainsi, et qu'ils m'ôtent la vie. Ainsi conjuré, le vent parla du haut des airs : elle n'a ni fait ni pensé aucun mal. Nala, je dis la vérité, Damajanti, ô roi, a bien gardé le trésor de sa vertu. Nous l'avons nous-mêmes vue et surveillée pendant trois longues années. En même temps que le vent parlait, une pluie de fleurs tombe à l'entour de Damajanti, et la suave harmonie du dieu se fait entendre, mêlée à la douceur de la brise.

Nala quitte son déguisement et reprend tout ce qui lui appartenait, tout ce que lui avait gagné son mauvais frère. Il remonte sur le trône de son père et recommence un règne de piété, de justice et de bonheur.

Ainsi finit un poème qui, par l'intérêt de la fable, la variété caractéristique des incidents, la pureté de la morale, la délicatesse des sentiments et la richesse des images, inspire une haute idée de l'imagination et du sens moral et poétique des Indiens. Il ne faudrait qu'une traduction à la fois élégante et fidèle pour placer le nom de Vyasa parmi les plus célèbres de l'antiquité.

La fidélité héroïque de Damajanti, dit Auguste Schlegel, à la suite d'un brillant passage sur le mérite général de ce poème, est aussi célèbre dans

Digitized by Google

son pays que la fidélité de Pénélope l'était dans la Grèce antique [1].

Les auteurs du recueil des chansons nationales et populaires de la France citent « le Cantique de saint Hubert [2] » comme le plus curieux de tous les cantiques naïfs et prosaïques, composés par de pieux troubadours de village ou par des sacristains de paroisse. Il surpasse peut-être, dans son genre, ceux du Juif-errant et de Geneviève de Brabant.

Un épisode analogue à celui de Geneviève de Brabant a pour titre « L'épouse du Croisé ».

Une jeune femme est confiée par son mari, qui part pour l'Orient, à son frère, le châtelain de Faouet.

Ce dernier, au lieu de traiter sa belle-sœur en gentille femme, la contraint d'aller dans les bruyères garder les moutons comme une vile servante.

La noble bergère avait passé sept ans à pleurer lorsqu'un jour elle eut l'idée d'essayer une chanson. A ses accents, un chevalier approche et, après quelques instants d'hésitation, il reconnaît sa femme;

[1] Les Schlegel sont des critiques savants de la littérature ancienne et moderne. Fr. Schlegel, auteur d'un ouvrage sur la langue et la philosophie de l'Inde, a dirigé, le premier, l'ardeur enthousiaste des savants allemands vers l'étude du Sanscrit. Il a publié le journal scientifique « la bibliothèque indienne ». Son frère a publié une édition du « Baghavat-Gita » avec une excellente traduction latine. Leur collaborateur fut Franz Boop. (Quarterly Review. *Episode du Maha-Bharata*, traduit en latin, par Franz Boop, et en vers allemands, par Kosegarten.)

L'esquisse intitulée « les amours de Nala et Damajanti », parue dans la *Revue de Paris* de 1832, est extraite des ouvrages d'un savant orientaliste M. Colebrooke.

[2] Voir aux annexes.

Digitized by Google

elle-même reconnaît son mari. Il apprend l'indigne traitement que le châtelain de Faouet lui a fait subir et, aussitôt, il va reprocher à ce dernier son indigne et barbare conduite.

« Si ce n'était, dit le mari, la maison de ma mère » et de mon père, je rougirais mon épée dans le » sang de ce cœur plein de malice et d'infamie. »

L'amour et la haine, la trahison et la jalousie, les douleurs physiques et les douleurs morales sont monnaie courante de la vie chez tous les peuples ; et il n'est pas de forme plus touchante que la complainte pour en perpétuer le souvenir. La complainte exprime les sensations intimes et facilite la tradition, à travers les âges, des impressions profondes. Que de scènes saisissantes et que de tableaux ravissants n'avons-nous pas rencontrés dans notre exploration à travers la littérature internationale ; et combien grand a été notre plaisir en lisant les poètes et les prosateurs de diverses races.

Mieux que le roman, mieux que la peinture, la sculpture, la gravure, le chant imagé rappelle les sentiments éternels de l'Humanité, et souvent une consolante connexité rattache les complaintes de divers peuples : les exemples que nous citons en sont la preuve vivante.

Est-il rien de plus vrai, de plus humain que cette fiction qui représente une mère défunte, tressaillant dans sa tombe au bruit des sanglots de ses chers petits enfants, et qui obtient de Dieu la grâce suprême d'aller au milieu d'eux ?

Digitized by Google

Dans les « Chants populaires du Nord », X. Marmier a traduit un récit touchant : le retour, après la mort, d'une mère auprès de ses enfants.

La nouvelle épouse maltraite les enfants que son mari a retenus de son premier mariage. Le soir, bien tard, les petits pleurent ; leur mère les entend sous terre. Elle les écoute dans son cercueil. Il faut, pense-t-elle, que j'aille voir mes petits enfants.

Elle s'avance devant Notre Seigneur et lui dit : Ne puis-je aller voir mes petits enfants ? Elle prie si longtemps que Notre Seigneur la laisse partir.

Tu reviendras, dit-il, au chant du coq, tu ne resteras pas plus longtemps. Voici la traduction de cette complainte d'origine danoise :

Dyring s'en alla dans une île et épousa une belle jeune fille. Ils vécurent ensemble sept ans et eurent six enfants. La mort entre dans le pays et enlève la jeune femme. Dyring s'en va dans une île et épouse une autre jeune fille et la ramène chez lui. Elle était méchante et haineuse. Les petits enfants sont bien affligés ; elle les repousse du pied, elle ne leur donne ni bière ni nourriture, et leur dit : vous souffrirez la faim et la soif.

Elle leur enlève leurs coussins bleus, et leur dit : vous coucherez sur la paille.

Elle leur enlève leur flambeau de cire, et leur dit : vous resterez dans les ténèbres.

Le soir, bien tard, les enfants pleurent ; leur mère les entend sous terre. Elle écoute dans son cercueil. — Il faut que j'aille voir mes petits enfants.

Digitized by Google

Elle s'avance devant Notre Seigneur et lui dit : ne puis-je aller vers mes petits enfants ? Elle prie si longtemps, que Notre Seigneur la laisse partir.

Tu reviendras, au chant du coq, tu ne resteras pas plus longtemps.

Elle se lève sur ses jambes fatiguées et sa tombe s'entr'ouvre. Elle s'avance vers le village ; les chiens hurlent en levant la tête. Elle arrive près de sa maison, sa fille aînée est à la porte.

Pourquoi restes-tu là, ma chère fille ? Où sont tes frères et sœurs ?

Tu n'es pas ma mère, ma mère était belle et riante ; elle avait les joues blanches et roses ; toi tu es pâle et tu ressembles à une morte.

Comment serais-je belle et riante ? Je suis morte et mon visage est pâle. Comment pourrais-je être blanche et rose ? J'ai été dans le cercueil si longtemps.

Elle entre dans la chambre et trouve ses petits enfants avec les larmes sur les joues. Elle brosse les vêtements de l'un, elle peigne le second, elle relève le troisième, elle console le quatrième ; le cinquième, elle le prend sur ses genoux, comme si elle voulait l'allaiter. Elle dit à sa fille aînée : va prier Dyring de venir ici.

Et quand il entra dans la chambre, elle lui dit en colère : Je t'avais laissé de la bière et du pain, et mes enfants ont faim. Je t'avais laissé des coussins bleus, et mes petits enfants sont sur la paille. Je t'avais laissé des flambeaux de cire, et mes petits enfants sont dans les ténèbres. S'il faut que je revienne, il vous en arrivera malheur.

Voilà que le coq rouge chante, les morts doivent retourner dans la terre.

Digitized by Google

Voilà que le coq noir chante, les portes du ciel s'ouvrent.

Voilà que le coq blanc chante, je ne puis plus rester longtemps.

Depuis ce temps, chaque fois que Dyring et sa femme entendaient les chiens grogner, ils donnaient aux enfants de la bière et du pain. Chaque fois qu'ils entendaient les chiens aboyer, ils avaient peur de la morte. Chaque fois qu'ils entendaient les chiens hurler, ils tremblaient de la voir apparaître.

M. J. Wolf rappelle [1] qu'il a communiqué au public, dans ses « Niederloendische Sagen » une tradition populaire qui lui a été rapportée près d'Alost, et dont il trouva plus tard deux variantes dans le « Satan » de Simon Devries, et le « Traité des Spectres » de Joannes Munsterus.

Dans les trois, une mère sort du tombeau pour allaiter son enfant auquel elle n'a pu que donner le jour et qui, en naissant, a ravi la vie à sa mère.

M. Wolf ajoute que ce n'est pas seulement dans les pays de race germanique que cette mère revenante est connue, et il cite, comme preuve, une très ancienne complainte chantée dans le pays de Namur.

Il nous a été donné de constater, par le témoignage de plusieurs personnes, que cette complainte était chantée en pays de Hainaut, à Mons, notamment.

[1] *Messager des sciences historiques*. 1844.

Digitized by Google

Il s'agit également d'enfants maltraités par la seconde épouse de leur père, et ces petits malheureux vont implorer leur mère.

Arrivant à sa tombe,
Ils se mettent à genoux,
Et la prière fut si bonne,
Que la terre s'est ouverte.
Et le cercueil s'est détaché
Et le drap se décousait.

Et la pauvre sainte
Prend le plus petit à son sein,
Et le suivant à son côté,
Et répond au plus grand :

Enfant tu es pécheur !
Retourne, toi, chez toi
Servir ton barbare de père
Et ta barbare de mère.

Et quand elle te donnera de l'eau,
Tu ôteras ton chapeau,
Et si elle te donne du pain,
Tu lui baiseras la main.

Et si elle demande qui t'a si bien appris
Tu diras : c'est ma pauvre mère,
Ma pauvre mère dans la terre,
Dans la terre qu'elle pourrit.
. . . . . .

Il est évident que le texte de cette complainte a subi les injures du temps et les caprices de ceux qui l'interprétaient.

Digitized by Google

Une complainte flamande intitulée « Jeanne » a été inspirée par le même sentiment. En voici la traduction :

Ah ! Jeanne ! disait-il, Jeanne,
Pourquoi ne chantez-vous pas ?
Et quoi donc chanterais-je ?
Dans trois jours je ne serai plus !

Jeanne était à peine en terre
Que Jean épousa une autre femme.
Celle-ci se mit à battre les enfants,
Leur disant : « pourquoi ne mendiez-vous pas ? »

Le lendemain, vers les neuf heures
On vit trois petits enfants aller
Vers la tombe de leur mère,
Et là demeurer immobiles.

Ils prièrent, ils supplièrent,
Ils demeurèrent longtemps à genoux.
A la prière qu'ils récitaient,
La tombe se fendit en trois.

Elle prit son fils cadet
Et le posa sur ses genoux.
Elle prit le plus jeune
Et le plaça sur son sein nu.

Elle lui donna encore à téter,
Comme font les honnêtes mères.
Ah ! enfants, dit-elle, enfants,
Que fait votre père à la maison ?

Digitized by Google

Ah ! mère, dirent-ils, mère,
Notre faim est si grande !
Levez-vous et nous accompagnez,
Nous irons ensemble demander notre pain.

Ah ! enfants, dit-elle, enfants !
Je ne puis vraiment me lever,
Car mon corps gît sous la terre
Et c'est mon fantôme qui se dresse [1].

Les contes populaires de la Bretagne disent aussi l'histoire d'une jeune orpheline, Gwennolaï, confiée à une belle-mère qui la maltraite et l'injurie.

Tous les parents qui auraient pu la protéger sont morts, il ne lui reste dans ce monde qu'un frère de lait, encore n'est-il pas auprès d'elle. Réduite à faire les travaux les plus grossiers du ménage, elle n'a qu'un espoir, le retour de ce protecteur. Il revient enfin ! A sa vue elle retrouve son courage et déclare à sa belle-mère qu'elle veut s'unir à lui. La marâtre rit de cette résolution, de cet amour, et emploie son autorité à lui imposer pour mari le palefrenier Jobikal Loadec.

Cette union s'accomplit au milieu des pleurs de la maison entière ; le curé lui-même verse des larmes ; mais au moment d'entrer au lit nuptial, la jeune femme s'échappe : la fièvre la saisit et dans le délire qui l'agite, elle voit son frère de lait qui vient la secourir et l'enlever sur son cheval.

[1] Henry Havard. Ouvrage déjà cité.

Digitized by Google

Que nous allons vite, mon frère, nous avons fait cent lieues, je crois ! Que je suis heureuse auprès de toi, je ne le fus jamais autant.

Elle est encore loin la maison de ta mère ? Je voudrais y être rendue.

— Tiens-moi toujours bien, ma sœur, nous ne tarderons pas à y être.

Le hibou fuyait en criant, au-devant d'eux, aussi bien que les animaux sauvages, effrayés du bruit qu'ils faisaient.

— Que ton cheval est souple et ton armure brillante ! Je te trouve bien grandi, mon frère de lait. Je te trouve bien beau. Est-il encore loin ton manoir ?

— Tiens-toi bien toujours, ma sœur, nous arriverons tout-à-l'heure.

— Ton cœur est glacé, tes cheveux sont mouillés, ton cœur et ta main sont glacés, je crains que tu n'aies froid.

— Tiens-toi bien toujours, ma sœur, nous voici tout près. N'entends-tu pas les sons perçants des gais ménétriers de nos noces ?

Il n'avait pas fini de parler que son cheval s'arrêta tout-à-coup ; il frémit et il hennit fortement. Et ils se trouvèrent dans une île où une foule de gens dansaient, où des garçons et de belles jeunes filles, se tenant par la main, s'ébattaient autour d'arbres verts chargés de pommes ; et derrière, le soleil se levait sur les montagnes. Une petite fontaine claire y coulait ; des âmes y buvant revenaient à la vie.

Digitized by Google

La mère de Gwennolaï était avec elles, et ses deux sœurs aussi.

Ce n'était là que plaisir, chansons et cris de joie. Comme dans la complainte wallonne citée ci-dessus, une mère défunte vient revoir sa fille bien-aimée.

Une évocation dont les péripéties sont intéressantes est celle qu'adresse Orm à son père le roi Siegfred défunt.

Mis en demeure par le géant Berner de donner sa fille en mariage et la moitié de ses domaines, le Roi de Danemark offre la main de sa fille chérie à celui de ses guerriers qui le délivrera de son dangereux ennemi Berner.

Orm se présente, mais le roi le trouve si faible, si petit.

Orm persiste, monte à cheval pour aller visiter son père enseveli dans la montagne avec ses compagnons. Il frappe sur les flancs de la montagne, si fort que la montagne aurait dû s'écrouler.

Qu'est-ce donc? s'écrie le père d'Orm; ne puis-je pas dormir en paix dans ma retraite sombre? Quel est le téméraire qui vient m'éveiller ainsi ? Ne puis-je pas rester en paix sous mon linceul de pierre ?

Quel est celui qui ose se hasarder sur cette montagne, et qui ne craint pas de me rencontrer ? Celui-là je le déclare, mourra par mon épée.

> Écoute, mon noble père, c'est moi, c'est le plus jeune de tes fils. La nécessité m'amène auprès de toi; je viens t'adresser une prière.

Digitized by Google

— Si tu es mon fils Orm le vaillant, tu sais que je t'ai donné, l'année dernière, autant d'or et d'argent que tu voulais.

— L'année dernière tu m'as donné de l'or et de l'argent. Mais ces richesses n'ont plus pour moi aucune valeur ; maintenant je voudrais avoir « Birting » ta bonne épée.

— Tu n'auras pas « Birting » cette belle fiancée de fer, avant que tu aies été en Irlande venger la mort de ton père.

— Donne-la moi à l'instant, sinon je brise la montagne en mille morceaux !

— Eh bien ! étends la main droite, prends « Birting » à mon côté ; mais ne brise pas la montagne, autrement il t'arrivera malheur.

Il lui présente « Birting » hors de la montagne, il la lui remet dans la main et lui dit : sois ferme et vigoureux, afin que tes ennemis tombent à tes pieds.

Bref, après une lutte de trois jours, Orm tue le géant Berner en lui coupant les jambes.

Au bord de la mer, il rencontre Tord de Valland qui débarque. Orm lui dit : j'ai tué le géant Berner, le frère de ta mère.

— Si tu as tué Berner, le frère de ma mère, moi j'ai tué ton père qui était roi d'Irlande. Et en creusant la terre avec son épée, Tord ajoute : tu ne recevras jamais rien de moi pour la mort de ton père ; jamais d'argent ni rien qui remplace l'argent.

Orm saisit son épée Birting et s'écrie : pour la mort de mon père j'aurai la vie d'un homme. Il

Digitized by Google

s'élance sur Tord de Valland et lui coupe la tête. Après l'avoir tué, il tue ses compagnons ; puis il s'en va dans la demeure du roi, auprès de la belle jeune fille qui lui a été promise.

Il prend la noble princesse dans ses bras, et il lui dit : ma belle fiancée, vous êtes à moi, j'ai beaucoup souffert pour vous.

Et le bruit se répand que le vaillant Orm a célébré son mariage et vengé la mort de son père. Et toute la forêt est parsemée de fleurs.

La complainte de « La noble femme d'Azan-Aga », extraite des chants poétiques morlaques, met en scène une mère coupable, que le remords tue. Voici la version de Gœthe :

> Que voit-on de blanc sur la verte forêt ?
> Est-ce bien la neige ou sont-ce des cygnes ?
> Si c'était de la neige, elle serait déjà fondue ; si c'étaient des cygnes, ils seraient envolés.
> Ce n'est pas la neige, et ce ne sont pas des cygnes ; ce sont les blanches toiles des tentes d'Azan-Aga.

Il est couché là souffrant cruellement de ses blessures ; sa mère et sa sœur sont venues le visiter, mais par timidité sa femme s'est arrêtée sur le seuil et n'ose entrer.

Dès que ses blessures sont fermées, Azan-Aga envoie dire à sa femme :

> Ne reste plus ni dans ma cour ni près des miens.

Digitized by Google

A ces paroles si dures, l'épouse fidèle d'Azan-Aga reste interdite, pâle de douleur.

Elle entend approcher de la porte un cavalier ; elle croit que c'est Azan, son époux, et dans sa crainte elle s'élance vers la tour pour se précipiter en bas. Ses deux charmantes filles la suivent effrayées et lui crient en pleurant amèrement :

Ce n'est pas le coursier de notre Azan, c'est ton frère Pintorowick qui vient.

Et elle redescend ; elle enlace son frère de ses bras :

Frère, tu vois la honte de ta sœur ! Je suis répudiée, moi la mère de ses cinq enfants !

Impatient, le frère prend et lit l'ordre du divorce, enveloppé d'une soie pourpre. Elle doit retourner au palais de sa mère, libre de se choisir un autre époux.

Alors la femme d'Azan baisa ses deux fils au front, elle baisa ses deux filles aux joues. Mais, hélas ! dans son affreuse douleur, elle ne pouvait s'arracher du nourrisson dans le berceau.

Son frère impétueux l'en arrache ; il la place promptement sur son coursier, et il arrive ainsi avec la femme éplorée à la noble demeure de ses pères.

Il y avait peu de temps écoulé, sept jours à peine, temps bien court, lorsque beaucoup de grands seigneurs demandèrent la femme d'Azan pour épouse.

Digitized by Google

Et le plus grand était le Cadi d'Imoské ; et la pauvre femme supplia son frère en pleurant :

> Je t'en conjure par ta vie, ne me donne plus pour femme à aucun autre, afin que mon cœur ne se brise pas si je revois jamais mes chers pauvres enfants.

Ses paroles ne persuadent point son frère ; elle doit épouser le Cadi d'Imoské.

Cependant la noble femme supplie encore avec instance :

> O frère, écris seulement au Cadi d'Imoské : la jeune veuve te salue amicalement, et par cette lettre elle te supplie instamment de lui apporter, lorsque tu viendras avec tes « Suats » (garçons d'honneur) un long voile dont elle puisse s'envelopper en passant devant la maison d'Azan, afin qu'elle ne voie pas ses chers orphelins.

Le Cadi eut à peine vu cette lettre qu'il rassembla ses « Suats » ; tous se mirent en route pour se rendre près de la fiancée, portant avec eux le voile qu'elle avait demandé.

Ils arrivent à la demeure de la princesse, ils en sortent avec elle ; mais comme ils approchaient du palais d'Azan, les enfants qui, d'en haut, voyaient leur mère, se mirent à lui crier :

> Reviens dans ta maison, manger le pain du soir avec tes enfants.

La femme d'Azan les entend avec angoisse, et se retourne vers le prince des Suats :

Digitized by Google

Souffre donc, lui dit-elle, que les Suats et les chevaux s'arrêtent un peu devant la porte chérie, pour que je fasse encore quelques présents à mes petits.

Et elle s'arrête devant la porte chérie, et elle fait les présents aux pauvres enfants. Elle donne aux garçons des bottines brodées d'or ; elle donne aux filles de longues robes de soie ; et au faible enfant dans le berceau, elle donne aussi une robe pour le temps où il sera grand.

Azan-Aga, qui était caché, voit tout celà, et il crie tristement à ses chers enfants :

Revenez à moi, chers petits malheureux, le cœur de votre mère est de fer, il est à jamais fermé, il ne peut plus sentir la pitié.

Quand la femme d'Azan entendit ces paroles, elle pâlit, trembla et tomba à terre sans mouvement. Et son âme s'échappa pour toujours de sa poitrine oppressée, lorsqu'elle vit ses enfants s'éloigner d'elle.

Voici encore une complainte du Nord « Les deux amants » d'après X. Marmier.

Un beau jeune homme avait parcouru l'Ukraine pendant trente-trois ans. Chemin faisant, il arriva chez le roi de Lithuanie.

Le roi éprouve de l'affection pour lui ; il l'accueille généreusement, le comble de bontés, et la fille du roi ne peut assez admirer la beauté virile de l'étranger.

Le beau jeune homme se met à boire et se vante en paroles trop hardies :

Digitized by Google

Ah ! mes frères, on a assez bu et assez joué, on a assez longtemps porté des vêtements précieux, on a assez tenu la main de la fille du roi, on a assez dormi près d'elle sur le duvet.

Les compagnons du jeune homme étaient méchants. Ils ont été trouver le roi et lui ont dit :

Ah ! notre père, le terrible roi, tu ne sais pas ce qui se passe, tu n'en as aucune idée ; ta fille est l'amante de l'étranger.

Le roi est entré en colère et a crié à haute voix :

Ai-je encore des serviteurs fidèles ? Prenez cet étranger et jetez-le dans une sombre prison. Allez dans la plaine creuser deux fosses profondes, mettez-y deux potences élevées, mettez-y une poutre de frêne et une corde de soie ; et en y conduisant l'étranger, ne le faites point passer devant le palais, de peur que la princesse ne le voie.

Le jeune homme a posé le pied sur le premier palier et a dit : adieu, mon père et ma mère. Il s'avance sur le second degré : adieu tous mes parents et ancêtres. Il monte le troisième : adieu, belle princesse, lumière de mes yeux.

De loin, la fille du roi a entendu sa voix. Elle court dans sa haute demeure, elle prend ses clefs d'or, ouvre sa caisse d'argent, prend deux couteaux damasquinés, et les plonge dans sa blanche poitrine.

Digitized by Google

Le jeune homme flotte pendu à la potence, et la jeune fille meurt sous le couteau. Son père arrive. A peine a-t-il eu le temps de lever les yeux qu'il a vu sa fille morte, et il frappe de ses mains la table de chêne et dit :

Lumière de mes yeux, ma chère fille, pourquoi ne m'as-tu pas avoué que tu aimais cet étranger ; je l'aurais aimé aussi, et j'aurais protégé sa vie.

Ai-je encore des serviteurs fidèles ? Envoyez-moi deux bourreaux impitoyables, et qu'ils tranchent la tête à ceux qui ont dénoncé ma fille[1].

En Corse, quand un homme est mort, et particulièrement lorsqu'il a été assassiné, on place son corps sur une table, et les femmes de la famille, à défaut des amies, ou des femmes étrangères connues par leur talent poétique, improvisent des complaintes en vers dans le dialecte du pays[2].

Voici une de ces complaintes : « Lamentation funèbre du Niolo ». — *(Vocera di Niolo).*

Je filais mon fuseau,
Quand j'entends un grand bruit :
C'était un coup de fusil
Qui me tonna dans le cœur.
Il me sembla que quelqu'un me dit :
— Cours, car ton frère meurt.

[1] Chants populaires de la Russie. *Revue de Paris*, 1843

[2] Rapport de M. Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques de France, au Ministre de l'intérieur (1840.)

Digitized by Google

Je cours dans la chambre en hâte,
Et je poussai précipitamment la porte.
— Je suis frappé au cœur !
Il dit, et je tombai (comme) morte.
De n'être pas morte alors, moi aussi,
C'est pour moi quelque consolation.
(Je puis me venger).

Je veux mettre des chausses d'homme,
Je veux acheter un pistolet,
Pour montrer ta chemise (sanglante).
Aussi bien, personne n'attend,
Pour se faire couper la barbe,
Que la vengeance soit accomplie.

Pour te venger,
Qui veux-tu que ce soit ?
Notre vieille mère près de mourir,
Où ta sœur Marie ?
Si Lario n'était pas mort.
Sans carnage l'affaire ne finissait pas.

D'une race si grande,
Tu ne laisses qu'une sœur,
Sans cousins germains,
Pauvre orpheline sans mari...
Mais pour te venger,
Sois tranquille, elle suffit.

La romance lamentable du siège et de la prise d' « Alhama » est imitée de l'arabe [1]. L'effet de ce

[1] Lord Byron, *Œuvres*. Trad. d'Amédée Pichot.

Digitized by Google

chant de deuil était tel sur les Maures d'Espagne, qu'il leur était défendu de le chanter dans Grenade sous peine de mort.

Le roi maure va et vient dans la royale cité de Grenade, depuis les portes d'Elvire jusqu'à celles de Biverambla.

Malheur à moi, Alhama !

Des missives arrivent pour lui apprendre qu'Alhama est prise ; il jette les lettres au feu et immole le messager.

Malheur à moi, Alhama !

Il descend de sa mule et monte à cheval ; il traverse la rue de Zacatin, et pique des deux vers le palais de l'Alhambra.

Malheur à moi, Alhama !

Dès qu'il eût atteint les murailles de l'Alhambra, il commande aussitôt que l'on sonne les trompettes et les clairons d'argent.

Malheur à moi, Alhama !

Que des tambours belliqueux répandent au loin l'alarme, afin que les Maures y répondent, les Maures de Grenade et ceux de la campagne.

Malheur à moi, Alhama !

A ce bruit qui les appelle au combat, les Maures accourent, un à un, deux à deux, et forment bientôt un nombreux escadron.

Malheur à moi, Alhama !

Un vieux Maure prend la parole et s'adresse ainsi au roi :

Pourquoi nous appelles-tu, ô prince ? Que veut dire cette convocation ?

Digitized by Google

Malheur à moi, Alhama !

Amis, apprenez une désastreuse nouvelle ; apprenez que les chrétiens ont, avec courage, conquis la cité d'Alhama !

Malheur à moi, Alhama !

Alors un vieil Alfaqui, à la longue barbe blanche, dit à haute voix :

Tu l'as mérité, ô mon roi ; tu l'as bien mérité, ô mon roi.

Malheur à moi, Alhama !

Par toi furent mis à mort, dans un jour fatal, les Abencérages, la fleur de Grenade ; et tu as reçu les étrangers, chevaliers de Cordoue.

Malheur à moi, Alhama !

Voilà, prince, ce qui attire sur toi un double châtiment ; voilà ce qui te perdra, toi et le royaume ; voilà ce qui perdra Grenade.

Malheur à moi, Alhama !

Il est une loi qui condamne à une inévitable ruine celui qui ne respecte point les lois. Grenade sera conquise, avec elle finira ton règne.

Malheur à moi, Alhama !

L'œil du roi s'enflamme en écoutant ce discours ; le roi s'irrite d'entendre le vieillard parler si hardiment, et parler si bien des lois.

Malheur à moi, Alhama !

Il n'est point de loi qui force à dire ce qui peut blesser l'oreille des rois.

Ainsi répond le roi maure respirant à peine de colère.

Digitized by Google

Malheur à moi, Alhama !

Maure Alfaqui, Maure Alfaqui, vieillard à la blanche barbe, le roi ordonne qu'on te saisisse, pour assouvir le courroux que lui cause la perte d'Alhama.

Malheur à moi, Alhama !

Il ordonne qu'on te tranche la tête, et qu'on la fixe sur la tour la plus haute de l'Alhambra, afin que ton châtiment soit un épouvantail pour tous ceux qui en seront témoins.

Malheur à moi, Alhama !

Chevaliers, braves soldats, allez de ma part dire au roi maure de Grenade que je ne lui dois rien.

Malheur à moi, Alhama !

La perte d'Alhama m'est amère et accable mon âme. Si le roi a perdu une de ses villes, d'autres ont perdu bien plus que lui.

Malheur à moi, Alhama !

Des pères ont perdu leurs fils ; des épouses, leurs époux ; l'un a perdu tout ce qu'il aimait ; l'autre a perdu sa gloire.

Malheur à moi, Alhama !

J'ai perdu une fille vierge, qui était la fleur des Espagnes. Je donnerais cent doublons pour la racheter, et cette rançon me semblerait bien modique.

Malheur à moi, Alhama !

Le vieux Alfaqui parlait encore, qu'on lui trancha la tête. Elle fut portée aussitôt à l'Alhambra, comme le roi l'avait ordonné.

Malheur à moi, Alhama !

Hommes, femmes et enfants pleurent un si grand désastre. Toutes les dames pleurent, toutes les dames de Grenade.

Malheur à moi, Alhama !

Digitized by Google

Dans toutes les rues, à toutes les fenêtres paraissent des vêtements de deuil. Le roi pleure comme une femme ; elle est grande la perte qu'il a faite.

Malheur à moi, Alhama !

En Scandinavie, nous trouvons « La rencontre des Elfes ».

Maître Olaf s'en va à cheval, s'en va en toute hâte inviter ses amis à la noce. Les Elfes dansent sur la bruyère. Ils dansent à quatre ; ils dansent à cinq. La fille du roi des Elfes s'approche d'Olaf et lui tend la main.

— Sois le bienvenu, dit-elle. Arrête-toi ici, et viens danser avec moi.

— Je n'ose ; je ne peux pas. Demain on célèbre mon mariage.

— Écoute, Olaf, viens danser avec moi ; je te donnerai une paire de bottes en peau de bouc.

— Je n'ose pas ; je ne peux pas. Demain on célèbre mon mariage.

— Écoute, Olaf, viens danser avec moi ; je te donnerai un vêtement de soie, de soie fine et sans tache, que ma mère a blanchi au clair de lune.

— Je n'ose pas ; je ne peux pas. Demain on célèbre mon mariage.

— Écoute, Olaf, viens danser avec moi ; je te donnerai de l'or.

— Je veux bien accepter ton or, mais je ne peux pas danser avec toi.

— Si tu ne veux pas danser avec moi, la maladie et la peste te suivront.

Digitized by Google

Elle lui donne un coup avec la main, jamais Olaf n'en reçut un plus terrible. Elle le lève sur son cheval, et lui dit :

Va-t-en voir maintenant ta fiancée.

En arrivant dans sa demeure, il trouva sa mère qui lui dit :

— Mon cher Olaf, mon cher fils, pourquoi ta figure est-elle si pâle ?

— Ma figure est pâle, parce que j'ai été dans la terre des Elfes.

— Mon fils, que répondrai-je à ta jeune fiancée ?

— Tu lui répondras que j'ai été sur la bruyère pour essayer mes chevaux et mes chiens.

Le lendemain, de bon matin, la fiancée arrive avec les invités. On leur verse la bière ; on leur verse le vin.

— Où est donc, dit la jeune fille, Olaf, mon fiancé ?

— Il est allé sur la bruyère essayer ses chevaux et ses chiens.

Elle soulève le drap de pourpre et voit Olaf mort. Le lendemain, de grand matin, trois cercueils sortirent de la maison : celui d'Olaf, celui de sa fiancée, et celui de sa mère, toutes deux mortes de douleur.

La littérature arménienne est riche en chants populaires empreints du sentiment poétique le plus élevé. Nous reproduisons deux pièces dont nous eûmes la bonne fortune d'entendre la lecture faite par M. Minas Tcheraz lors d'une conférence don-

Digitized by Google

née à la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.

Réveille-toi, mon enfant bien-aimé ; ouvre tes yeux limpides ; secoue de tes paupières le sommeil, et viens te reposer au sein de ta mère. Tu en as eu assez, de ces contes que les bons anges t'ont débités dans ton rêve ; viens écouter à présent ce que tu verras dans le monde.

Réveille-toi, mon enfant ; jusqu'à quand dormiras-tu ? Ouvre tes beaux yeux, où ta mère voit sa fortune, sa gloire, sa vie et son soleil.

Tu vas grandir, ta taille va s'élancer (que je sois sacrifiée pour ta taille de platane !), les génies de l'Ararat te donneront de la force, afin que tu deviennes brave comme Vartan. J'ai cousu de mes doigts pour tes reins une ceinture brodée d'or ; j'attacherai à ta ceinture une épée, que j'ai aiguisée moi-même.

Réveille-toi, mon enfant ; jusqu'à quand dormiras-tu ? Ouvre tes beaux yeux, où ta mère voit sa fortune, sa gloire, sa vie et son soleil.

Un cheval, debout dans notre cour, t'attend avec impatience. Réveille-toi, mon enfant ; jusqu'à quand dormiras-tu ? Prends ton épée meurtrière. Ta nation arménienne pousse des sanglots, mains et pieds enchaînés ; tes frères sont dans l'esclavage... Brave ! resteras-tu le seul endormi ?

Réveille-toi, mon enfant ; jusqu'à quand dormiras-tu ? Ouvre tes beaux yeux, où ta mère voit sa fortune, sa gloire, sa vie et son soleil.

Non ! mon fils s'éveille vite, monte son cheval bridé, essuie les larmes de l'Arménien, fait cesser pleurs et lamentations. Frères arméniens ! attendez encore un

Digitized by Google

peu ; mon Aghassi s'est réveillé, a mis sa ceinture, a suspendu au côté son épée et a monté son coursier. [1]

Quelle profonde mélancolie dans cette autre poésie écrite par Bedros Tourian, alors qu'il avait vingt ans et qu'il se mourait de la phthisie :

Petit lac, pourquoi tes flots restent-ils stupéfiés et ne bondissent-ils plus ? Est-ce parce qu'une belle femme s'est mirée avec volupté dans ton miroir ?

Ou bien est-ce parce que tes flots admirent l'azur du ciel et ces nuages éclatants qui ressemblent à ton écume ?

Mon petit lac mélancolique, soyons amis. Comme toi j'aime à me recueillir, à me taire et à méditer.

Mon front a autant de pensées que tu as de flots ; mon cœur a d'aussi nombreuses plaies que tu as d'écumes.

Mais si les constellations du ciel tombaient toutes ensemble dans ton sein, tu serais encore loin de ressembler à mon âme, qui est une immense flamme !

Là, les astres ne meurent pas, les fleurs ne se fanent pas, les nuages ne s'envolent pas, quand vous êtes calmes, l'air et toi.

C'est toi qui es ma reine, petit lac, car lors même qu'un vent ride ta surface, tu me gardes encore en tremblant dans ta profondeur émue.

Beaucoup m'ont repoussé, en disant : « Il n'a qu'une lyre » — L'une a dit : « Il est chancelant ; il n'a pas de couleurs ». — Une autre a dit : « Il est [illegible] ».

[illegible] « [illegible] ! Pourquoi donc

[1] RAPHAEL PATKANIAN, *Œuvres*, trad. de Minas Tcheraz.

Digitized by Google

se consume-t-il ainsi ? Si je l'aime, peut-être il deviendra beau et ne mourra pas. »

Personne n'a dit : Ouvrons le triste cœur de cet enfant, pour voir tout ce qui est écrit. Ce n'est pas un livre qui est là, mais un incendie.

Il y a des cendres !... un souvenir !... Que tes flots se troublent, petit lac, car un désespéré s'est miré avec envie dans tes profondeurs !... [1]

Dans le château de Rokeby, sur la Greta, comté d'York, un ménestrel chantait, au XVII^e siècle, cette mélancolique complainte qui lui avait été inspirée par la tradition :

— Où me conduisez-vous ? dit le moine tremblant.
Un des brigands répond : — A son heure dernière,
Cette femme avec toi veut dire une prière :
Qu'on se dépêche ! allons, vous n'avez qu'un moment.

— J'aperçois, dit le moine, une dame éplorée ;
Mais je ne saurais croire à sa prochaine mort ;
Elle a l'éclat du lys que baigne la rosée,
Et serre sur son cœur un jeune enfant qui dort.

— Moine de saint Benoît remplis ton ministère,
Absous tous les péchés qu'elle confessera ;
Ou, quand le fils de Dieu viendra juger la terre,
De ses fautes sur toi le fardeau pèsera.

Au retour au couvent, tu diras une messe
Pour l'âme qui prendra cette nuit son essor ;
Et que la cloche, au loin, par des sons de tristesse,
Invite les chrétiens à prier pour un mort.

[1] Trad. de Minas Tcheras (*Journal de Mons illustré*, 15 décembre 1895).

Digitized by Google

Le bon moine obéit. — Un brigand le ramène !
Mais d'abord sur ses yeux on remit le bandeau.
Le lendemain le deuil régna dans le château,
Tous les vassaux pleuraient la jeune châtelaine.

Dans le petit village on répète souvent
Que Darrel est bizarre et d'une humeur austère ;
S'il entend retentir la cloche du couvent,
Pâle comme un linceul, il dit une prière.

Que si Darrel rencontre un baron orgueilleux,
Son mépris menaçant se peint sur son visage ;
Mais un moine vient-il s'offrir à son passage,
Darrel baisse la tête ou détourne les yeux [1].

Une chanson, populaire en Provence, raconte sous une forme naïve, un drame, expression de la passion et de la jalousie qui tiennent une si grande place, ainsi que nous en avons donné tant d'exemples, dans la littérature du moyen-âge.

— Où as-tu passé ta matinée, morbleu, Marion ?
— A la fontaine chercher de l'eau, mon Dieu, mon ami.
— Quel est celui qui te parlait, morbleu, Marion ?
— C'est une de mes camarades, mon Dieu, mon ami.
— Les femmes ne portent pas les brayes, morbleu, Marion.
— C'était sa robe entortillée, mon Dieu, mon ami.
— Les femmes ne portent pas l'épée, morbleu, Marion.
— C'est sa quenouille qui pendait, mon Dieu, mon ami.
— Les femmes ne portent pas moustaches, morbleu, Marion.
— C'etait des mûres qu'elle mangeait, mon Dieu, mon ami.
— Le mois de mai ne porte pas de mûres, morbleu, Marion.
— C'était une branche de l'automne, mon Dieu, mon ami.

[1] Walter Scott, *Rokeby*, poème en six chants.

Digitized by Google

— Va m'en chercher une assiétée, morbleu, Marion.
— Les petits oiseaux les ont toutes mangées, mon Dieu, [mon ami.
— Marion !... je te couperai la tête, morbleu, Marion...
— Et puis que ferez-vous du reste, mon Dieu, mon ami ?
— Je le jetterai par la fenêtre, morbleu, Marion,
Les chiens, les chats en feront fête...

Dans la seconde partie de « Faust », tragédie de Gœthe, Marguerite chante, en se déshabillant, « la complainte du Roi de Thulé ».

Jadis un vieux roi de Thulé,
Fidèle jusques au tombeau,
Reçut, à la mort de sa belle,
Une coupe d'or ciselé.

La coupe ne le quittait guère,
Dans ses fêtes les plus splendides,
Et lorsqu'il y portait les lèvres,
Les larmes coulaient de ses yeux.

A la fin de ses jours, le monarque
Lègue ses domaines à son fils,
Ses villes, son or, son palais,
Excepté la coupe adorée.

Puis à sa table il fait asseoir
Et la cour et ses chevaliers,
Dans le vieux château de ses pères,
Baigné par la vermeille mer.

Il sent venir sa dernière heure,
Son bonheur suprême est de boire
Une fois encor dans la coupe,
Puis il la jette dans les flots.

Digitized by Google

Le vase dans l'eau frémissante
Tourne et disparaît à jamais.
Le vieillard frissonne et soupire :
Il ne boira plus. Il est mort.

Une ballade grecque, qui a le caractère d'une complainte, s'est conservée, avec quelques variantes, dans l'île de Thermia et dans le Magne, au midi de Mazapo. Elle rappelle la défense d'une forteresse « du château de la Belle » par une fille de France. Peut-être est-ce la commémoration d'un fait qui s'est perpétué par la tradition sans avoir laissé de trace dans l'histoire. Peut-être aussi n'est-ce qu'un souvenir confus d'un autre évènement à peu près du même genre arrivé dans les montagnes de la Morée centrale, et qui est mentionné dans la chronique grecque anonyme de la conquête de Morée par les Francs [1].

J'ai vu tous les châteaux,
Tous je les ai parcourus ;
Mais comme le château de la Belle,
Je n'ai vu aucun château.

Une belle fille de France aux belles robes franques
Défendait ce fort château,
Elle combattit les Turcs pour le défendre ;
Pendant douze ans elle les combattit.

Pendant douze ans elle les vainquit tous,
Elle vainquit, cette belle Franque aux robes franques ;
Et ils virent qu'ils ne pourraient la vaincre
S'ils ne recouraient à la trahison.

[1] Buchon, *La Grèce, les Cyclades et les îles ioniennes.* — Revue de Paris, 1843.

Digitized by Google

Sans la ruse et la trahison,
Étrangères au cœur de la belle Franque,
De la belle fille aux belles robes franques,
Ils ne pouvaient vaincre ni elle ni son château.

Et un jeune seigneur turc,
Un Turc fils d'une Grecque,
Imagine une trahison
Afin de tromper la gracieuse Franque.

Il prend des vêtements de femme,
Des vêtements de femme pauvre ;
Il passe un oreiller sous sa robe
Et se donne l'air d'une femme grosse.

Il a pris des vêtements tout noirs,
Pour mieux éveiller la pitié,
Et il fait le tour du château fort,
Et il vient à la porte, et il appelle.

« Ouvrez-moi, pauvre malheureuse que je suis ;
» Ouvrez-moi, pauvre orpheline que je suis ;
» Je suis grosse, et mon fardeau me pèse,
» Car je suis dans le mois de mon enfantement.

» Belle Franque aux belles robes franques,
» Belle Franque au grand cœur,
» Écoutez la prière d'une orpheline
» Et donnez repos à une femme grosse. »

La belle Franque, la belle princesse
Aux belles robes franques et au grand cœur,
Du haut de ses créneaux la vit ;
Elle la vit, et ses entrailles s'en émurent.

Digitized by Google

Elle appelle aussitôt son portier :
« Bon portier de mon bon château,
» Apporte-moi tes bonnes clefs,
» Tes clefs d'argent et tes clefs d'or. »

Il apporte ses clefs, le fidèle portier,
Ses clefs d'argent et ses clefs d'or ;
Et la belle Franque descend de ses créneaux,
Et elle fait ouvrir la porte de son château.

Mais aussitôt que la porte fut ouverte,
Voilà des milliers d'hommes qui entrent ;
Et le château qu'ils n'avaient pu prendre par la force,
Ils le prennent ainsi par la ruse.

Et la fausse femme grosse tire de dessous sa robe
Des armes qu'elle y tenait cachées,
Et tue par surprise la belle Franque,
La fille Franque aux belles robes et au grand cœur.

Remarquable aussi la complainte de « L'enfant « pauvre » (Amsterdam).

Toute la nuit durant, l'enfant pauvre a dormi sous l'escalier dans la paille.

Hier elle n'a rien vendu, et les passants ne lui ont rien donné.

Elle n'a pas osé rentrer dans le galetas où, le soir, s'abrite la famille.

Son grand frère, qui ne revient que pour attendre son retour et lui voler sa chétive recette ; son grand frère, un fainéant qu'elle nourrit de sa misère, ne manque jamais de la battre quand il ne trouve rien à lui prendre. Elle ne rapportait rien : il l'aurait encore battue.

Digitized by Google

Et cependant, elle a son père ; mais incorrigible chercheur de querelles dans la rue, au cabaret et dans les chantiers, il ne rentre chez lui que pour cuver sa colère, panser ses nouvelles blessures et méditer sur cette question : « comment rendrai-je demain les coups que j'ai « reçus aujourd'hui ? »

A l'enfant qui lui crie : « au secours » il répond : « venge-toi » et il ne la protège pas.

Et cependant elle a aussi son aïeul ; mais celui-ci porte la peine de l'abus du genièvre. Paralysé, abruti, toujours somnolent, il ne peut, quand les cris de l'enfant parviennent à secouer son cœur engourdi, que lever à demi son bras, et aussitôt son bras retombe inerte.

Après ce grand effort pour venir en aide à la faiblesse opprimée, le vieillard épuisé se rendort.

Ainsi elle est trois fois misérable cette enfant pauvre ; victime de son aîné, elle ne trouve refuge et protection ni près de son père, ni près de son aïeul, et sa mère n'est plus là pour la défendre...

N'est-ce pas un tableau moderne frappant de vérité ? Pour être une peinture hollandaise, elle revêt un caractère universel que malheureusement personne ne peut contester.

Antoine Clesse, le poète populaire, nous a dit la détresse d' « une vieille chanteuse ambulante » :

Mariette m'était chère !
Dieu l'a reprise d'ici...
Au cœur de défunt son père
Elle était bien chère aussi !
Il ne me reste que Laure
Frêle enfant que je dois porter.
— Eh ! lon, lan, la, chantons encore :
Le pain nous manque, il faut chanter !

Digitized by Google

Je l'avoue, oh ! j'eus l'envie,
A cet affreux coup du sort,
D'en finir avec la vie...
Arrière pensers de mort !
Arrière !... Un enfant t'implore,
Mère, il faut encore exister.
— Eh ! lon, lan, la, chantons encore :
Le pain nous manque, il faut chanter !

Lorsqu'aux passants Mariette
Tendait sa petite main,
A la voir si joliette
Tous lui donnaient en chemin.
A sa voix fraîche et sonore
Quel cœur aurait pu résister ?
— Eh ! lon, lan, la, chantons encore :
Le pain nous manque, il faut chanter !

A mes maux quand je succombe,
Ai-je le temps, pauvre amour,
D'aller pleurer sur sa tombe ?
Il faut du pain, chaque jour
Les jours se pressent d'éclore
Sur qui n'a pas pour subsister...
— Eh ! lon, lan, la, chantons encore :
Le pain nous manque, il faut chanter !

Vieille chanteuse ambulante,
L'âge ralentit mon pas :
Aux chants de ma voix tremblante
Si l'on ne s'arrêtait pas !
Si de faim tantôt ma Laure
Sur mon sein allait sangloter !
— Eh ! lon, lan, la, chantons encore :
Le pain nous manque, il faut chanter !

Digitized by Google

Paul Lacroix reproduit une image populaire coloriée, accompagnant une complainte en douze couplets au sujet des meurtres commis, dans le coche d'Auxerre, par un Turc, Ali Moustapha, né à Candie en 1734. Cette complainte se chantait sur l'air : *Je viens, charmante Adelaïde* [1].

Approché vous gens de tout âge
Afin d'entendre le récit
De l'horrible et cruel carnage
Qui déqoy notre cœur frémit.

Ce fut dans le coche d'Auxerre
Que ce malheur est arrivé
Que d'un Turc en folle colère
Chacun connut la cruauté.

Parmi grand nombre de Persônes
Qui ne penseient à sa furreur
Un[illegible] mort cruelle il leur donne
Peu [illegible] voir un plus grand malheur.
!

On le prend dabor on l'emmene
Sans aucune compassion
Mais il mourut chose certaine
A Sens étant dans la prison.

Avec P. Larousse, constatons que la complainte, changée en poème satirique au XVI[e] siècle, devint burlesque sous Louis XV. On l'employa surtout

[1] Paul Lacroix, *Le XVIII[e] siècle. Lettres, Sciences et Arts* (1700-1789).

Digitized by Google

pour raconter les forfaits des criminels condamnés à mort ; mais on lui donna un ton constamment ironique qui, loin d'éveiller la commisération ou l'horreur, fit naître le rire et la moquerie. En détruisant les sentiments de piété dus même à l'expiation du crime, elle affaiblit la moralité du supplice ainsi que la dignité de la loi [1].

Bien avant la complainte de Fualdès, on chantait la « chanson nouvelle » sur les regrets d'un voleur nommé « Cap blancou » (Tête blanche) qui fut mis sur la roue et exécuté à Toulouse, le 3 septembre 1583.

Cette chanson qui donne une idée de la manière des faiseurs de complaintes du XVI[e] siècle, est tirée du recueil « Cabinet des plus belles chansons nou- » velles tant de l'amour que de la guerre » publié à Lyon en 1592 [2].

La complainte de « Fualdès » ancien Procureur de Rhodez, assassiné au commencement de ce siècle, est l'œuvre de deux « pince-sans-rire ». La moquerie y coudoie le cynisme et parfois même la grossièreté. Cette complainte a eu un très grand et durable succès [3].

Il a paru aussi une complainte sur « Les malheurs » arrivés en Brabant, en Flandre, en Hainaut et » dans les forêts des Ardennes, par des meurtriers » et des voleurs », probablement à la fin du siècle

[1] P. Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX[e] siècle.*
[2] Voir aux annexes.
[3] Voir aux annexes.

Digitized by Google

dernier. L'auteur anonyme a pris le soin d'indiquer que cette lugubre antienne doit se chanter « sur un air dolent » [1].

Plusieurs complaintes ont été chantées sur Moneuse, le chauffeur du « Hainaut » et sur les chauffeurs de « France » [2], sur Madame Lafarge, le comte de Bocarmé et tant d'autres.

Après les crimes, le remords et la peine ; et nous arrivons au terrible châtiment du « Juif-errant » parcourant le monde sans trêve ni repos. Cette complainte est incorrectement rimée, mais elle offre un grand intérêt au point de vue de la légende. Elle se chantait autrefois sur un « air de chasse » [3].

Une chanson de Béranger, intitulée « le Juif-errant » a le véritable caractère de la complainte [4].

Une ancienne complainte du Juif-errant rappelait le passage de cet étrange personnage en France :

Le bruit couroit çà et là par la France,
Depuis six mois, qu'on avoit espérance
Bientost de voir un Juif qui est errant
Parmi le monde, pleurant et soupirant.

Comme de fait, en la rase campagne,
Deux gentishommes en pays de Champagne
Le rencontrèrent tout seul en cheminant,
Non pas vestu comme on est maintenant.

[1] Voir aux annexes.
[2] Voir aux annexes.
[3] Voir aux annexes.
[4] Voir aux annexes.

Digitized by Google

De grandes chausses il porte à la marine,
Et une jupe comme à la florentine,
Un manteau long jusqu'en terre traînant ;
Comme un autre homme il est au demeurant.

Ce que voyant lors il l'interrogèrent
. . . . . .

Dans la publication « Chansons nationales et populaires de la France[1] » une note accompagne la complainte de Bruxelles.

La tradition du Juif-errant a commencé à s'accréditer vers le commencement du XII[e] siècle. Matthieu Paris, chroniqueur anglais, qui vivait en 1228, en a parlé comme d'un personnage qui avait été vu par un archevêque de la Grande Arménie. Cet homme était, selon lui, nommé Carthophilus.

D'autres traditions le nomment Michab-Ader, et la rapsodie lyrique du poète allemand Schuback le nomme Ahasver (Ahasverus).

On prétendit l'avoir vu à Hambourg, en 1542 ; en France, en 1604 (époque de la première complainte) ; à Bruxelles en 1774 (date de la seconde complainte et du portrait prétendu véritable qui l'accompagne).

Une lettre de « l'Espion turc » en 1644, raconte le passage du Juif-errant à Paris.

[1] DUMERSAN et NOËL SEGUR, *Chansons nationales et populaires de la France*. Paris, Garnier, 1866.

Digitized by Google

En l'an de grâce 1623, le 26 mai, dit une chronique manuscrite, un étranger vêtu plus ou moins à la turque, sans haut-de-chausses, sans bas, la tête entièrement chauve et le menton orné d'une énorme barbe grise, tenant à la main un énorme bâton de pèlerin, auquel pendait la traditionnelle calebasse, se présenta à la porte de Messines à Ypres. La sentinelle était en ce moment un bon bourgeois, du nom de Daniel de Breyne, qui interpella le singulier personnage, en lui demandant, en flamand, d'où il venait et ce qu'il voulait ; mais l'interpellé ne répondit pas. La sentinelle répéta sa question en espagnol ; alors l'étranger lui dit : « Je suis le » Juif-errant ».

Le « Messager des sciences historiques » qui raconte les péripéties de cette aventure, en donne aussi le dénoûment. Le soi-disant Juif-errant était un certain Pol Delporte, déserteur d'un régiment wallon au service de l'Espagne, marié à Arras, qui avait abandonné sa femme pour courir le monde, et qui finit sa carrière aventureuse au gibet, avec une cravate de chanvre autour du cou.

La complainte du Juif-errant a paru en image d'Epinal et J. K. Huysmans en a donné une description tracée de main de maître.

C'était une petite ville, près de Bruxelles, en Brabant. Les maisons délimitées par un trait d'encre pâle ne se détachaient que faiblement sur un ciel de papier gris. Il y avait des pignons, une église sur-

Digitized by Google

montée d'une croix, des toits en dents de scie, en poivrières, en cornets de papier, en éteignoirs, en donjon percé de meurtrières.

Il y avait aussi une grande tourelle, couleur de chair, avec un bonnet tout rouge. Cette tourelle s'arrondissait au coin d'une auberge et d'un balcon jaune sur lequel se penchait une dame, avec une collerette tuyautée et une robe du même rouge que le toit de la tourelle.

La petite ville semblait bien étonnée, car il y avait au moins six personnes sur la place qui interpellaient un vieillard. Deux beaux messieurs, vêtus de costumes Louis XII, un gros à figure poupine et rebondie, un vrai visage de joyeux compère, de bon raillard, de franc goule-bon-temps, sans barbe, habillé d'un juste-au-corps du vermillon le plus cru, d'un grand col qui trempait ses pointes blanches dans le rouge de l'habit, tenait en main un chapeau de feutre gris, taché du bleu qui avait servi à peindre sa culotte et désignait de l'autre, au vieillard, un pot de bière qui moussait sur une table, barbouillée de vert et ornée de quatre pieds jaunes. Les jambes de la table devaient être lumineuses, car elles épandaient tout autour d'elles de larges plaques de la même couleur.

Le vieillard refusait les offres du gros joufflu et ses doigts qu'il étendait vers lui comme pour repousser des présents d'Artaxercès, touchaient l'habit et en gardaient des reflets rouges. L'autre

Digitized by Google

monsieur était plus maigre et il avait au-dessus de la bouche deux petites moustaches. N'était cette différence, ils se ressemblaient fort. Tous deux avaient le visage rosâtre et, lèvres, yeux, oreilles, cheveux, tout se confondait dans la même teinte, parfois même la couleur avait sauté des yeux et coulait sur les vêtements et sur les maisons. Le monsieur aux moustaches souriait d'un air aimable et tenait à la main un grand chapeau dont le jaune déteignait sur ses doigts.

Tous deux disaient au vieillard qui semblait bien vieux et bien fatigué, et qui était sordidement revêtu d'un vieux bonnet rouge, d'un tablier de cuir, d'une robe verte, ramagée de pièces brunes et rousses, émaillée de reprises et de coutures, barbelée en bas comme une queue d'écrevisse, d'un grand manteau bleu sur lequel tombait à flots une longue barbe si blanche, si blanche qu'on eût dit des flocons de vapeur qui lui sortaient de la bouche et du nez et déroulaient leurs ondes jusques à terre : « Bonjour, maître, accordez-nous la satis-» faction d'être un moment en votre compagnie ».

Et lui qui semblait bien vieux et bien fatigué leur répondit :

« Messieurs, j'ai bien du malheur, je marche » incessamment ».

Et ils reprenaient en chœur : « Entrez dans cette » auberge, asseyez-vous, venez boire un pot de » bière fraîche, nous vous régalerons de notre » mieux ».

Digitized by Google

Et lui qui semblait bien vieux et bien fatigué leur répondit :

« En vérité, Messieurs, je suis confus de vos » bontés, mais je ne puis m'asseoir, je dois rester » debout ».

Alors les beaux Messieurs s'étonnèrent fort et le gros lui dit :

« De savoir votre âge nous serions curieux? » Et le maigre ajouta : « N'êtes-vous point ce vieillard » de qui l'on a tant parlé, celui que l'Écriture » nomme Isaac le Juif-errant ? »

Et le vieillard dont la barbe était si blanche, si blanche qu'on eût dit des flocons de vapeur qui lui sortaient de la bouche et du nez leur répondit :

« Isaac Laquedem est mon nom et j'ai 1800 ans ; » oui, c'est moi, mes enfants, qui suis le Juif- » errant ! » Et il raconta ses longs voyages à travers les Espagnes, et les pays Egyptioques, ses courses incessantes par monts et par vaux, par terre et par mer, et il s'écria, quand il eut fini sa lamentable histoire : « Le temps me presse, adieu, » Messieurs, grâce à vos politesses, je vous remer- » cie ». Et il s'en fut, appuyé sur sa longue canne, tandis qu'un petit ange, vêtu d'une robe rouge et d'ailes, une épée dans une main, une traînée de gomme-gutte s'échappant de l'autre qu'il tenait ouverte, lui faisait signe de marcher, de toujours marcher !

Cet ange planait au-dessus d'une petite ville près de Bruxelles, en Brabant ; il planait au-dessus de

Digitized by Google

maisons délimitées par un trait d'encre pâle et qui ne se détachaient que bien faiblement sur un ciel de papier gris. Il planait au-dessus de pignons et d'une église surmontée d'une croix, au-dessus de clochers, de toits en dents de scie, en poivrières, en cornets renversés, en éteignoirs, au-dessus d'un donjon percé de meurtrières[1].

Un personnage errant « momentané » fut le seigneur dont parle la légende « Pouvoir d'une larme ». Ce seigneur avait fait périr son frère pour augmenter ses immenses domaines. Le crime, commis dans l'ombre, resta inconnu des hommes ; mais bientôt le remords, ce ver rongeur, vint assaillir le coupable et lui enlever toute joie, toute paix, tout bonheur.

Un jour, en proie à un sombre désespoir, il alla trouver un saint ermite, lui fit l'aveu de son forfait et lui demanda ce qu'il devait faire pour rentrer en grâce avec le ciel.

— Votre crime est horrible, lui dit l'ermite, mais la miséricorde de Dieu est infinie. Prenez cette coupe, et, j'en fais serment, le jour où vous l'aurez remplie d'eau jusqu'au bord, Dieu vous pardonnera le sang de votre frère.

Docile à ce conseil, le seigneur prend son bâton de voyage et part. Chose extraordinaire, cet homme prie, lui qui, jusqu'alors, s'était ri de la religion ; il jeûne, lui dont la table avait toujours

[1] *Imagerie d'Épinal*, Ch. Perrot, imp.-lith.

Digitized by Google

été chargée des mets les plus délicats. Il arrive près d'un fleuve voisin, y trempe sa coupe ; mais, ô surprise ! l'eau rebelle à son désir se retire de la coupe et n'en mouille pas les bords. Il parcourt ainsi l'Europe entière, sans obtenir plus de succès. Alors, sous l'habit du pèlerin, il se dirige vers la terre sainte, espérant que sur cette terre bénite, et près du tombeau du Christ, le miracle de son pardon pourra s'effectuer. Vain espoir ! Inutilement, le coupable présente sa coupe aux eaux saintes du Jourdain, aux torrents du Cédron, l'eau inexorable se retire toujours...

Désespérant de fléchir le ciel, il revient dans ses domaines, assemble ses vassaux ; et, tenant sa coupe d'une main et de l'autre son bâton de voyageur, il avoue son crime, ses remords, et leur annonce sa ferme résolution d'abandonner ses biens aux pauvres et de se retirer dans la solitude pour y expier son péché.

Comme il parlait de son repentir, soudain une larme s'échappe de ses yeux, elle tombe dans la coupe et la remplit toute entière.

Dieu venait de pardonner !

Un apologue nous montre encore une créature errante, mais il s'agit non plus d'un homme, mais d'un charmant oiseau, d'une hirondelle qui, le croirait-on, a péché par médisance.

Une hirondelle, au point du jour,
Voulut à la nature, ainsi qu'à l'ordinaire,
Gazouiller son hymne d'amour.
Mais de tous l'équitable mère,

Digitized by Google

Pour la première fois refusa de l'ouïr,
Ni prières, ni pleurs ne purent la fléchir.
Ce qui la courrouçait, c'est qu'une calomnie
Du bec du jeune oiseau, la veille était sortie.
— « Allez, dit-elle, allez ! Je n'entendrai vos chants
» Que quand vous l'aurez ressaisie. »
Et, cet arrêt porté, par les monts, par les champs,
L'hirondelle, hélas ! toujours vole.
Pour arrêter une parole,
Elle franchit bois et forêts,
Traverse vignes et guérets.
Vainement notre infortunée
Redouble de vitesse, en sa juste frayeur,
Poursuit d'une course effrénée
Du mensonge l'horrible et détestable sœur.
Dans sa vélocité, la fille de l'abîme
La devance toujours ; et, surcroît de douleur,
Toujours sur le trajet fait quelqu'autre victime,
Cause quelque nouveau malheur ;
Et lorsque de fatigue, à la fin, haletante,
La pauvre pécheresse arrête quelque part
Et s'informe, d'espoir et d'effroi palpitante,
On lui répond : « il est trop tard ! »
Combien je compatis à sa douleur amère !
Pour un mot dit à la légère,
Toujours gémir, toujours errer !
Ah ! le mal est-il donc et si facile à faire
Et si pénible à réparer ?...

Dans le domaine de l' « ironie » dont nous parlions plus haut, nous devons placer la « Matrone d'Éphèse[1] ».

[1] Voir aux annexes.

Digitized by Google

Il est très regrettable que la complainte ait parfois versé le ridicule sur des personnages de grand mérite tels que le duc de Marlborough et M. De la Palice, présentant le premier comme un soldat de comédie et le second comme un niais, contrairement à toute vraisemblance.

Tout le monde connaît la complainte de Malbrough qui « va-t-en guerre », dont la dame monte à sa tour et apprend d'un page tout de noir habillé que son époux est mort et enterré[1].

La relation des funérailles est digne des premières strophes et l'on y pousse le cynisme jusqu'à plaisanter sur les victoires que le guerrier remporta.

Le fameux duc de Marlborough était mort, lorsqu'en 1781, la nourrice du Dauphin, fils de Louis XVI, (que l'on appelait Madame Poitrine) chanta, en berçant son royal nourrisson, cette espèce de ballade dont l'air naïf et gracieux fit sensation. M. de Chateaubriand, qui avait entendu chanter cet air en Orient, croyait qu'il y avait été porté du temps des croisades. Les paroles burlesques avaient été probablement introduites dans plusieurs provinces, après la bataille de Malplaquet, en 1709, par quelques soldats de Villars et de Boufflers.

Déjà,en 1706,on avait composé sur Marlborough des couplets qui se trouvent dans le recueil manuscrit de M. de Maurepas.

[1] Voir aux annexes.

Digitized by Google

La chanson de la nourrice fut bientôt à la mode au château de Versailles, parvint à Paris et se répandit avec grand succès, dans toute la France[1].

Une complainte sur le duc de Guise (1566) finit comme suit :

Chacun s'alla coucher (bis)
Les uns avec leurs femmes,
Et bon, bon, bon, bon,
Di, dan, di, dan, bon,
Et les autres tous seuls.

C'est, dit M. Génin, une fade et grossière parodie de quelque antique romance encore populaire au XVI^e siècle. On l'appelait la complainte de « Malbrou », elle a été adaptée, en partie, à la chanson de Malbrough.

Cette complainte de « Malbrou » remonterait, paraît-il, aux croisades. Le chevalier espagnol dont on vante les hauts faits dans ce chant triste, était nommé « Membru » ou « Mambrun ».

Une ancienne légende espagnole disait :

Mambrun se fué à la guerre...

C'était peut-être l'original de Malbrou ?...

M. de la Palisse (le nom est ainsi transformé) a eu aussi sa complainte[2].

[1] DUMERSAN et NOËL SEGUR, *Chansons nationales et populaires de la France.*

[2] Voir aux annexes.

Digitized by Google

Voici le dernier couplet :

Regretté de ses soldats
Il mourut digne d'envie,
Et le jour de son trépas
Fut le dernier de sa vie.

La Monnoie parle d'une chanson intitulée: « Le fameux La Galisse ». A cette époque, on avait donc chansonné un M. de la Galisse et non de la Palisse. Après la défaite de Pavie, on chanta :

Monsieur La Palisse est mort,
Il est mort devant Pavie ;
Un quart d'heure avant sa mort
Il était encore en vie...

La chanson de la Palisse commence ainsi dans un recueil de romances imprimé en 1767.

L'air substitué au chant primitif ne s'y ajusta qu'en doublant quelques notes.

Dans son « Essai sur la musique ancienne et moderne », de la Borde donne des variantes curieuses :

Sur un fort beau lit de plume
Il est mort très mollement,
S'il fût mort sur une enclume
Il fût mort plus durement !

Quelques couplets du texte de la Borde, où la

Digitized by Google

Palisse parle lui-même, ont été ajoutés à ceux de la Monnoie :

Je suis natif de la ville
Où jadis j'ai vu le jour ;
Elle est au milieu d'une île
Ayant de l'eau tout autour.

Voici une complainte populaire relative à la journée de Pavie :

Aydez moy tous à plaindre, gentils avanturiers,
Aydez le moy à plaindre le noble roy Françoys ;
C'est ung noble sire, par tout a triomphé,
Le non pareil en armes, tant à cheval qu'à pied,
Le jour de Saint Mathias, ce noble chevalier,
Avanturiers estoyent en armes ce jour pour diffiner.
Nous le devons bien plaindre, le noble roy Françoys,
Sur tous seigneurs du monde plus gentil et courtoys !
Maudicts soyent les traîtres qui l'ont abandonné !
En faict de vileunie toujours se sont montrés
O la faulse canaille ! ils ont le roy trompé,
Au point de la bataille n'ont point voulu frapper ;
Le noble roy de France ils ont abandonné !
Monsieur de la Palisse, la Trémoille aussi,
Estoyent nobles gens d'armes, noblement ont frappé ;
Pour toute récompense, ils ont leurs jours fini !
... Gentil duc d'Albanie, si fusse à la journée
Le noble roy de France ne fut pas demeuré [1].

[1] *La fleur des chansons*. Paris, Aubry.

Digitized by Google

Faut-il s'étonner des plaisanteries peu respectueuses des complaintes quand déjà la première partie de la chronique de Saint-Gall rapetissait Charlemagne aux proportions d'un « chef facétieux » ?

Au XII[e] siècle, les trouvères faisaient de l'empereur franc une sorte de mannequin exposé aux plus grossiers quolibets. Les romans de Gérard, de Viane, des Quatre fils Aymon, de Gaydon, d'Aiol, le représentent comme un sot qui doit tous ses succès au mérite de ses pairs. Les « Quatre fils Aymon » en font la victime des ruses grossières d'un sorcier. Ils le montrent s'endormant sur son trône sous la baguette de Maugis, et se réveillant ensuite la tête couronnée d'un torchon et tenant à la main un tison à la place d'une épée, aux grands éclats de rire de l'assemblée entière :

> Et quand Roland le vist en tel establison,
> Ne se tenist de rire pour tout l'or d'Aragon ;
> A Ogier le montra et au bon duc Naymon
> Et aux barons aussi qui là sont environ :
> Regardez, dit Roland, par le corps Saint-Simon !
> Vites vous onques roi en tel condition [1].

Dans le domaine de la satire, l'immortel Cervantès nous fournit une scène charmante. Don Quichotte, selon sa promesse, avait remis à Sancho ses conseils par écrit. L'écuyer, peu soigneux, les laissa tomber de sa poche ; et le duc et la duchesse, à

[1] Cénac Moncaut, *Histoire du caractère et de l'esprit français*. Paris, 1867.

Digitized by Google

qui on vint les rapporter, admirèrent, en les lisant, le singulier mélange d'esprit, de folie, de raison, de crédulité, de philosophie qui composait le caractère de notre héros.

L'intendant, qui s'était si bien acquitté du rôle de la comtesse Trifaldi, reçut ordre, dès le même soir, de conduire le nouveau gouverneur dans le bourg qu'on appelait son île.

Laissons aller en paix Sancho pour nous occuper de son maître qui, s'étant couché, et ayant, à cause de la chaleur, ouvert la jalousie, est dupe d'une sérénade précédée d'une conversation dont il croit être l'objet.

Notre héros, se rappelant les aventures de fenêtres, de jalousies, de jardins, de musique, de rendez-vous nocturnes qu'il a lues dans les livres, ne doute pas qu'on vient attaquer sa fidélité pour Dulcinée. Il se recommande fortement à sa souveraine ; et, sûr de résister à tous les périls, il fait semblant d'éternuer pour avertir qu'il écoute. La voix chante alors cette romance sur un air plaintif et touchant :

Dans le printemps de mes années,
Je meurs victime de l'amour,
Semblable à ces roses d'un jour
Que le même jour voit fanées.
Ah ! gardez-vous de me guérir ;
J'aime mon mal, j'en veux mourir.

Digitized by Google

Douce amitié, raison, sagesse,
Vous seules pour qui je vivais,
Reprenez-moi tous vos bienfaits,
Ils ne valent pas ma tristesse.
Ah ! gardez-vous de me guérir ;
J'aime mon mal, j'en veux mourir.

O vous à qui tout est facile,
Dont le bras dompte l'univers,
Hélas ! pour me donner des fers
Votre valeur fut inutile !
Ah ! gardez-vous de me guérir ;
J'aime mon mal, j'en veux mourir

N'exigez pas que le silence
Vous dérobe mes tendres feux.
Les derniers biens des malheureux
Sont la plainte avec l'espérance.
Ah ! gardez-vous de me guérir ;
J'aime mon mal, j'en veux mourir.

Don Quichotte, en écoutant ces paroles, poussait de profonds soupirs et se disait à lui-même : il faut que je sois né bien malheureux ! Je ne puis paraître devant une femme sans qu'elle devienne éprise de moi. O Dulcinée, Dulcinée ! On ne veut pas te laisser jouir de ma constance et de mon amour ; on se réunit de toutes parts pour te disputer mon cœur [1].

La chanson des « Corporeaux » est une satire du genre de celles de Malbrough et de la Palisse.

[1] Cervantès, *Don Quichotte*. trad. de Florian.

Digitized by Google

En 1562, une guerre civile fut provoquée par le massacre de Vassy où fut blessé François, duc de Guise. Toute la France prit les armes ; ceux-ci pour les catholiques, ceux-là pour le prince de Condé et les Huguenots.

Les Huguenots qui comptaient parmi leurs principaux chefs le duc de Grammont, Jean de Rohan et François d'Andelot, s'emparèrent d'abord d'Orléans, de Rouen et de quelques autres villes. Bientôt, ils perdirent la bataille de Dreux.

La chanson voulut ridiculiser cette prise d'armes et elle prit comme objectif les corporeaux (le corporal est devenu notre caporal) soldats gradés qui commandaient quelques hommes seulement.

Cette complainte est un curieux morceau satirique du XVI[e] siècle [1].

Clément Marot a écrit le badinage suivant sur la fin de Coquillart, mort de chagrin pour avoir perdu sa fortune au jeu :

La morre [2] est jeu pire qu'aux quilles,
Ne qu'aux échecs, ne qu'au quillart ;
A ce méchant jeu Coquillart
Perdit sa vie et ses coquilles.

Cette boutade a été mise en musique par Roland de Lassus et figure parmi ses « Orlandes » [3].

[1] Voir aux annexes.

[2] Jeu des XV[e] et XVI[e] siècles.

[3] Jules Declève, *Roland de Lassus, sa vie et ses œuvres*. Illustrations de Louis Greuse. typ. de L. Loret, 1894, IX-244 pp. Édition de grand luxe. Publication spéciale de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, à propos du 3[e] centenaire de l'illustre musicien montois.

Digitized by Google

Au siècle dernier, nous trouvons une satire grossière intitulée : « Complainte des filles de joie de la noble rue des Trois Boudins, à Mons, sur la suppression de l'échevin P. » (air : *Malborouck* (sic) *est revenu*).

Cette complainte est précédée d'une sorte de rapport dont voici le texte :

« Nous ne pouvons désobliger, d'aucun chef, nos très aimées, chères, jolies et fidelles consœurs de votre ville qui, par la lettre circulaire du mois dernier, signée jeune C..., ont instruit avec double tendresse notre Corps érigé dans la rue des Trois Boudins, de la perte considérable qu'elles venaient de faire et qu'il étoit du bien être de la société de charger Gilles V..., notre greffier d'envoier, comme de droit, la pièce ci-dessous, afin d'un mémoire gravé dans nos archives. C'est ce que nous lui avons ordonné avec empressement.

« Requiescat in pace. Gilles V..., greffier. »

Voici deux strophes de la complainte :

Faisons, faisons, mes sœurs,
Mironton, ton-ton, mirontaine
Faisons, faisons, mes sœurs,
L'épitaphe du trépassé (ter).

De Venus et de Baccus (sic)
Mironton, ton-ton, mirontaine.
De Venus et de Baccus,
Ci-gît le favori (ter).

Digitized by Google

La chanson du « Guersillon » du poète Adolphe Mathieu est une critique acerbe visant surtout l'administration de la ville de Mons. Elle a été reproduite dans le volume intitulé « Le Guersillon ».

L'auteur commence cette satire par l'explication du mot Guersillon : « collier de fer fixé à un poteau ou à un mur, et auquel on attachait, par le col et par les mains, les fraudeurs, les concussionnaires, les proxénètes, les Jacques Ferrand, les Robert Macaire, les étrangers sans aveu, les filles d'une vie lubrique (pour employer le langage du temps), les vagabonds, etc.

« Les patients portaient sur la poitrine un écriteau indiquant le délit qu'ils avaient commis. Roquefort écrit « Gresillon ».

Tel est l'instrument auquel Adolphe Mathieu avait résolu d'attacher les personnages qu'il condamnait pour les délits dont il s'instituait le grand juge.

En somme, il s'agit d'affaires locales et surtout de contradictions visant des adversaires politiques, bons à pendre, naturellement, aux yeux de celui qui n'était pas en communauté d'idées avec eux.

L'hôtel de ville de Mons ayant été bâti sur l'emplacement d'un hôpital fondé par Jean Vilain, le poète profite d'un hasard de mot pour grouper les administrateurs communaux et leur lancer cette apostrophe :

Qui jamais aurait osé croire
De ceux qui le voyaient fonder
Qu'on y laisserait avec gloire
Tant de « vilains » s'y succéder !

Digitized by Google

Le Guersillon prend l'allure d'une complainte dans certaines parties de son réquisitoire. En voici un échantillon :

Quand pour sévir et condamner
Les lois sont impuissantes,
Comme on vient de nous en donner
Mille preuves récentes,
Il faut bien que le guersillon,
La faridondaine,
La faridondon,
Leur soit en aide, Dieu merci,
Biribi,
A la façon de Barbari
Mon ami.

Or donc, et sans perdre de temps,
Que justice soit faite !
De Mons envers ses exploitants
Il faut payer la dette ;
Il faut à triple carillon
La faridondaine
La faridondon,
Les guersillonner tous ici
Biribi
A la façon de Barbari
Mon ami.

. . . . . .

Digitized by Google

L'auteur lance ses traits acérés contre les choses et contre les gens [1].

Antoine Clesse est l'auteur d'une complainte chantée à la fête de bienfaisance (Kermesse flamande) organisée, le 9 janvier 1880, au manége de cavalerie, par les officiers de la garnison et la bourgeoisie de Mons.

En voici trois couplets (air de *Fualdès*) :

Mon client était naguère
La terreur de ses voisins :
Il a tué père et mère,
Frères, sœurs, oncles, cousins.
A ces aveux magnanimes
La pitié va vous toucher ;
Car en dehors de ces crimes
Qu'a-t-on à lui reprocher ?

---

[1] Aux pompiers, il reproche de changer leurs feux de peloton en feux de file, pendant le combat du Lumeçon, à la kermesse de Mons,

Car partout des pompiers la cohorte intrépide
Étale en ce beau jour l'orgueil de ses drapeaux,
Et ses soldats romains et leur casque gépide,
Et leurs lauriers municipaux !

Il signale qu'en 1843, hommes sauvages, diables et chins-chins avaient calqué leurs allures sur celles du monstre anodin, et horriblement fatigué, dont la tête apocryphe se trouve dans la salle principale de la Bibliothèque publique.

Parle-t-il d'un chroniqueur musical, le Guersillon imprime :

Il se croit en musique un talent assez rare,
Mais en vain le crapaud se grime en rossignol,
Car il écrit comme un bémol
Et raisonne comme un « bécarre ».

Digitized by Google

Du fond de ma conscience
La vérité jette un cri !...
Il me reste une espérance :
La sagesse du jury.
Que la pitié vous inonde :
Mon pauvre cœur en est plein !
Mon client est seul au monde :
Grâce pour un orphelin !

Pour l'apprendre, âme sensible,
Achetez cette chanson ;
Que cette histoire terrible
Soit pour tous une leçon :
Mari, femme, garçon, fille,
Faibles, forts, petits ou grands,
Pour vivre heureux en famille,
Ne tuez pas vos parents.

Quantité d'événements historiques ont été rappelés par la complainte.

A propos d'un début au barreau :

Un tel, qui n'est pas une bête,
A fait comme orateur un début plein d'éclat,
Avec une éloquence en tous points si parfaite
Que le client en perd la tête...
Pour ressembler à l'avocat.

Ce quatrain marque bien l'acrimonie de l'opposition faite par l'auteur :

Pour rafraîchir le sol quand la chaleur est forte
La Régence possède un superbe arrosoir,
Mais la vieille jamais n'a besoin d'en avoir
Pour tempérer le feu de l'amour qu'on lui porte.

Digitized by Google

Dans une chanson dont l'auteur est Huguenot et fort en colère contre « le pape de Romme » (sic) il est dit que la bataille de Dreux fut gagnée par les Protestants et que le duc de Guise ne dut son salut qu'à une fuite précipitée. La chanson appelle « petit homme » Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, le chef du parti protestant et surtout l'ennemi de la puissante maison de Guise. Il fut tué, d'un coup de pistolet, six ans après, en 1569, à Jarnac. « Condé, » dit Brantôme, avoit beaucoup d'esprit, parloit » très bien, disoit bien le mot, et aimoit fort à » rire[1]. »

Quant au duc de Guise, il fut blessé d'un coup de pistolet à l'épaule et mourut six jours après, le 15 février 1563.

Le meurtrier, Jean Poltrot de Méré, gentilhomme angoumois, condamné au supplice, fut conduit en place de Grève, déchiré avec des tenailles ardentes, tiré à quatre chevaux et écartelé. Cette mort du prince lorrain, survenue au moment où il se disposait à porter un dernier coup à la guerre civile, débarrassa le parti protestant de son ennemi le plus redouté : aussi, la mémoire de Poltrot était-elle regardée par beaucoup d'entre les siens comme celle d'un homme qui s'est noblement dévoué pour le salut de ses frères. On le comparait à David

[1] *Collection Maurepas*. Magasin pittoresque, 1846. Voir aux annexes la complainte du « Petit homme et le pape de Romme ».

Digitized by Google

tuant le Philistin Goliath et on l'appelait le dixième des preux. Josué, David, Judas-Macchabée, Alexandre, Hector, Jules César, Artus et Godefroy de Bouillon formaient cette glorieuse phalange si vénérée pendant le moyen âge. L'auteur d'une complainte du temps, en leur adjoignant Poltrot dépasse toute admiration d'un seul trait.

Théodore de Bèze alla jusqu'à lui donner une place dans le livre des Martyrs.

Le « Vaudeville » ci-dessous est une des pièces les plus louangeuses qu'on ait composées en son honneur ; il va sans dire qu'elle est due à la plume d'un huguenot :

Allons, jeunes et vieux,
Visiter le lieu
Auquel ce furieux
Fut attrapé de Dieu,
Attrapé au milieu
Des guets (sentinelles) de son armée ;
Dont fut éteint le feu
De la guerre allumée.

Quel homme tant heureux
Dieu choisit pour cela ?
Quel soldat généreux
Dedans son camp alla,
Tant se dissimula,
Que, l'occasion prise,
Il exécuta là
Sa divine entreprise ?

Digitized by Google

Voici, au contraire, une chanson affirmant la défaite des Luthériens par le noble duc de Lorraine et ses frères :

Meschants Luthériens mauldis,
Ne courez plus sur le pays
Du bon duc de Lorraine.
Retournez d'où estes partis
Et laissez les maulx infinis
Dont prenez si grant peine.
N'allez donc plus contre les lois
De mère Sainte-Eglise,
Si prins avez part de nos droys,
De Dieu c'est la devise.
Les Lorrains avez assaillis
Pour les faire du tout périr
En la secte meschante,
Brûlé avez, sans point mentyr,
Villes et chasteaux demolir,
Au nombre plus de septante
Vous semblant que, par nos charroys,
Feriez à votre guise ;
Dont perdu avez par troys foys
La journée sans faintise.

Comme pendant, on peut citer la chanson « nouvellement faicte » par de là les monts, au camp du marquis de Saluces (siège de Rome par le connétable de Bourbon), attribuée à un sergent d'armes.

Parlons de la deffaicte
De ces pauvres Roummains,
Aussi de la complaincte
De notre père sainct.

Digitized by Google

Le vice roy de Naples,
Par ung lundy matin,
Appella le duc Charles
Sans faire grand hutin,
Disant, en la manière
A bien petit deplaict :
Suivons tous la bannière,
Car voici nostre faict.
Bourbon, sans nul désordre,
Se mist son cas à point.
Gendarmes mist en ordre,
Chescun la lance au poing :
Or, marchez donc, gendarmes,
Sur tout ne craignez rien.
N'ayez peur des alarmes,
Vous serray gens de bien.
Oyant ceste parole
Lansquenets espaignols
A chescun le cœur volle
Pour avoir bruyt et los.
Adoncques maintes places
Partout ont assiégé ;
Des ducas à grands taxes
Ont eu pour desloger.
Tout droit devant Florence,
Si se venayent getter,
Pour piller leur finance,
Si l'eussent pu gruper,
Le marquis de Saluces,
Avecques son armée,
Leur eust chassé les puces,
Si les eust peu happer.

Digitized by Google

Le connétable de Bourbon s'empare de Rome et la livre au pillage.

Hélas ! se dit le pape,
Que m'est-il advenu ?
Je voudroys estre en terre
Quant me voy desternu
Par gens tant détestables ;
Pires que Mamelus
Ils sont bien misérables ;
Jésus les rue jus.
O noble roy de France,
Regarde en pitié
L'Eglise est en faillance ;
Las ! elle en a mestié !
Metz la hors de souffrance ;
Pour Dieu, ne tarde plus ;
C'est ta mère, ta substance ;
O fils, n'en faicts refus !

Les pauvres catholiques de France et principalement de Paris, se plaignirent, en 1591, des cruautés et rançons qu'on leur fit éprouver :

Las, ils ont fait mourir
Dans Paris noble ville,
Et de faim fait languir
Hommes, femmes et filles,
Encor plus de dix mille,
Sans les pauvres enfants !

Digitized by Google

« La mort de Roland à Roncevaux » était une complainte guerrière qu'on chantait encore au XI[e] siècle. Les historiens racontent qu'un barde nommé Taillefer l'entonna d'une voix forte, en 1066, avant la bataille d'Hastings qui donnait l'Angleterre à Guillaume-le-Conquérant.

En 1288, treize Israélites furent condamnés à mort par le tribunal de l'Inquisition et brûlés sur la place publique de la ville de Troyes en Champagne.

Il parut, quelque temps après, deux complaintes sur cet événement, l'une en hébreu, l'autre en français.

En voici des extraits :

Traduction de la complainte en hébreu.

J'ai étendu sur mon corps le cilice et la cendre, car ils ont disparu dans la fumée, les hommes instruits dans le Livre. Ceints d'étincelles, ils n'ont pu donner de rançon pour leur vie.

Plus légers que les aigles sont les fils de mes persécu teurs ! Les rejetons que j'ai plantés, mes oppresseurs les ont détruits. « Allez, dirent-ils, dans la flamme ardente ! » Et mes enfants hâtèrent le pas.

Venu au lieu de l'embrasement, l'homme de cœur Isaac fut ému. Il dit : « Que c'est terrible !... »

La préférée de sa mère (son épouse) saisie par la main du bourreau, dans sa piété éprouvée ne détourna pas la tête ; elle ordonna qu'on la saisît : « ne retiens pas ta main ! » On la fit sortir et on la brûla.

Digitized by Google

Enfants aimés, objets des plus tendres soins, les deux frères vinrent dans le feu de ronces. Ils se disaient l'un à l'autre : « Heureux les frères d'être ensemble ! » Ils offrirent l'holocauste et accomplirent le sacrifice.

En vain, la foule engageait la bru au beau visage : « vers le Dieu étranger tourne toi, ô vigne fertile ! » L'enfant juive a refusé de se soumettre. Les embrasements sont des embrasements de feu, une flamme de Dieu.

D'un concert unanime ils entonnèrent les cantiques.

Voici la complainte mise en français moderne.

Dieu, prends-nous en pitié ! entends nos cris et nos lamentations. Hélas ! sans motif, nous avons perdu des hommes de valeur. Sur la place fut amené Rabbi Icliak Chatelein, qui pour Dieu abandonna rentes et maisons dont il avait grande abondance. Il se voua au Dieu vivant, celui qui avait abondance de biens.

La femme d'Icliak, quand elle vit brûler son mari, ressentit une grande douleur ; elle poussa un grand cri ; elle dit : « Je veux mourir de ta mort, ami ; je veux mourir comme toi !... »

Les deux frères furent brûlés, l'un tout jeune, l'autre grand. L'enfant eut peur du feu qui s'attachait à lui, et dit : « Haro ! je brûle ». Et le grand le reprend et lui dit : « Tu iras en paradis ».

La bru qui était belle, dut entendre un sermon. Aussitôt, elle se mit à cracher sur eux : « Je n'abandon-» nerai pas le Dieu vivant ! vous m'écorcheriez plutôt ».

D'une commune voix tous ensemble chantaient haut et clair ; on eût dit des gens en fête, emportés par

Digitized by Google

l'ivresse de la joie. Leurs mains étaient liées, ils ne pouvaient danser d'allégresse. Jamais on ne vit gens si vivement marcher.

Il y eut aussi un brave homme qui se prit à se lamenter grandement. Il disait : « C'est pour ma nation que vous me voyez au désespoir, ce n'est pas pour mon corps ».

Il se livra au feu sans hésiter. C'était Rabbi Simon Sepher qui savait si bien parler.

Les prêcheurs vinrent sermonner Isaac Cohen pour le convertir à leur foi, ou sinon il devait se résoudre à périr. Il dit : « Pourquoi tant tarder ? Pour Dieu je veux » mourir. Je suis Cohen (prêtre) et veux lui faire » offrande de mon corps ».

Ce couplet était écrit ainsi en vieux français :

Prechors vinrent R. schac Cohen rekerir :
Ki se tornat vers lor creace o il ki kevauret perir.
I dit : ké avé tant ? je vol por Gé morir ;
Je sui Cohen e offrande de mon cors vos ofrir.

La misère du paysan des Flandres, au moyen âge, était lamentable. Livré sans défense à ses maîtres insatiables, il payait souvent de la vie l'audace qu'il avait de défendre sa récolte, sa famille et sa maison[1].

[1] Henry Havard. Le pays flamingant (la chanson flamande). Extrait de l'*Étude sur les mœurs, les usages, le langage, les croyances et les superstitions de la Flandre occidentale.* — Revue britannique. 1878.

Digitized by Google

Dans la complainte du « Pauvre commun[1] » le laboureur s'écrie dans un élan de détresse :

Vin, ne froment, ne aultre blé,
Pas seullement du pain d'avoyne,
N'avons nostre saoul la moitié
Une seulle fois la sepmaine.

La mort de Philippe-le-Bon a été pleurée par les peintres, les musiciens et les littérateurs. Aussi les « dicts » ou pièces d'apparat ne manquèrent pas à la circonstance. On connaît les « Complaintes des neuf pays de Philippe duc de Bourgogne » attribuées à Georges Chastellain et trouvées dans les mémoires de Jehan de Haynin, seigneur de Louvignies. Cette œuvre est un véritable tour de force où toutes les initiales des vers des neuf couplets concourent à former l'acrostiche de Philippus[2]. M. Louis De Baecker[3] cite les adieux du « bon duc » en dix strophes de huit vers octosyllabes. Le nom du poète semble inconnu au savant éditeur.

La pièce suivante a été découverte par M. l'abbé Lavaut sur la feuille de garde d'un cartulaire de l'abbaye de Saint-Bavon, recueil dont les documents vont du 18 septembre 1478 au 11 octobre 1486 :

1. Mauldicte mort, angoisseuse et obscure
Qui tout destruis, les faibles et les fors,
Comment osast oster la vie au corps
Du plus parfaict que oncques forma nature ?

[1] *Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet.*

[2] De La Serna Santander, *Mémoire historique de la Bibliothèque de Bourgogne ;* baron de Reiffenberg, *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne ;* Le Roux de Lincy, *Recueil de chants historiques français.* Messager des sciences historiques, 1870. Article de M. l'abbé J.-B. Lavaut.

[3] *Chants historiques de la Flandre.*

Digitized by Google

2. L'honeur du monde as mis en porriture
Viande aux vers, las ! les piteux recors !
. . . . . .
Mauldicte mort, angoisseuse et obscure.

3. O Philippe, très noble créature,
Ton créateur te dois misericors.
Charles, chief doenné, à toi soit nos resors !
Perdus avons du pays la norriture.

L'abbé Lavaut se demande si l'auteur de cette pièce fut le fils naturel de Philippe-le-Bon, Raphaël Mercatel, qui administrait l'abbaye d'Oudenbourg, et qui devint abbé de Saint-Bavon, en 1478 ; ou bien si c'est l'œuvre d'un des nombreux poètes que la faveur du « bon duc » avait attirés à la cour bourguignonne, ou bien encore s'il faut l'attribuer à Jean Molinet, l'élève et le continuateur de Chastelain.

Le « Pas de la mort » du poète Georges Chastellain [1] a, dans certaines parties, le caractère de la complainte. En voici des extraits :

Où sont les princes de la terre
Où est Alexandre d'Allier,
Celuy qui tout voulut conquerre ?
Où est le bon roy d'Angleterre,
Artus, et son couraige fier ?
Et Lancelot, bon chevalier,
Qui fut garde de son honneur ?
Ils sont morts comme un laboureur.

[1] Baron Kervyn de Lettenhove, *Œuvres de Georges Chastellain.* Bruxelles, 1864.

Digitized by Google

Charlemaine, roy des François,
Qui les Espaignes reconquist,
Roland et Ogier le Danois,
Qui soustinrent le fais et pois,
Avant ce qu'à la foy les mist,
Ils (ont) logis aussy petit
Et aussy bien par dedans terre
Que celuy qui va son pain querre.

Et li grand renommé Pompée,
Qui aux Romains fit tant de biens
Qui par fureur de son espée
Leur subjugua toute contrée,
Que vingt et deux rois furent siens,
Après tous ses haulx faits terriens,
Il fu tué piteusement
A coup ainsy qu'en un moment.

Celuy qui les Alpes passa,
Hannibal, le duc de Cartage,
Doulereusement devya
Sur le venin qu'on luy donna
A boire, dont ce fut dommage.
Samson, qui de force fit rage,
Il est comme un foible passé,
Car de pièça est trespassé.

Où sont les preux du temps jadis,
Qui férirent tant coups d'espée ?
La royne Sémiramis,
La renommée Thamaris,
Et la belle Panthasilée ?
Certes toute la plus doubtée
A eu dolante départie
Et dure mort en sa partie.

Digitized by Google

. . . . . .
Où est d'Hélaine la beauté
Sur toutes autres non pareille ?
Où est l'honneur et la clarté
De Lucrèce et sa chasteté,
De quoy un chascun s'esmerveille ?
Heureux est celuy qui y veille
Et qui counoist qu'il faut finir !
Hélas ! nous ne pouvons fuyr.

En publiant la « complainte d'Hector » de Chastellain, M. le baron Kervyn de Lettenhove mentionne que les princes d'Occident rattachaient leur origine aux colonies errantes d'Ilion et que depuis six siècles les historiens aussi bien que les poètes saluaient, dans les fils de Priam, les glorieux ancêtres des races royales ; il sera aisé de comprendre avec quelle faveur le souvenir d'Hector était accueilli à cette cour de Bourgogne où Raoul Lefèvre écrivait les « Histoires de Troye ». Dans ce poème, Alexandre exhorte Hector à pardonner à Achille qui l'a fait périr par trahison.

N'y aurait-il pas ici quelque allusion à la maison de Bourgogne se réconciliant avec Charles VII, seize ans après l'entrevue de Montereau ? Ceci devient plus vraisemblable, lorsqu'on voit ailleurs Chastellain appeler le duc Philippe « le second Hector ».

Le manuscrit de Florence appelle cette composi-

Digitized by Google

tion « les épitaphes d'Hector » et certes, rien ne confine plus aux complaintes que les épitaphes :

. . . . . .

Luy, le vainqueur d'effort si redoutable
Fut vaincu par meurtre détestable
Et prosterné vilainement ès prés...
Cy-gist la fleur de vaillance parfonde,
Le bras armé du triomphe du monde
Et qui plus porte en prouesse et faconde
Qu'en tout le siècle au remanent n'abonde.

Cy-gist de Troye invincible la vie,
Et puis sa mort, quant l'âme en fu ravie,
De qui le titre et gloire desservie,
Si des dieux non, ne peut estre assouvie.

. . . . . .

Alexandre finit sa plaidoirie par ces mots : Hector, oyez les excuses de Achiles, qui certes sont naturelles et humaines, et vu que de son douloureux meschief il se soubmet à ta mercy et à ton honeur, certes que par loy d'honeur et de nature, tu luy dois pardonner ».

Et Hector pardonne à son meurtrier.

Le poète Villon a abordé également les sujets macabres :

Mon père est mort, Dieu en ait l'ame.
Quant est du corps, il gyst sans l'ame.
J'entends que ma mère mourra,
Et le sait bien, la pauvre femme,
Et le fils pas ne demourra (restera) !

Digitized by Google

Je cognoys que pauvres et riches,
Sages et folz, prebstres et laiz,
Noble et vilain, larges et chiches,
Petits et grands, et beaux et laids,
Dames à rebrassez colletz,
De quelconque condition,
Portant attours et bourrelets,
Mort saisit sans esception.

Quiconque meurt, meurt à douleur,
Celuy qui perd vent et alaine,
Son fiel se crève sur son cueur,
Puys sue, Dieu sait quel sueur !

Villon termine ainsi sa ballade des « Dames du temps jadis ».

Dites moi on n'en quel pays
Est Flora la belle Romaine,
Archipiada, ne Thaïs,
Qui fut sa cousine germaine ?
Escho parlant quand bruyst en maine
Dessus riviere ou sur estan,
Qui beauté eut trop plus qu'humaine,
Mais où sont les neiges d'autan.

La royne blanche comme ung lys,
Qui chantoit à voix de sereine,
Berthe au grand pied, Bietris, Allys,
Harembourges, qui tint le Mayne,
Et Jeanne la bonne Lorraine,
Qu'Anglois bruslèrent à Rouen,
Où sont-ils, vierge souveraine,
Mais où sont les neiges d'autan.

Digitized by Google

A propos du mot « autan » M. Cénac Moncaut dit dans l' « Histoire du caractère et de l'esprit français » que « aute » prononcez « aoute » est un mot roman et gascon très fréquemment employé et qui signifie « autre ». La neige d'autan, c'est-à-dire la neige de l'autre année,de l'année précédente. Dans « le dit des Moustiers » on trouve l' « autrier » pour « l'autre hier » avant-hier, et non « l'antier ».

Quand la langue vulgaire, ajoute M. Cénac Moncaut, fournit une explication si claire, qu'a-t-on à faire intervenir le latin, qui n'a rien à voir à cela ? Les poésies de Villon renferment une foule d'expressions méridionales qui prouvent combien le vocabulaire roman avait pénétré dans la langue d'« oui ».

Dans les « Seigneurs du temps jadis », Villon continue son évocation des morts :

Mais où est le pieux Charlemagne ?
. . . . . .
Princes à mort sont destinés,
Comme les pauvres vivants,
S'ils en sont coursez ou tennez
Autant en emporte ly vens.

. . . . . .
Puisque papes, roys, fils de roys
Et conçus en ventre de reynes
Sont enseveliz morts et froidz,
En aultruy mains passent les règnes.
Moi, pauvre mercerot de Rènes,
Mourrai-je pas ? Oui, se Dieu plaît,
Mais que j'aye fait mes estrenes,
Honnête mort ne me desplait.

Digitized by Google

Lors de la joyeuse entrée d'Albert et d'Isabelle à Mons en 1600, il y eut divers spectacles, notamment un théâtre devant la chapelle de Notre-Dame, sur lequel des personnages récitaient des poésies qui ressemblaient assez à des complaintes. En voici un échantillon :

PHILIPPE LE BON COMTE DE HAINAUT

Du sang bourgendien je suis le premier comte
Du pays de Hainaut que nul autre surmonte
En noblesse et valeur Philippe dit le bon
Puissiez-vous, chers neveux, succéder au renom.

M. H. Kühnholtz a publié « la complainte de » Gennes sur la mort de Dame Thomassine » Espinolle, genèvoise, dame intendyo du roi » Louis XII [1] ».

Le récit des funérailles d'Anne de Bretagne est précédé d'une complainte sur la mort de cette princesse, et de sa généalogie [2].

[1] Des Spinola de Gênes, et de la complainte, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours — suivis de la complainte de Gennes, sur la mort de dame Thomassine Espinolle, Genèvoise, dame intendyo du Roi, avecq's l'Epitaphe et le Regret (manuscrit du xvi[e] siècle de la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier) accompagnés d'une notice sur l'historiographe d'Auton, de la juste appréciation des amours de Louis xii et de Thomassine Espinolle, d'un grand nombre de notes historiques, philologiques ou critiques et de trois fac-similés — par H. Kühnholtz. Paris et Montpellier, 1852, ouvrage in-4° tiré à 150 exemplaires.

[2] Bretaigne, herault d'armes d'Anne de Bretagne. Publié pour la première fois, avec introduction et des notes par L. Mevlet et Nax. de Joubert. Paris, Aubry, 1858, in-12.

Digitized by Google

A citer la complainte sur l'assassinat de Henri III par Jacques Clément :

Pleurez, pleurez, fidèles royalistes
Et vous aussi que l'on dit politiques (sic).
. . . . . .
Vous d'Espernon et aussi La Valette
Ne pleurez-vous la mort de vostre maistre.
. . . . . .
Il fut tué par un méchant mutin
Jacques Clément qui estoit Jacobin.

Il était de coutume, autrefois, de composer des complaintes et des éloges au décès des personnages de marque.

Voici un relevé, bien incomplet, de ces pièces dont le texte était, le plus souvent, d'une banalité déconcertante :

Sur la mort de César (Virgile) ;
de Raymond Bérenger IV, comte de Provence (Aimeri de Peguilan, troubadour) ;
» du jeune roi d'Angleterre, fils de Henri III (Bertrand de Born) ;
» de Richard Cœur de Lion (Gaucelm Faidit, 1199) ;
» de Charlemagne (814) ;
de Saint-Louis (De Segret, troubadour) ;
» de Jacques, roi d'Aragon (Mathieu de Querci, 1276) ;
» de Bertrand du Guesclin (Eustache Deschamps, 1380) ;

Digitized by Google

Sur la mort de Jean Sans Peur, duc de Bourgogne (Christine de Pisan) ;

» de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (la même) ;

» de Madame de Bourgogne (Jean Meschinot surnommé le Banni de Liesse, 1441) ;

» de Charles le Téméraire (Jehan Molinet) ;

» de Marie de Bourgogne (le même) ;

» de Charles VIII (O. de Saint-Gelais et Jean Bouchet) ;

» de Henri II ;

» de Charles IX (Cl. Binet, 1573) ;

» de François de Valois (Jean Bouchet) ;

» de Loys de Luxembourg (Jehan le Maire de Belges, 1503) ;

» de Philippe Ier, roi d'Espagne (Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, 1506) ;

» de La Palice, maréchal de Chabanes, Gouverneur du Bourbonnais, de l'Auvergne, etc., tué à Pavie, en 1525, prétendu héros de la chanson si connue (Guillaume Crétin, 1525) ;

» de Madame Claude, royne de France (Guillaume Michel, dit de Tours) ;

» de François Ier (Bérenger de la Tour) ;

» de Charles V, empereur ;

» de François II (Marie Stuart, 1560) ;

Digitized by Google

Sur la mort de Madame Ysabelle de France, royne d'Espagne, fille de Henri II et femme de Philippe II, roi d'Espagne (Claude de Pontoux, 1568);

» de Jean de la Valette, grand maître des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (Philibert Bugnyon);

» de Madame Marie de Clèves, princesse de Condé (1574);

» de Madame Marie Elisabeth, fille unique du roi Charles (Dame Elisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, 1578);

» de Henri III (Jean Bertaut, 1589);

» du duc de Joyeuse (Madame de Joyeuse, 1588);

» de Henry d'Angoulème, grand prieur de France (1608);

» de Henry le Grand (Isaac de Lagrange, 1610);

» de Henry IV (G. du Peyrat, 1611);

» de Madame la duchesse des Deux Ponts (Madame de Rohan, 1620);

» de Madame Lecouvreur, célèbre actrice (Voltaire, 1730);

» de Louis XV (Nicolas-Joseph-Laurent-Gilbert);

» de Madame Anne-Charlotte de Lorraine (le même);

» de Maximilien-Léopold de Brunswick (Marie-Joseph Chenier, 1787);

» de Mirabeau (le même);

» de Louis XVI (Millevoye);

Digitized by Google

Sur la mort du duc de Berry (Ad. A. 1820) ;
» de Napoléon ;
» du duc d'Orléans (Eug. G. 1842) ;
» du Maréchal Ney (Chéry Pauffin, 1848).

Des événements plus récents ont également provoqué des élégies parmi lesquelles il en est une qui mérite une mention spéciale : elle rappelle la mort de la première reine des Belges, mère du roi Léopold II[1].

A propos des morts et des funérailles, il est curieux de relever certaines manifestations de la douleur.

Chez beaucoup de peuples anciens, notamment chez les Grecs et les Romains, on avait coutume d'appeler aux funérailles des personnes qui se louaient à prix d'argent pour pleurer.

Dans les lamentations de Jérémie, on lit : « appe-» lez celles qui pleurent aux funérailles, et qu'elles » viennent ; envoyez celles qui excellent dans l'art » de pleurer, et qu'elles accourent ; qu'elles se » hâtent et commencent leurs plaintes sur nous...»

En pays belge, il y avait autrefois aux funérailles des pleureurs salariés, appelés vulgairement « bréyards » en Hainaut. Ils escortaient le cercueil du trépassé jusqu'à la fosse, étant vêtus de longs vêtements noirs et les cheveux en désordre[2].

[1] Agathon Marsigny, *Œuvres poétiques*.

[2] Jules Declève, *Les Repas funèbres*. Cercle archéologique de Mons, 1873.

Digitized by Google

Les femmes de la Grèce chantaient pour rappeler les malheurs de la jeune Galicé qui mourut d'amour pour l'insensible Evaltus ; et les chansons d'Eriphanis, dans lesquelles cette jeune Grecque se plaignait tendrement de la dureté du chasseur Ménalque qu'elle aimait passionnément. Elle suivait, dit-on, Ménalque en les chantant sur les montagnes et dans les bois, et mourut de désespoir.

Si l'on s'en rapporte à Athénée, cet amour malheureux aurait été le sujet d'un vrai ballet, en Grèce, lors de la mort de cette jeune poétesse lyrique. Selon cet auteur, on y répéta les chansons d'Eriphanis, et sur ces chants, on représenta ses aventures par des mouvements et des gestes qui ressemblaient à la danse.

Des flûtes graves accompagnaient ces chants.

« La complainte des matelots anglais » (des XIVe et XVe siècles) est un véritable document historique. Elle a été publiée pour la première fois par MM. Wright et Orchard Haliwel dans les « Reliquiæ antiquæ » et plus tard par M. Gall dans son « Archéologie navale ».

On sait à quel état de dépérissement en était arrivée la marine britannique sous le règne d'Edouard III ; aussi le découragement se fait-il particulièrement sentir dans la chanson anglaise, comparant le sort des passagers qui « boivent le malvoisie chaud » à celui des marins qui aimeraient autant être morts que de vivre comme ils le font [1].

[1] *Le magasin pittoresque*, sous la direction de M. Edouard Charton (1848). Voir aux annexes.

Digitized by Google

La misère et les guerres civiles du XVI^e^ siècle en France ont inspiré la complainte d'un laboureur contre les usuriers [1].

Hélas ! Dieu ! que ferais-je ?
Moi, pauvre laboureur,
Où me retireray-je ?
Que je suis douloureux !
Les usuriers m'ont fait manger ma terre ;
J'aimerois mieux les soldats de la guerre.

J'étais bien à mon aise,
Je vivais de mon bien,
Mais je suis en mal-aise,
Hélas ! Je n'ay plus rien.
Tout mon malheur est venu de l'usure ;
Aller me faut à ma bonne adventure.

Je vay à la justice
A ces bons advocatz ;
Ils sont gens de police,
Je leur dirai mon cas :
J'ay engagé mes vignes et ma terre,
Je suis venu vostre conseil requerre.

Viença, di moy, bon-homme,
Et ne me cele rien.
As tu point peur en somme,
Que tu perdes ton bien ?
Monsieur le juge est homme débonnaire,
Bien volontiers entendra ton affaire.

[1] *Rosier des chansons nouvelles.* Lyon, 1580.

Digitized by Google

— Hélas ! monsieur le juge,
Faites-moi un plaisir ;
Vous êtes mon refuge,
Vueillez moy secourir.
Les usuriers ont mangé ma substance,
Scaurois-je point en avoir récompense ?

L'usurier est en peine
Qu'il fera de son blé ;
Sa maison en est pleine,
Il craint luy estre emblé (enlevé) ;
Mais il attent une mauvaise année,
Afin que plus de moitié soit gaignée.

L'usurier en sa cave
A du vin à foison ;
A voisin n'y enclave
Il n'en fera raison.
Il attendra, s'il viendra une gresle !
Trop grand' chaleur, ou bien quelque nielle.

S'il voit quelque bon homme
Qui arrive des champs :
— Viença (dit-il) prud'homme
Les bléz sont-ilz méchans (mauvais) ?
— Hélas, Monsieur, la brouée (pluie violente) et la pluye
Ont faict les bledz aussi noirs que la suye.

— Viença, dy moi, bonhomme,
Que dis-tu des poiriers ?
Avons-nous de la pomme,
Ou des noix ès noyers ?
— Nenni, Monsieur, il n'y en pas une,
Tout est tombé ; n'y a pruneau, ni prune.

Digitized by Google

— Vença, dy moi, compère,
Les foings ont-ils le temps (bon) ?
Ainsi comme j'espère,
Jamais il n'en fut tant.
— Hélas, Monsieur, ce n'est rien de l'herbage ;
C'est grand pitié de voir le pasturage.

L'usurier est bien aise
De ce qu'il a ouy,
Il chante, se dégoise (se divertit)
Il est fort resjouy.
— Bon temps pour moy, l'année sera chiere,
J'auray du bien qui ne coustera guiere.

Comme pendant, il y a aussi « La complainte de l'usurier » :

Insatiable et roturier,
Qui sera condamné à rendre
Ce que trop il a osé prendre [1].

L'histoire du paysan en France et dans beaucoup de pays est, jusqu'à l'époque de la révolution française surtout, une lamentable complainte.

Après la « dîme » et la « corvée », il y avait le « colombier » du seigneur fourni aux dépens du paysan, la « garenne féodale » dévastant les champs ; la « chasse » ne respectant pas les moissons.

L'habitude de la guerre et du commandement avait fait naître l'idée de la supériorité des familles

[1] Voir aux annexes.

Digitized by Google

nobles sur les classes qu'elles croyaient inférieures. Le seigneur féodal avait le mépris des serfs et des vilains ; ils étaient, à ses yeux, « taillables et cor-» véables, à merci et à miséricorde ».

Quand vint l'affaiblissement de la féodalité, les jurisconsultes dirent au seigneur :

« Si tu prends du bien au vilain, fors les droites » amendes qu'il doit, tu le prends contre Dieu et » sur le péril de ton âme ». Mais la puissance du seigneur n'ayant d'autres limites que les scrupules de sa conscience, il les étouffait facilement par cette maxime :

Oignez vilain, il vous poindra ;
Poignez vilain, il vous oindra.

On pourrait croire que la situation du paysan s'améliora sous le règne glorieux de Louis XIV ? Point du tout. Et La Bruyère traçait le tableau bien sombre du paysan à son époque : « l'on voit » certains animaux farouches, des mâles et des » femelles, répandus dans la campagne, noirs, » livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre » qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâ-» treté invincible. Ils ont une voix articulée et » quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent » une face humaine ; et, en effet, ils sont des » hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, » où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. » Ils épargnent aux autres hommes la peine de » semer, de labourer et de recueillir pour vivre et » méritent de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont » semé ».

Digitized by Google

Cela n'empêche pas qu'en 1739, la misère noire régnant, on vit des malheureux brouter l'herbe. Et le duc d'Orléans, présentant au roi un morceau de pain de fougères, lui dit :

« Sire, voilà le pain de quoi vos sujets se nour-
» rissent ».

La vie du paysan est, de nos jours encore, une vie de lutte, mais la condition matérielle et morale des campagnes a subi une transformation complète.

Parmi les complaintes historiques de la révolution française, nous citerons celle qui fut chantée en 1793, dans les rues de Paris, sur la mort du patriote Marat, air : *Cœurs sensibles, cœurs fidèles*, gravée et dédiée aux braves « sans culottes ».

Amis, que notre complainte
Retentisse avec éclat !
Ne formons tous qu'une plainte
Sur la perte de Marat.
Chacun est saisi de crainte
En voyant cet attentat,
Fruit d'un complet scélérat.

Un ancien critique des *Débats*, Dussault, composa, après le supplice d'Hébert, dit le père Duchesne, une complainte sur l'air de Jean-Jacques, *Je l'ai planté, je l'ai vu naître*. Voici le premier couplet :

Las ! il était patriote !
Il faisait des discours si beaux !
Pourquoi siffle-t-il la linotte
Le fameux marchand de fourneaux ?

Digitized by Google

Certes, une victime plus intéressante fut jadis le poète tragique et lyrique Denis Coppée, né à Huy, vers 1580, auteur du drame intitulé : *Miracle de Nostre Dame de Cambron arrivé en l'an 1326, le 8 avril.* Coppée périt de mort violente, vers 1632, dans des circonstances vraiment dramatiques. Pierre Bello vint un soir demander à notre poète l'hospitalité pour une jeune fille qu'il devait épouser. Coppée représenta qu'il serait imprudent pour eux de voyager ensemble, fit partir Bello pour la France, et conduisit la fiancée vers Dinant, dans une voiture. En chemin, trois frères de la fiancée entourèrent la voiture, blessèrent Coppée d'un coup de pistolet et de coups de sabre et enlevèrent la jeune fille devenue folle dans l'aventure. Coppée fut trouvé mort et Bello qui avait attendu vainement sa future, revint à Huy où il apprit la mort de Coppée et la perte de tout espoir d'épouser la jeune fille.

Bello, devenu recteur de la chapelle de Saint-Laurent à Dinant, composa une « Complainte des muses pour l'assassinat commis sur la personne de Monsieur Denis Coppée, bourgeois de Huy, excellent poète français » (1632). Cette pièce, composée de huit strophes, commence ainsi :

Vraiment vous avez belle grâce
Chastes pucelles de Parnasse
De permettre de la façon
A coups d'arquebuse et d'espée
Assassiner Denys Coppée,
Vostre sage et cher nourrisson [1].

[1] Helbig, *Fleurs des vieux poètes liégeois* (1632). Émancipation (1836). Félix Hachez, *La littérature du sacrilège de Cambron.* Annales du Cercle archéologique de Mons, 1897.

Digitized by Google

La complainte suivit Louis XVI, depuis le moment où son séjour aux Tuileries fut considéré comme une captivité. Ses amis chantaient :

Notre bon roi prisonnier,
Au château des Tuileries !
Jusqu'à quand, braves guerriers,
Souffrirez-vous tant d'avanies ?
Voulez-vous qu'à notre roi
Un tas de gueux fasse la loi ?...

Et ils ajoutaient, en manière de défi :

La sainte chandelle d'Arras (Robespierre),
Le flambeau de la Provence (Mirabeau),
S'ils ne nous éclairent pas,
Mettent au moins le feu à la France :
On ne peut pas les toucher,
Mais on espère les moucher [1].

Voici une complainte sur la mort de Louis le dernier (Louis XVI), air de Chambard :

Peuple français sans égal,
Me voilà au rang des morts ;
Mais priez Dieu pour mon sort,
Il n'y a plus d'interval (sic).
Voilà ce que j'ai mérité,
Chantez vive la liberté !

Peuple souverain de la terre,
Qui n'avez jamais été,
Par ma mort vous voilà lavé.
Hélas ! Je finis ma carrière,
A la place de la Révolution, pour certain,
Voilà donc ma triste fin.

[1] *L'assemblée nationale, ou la France abusée,* chanson.
Augustin CHALLAMEL, *Histoire-musée de la République française depuis l'assemblée des notables jusqu'à l'Empire.* 3e édition, 1858.

Digitized by Google

Du crime le plus atroce
Ce fut dans le mois d'août,
Je voulais vous faire périr tous,
Croyant en faire une noce.
Hélas ! pour moi, quel malheur !
On me découvre à dix heures.

C'est dans l'assemblée nationale
Où je me sauve à l'instant,
Retiré comme un enfant
Qui venait de faire du mal :
De là on m'a fait emmener,
Au temple pour prisonnier.

Étant dans la tour.

Quelle horrible résidence !
Je me vois environné.
De mœllon ma chambre est pavée
Mais me voilà tout en trance (sic).
On vient pour me faire coucher :
Je ne puis y résister.

Hélas ! sept mois se passèrent
Dans cette horrible prison,
J'entends troupes et bataillon
Qui se disent, nous sommes frères ;
Il faut garder sans façon
Ne point perdre le cochon.

Hélas ! voilà l'alarme :
C'est quand on vient m'avertir,
On me dit qu'il faut partir
Que le peuple est sous les armes !
Pour mon dernier jugement :
Allons, partons, il est temps.

Digitized by Google

A la Convention, je jure,
On me conduit à l'instant,
Pour entendre mon jugement,
Où l'on me connaît pour parjure.
De là je fus aussitôt
Conduit dessus l'échafaud.

Les adieux qu'il fait au peuple.

Adieu, peuple de la terre :
Adieu donc, peuple françois,
Je vais voir le roi des rois ;
Je vais fermer la paupière
Sous le glaive de la loi,
Comme étant ci-devant roi.

Comme réponse, Palissot composa une complainte, en romance, qui se vendit le jour de l'exécution et dont l'air, selon l'auteur, « se présentait de lui-même ». C'était, dit-il, et ce ne pouvait être que l'air de la passion de Jésus-Christ, comme le plus respecté par le peuple et le plus analogue à la circonstance :

Français, je suis né votre roi
Des droits de mes ancêtres ;
Verriez-vous couler sans effroi
Le pur sang de vos maîtres ?

Un tribunal de factieux
Me condamne au supplice ;
Peuple séduit, ouvre les yeux,
Tu n'es pas leur complice.

Digitized by Google

Qui leur donna la liberté
Dont je suis la victime ?
Ce fut un don de ma bonté,
Ma bonté fut mon crime.

Un jour vous pleurerez, Français,
En lisant mon histoire,
Je jouirai de vos regrets
Au séjour de la gloire.

Mais en offrant à Dieu pour vous
Le sang qu'on va répandre,
Des traits du céleste courroux
Je saurai vous défendre.

Je lui dirai : Dieu de bonté,
Sauve un peuple infidèle ;
Tu mourus pour l'iniquité
J'ai suivi mon modèle.

Beaucoup d'autres complaintes et romances ont été composées sur la mort de Louis XVI.

Le peuple chanta, sur l'air du maréchal de Saxe, une complainte à l'occasion de la mort de Michel Lepelletier de S^t^-Fargeau :

Paris est dans les larmes,
La république est en deuil,
De voir réduit au cercueil,
Citoyens, versons des larmes,
Pour nous quel triste fléau
D'avoir perdu Saint-Fargeau !

Digitized by Google

Monstre d'aristocratie,
Tu nous prends un défenseur,
Pour avoir avec honneur
Bien défendu sa patrie.
Pâris, infâme bourreau,
Tu nous ravis Saint-Fargeau ! [1]

En 1792, on riait du redoublement de colère des « Tyrans couronnés » tout en chantant un « Noël » contre certains conventionnels. Ce « Noël » destiné à verser le ridicule sur les faux patriotes, se disait sur l'air des *Bourgeois de Chartres* :

Les rois partent, leur place
Est remplie aussitôt,
Jésus fait la grimace
Voyant avec Chabot [2]
Le parti « cordelier » ennemi des despotes,
Qui les poursuit avec ardeur,
Mais pour être leur successeur
Et gagner leurs culottes.

Jésus crut voir Pilate
Sitôt qu'il vit Danton ;
Jésus, franc démocrate,
Le maudit sans façon.
La sainte vierge eut peur, apercevant Rovère [3]
Le bœuf vit Legendre [4] et beugla.
L'âne vit Billaud [5] et trembla
Pour son foin, sa litière.

[1] Augustin Challamel. Ouvrage cité.
[2] L'ex-capucin, l'orateur du faubourg St-Antoine.
[3] Marquis de Fouvielle, qui passait pour aimer beaucoup les belles.
[4] Boucher.
[5] dit de Varennes, parce que ce fut là, à la fuite du roi, qu'il commença sa carrière politique.

Digitized by Google

Suivi de ses dévotes
De sa cour entouré,
Le dieu des sans culottes
Robespierre est entré.
Je vous dénonce tous, cria l'orateur blême ;
Jésus, ce sont des intrigants,
Ils se prodiguent un encens
Qui n'est dû qu'à moi-même.

Tout près de Robespierre,
Jésus vit Desmoulin.
Ah ! Bonjour, cher confrère,
Lui dit le saint malin.
Ah ! bonjour, cher patron, lui répondit Camille.
On rit... mais ô soudaine horreur !
Qui pourrait peindre la terreur
De la sainte famille ?

Marat entre... à sa vue,
Ce bon dieu, Brissotin,
De sa mère éperdue
Se cache dans le sein.
Père éternel, dit-il, quel être épouvantable !
Ah ! fais-le rentrer en enfer ;
Attends que je sois au désert
Pour m'envoyer le diable.

Par ma barbe elle est belle !
Dit Chabot ; et soudain
Il lance à la pucelle
Un coup d'œil capucin.
Quels sont vos ennemis, cria-t-il, ô Marie ?
Je suis grand frère surveillant,
Et je vous les fais à l'instant
Coffrer à l'abbaye.

Digitized by Google

Tu parles comme un livre
Interrompit Panis [1].
Vite, allons, qu'on les livre
A nos braves amis ;
Un beau soir nous pourrons, pour divertir madame,
En faire un petit supplément.
Au deux septembre, jour charmant,
Jour bien cher à notre âme.

Mais qui paraît ensuite ?
C'est Cloots l'universel,
Espion, parasite,
En face d'Israël.
D'un bon dîner, dit-il, dieu, je suis à la piste,
Hâtez-vous de me le donner.
Qui ne me donne pas à dîner
Est un fédératiste.

Emigré, démocrate,
Feuillant, républicain,
Fougeux aristocrate,
Et cordelier, enfin.
Homme d'esprit, grand sot, charmant, insupportable,
Mais déjà chacun, à ces traits,
S'écrie : « ah ! voilà Lauragais ! »
On le vit dans l'étable.

Vous aussi, à l'étable
Vous fûtes, ô Merlin [2]
O Robert [3] admirable !
Bentabolle [4] divin !

[1] Septembriseur.
[2] De Thionville, accusateur public.
[3] Député des Ardennes.
[4] Député du Bas-Rhin.

Digitized by Google

Ciel ! entre des larrons, s'il faut que je périsse,
Dit Dieu, je subirai mon sort ;
Mais c'est trop tôt avant ma mort
Commencer mon supplice.

Mais j'oubliais Basire,
Tallien, Ruamps, Fréron,
Saint-André que j'admire,
Démosthène-Bourbon.
Vous, Châles, vous Simon, et vous, Montault l'étique,
Et toi, pauvre Dubois-Crancé [1],
Parle, Brissotin repoussé
Et cordelier par pique.

Un couple dramatique
Marche après Thuriot.
C'est Fabre le comique
Et le sobre Collot.
Pour bercer l'Enfant-Dieu, Collot lit « l'inconnue » [2],
Et l'âne seul veillait encor
Quand la pièce fut lue [3].

On prophétisait qu'à l'ancien maître allaient succéder de nouveaux tyrans, et ce Noël dénombre les plus influents montagnards du moment.

Nous sommes en 1794, des musiciens en plein air, vêtus de la carmagnole, du bonnet rouge, et portant la décoration des sans-culottes, annonçaient au public qu'ils pouvaient lui vendre des recueils

[1] Député des Ardennes.
[2] Pièce très inconnue de Collot d'Herbois.
[3] Fabre d'Eglantine et Collot d'Herbois étaient auteurs dramatiques.

Digitized by Google

de chansons « propres à entretenir dans l'âme des bons citoyens la gaîté républicaine ». Un chanteur ambulant lut avec emphase le titre d'une chanson « La ronde des guillotinés mettant leur tête à la trappe », par le citoyen Ladré, dont la réputation était immense.

Voici deux couplets de cette chanson qu'accompagnait un violoniste :

Vous vouliez être toujours grands,
Traitant les sans-culottes
De canailles et de brigands ;
Ils ont paré vos bottes
Par le triomphe des vertus.
Pour que vous ne nous trompiez plus,
La justice vous sape ;
Ducs et comtes, marquis, barons,
Pour trop soutenir les Bourbons,
Mettez votre tête à la trappe.

Vous qui paraissez plus hardis
Que des ci-devant pages,
Croyant d'aller en paradis,
Suivant les vieux usages,
Vous riez allant au néant,
Dans la charette en reculant
Comme écrevisse et crappe (sic).
Montez le petit escalier,
Rira bien qui rira dernier,
Passez votre tête à la trappe.

Digitized by Google

Voici une autre chanson, également de 1794, sur la guillotine :

La guillotine est un bijou
Qui devient des plus à la mode,
J'en veux une en bois d'acajou
Que je mettrai sur ma commode.

Je l'essaierai soir et matin
Pour ne pas paraître novice,
Si par malheur le lendemain
A mon tour j'étais de service.

La complainte sur la mort de Robespierre produisit peu d'effet :

Ah ! pauvre peuple, adieu le siècle d'or ;
N'attends plus que peine et misère :
Il est passé dès le dix Thermidor,
Jour qu'on immola Robespierre.

Ainsi que le constate Augustin Challamel [1], les chansons ont été grivoises, héroïques, politiques, de circonstance, de personnalités. Les chansons grivoises de la Révolution sont souvent tombées dans l'obscène.

Alors le chanteur des rues, barde en plein air, avait sa médaille, sa cocarde, sa carte de civisme épuré. Tantôt il redisait une chanson grossièrement galante, tantôt il chantait en l'honneur du citoyen Prudhomme, victime de la calomnie. Sous la ter-

[1] Ouvrage cité.

Digitized by Google

reur, il signalait notamment « l'orgueil de Marie-Antoinette confondu par la guillotine » :

Jour fatal, on connaît mon crime,
Je croyais qu'il était caché.
Aujourd'hui je me vois victime
De tous les maux que j'ai cherchés.

Faut-il donc que la guillotine
Aujourd'hui termine mes jours !
Moi qui croyais être divine
On reconnaît tous mes détours.

Quoi donc, moi, Marie-Antoinette,
Princesse et reine des Français,
Aujourd'hui l'on veut ma défaite
Pour punir mes sanglants forfaits.

Moi qui menais à la baguette
Ce peuple qui veut mon malheur,
Que ne viens-tu, cher Lafayette,
Me consoler dans ma douleur ?

Je croyais un jour, dans mon âme,
Nager dans le sang des Français ;
Mais de mon infernale flamme
La mort confond tous les projets.

Que d'amis j'avais dans la France !
Mais ils n'osent plus me parler ;
La loi leur en fait la défense
Et son glaive les fait trembler.

Digitized by Google

Il faut donc que ce fatal glaive
Ote l'existence à mon corps !
J'imagine que c'est un rêve
D'être bientôt au rang des morts.

Qu'il était loin le temps où les femmes du peuple allaient à Versailles, au Trianon, offrir des bouquets à Marie-Antoinette. Qu'il était loin le temps où, sur son passage, on chantait :

La rose est la reine des fleurs,
Antoinette est la reine des cœurs.

Aujourd'hui, les « tricoteuses » suivaient la charrette de Samson et criaient à Marie-Antoinette :

Madam' veto avait promis
De faire égorger tout Paris,
Mais son coup a manqué
Grâce à nos canonniers.
Dansons la carmagnole,
Au bruit du son
Du canon !

Le 24 décembre 1800, à huit heures du soir, Bonaparte, premier consul, entouré de sa garde, sortait des Tuileries pour aller à l'Opéra, appelé alors « Théâtre des Arts », assister à un oratorio d'Haydn. Les grenadiers à cheval, qui précédaient sa voiture, trouvèrent la rue Saint-Nicaise presqu'entièrement obstruée d'un côté par une charrette qui, placée en travers, occupait la moitié de la voie publique, et de l'autre par une voiture de place

Digitized by Google

qu'un des grenadiers fit avancer. La voiture du premier consul franchit cet espace étroit et continua sa route. Elle était arrivée dans la rue de la Loi, aujourd'hui rue de Richelieu, quand on entendit une détonation terrible. C'était l'explosion d'un tonneau à poudre, de mitrailles et d'artifices, posé sur la charrette. Des fragments de cheminée, de fenêtres, des pans de murs, des tuiles tombèrent; quarante-six maisons ébranlées furent rendues inhabitables ; huit personnes furent tuées et vingt-huit blessées. La voiture du Consul pencha sur ses roues, ses glaces se brisèrent, mais il n'y eut de l'escorte qu'un soldat blessé, légèrement atteint à la main par une tuile.

L'attentat de la rue Saint-Nicaise a inspiré la « Complainte sur la machine infernale » :

Chantons le récit fidèle
Du plus horrible attentat
Exercé contre l'Etat,
Rue Nicaise au Carrouselle.
De ce fait la vérité
Fait frémir l'humanité.

Une machine infernale
De nouvelle invention,
Fit par son explosion
Un dégât que rien n'égale,
Renversant, aux environs
Les hommes et les maisons.

Digitized by Google

Le Consul, dans sa voiture,
A l'instant passait par là ;
Il allait à l'Opéra ;
Ce fut à lui, chose sûre,
Qu'on voulait donner la mort,
Mais ce fut un vain effort.

De ses chevaux la vitesse
Avait devancé le coup ;
Mais s'arrêtant tout à coup
De s'informer il s'empresse :
Sans craindre ce noir dessein,
Il poursuivit son chemin.

Son épouse, tout en larmes,
Veut partager son danger,
Mais on vient la rassurer
Sur ces horribles vacarmes ;
Lui disant : il est passé,
Le Consul n'est point blessé.

Bientôt, dans le voisinage,
Les blessés et les mourants
Poussent des gémissements ;
D'autres se font un passage
A travers mille débris,
Pour se sauver dans Paris.

Cette machine infernale
Était faite d'un tonneau,
Et contenait, au lieu d'eau,
Beaucoup de poudre et de balles.
Cette invention d'enfer
Avait des cercles de fer.

Digitized by Google

Les éclats de la machine
Enfoncèrent les maisons,
Et la chute des plafonds
Entassa sur leur ruine
Les meubles et les trésors,
Et les blessés et les morts.

Le Tribunat, plein de zèle,
Le Sénat conservateur,
Ministre et législateur,
Le Conseil d'État fidèle,
Au grand Consul, en ce jour,
Vinrent prouver leur amour.

Discours du Ministre de la police au premier Consul :

Une machine semblable
Est saisie entre les mains
De ces monstres inhumains
Dont l'invention coupable,
Pour prolonger leurs forfaits,
Est de reculer la paix.

Discours des Présidents des autorités du Gouvernement :

Quand des monstres pleins de rage
Veulent renverser l'État
Par le feu, l'assassinat,
Le désordre et le carnage,
Nous punirons leurs forfaits
Pour accélérer la paix.

Digitized by Google

Bonaparte en assurance
De ces lâches ennemis
Saura purger le pays,
Et par sa rare prudence
Terminer, à nos souhaits,
Le grand œuvre de la paix.

Cette complainte eut un grand et durable succès. La chanson a suivi, naturellement, les phases de la vie de Napoléon, comme celle de tous les grands hommes du reste. Quand il se fit empereur, elle l'appela César, Alexandre, Auguste, Trajan. Elle était flatteuse, caressante :

Vive, vive Napoléon
Qui nous baille
De la volaille,
Du pain et du vin à foison
Vive, vive Napoléon.

En 1814 et 1815, elle l'escorta à l'île d'Elbe, puis à Sainte-Hélène, en faisant entendre contre lui cet injurieux refrain :

Faut qu'il parte d' bon gré z'ou d' force,
Nous n' voulons plus d' l'ogre d' la Corse.
A bas, à bas l'ogre d' la Corse.

En 1840, au retour à Paris des cendres de l'Empereur, la gloire de Bonaparte rayonna d'un nouvel éclat.

Digitized by Google

Par toute la France on chanta les hauts faits de l'illustre capitaine et sa chute même fut entourée d'une auréole :

A Waterloo, dans sa dernière affaire,
Il fut trahi par un de ses guerriers,
Ses gardes d'honneur mordaient la poussière
Plutôt que de le rendre prisonnier.

Refrain : Elles viendront (bis)
Les cendres du grand homme ;
Elles viendront (bis)
Les cendres de Napoléon !

L'assassinat du duc de Berry donna lieu à une complainte dans laquelle Louis XVIII, devant son cher neveu, s'arrache les cheveux qu'il n'avait pas, et dit, en voyant du sang : « ce n'est pas du vin blanc » (sic).

L'explosion de la « machine infernale », en 1835, inspira plusieurs complaintes. On chanta Fieschi « qui était un corse, île au milieu de la mer (sic) et » qui fit partir une machine infernale contre le » Roi ».

Il y eut, en France, une complainte de M. de Courcelle sur le « Choléra-Morbus ». Elle se chantait sur l'air : *Fleuve du Tage :*

Pleurons sans cesse
De Paris les malheurs,
Quelle tristesse !
Tout le monde en pleurs.

Digitized by Google

Partout, sur son passage,
Le choléra ravage
Rues et faubourgs,
Partout fixe son cours.
Hélas ! que de victimes,
A plongées dans l'abîme !
Implorons Dieu...
Qu'il fuie de ces lieux.

Les complaintes ont suivi de près le terrible incendie du Bazar de la rue Jean Goujon, à Paris, en mai 1897. Elles sont même illustrées, représentant de grandes dames au pied de la charité, la cohue, l'incendie, le sauvetage.

L'une de ces complaintes débute par un exposé dont la naïveté rappelle les anciennes romances :

L'or affluait au milieu des sourires,
De jolis doigts le faisaient ruisseler
Quand tout à coup vibre un cri de délire ;
Dans le Bazar le feu vient d'éclater.

Une autre, dont le titre est « Martyrs de la charité », présente également le prologue du drame :

Vous étiez souriantes,
A tous offrant des fleurs ;
Vos grâces captivantes
Savaient tenter les cœurs.
Les pièces d'or, les blanches
Tombaient dans votre main ;
Vous vendiez des pervenches
Pour acheter du pain.

Digitized by Google

Le pauvre honteux, le pauvre malade
Par vos dons bénis étaient soulagés.
Du lit d'hôpital au lit de mansarde, (sic)
O cœurs bienfaisants, vous serez pleurés.

Même à travers la rudesse de « Paris en deuil » perce l'intention touchante :

Une sœur de nos hôpitaux
Du plus vieux de nos généraux
Soutient la marche.
Le grognard vers l'Éternité
Lui dit : « Suis-moi, sœur de bonté,
» En avant, arr'che ! »

Voici la terrifiante recherche des cadavres, dans la « Charité en deuil ou Histoire vraie mise en chanson » sur l'air : *C'est un oiseau qui vient de France* :

Les hautes personnalités
— Spectacle de douleur profonde
Dans ces atroces nudités
Viennent reconnaître leur monde,
Les yeux crevés, les bras tordus,
Sans vêtements, sans chevelures,
Grâce aux bijoux, grâce aux parures,
Les cadavres sont reconnus.

Afin d'apporter l'espérance
Au malheureux déshérité,
En prodiguant la charité
Sont mortes les dames de France.

Digitized by Google

Les incorrections de style, les exagérations des termes accentuent en quelque sorte le caractère primesautier de la complainte. C'est bien le cri du peuple ; il vient du cœur et il marque la douleur générale que le terrible événement de la rue Jean Goujon a provoquée.

Cette journée en fête commencée
En sombre horreur se termine ce soir :
Toi qui rêvais, ô pâle fiancée,
L'autel en fleurs, hélas ! il est en noir.

Et, triste coïncidence, c'est sur l'air de « Carnot est mort » que l'on dit le refrain des « Martyrs de la charité » :

Vos noms vivront dans les grands noms de France
Vous êtes mortes en faisant le bien.

On a fait des complaintes non seulement sur les hommes, mais aussi sur les animaux. Après Catulle qui a pleuré la mort du moineau de Lesbye, quantité de poètes ont écrit des pièces sur le chien, le chat, la tourterelle, le passereau, la linotte, et, le croirait-on, on a versifié même sur le cochon !

La complainte a laissé des traces dans tous les âges et chez presque tous les peuples.

Les *mancros*, chants lugubres des pompes funèbres des Égyptiens, les *cantiques* et les *psaumes* des Hébreux, les *lamentations*, le *thrène*, l'*yalème* (chant de deuil) et le *linos* (chant des fossoyeurs) des anciens Grecs, les *lamentatio*, *luctus*, *planctus*,

Digitized by Google

nœnia, leudus, lessus, elegia, carmen lugubre, tristia des latins, le *lai*, le *planch*, la *complaincte*, les *regrets*, la *chanson piteuse*, le *crèvecœur*, les *doléances*, les *misères*, les *larmes*, les *déplorations*, etc., du moyen âge et des temps modernes, se rattachent à notre sujet.

Il serait impossible de relever tout ce qui a paru dans les différents genres que la complainte a successivement adoptés. Nous espérons pourtant que les citations que nous avons données permettront de faire apprécier la place que ces poèmes doivent occuper dans les études littéraires et sociales.

La complainte est une touchante manifestation de la douleur ; elle a pour compagnons les pleurs et les soupirs.

A part le charme pénétrant qui s'en dégage souvent, les chants populaires et les complaintes sont des documents acquis à l'Histoire, et le Folklore y trouve grand profit.

Ainsi que l'a dit Mickiewicz, les chants populaires sont l'arche sainte entre les temps anciens et les nouveaux.

« O chanson populaire ! tu es la garde du temple » des souvenirs nationaux ; tu as les ailes et la voix » d'un archange ; souvent aussi tu en as les armes. » La flamme dévore les œuvres du pinceau, les » brigands pillent les trésors, la chanson échappe » et survit ; elle court parmi les hommes. Si les » âmes avilies ne la savent pas nourrir de regret et

Digitized by Google

» d'espérances, elle fuit dans les montagnes, » s'attache aux ruines, et de là redit les temps » anciens. Ainsi le rossignol s'envole d'une maison » incendiée, et se repose un instant sur le toit ; » si le toit s'affaisse, il fuit dans les forêts ; et, » d'une voix sonore, il chante un chant de deuil » aux voyageurs entre des ruines et des sépulcres ».

Les récits simples, remplis de détails parfois surabondants, nous font pénétrer au cœur du passé ; et l'exposé naïf de choses disparues provoque un enseignement, en même temps qu'un plaisir. A ce double titre, il n'est pas inutile de glaner dans les archives, de feuilleter les livres poudreux ; et ces recherches peuvent marcher de pair, vers un but également pratique, avec les fouilles parmi les tombeaux et les substructions antiques.

Digitized by Google

Digitized by Google

Complaintes Célèbres

(ANNEXES)

Digitized by Google

Digitized by Google

Le culte voué à Jeanne d'Arc a fait naître de nombreuses complaintes qui, depuis des siècles, s'impriment, se vendent et se colportent à Orléans :

Jeanne, à ton pays de France
Pense dans les cieux ;
D'un pauvre peuple en souffrance
Accueille les vœux.
N'as-tu pas dans ta cabane
Laissé quelque sœur !
Si Dieu nous l'envoie ô Jeanne,
Prête-lui ton cœur.

Apprends, ô peuple de France,
Comment d'Orléans
S'opéra la délivrance
Voila cinq cents ans.
C'est une charmante histoire,
Écoutez-la bien,
Le ciel à qui je rends gloire
N'y fut pas pour rien.

COMPLAINTE POPULAIRE DE LA PUCELLE D'ORLEANS

(Signée MERCATOR)

Français, apprêtez vos oreilles,
Écoutez bien petits et grands,
Je vais raconter des merveilles
Qui datent de quatre cents ans.

REFRAIN

Fêtons Jeanne, notre pucelle
Qui par ses faits-d'armes brillants
De la manière la plus belle
Débouta l'Anglais d'Orléans,

Digitized by Google

Quoique vieille l'histoire est belle
C'est le triomphe des Français
Remporté par notre pucelle
Dans Orléans sur les Anglais.

C'était une simple bergère
Ne sachant que paître un troupeau,
Réciter l'ave, notre père,
Et faire tourner son fuseau.

Darc est le nom de sa famille
Et Jeanne c'est son petit nom.
Le père de la jeune fille
En Lorraine avait sa maison.

Or, un matin la pastourelle
Qui n'avait alors que seize ans,
Pour qu'il broutât l'herbe nouvelle
Gardait son troupeau dans les champs.

Soudain une clarté divine
De l'enfant attire les yeux
Jeanne voit sainte Catherine
Lui sourire du haut des cieux.

Et puis apparaît au plus vite
L'illustre archange saint Michel
Suivi de sainte Marguerite,
Tous les trois envoyés du ciel.

A cette vision étrange
L'humble fillette se troubla,
Mais pour la rassurer l'archange
D'une voix douce lui parla.

Digitized by Google

— Jeanne, écoute ma bonne fille,
La pauvre France est en émoi,
Dieu te l'ordonne, sois gentille
Va guerroyer, sauve le Roi.

C'est pitié, l'Anglais dans la France,
Sauf Orléans, règne en tout lieu,
Il faut que pour la délivrance
Tu sois le soldat du bon Dieu.

— Mais je ne suis qu'une fillette
Et ce que m'ordonnent vos voix
Me fait trembler, dit la pauvrette
De tous mes membres à la fois.

Pas ne sais lire, pas écrire,
Tout de bon, c'est me foudroyer,
Messire ange, que de me dire :
Contre l'Anglais va guerroyer.

— Ne crains rien, souvent dans l'église
Va prier. A ton bras d'enfant
Par Dieu, la victoire est promise,
Foi d'archange, entends mon serment.

Le sang coule, plus de réplique
Hâte-toi, va combattre enfin,
Et de Reims en la basilique
Fais sacrer le gentil dauphin.

Ses voix l'ont dit, à ses alarmes
Jeanne docile coupe court
Elle vole chercher des armes.
A Vaucouleurs, chez Baudricourt.

Digitized by Google

Le vieux guerrier se moque d'elle.
— Mais pour preuve que je dis vrai,
Sache donc, reprend la pucelle
Que l'Anglais triomphe à Rouvray.

Vers Chinon, fidèle au message
Elle part en dépit de tous ;
Dût-elle user dans ce voyage
Ses jambes jusques aux genoux.

Charles, sous parure étrangère,
Veut la dépister bel et bien.
— Pourquoi ruser, dit la guerrière,
Vous êtes mon roi très chrétien.

A la cour, chacun la querelle
Sur ses voix et sa mission,
Jeanne fait si bien que comme elle,
Tous pensent sans restriction.

De Dieu c'est bien la messagère,
Elle obtient chevaux et soldats,
Le Dauphin l'arme chevalière,
Elle est prête et vole aux combats.

Jeanne, pour hâter la victoire,
Pique des deux vers Beaugency,
Meung et Cléry, passe la Loire,
Et débarque près de Chécy.

Jeanne s'élance sur les traces
De l'Anglais qui tremble et s'enfuit,
Et le déboutant de ses places
L'arme dans les reins le poursuit.

Digitized by Google

Fussent-ils pendus aux nuages
Disait Jeanne, je les aurai ;
Aussi des Anglais quels carnages
Depuis Jargeau jusqu'à Patay.

Charles dès lors prend confiance,
Avec Jeanne il est en chemin.
Bientôt la couronne de France
Sera sur le front du Dauphin.

On est à Reims, Dieu, quelle foule.
Vieille basilique ouvre-toi.
Charles reçoit la Sainte Ampoule,
Il est sacré ! vive le roi !

Jeanne est là. Grâce à sa bannière
Qui toujours première au labeur
Avait droit d'être la première
A l'allégresse et à l'honneur.

— En cette belle matinée,
Dit Jeanne pleurant, à genoux,
Ma mission est terminée,
Gentil sire, séparons-nous.

Mes voix l'ordonnent ; vers ma mère
Je retourne, adieu mon drapeau !
Je vais retrouver ma chaumière
Et ma quenouille et mon troupeau.

A cette prière, à ces larmes
Hélas ! Charles ne se rend pas !
Il veut qu'elle garde ses armes
Et livre de nouveaux combats.

Digitized by Google

Pauvre fille ! Bientôt un piège
Par un traître aux Anglais vendu
A Compiègne, pendant le siège,
A notre héroïne est tendu.

Elle est prise ! L'Anglais l'entraîne
Et par un acte sans pudeur
Au fond d'un cachot il l'enchaîne,
Elle, Jeanne, fille au grand cœur.

Dans ce cachot, que de tortures,
Pour Jeanne, et les nuits et les jours,
C'est la colombe aux ailes pures
Entre les serres des vautours.

L'arrêt d'un tribunal inique
Réclame un châtiment plus fort,
Il veut, sur la place publique,
Faire traîner Jeanne à la mort.

O Rouen ! c'est dans tes murailles
Que la main d'un hideux bourreau,
Au nom de juges sans entrailles,
Prépare l'infâme poteau.

Monte au bûcher, vierge si bonne,
D'un double rayon immortel
L'église ornera ta couronne
En te décernant un autel !

Pour toi, France à son cœur bien chère,
En expirant Jeanne pria.
Les derniers mots de sa prière
Retiens-les : Jésus, Maria.

Digitized by Google

CHANSON DE PÉTRARQUE

(Air de « LA MUSETTE » de DESBROSSES)

De bois en bois, de pensée en pensée
L'amour conduit mes amoureux soucis ;
Dans ces vallons mon âme embarrassée
Ne trouve point d'assez sombres réduits.
Sans m'arrêter, je vais cherchant sans cesse
Un lieu qui puisse adoucir mes ennuis,
Hélas ! partout en proie à ma tristesse
Je vais, je viens, sans savoir où je suis.

Les lieux peuplés, les châteaux et les villes,
Rien ne peut plus soulager ma douleur.
Plus de conseils, plus de paix, plus d'asiles,
Du fond des bois je n'aime que l'horreur.
Là quelquefois, la joie et l'espérance
Viennent flatter mes désirs tour à tour ;
Et cet espoir que la crainte balance,
Amuse au moins un instant mon amour.

Si quelquefois sur le haut des montagnes
Je vais pour prendre un instant de repos,
Tout aussitôt mes yeux dans nos campagnes
Cherchent l'objet qui cause tous mes maux.
Et mesurant alors l'espace immense
Qui me dérobe à ses divins appas,
Avec mon cœur toujours d'intelligence
Vers ma bergère ils ramènent mes pas.

Digitized by Google

Qui le croirait ? Tantôt dans un nuage
Parmi les ris, les plaisirs et les jeux
Les caressant, recevant leur hommage
Cette beauté se présente à mes yeux.
Tantôt sur l'onde, ou sur l'herbe naissante,
Et quelquefois sous un chêne orgueilleux
Toujours plus belle et toujours triomphante
Le tendre amour me la montre en tous lieux.

Quand, chaque jour, je traverse ces hêtres
Où j'ai gravé, j'ai vu croître ton nom,
En regardant ces monuments champêtres
Mon âme hélas ! se trouble et se confond.
Je sens mes yeux s'arroser de ces larmes
Que la tendresse puise dans mon cœur
Presqu'immobile. Il est pourtant des charmes
Dont je jouis au sein de ma douleur.

A moi rendu, c'est du beau nom de Laure
Que les échos font retentir les bois ;
Tous les oiseaux instruits que je l'adore
Viennent mêler leurs accents à ma voix.
Je fais serment d'être à jamais fidèle
De l'adorer jusqu'au dernier soupir.
Je fais des vers et des chansons pour elle
Et mes tourments se changent en plaisir.

Digitized by Google

COMPLAINTE
DE COUCY ET DE GABRIELLE DE VERGY.

Hélas ! qui pourra jamais croire
L'amour de Raoul de Coucy ?
Hélas ! qui ne plaindra l'histoire
De Gabrielle de Vergy ?
Tous deux s'aimèrent dès l'enfance,
Mais le sort injuste et jaloux
L'avait mise sous la puissance
D'un barbare et cruel époux.

Fayel, époux de Gabrielle,
Tourmenté de jaloux soupçons,
Avoit enfermé cette belle
Dans les plus affreuses prisons :
Tout amant étoit redoutable,
Mais surtout Coucy l'alarmoit ;
Et Gabrielle fut coupable
Dès qu'il sçut que Coucy l'aimoit.

Elle employoit en vain les larmes
Pour parvenir à le calmer :
Ni sa jeunesse ni ses charmes,
Rien ne pouvoit le désarmer.
Quel est mon crime, disait-elle ?
L'innocence devroit toucher :
Je suis et je serai fidèle,
Qu'avez-vous à me reprocher ?

Digitized by Google

Partage les maux que j'endure,
Répondoit l'inflexible époux :
J'ai tout appris. Crois-tu, parjure,
Eviter un juste courroux ?
Coucy n'a que trop sçu te plaire,
Et bientôt je m'en vengerai ;
Ce nom allume ma colère,
Mais dans son sang je l'éteindrai.

Cependant Coucy le modèle
Des vrais et des parfaits amants,
Ayant appris de Gabrielle
Et la prison et les tourments,
Par un effort que l'amour même
N'approuva pas sans en frémir,
Des lieux qu'habite ce qu'il aime
Il résolut de se bannir.

Je vais, dit-il, par mon absence,
Calmer le barbare Fayel ;
Je quitte pour jamais la France
Ah ! que ce départ est cruel !
N'importe, je me sacrifie
Au cher objet de mes amours ;
Trop heureux en perdant la vie,
Si je conserve ses beaux jours.

Il part et va joindre l'armée
Dans les pays les plus lointains ;
Elle étoit alors occupée
A combattre les Sarrazins :

Digitized by Google

Il se met d'abord à la tête
De deux cents chevaliers choisis ;
Avec leur secours il arrête
Tous les efforts des ennemis.

L'amour, le désespoir, la rage
Tour à tour animant son cœur,
Redoubloient encor son courage ;
Enfin il revenoit vainqueur,
Quand d'une blessure cruelle
Il se sent déchirer le flanc :
Frappé d'une atteinte mortelle
Il tombe baigné dans son sang.

Alors sentant sa fin prochaine
Il demande son écuyer ;
D'une main qu'il conduit à peine
Il écrit sur son bouclier.
Monlac arrive tout en larmes ;
Ne plains point, dit-il, mon destin,
Plains plutôt celle dont les charmes
N'ont pu fléchir un inhumain.

Apprends ma volonté suprême,
Tes soins seront récompensés ;
Porte mon cœur à ce que j'aime
Avec ces mots que j'ai tracés,
Je remets ce soin à ton zèle.
Il expire et prononce encor
Le nom chéri de Gabrielle
Jusques dans les bras de la mort.

Digitized by Google

Victime de l'obéissance,
Monlac ayant exécuté
D'un maître adoré dès l'enfance
La triste et tendre volonté,
S'embarque à l'instant pour la France :
Il arrive près du château
Du tyran qui sous sa puissance
Renfermoit l'objet le plus beau.

Seul confident de l'entreprise,
Il attend un heureux moment ;
Avec grand soin il se déguise
Pour réussir plus sûrement ;
Quand Fayel, que l'inquiétude
Ne laissoit jamais en repos,
Le voit près de sa solitude,
Le prend pour un de ses rivaux.

Il l'arrête et croit le connaître,
Il le perce de mille coups ;
Craignant tout des projets du maître,
Rien n'échappe à ses yeux jaloux.
Quel plaisir enivre son âme !
Il voit le cœur, il en jouit :
Quel coup funeste pour sa flamme !
Il lit la lettre, il en frémit.

Dès qu'il les eut en sa puissance,
N'écoutant plus que sa fureur,
De la plus barbare vengeance
Il médite en secret l'horreur :
La sombre et pâle jalousie,
Ce monstre suivi des regrets,
Pour venger sa flamme trahie,
Lui souffle les plus noirs projets.

Digitized by Google

Il goûte déjà par avance
Les douceurs qu'elle lui promet,
De cette flatteuse espérance
Il craint de retarder l'effet :
Je veux, dit-il, que l'imposture
Cachant l'affreuse vérité,
Ce cœur aimé de la parjure
Comme un mets lui soit préparé.

On obéit et l'heure arrive
Où l'on sert ce repas cruel.
Gabrielle triste et craintive
Approche en tremblant de Fayel.
Pour hâter l'instant qu'il espère,
Il offre, il presse : elle se rend.
Ce mêts, dit-il, a dû te plaire ;
Car c'est le cœur de ton amant.

Elle tombe sans connaissance.
Fayel que la fureur conduit,
Craignant de perdre sa vengeance,
La rappelle au jour qu'elle fuit,
Juste ciel ! quelle barbarie !...
S'écria-t-elle avec effroi :
— Moindre encor que ta perfidie,
Vois cette lettre et juge-toi.

Il lui commande de la lire,
L'observant toujours avec soin :
Il croit adoucir son martyre
Si de sa honte il est témoin.

Digitized by Google

Elle prend d'une main tremblante
L'écrit qui doit combler ses maux,
Et d'une voix faible et mourante
Prononce avec peine ces mots :

« Bientôt je vais cesser de vivre,
» Sans cesser de vous adorer,
» Content si ma mort vous délivre
» Des maux qu'on vous fait endurer,
» Elle n'a rien qui m'épouvante,
» Sans vous la vie est sans attraits :
» Un regret pourtant me tourmente ;
» Quoi ! je ne vous verrai jamais !

» Recevez mon cœur comme un gage
» Du plus vif, du plus tendre amour,
» De ce triste et nouvel hommage
» J'ose espérer quelque retour :
» Daignez l'honorer de vos larmes,
» Qu'il vous rappelle mes malheurs ;
» Cet espoir a pour moi des charmes ;
» Je vous adore ; adieu, je meurs.

Elle veut répéter encore
Des mots si tendres, si touchans ;
En prononçant... « Je vous adore... »
Un froid mortel saisit ses sens.
Par un excès de barbarie
Fayel prend des soins superflus
Pour la rappeler à la vie ;
Mais elle n'étoit déjà plus.

Digitized by Google

COMPLAINTE
DE CHILPÉRIC, FRÉDÉGONDE ET LANDRY.

. . . . Le couple téméraire
Couvrit longtemps ses feux
Des voiles du mystère.
Le Roi, sans rien apprendre
De leurs doux passetemps,
N'en étoit pas moins tendre :
Tous trois étoient contents.
. . . . . .

Un matin que le Roi
Dans la saison nouvelle
Chassoit en grand arroi :
C'étoit auprès de Chelle.
Tout-à-coup dans la plaine
Le ciel se fond en eau ;
Le Roi, quoiqu'avec peine
Regagne son château.

Seul et d'un pas discret
(Pour surprendre sa femme)
Par un détour secret
Le voilà chez la Dame...
Là, d'une main badine
La frappant sur le dos,
Il veut qu'elle devine
Qui trouble son repos

Digitized by Google

La reine s'éveilla,
« Quoi, cher Landry, dit-elle,
» Est-ce comme cela
» Qu'on attaque une belle ? »
A ce discours le sire
Frappé, saisi d'horreur,
Brusquement se retire
La rage dans le cœur.

Landry vient... Sauvons-nous
(dit en tremblant la reine)
« J'ai pris le roi pour vous ;
» Notre perte est certaine... »
— Je vous entends, Madame,
Les pleurs sont superflus ;
Vous connaîtrez ma flamme...
Il part... le roi n'est plus.

Et la complainte se termine par une « moralité » qui, au point de vue moral, est absolument déconcertante :

Vous qui vous écartez
Du sentier salutaire,
Femmes qui m'écoutez,
Apprenez à vous taire.
Souvent un cœur trop tendre
Trahit bien des secrets.
A qui vient vous surprendre
Ne répondez jamais.

Digitized by Google

LES INFORTUNÉS AMOURS DE COMINGE.

Fuyez, mortels et parjures,
Qui de l'Amour faites un art ;
Je veux des oreilles plus pures,
A mes chants vous n'avez point part.
Et vous qu'un feu divin anime,
Qui révérez l'amour jusques dans les rigueurs,
Plaignez la plus tendre victime,
De Cominge avec moi déplorez les malheurs.

Quel moment funeste et terrible !
Ce modèle des vrais amans,
Apprend l'événement horrible,
Qui met le comble à ses tourmens :
Saisi de l'horreur la plus forte,
Il nourrit sa douleur, il s'en fait un appui
Il croit qu'Adélaïde est morte,
Et l'Univers entier s'anéantit pour lui.

Il abhorre l'air qu'il respire ;
Et le désespoir dans le cœur,
Suivant la fureur qui l'inspire,
Il vole en ce séjour d'horreur*,
De la mort funeste peinture,
Lieux affreux qu'aux regrets l'Amour a consacrés,
Séjour formé par la Nature
Pour recevoir les pleurs des cœurs désespérés.

* La Trappe.

Digitized by Google

Rancé *, dont l'âme déchirée
Retraçoit sans cesse à ses yeux
Son Amante défigurée
Par le trépas le plus hideux ;
Rancé dans ce lieu solitaire
Avoit à la douleur dressé ce monument ;
C'est là que Cominge s'enterre,
Un silence éternel y nourrit son tourment.

Oui, dit-il, ce morne silence
Craindra de troubler ma douleur ;
Le voile de la pénitence
N'en servira qu'à mon ardeur :
Brûlé, consumé par ma flâme,
Aux traits du désespoir dévoilé pour jamais,
J'y vais abandonner mon âme
Sous le masque trompeur de la plus sainte paix.

Et plus malheureux et plus tendre,
Cette victime de l'amour
Sous le cilice et sur la cendre
Vivoit pour mourir chaque jour ;
Quand il entend les sons fragiles
De la cloche qui doit rassembler les reclus,
Pour être spectateurs tranquiles
De la prochaine mort de l'un de ces Élus.

* L'abbé de Rancé, livré dans sa jeunesse aux passions les plus vives, après quelque temps d'absence, monta chez la Duchesse de Monbason, par un escalier dérobé par lequel il avait coutume de passer ; c'était précisément dans le moment qu'elle venait de mourir de la petite vérole, qui l'avait horriblement défigurée. Il ne se doutait seulement pas qu'elle fût malade. Frappé d'un spectacle si peu attendu, il alla s'ensevelir dans son Abbaye de la Trappe, qui alors était très-relâchée; et il y établit, en 1663, sa réforme qui y subsiste actuellement.

Digitized by Google

Suivant un respectable usage,
Il se prosterne en arrivant ;
Hélas ! que devint son courage ?
Qui peut peindre tout ce qu'il sent,
Lorsque son oreille est frappée
De cette voix si douce et si chère à son cœur !
Toute son âme est occupée
De surprise, d'amour, d'espoir et de terreur.

Son sang ne circule qu'à peine,
La douleur étouffe ses cris,
Il retient jusqu'à son haleine
Pour recueillir ces sons chéris.
Une voix éteinte et tremblante
Prouve qu'Adelaïde approche de la mort,
Alors de sa bouche expirante
Ces mots interrompus sortent avec effort.

O mes Pères ! je suis indigne
De ces soins dont vous m'honorez.
Que j'ai fait un abus insigne
De l'habit que vous révérez !
Vous voyez une pécheresse
Qu'un malheureux amour a conduite en ces lieux ;
Cominge eut toute ma tendresse ;
Mais nos parens cruels traversèrent nos feux.

Pour rompre notre intelligence,
On le mit en captivité ;
Pour prix de mon obéissance,
On me promit sa liberté

Digitized by Google

Mon hymen prouva ma confiance :
Le mortel le plus fait pour être détesté
Obtint de moi la préférence ;
Je rendis cet hommage à la fidélité.

Mais de sa liberté rendue
Mon amant ne crut profiter
Qu'en se présentant à ma vue ;
En vain je voulus l'éviter.
Un jour, jour affreux pour ma vie !
Mon époux le surprit, pleurant à mes genoux.
J'eusse éprouvé sa barbarie,
Cominge, en le blessant, me sauva de ses coups.

Hélas ! il fut blessé lui-même,
Et mon tyran revint au jour ;
Aussitôt sa fureur extrême
Me renferma dans une tour :
J'étois livrée à sa furie ;
Et pour se rendre seul arbitre de mon sort,
Par un excès de jalousie
L'inhumain fit courir le faux bruit de ma mort.

A des maux affreux condamnée,
Le plus accablant pour mon cœur
Fut d'ignorer la destinée
Du tendre objet de mon ardeur.
Je crus voir la fin de mes peines,
Lorsqu'on vint m'annoncer la mort de mon tyran ;
A l'instant on brisa mes chaînes,
Je sentis pour Cominge un bonheur aussi grand.

Digitized by Google

Mais hélas ! je ne pus apprendre
Les lieux qu'habitoit mon Amant ;
Les soins de l'amour le plus tendre
Furent employés vainement.
Je voulus le chercher moi-même,
Je cachai mon dessein ; et je ne doutai pas
Que pour trouver ce que l'on aime
Le flambeau de l'Amour ne dût guider nos pas.

Par cette espérance abusée,
Et ne songeant qu'à mon projet,
Sous d'autres habits déguisée
Je pars pour remplir mon objet.
Tout aigrit ma douleur profonde ;
Cominge, si longtemps en tous lieux adoré,
Etoit oublié dans le monde ;
A peine sçavoit-on s'il avoit respiré.

Ce désert s'offrit à ma vue,
Et sans former aucun dessein,
L'attrait d'une force inconnue
M'entraîna dans ce Temple saint :
Qui peut exprimer mes alarmes,
Lorsque parmi les voix qui chantoient le Seigneur,
Je connus celle dont les charmes
Avoient toujours séduit mon esprit et mon cœur.

Je crus d'abord m'être trompée :
Je crus que par la passion
L'imagination frappée
Me faisoit cette illusion ;

Digitized by Google

Mais hélas ! malgré le ravage
Que les austérités, la douleur et le tems
Avoient gravé sur son visage,
Je reconnus bientôt l'idole de mes sens.

J'osai faire un usage impie
De mon fatal déguisement ;
Je vous demandai d'être unie
Aux habitans de ce couvent ;
Je fus mise au rang des novices :
Mais loin de ressentir une juste ferveur,
J'opposois aux saints exercices
Un cœur que consumoit une profane ardeur.

Cette solitude effrayante
Renfermoit ce qui m'étoit cher :
Quelle volupté consolante
Que de respirer le même air !
Cent fois, cédant à ma tendresse,
Je formai le dessein de m'offrir à ses yeux :
Que m'eût servi cette faiblesse ?
Les liens les plus sacrés l'enchaînoient dans ces lieux.

Un mouvement involontaire
A ses pas sembloit m'attacher ;
Bientôt un mouvement contraire
Me défendoit d'en approcher :
Je n'osai m'en faire connoître.
Il troubloit mon repos, je respectai le sien ;
Mais un triste hasard fit naître
Un instant où mon cœur perdit tout son soutien.

Digitized by Google

Le jour où bravant la Nature
Pour voir tranquillement la mort
Vous creusez votre sépulture,
Il remplissoit avec transport
Cette pieuse barbarie ;
J'approchai, je le vis, il me perça le cœur.
Et mes larmes m'eussent trahie,
Si ma fuite aussitôt n'eut caché ma douleur.

Je vins, contrite et pénétrée,
Prier le Seigneur ardemment
Que mon âme fût éclairée
Pour le repos de mon Amant.
Oui, mon Dieu, mes vœux, mes alarmes
Desiroient pour lui seul fléchir votre courroux.
Pour lui seul je versois des larmes,
C'étoit son intérêt qui m'amenoit à vous.

Vous exauçâtes ma prière,
Toute profane qu'elle étoit ;
Et je dus à votre lumière
La paix que mon cœur ignoroit.
Pour laver mes fautes immenses,
Je passois dans les pleurs et les jours et les nuits ;
Je vous demandai des souffrances,
Et je tombai bientôt dans l'état où je suis.

O ! d'une erreur que je déteste,
Trop cher auteur ! trop tendre Amant !
Regarde en cet état funeste
L'objet de ton égarement :

Digitized by Google

Pense à ce moment redoutable :
J'y touche... du trépas... je ressens les horreurs
Hélas !... le tien inévitable,
Bientôt peut-être... adieu... Cominge... adieu, je meurs.

Cominge perd ce qu'il adore,
Il voit ses traits défigurés ;
Sur sa bouche entr'ouverte encore
Il fixe des yeux égarés :
Il vole auprès de son Amante,
Il s'arrête, il s'élance, et retombe soudain ;
Son air imprime l'épouvante,
Ces mots, avec des cris, s'échappent de son sein :

« Arrête, arrête, Dieu terrible,
» En vain tu reclames tes droits ;
» Pour punir un cœur trop sensible,
» En vain la mort vole à ta voix :
» Elle va couronner ma flamme... »
A ces mots, un effort de rage et de douleur
De ses jours vint couper la trame,
Terminant à la fois sa vie et son malheur.

Ce saint lieu retentit de plaintes,
On entend des cris, des clameurs ;
Toutes les âmes sont atteintes
D'effroi, de tendresse et d'horreurs :
La pitié cédant aux alarmes
Déposa ces amans dans le même tombeau ;
Et l'amour détestant ses armes,
Dans ce triste sépulchre éteignit son flambeau.

Digitized by Google

LES INFORTUNÉS AMOURS D'ALIX ET D'ALEXIS

(Complainte du poète MONCRIF.)

Pourquoi rompre leur mariage,
Méchans parens ?
Ils auraient fait si bon ménage
A tous momens.
Que sert d'avoir bague et dentelle
Pour se parer ?
Ah ! la richesse la plus belle
Est de s'aimer.

Quand on a commencé la vie
Disant ainsi :
Oui, vous serez toujours ma mie,
Vous, mon ami,
Quand l'âge augmente encor l'envie
De s'entr'unir ;
Qu'avec un autre on vous marie,
Mieux vaut mourir.

A sa mère étant déjà grande
La pauvre Alix
A deux genoux un jour demande
Son Alexis :
Maman, il faut par complaisance
Nous marier.
Ma fille, je veux l'alliance
D'un Conseiller.

Digitized by Google

La fille, à cette barbarie,
Bien fort pleura.
Au couvent de Sainte-Marie
On l'enferma.
Là, pendant trois ans éperdue,
Elle a gémi ;
Sans avoir un instant la vue
De son ami.

Un jour... quelle malice d'âme !
La mère a dit :
Alexis a pris une femme,
Sans contredit.
Et puis, lui montrant une lettre,
Lui dit : voyez,
Il vous écrit ; c'est pour permettre
Que l'oubliez.

Alors conseiller et notaire
Arrivent tous.
Le curé fait son ministère ;
Ils sont époux.
Pour elle, hélas ! festin et danse
Ne sont qu'ennui,
Toujours lui vient en souvenance
Son favori.

Le soir, plus grande fâcherie
Saisit son cœur.
Sa mère la tance, la crie
Tout en fureur.

Digitized by Google

Tout comme une brebis qu'on mène
Droit au boucher,
La pauvrette en pleurant se traîne
Pour se coucher.

Grand Dieu qu'Alix honnête et sage
Se conduit bien !
Tous autres soins que du ménage
Lui sont de rien :
Voyant de son époux la flâme
Qu'il lui portoit,
Elle lui donnoit de son âme
Ce qui restoit.

Hélas ! son âme toute entière
A ses soucis,
Gardoit son amitié première
Pour Alexis.
Cinq ans, en dépit d'elle-même,
Passa les jours
A se reprocher qu'elle l'aime
L'aimant toujours.

Pour chasser de sa souvenance
L'ami secret,
On se donne tant de souffrance
Pour peu d'effet :
Une si douce fantaisie
Toujours revient ;
En songeant qu'il faut qu'on l'oublie,
On se souvient.

Digitized by Google

D'Alix dans sa mélancolie
Un jour l'époux
Lui mène un marchand d'Arménie
Pour des bijoux :
Ma moitié, faites quelqu'emplette
De son écrin :
Perles et nœuds sont la recette
Pour le chagrin.

Baise-moi, moutonne chérie,
Je vais au plaid ;
Tiens, prends de cette orfèvrerie
Ce qui te plaît :
L'argent n'est que pour qu'on se donne
Quelque bon tems :
N'épargnez rien ; voilà mignonne,
Vingt écus blancs.

Il part. Le marchand en silence
L'écrin montroit,
Qu'Alix avec indifférence
Considéroit :
Chaque fois qu'il offre à la dame
Perle ou saphir,
Chaque fois du fond de son âme
Sort un soupir.

En lui toutes fleurs de jeunesse
Apparaissoient ;
Mais longue barbe, air de tristesse
Les ternissoient.

Digitized by Google

Si de jeunesse on doit attendre
Beau coloris,
Pâleur qui marque une âme tendre
A bien son prix.

Mais Alix, soucieuse et sombre,
Rien ne voyoit ;
Pourtant aux longs soupirs sans nombre
Qu'il répétoit,
D'où lui vient, dit-elle en soi-même,
Tant de chagrin ?
Ah ! s'il regrette ce qu'il aime
Que je le plains !

Las ! qu'avez-vous qui vous soucie
Comme je vois ?
Si c'est d'aimer, je vous en prie,
Dites-le moi.
Eh ! que sert de conter, madame,
Un déplaisir
Qui jamais, jamais de mon âme
Ne peut sortir ?

Il n'est qu'un trésor dans le monde,
Je le connois ;
Longtemps en espoir je me fonde
Que je l'aurois :
Et plus mon amitié ravie
Crut l'obtenir,
Tant plus j'aurois donné ma vie
Pour le tenir.

Digitized by Google

Le voir cent fois dans la journée
Me plaisoit tant !
Je l'emportois dans ma pensée
En le quittant,
Lorsqu'un lutin, par grand' rancune
Vint l'enlever,
Puis d'un autre en fit la fortune
Pour m'en priver.

Dirois-je ma douleur profonde
Quand je l'appris ?
Pour m'en aller au bout du monde
Me départis :
Non, qu'un instant en moi je pense
De l'oublier,
Mais pour mourir de ma constance
A le pleurer.

Marchand, est-ce or ou broderie
Que ce trésor ?
Madame, hélas ! ce que j'envie
Surpasse l'or.
Sont-ce rubis ? j'aurois sans peine
Rubis perdus.
C'est donc le trousseau de la reine ?
Ah ! c'est bien plus.

Depuis qu'on vint, par grand dommage
Me le ravir,
J'en ai tiré la chère image
De souvenir ;

Digitized by Google

J'ai, la voyant, l'âme remplie
De désespoir,
Et ne garde pourtant la vie
Que pour la voir.

Ne tardez pas, j'en meurs d'envie,
Arménien,
Que cette image tant chérie
Je voye enfin.
Lors, avec un soupir qu'il jette,
Plus loin encor,
De son sein tire une tablette
Dans du drap d'or.

Alix soudain prit la dorure,
La déplia ;
Sur la tablette, en écriture
Ces mots trouva :
« Ici, je contemple à toute heure,
» Dans les soupirs ;
» Je garde tout ce qui demeure
» De mes plaisirs ».

Alors Alix la tablette ouvre
Tout vivement ;
Eh ! qu'est-ce donc qu'elle découvre
Pour son tourment ?
La voilà toute évanouie,
A cet objet.
Qui n'eût même transe sentie
C'est son portrait !

Digitized by Google

Alix, mon Alix tant aimée,
Hélas ! c'est moi !
Alix, Alix tant regrettée,
Ranime-moi.
Ton Alexis vient de Turquie
Tout à l'instant,
Pour te voir et quitter la vie
En te quittant.

Par ces tristes mots, ranimée
Alix parla :
Alexis, j'ai ma foi donnée
Un autre l'a ;
Je ne dois vous ouïr de ma vie
Un seul instant ;
Mais ne mourez pas, je vous prie,
Partez pourtant.

Voulant pour complaire à sa mie
Partir soudain,
Avant que pour jamais la fuie
Lui prend la main.
L'époux survint ; à cette vue
Tout en fureur
Leur a d'une dague pointue
Percé le cœur.

Alexis meurt, Alix mourante
Les yeux baissés,
Dit : je péris, mais innocente,
Ce m'est assez.

Digitized by Google

Mon époux, votre jalousie
Verse mon sang ;
Sans regret je quitte la vie
En vous plaignant.

Depuis cet acte de sa rage
Tout effrayé,
Dès qu'il est nuit, il voit l'image
De sa moitié,
Qui du doigt montrant la blessure
De son beau sein
Appelle avec un long murmure
Son assassin.

La « Moralité » est empreinte d'une forte dose d'ironie :

Après si triste tragédie
Tout sage époux
Ne peut de sa moitié chérie
Etre jaloux ;
S'il trouve un marchand d'Arménie
Prenant sa main,
Il dit : c'est qu'on le congédie,
J'en suis certain.

Digitized by Google

COMPLAINTE DE GENEVIÈVE DE BRABANT

(Sur l'air du Cantique de Saint Roch.)

Approchez-vous, honorable assistance,
Pour entendre réciter en ce lieu
L'innocence reconnue et patience
De Geneviève très aimée de Dieu
Étant comtesse,
De grande noblesse
Née en Brabant était assurément.

Geneviève fut nommée au baptême
Ses père et mère l'aimaient tendrement;
La solitude prenait d'elle-même
Donnant son cœur au seigneur tout puissant.
Son grand mérite
Fut qu'à la suite
Dès dix-huit ans fut mariée richement.

En peu de temps s'élève grande guerre
Son mari, seigneur de palatinat
Fut obligé, pour son honneur et gloire,
De quitter la comtesse en cet état,
Étant enceinte
D'un mois, sans feinte,
Fait ses adieux, ayant les larmes aux yeux

Digitized by Google

Il a laissé son aimable comtesse
Entre les mains d'un méchant intendant,
Qui la voulut séduire par finesse,
Et l'honneur lui ravir subitement.
Mais cette dame
Pleine de charme
N'y voulut consentir aucunement.

Ce malheureux accusa sa maîtresse
D'avoir pêché avec son cuisinier :
Le serviteur fit mourir par adresse,
Et la comtesse fit emprisonner :
Chose assurée
Est accouchée
Dans la prison, d'un beau petit garçon.

Le temps finit toute cette grand' guerre,
Et le seigneur revint en son pays.
Golo s'en fut au devant de son maître,
Jusqu'à Strasbourg accomplir son envie.
Ce téméraire
Lui fit accroire
Que sa femme adultère avait commis.

Étant troublé de chagrin dans son âme
Il ordonna à Golo, ce tyran,
D'aller au plus tôt faire tuer sa dame
Et massacrer son petit innocent.
Ce méchant traître,
Quittant ton maître,
Va, d'un grand cœur, exercer sa fureur.

Digitized by Google

Ce bourreau de Geneviève si tendre,
La dépouilla de ses habillements,
De vieux haillons la fit vêtir et prendre
Par deux valets fort rudes, très puissants.
L'ont emmenée,
Bien désolée
Dans la forêt avec son cher enfant.

Geneviève, approchant du supplice,
Dit à ses deux valets, tout en pleurant :
« Si vous voulez me rendre un grand service,
» Faites moi mourir avec mon cher enfant;
» Et sans remise
» Je suis soumise
» A votre volonté présentement. »

La regardant, l'un dit : « Qu'allons-nous faire?
» Quoi un massacre ! Je n'en ferai rien;
» Faire mourir notre aimable maîtresse...
» Peut-être un jour nous fera-t-elle du bien.
» Sauvez-vous, dame
» Pleine de charme,
» Dans ces forêts qu'on ne vous voie jamais. »

Celui qui a fait grâce à sa maîtresse,
Dit : « Je sais bien comment tromper Golo,
» La langue d'un chien nous faut par finesse,
» Prendre et porter à ce cruel bourreau.
» Ce traître infâme,
» Dedans son âme,
» Dira : c'est celle de Geneviève au tombeau. »

Digitized by Google

Au fond d'un bois, dedans une carrière,
Geneviève demeura pauvrement
Etant sans pain, sans feu et sans lumière,
Ni compagnie que de son cher enfant.
Mais l'assistance
Qui la substante
C'est le bon Dieu, qui la garde en tout lieu.

Elle fut visitée par une pauvre biche
Qui tous les jours allaitait son enfant.
Tous les oiseaux chantent et la réjouissent !
L'accoutumant à leur aimable chant.
Les bêtes farouches
Près d'elle se couchent,
Divertissant elle et son cher enfant.

Voilà son mari qui est en grande peine
Dans son château, consolé par Golo ;
Ce n'est que jeux, que festins que l'on mène,
Mais ces plaisirs sont très mal à propos ;
Car, dans son âme,
Sa chère dame
Ce châtelain pleure avec grand chagrin.

Jésus-Christ a découvert l'innocence
De Geneviève, par sa grande bonté :
Chassant dans la forêt en diligence,
Le comte des chasseurs s'est écarté,
Après la biche
Qui est nourrice
De son enfant qu'elle allaitait souvent.

Digitized by Google

La pauvre biche se sauve au plus vite
Dedans la grotte auprès de l'innocent ;
Le comte aussitôt faisant la poursuite
Pour la tirer en ces lieux promptement,
Vit la figure
D'une créature
Qui était auprès de son cher enfant.

Apercevant dans cette grotte obscure
Cette femme couverte de cheveux,
Lui demanda : « qui-êtes vous, créature,
» Que faites-vous dans ces lieux ténébreux ?
» Ma chère amie,
» Je vous en prie,
» Dites-moi donc, s'il vous plait, votre nom. »

« Geneviève, c'est mon nom d'assurance,
» Née en Brabant, où sont tous mes parents.
» Un grand seigneur m'épousa sans doutance
» Dans son pays m'emmena promptement !
» Je suis comtesse
» De grande noblesse,
» Mais mon mari fait de moi grand mépris.

» Il m'a laissée, étant d'un mois enceinte,
» Entre les mains d'un méchant intendant,
» Qui a voulu me séduire par contrainte,
» Et puis me faire mourir vilainement ;
» De rage félonne
» Dit à deux hommes
» De nous tuer moi et mon cher enfant. »

Digitized by Google

Le comte ému, reconnaissant sa femme,
Dedans ce lieu, la regarde en pleurant ;
« Quoi ! est-ce vous, Geneviève, chère dame,
» Pour qui je pleure il y a si longtemps ?
» Mon Dieu ! quelle grâce,
» Dans cette place
» De retrouver ma très chère moitié. »

Ah quelle joie ! Au son de la trompette,
Voici venir la chasse et les chasseurs,
Qui reconnurent le comte, je proteste,
A ses côtés et sa femme et son cœur.
L'enfant, la biche,
Les chiens chérissent,
Les serviteurs rendent grâce au seigneur.

Tous les oiseaux et les bêtes sauvages
Regrettent Geneviève par leur chant,
Pleurent et gémissent par leurs doux ramages
En chantant tous d'un son fort languissant,
Pleurant la perte
Et la retraite
De Geneviève et de son cher enfant.

Ce grand seigneur pour punir l'insolence
Et la perfidie du traître Golo,
Le fit juger par très juste sentence,
D'être écorché tout vif par un bourreau,
A la voirie
L'on certifie
Que son corps y fut jeté par morceaux.

Digitized by Google

Fort peu de temps notre illustre princesse
Resta vivante avec son cher mari
Malgré ses chères et tendres caresses
Elle ne pensait qu'au sauveur Jésus-Christ.
Dans sa chère âme
Remplie de flamme,
Elle priait Dieu tant la nuit que le jour.

Elle ne pouvait manger que des racines
Dont elle s'était nourrie dans les bois ;
Ce qui fait que son mari se chagrine,
Offrant toujours des vœux au Roi des Rois,
Qu'il s'intéresse
De sa princesse
Qui suivait si austèrement ses lois.

« Puissant seigneur, par amour je vous prie,
» Et puisqu'aujourd'hui il faut nous quitter,
» Que mon cher fils, ma douce compagnie,
» Tienne toujours place à votre côté ;
» Que la souffrance
» De son enfance
» Fasse preuve de ma fidélité. »

Geneviève à ce moment rendit l'âme
Au Roi des Rois, le sauveur tout puissant,
Bénoni, de tout son cœur et son âme
Poussait des cris terribles et languissants ;
Se jetant par terre,
Lui et son père,
Se lamentant, pleurant amèrement.

Digitized by Google

Le ciel alors sortit une lumière
Comme un rayon d'un soleil tout nouveau
Dont la clarté dura la nuit entière ;
Rien n'a paru au monde de plus beau.
Pauvres et riches
Jusqu'à la biche
Tout a suivi Geneviève au tombeau.

Pour conserver à jamais l'innocence
De Geneviève, accusée par Golo,
La pauvre biche veut par sa souffrance
La prouver par un miracle nouveau,
Puisqu'elle est morte
Quoi qu'on lui porte
Sans boire ni manger sur le tombeau.

Le texte primitif de cette complainte a été, sans doute, quelque peu dénaturé ; mais la moralité si pure qui s'en dégage fait oublier l'incorrection de la poésie.

Digitized by Google

LE CANTIQUE DE SAINT HUBERT

Ouvrons notre mémoire,
Et élevons nos yeux
Jusqu'au centre des cieux
Pour publier la gloire
Du bien-aimé de Dieu, du grand saint Hubert
Si réclamé par tout l'univers.
Publions en tous lieux
Le pouvoir de ce saint glorieux.

Parmi la loi païenne
Saint Hubert fut né
De très noble lignée,
Fils du duc d'Aquitaine.
En France, renommé par son premier exploit
Il dut s'offrir au service du roi
Où il fut sûrement
Fait capitaine à son contentement.

Hubert en son jeune âge
A eu l'honneur d'avoir,
Comme ayant le pouvoir
Floribane en mariage,
Fille du comte Dagobert, demeurant à Louvain,
La chasse était son plus grand entretien.
Le plaisir et la joie
De saint Hubert étaient parmi les bois.

Digitized by Google

Le Seigneur, par sa grâce,
Changea bien ce païen
Au nombre des chrétiens.
Dans une partie de chasse,
Jour du Vendredi-Saint, chassant dans la forêt,
Il guide un cerf et le poursuit de près ;
Et comme un chasseur,
Il espérait d'en être vainqueur.

Le cerf lui résiste
En lui disant : crois-moi,
Chasseur, arrête-toi ;
En vain tu fais la poursuite
Au divin Roi des Rois. Regarde-moi dans ce lieu
Figure-toi que je suis ton vrai Dieu ;
Je viens te convertir,
Quitte la chasse et bannis tes plaisirs.

Hubert mit pied à terre,
Et fut bien surpris
De voir le crucifix
Entre les bois du cerf
Qu'il avait poursuivi. Prosterné, à genoux,
Il dit : Seigneur, que me demandez-vous ?
Dites-moi, dans ce lieu
Ce qu'il faut faire pour vous plaire, ô mon Dieu !

Sitôt la voix répète
En lui disant : Hubert,
Va trouver saint Lambert,
Evêque de Mastricht.

Digitized by Google

Il doit te baptiser. Tu apprendras soudain
De ce saint homme à vivre en bon chrétien.
Tu seras patron des chasseurs
Et des Ardennes : c'est pour ton bonheur.

Hubert fut à Mastricht
Trouver saint Lambert ;
Lui dit d'un cœur ouvert :
Très digne et saint évêque
Il faut me baptiser. Je viens les larmes aux yeux
Me prosterner de la part de mon Dieu ;
Soyez mon protecteur,
Enseignez-moi la vraie loi du Seigneur.

Saint Lambert le baptise
Charitablement,
Lui apprit à l'instant
A vivre selon l'Eglise ;
Le fit vrai pénitent ; après quoi saint Hubert,
Pendant sept ans resta dans le désert,
Se traitant en rigueur,
Se nourrissant de racines et de pleurs.

Après que ce saint homme
Eut assez souffert
Sous l'habit solitaire,
Et pour qu'on le renomme,
Un ange du ciel lui fut envoyé,
Lui donna la sainte étole et la clé
Qui fera préserver
Tous les chrétiens d'animaux enragés.

Digitized by Google

COMPLAINTE DE CAP-BLANCOU

(Sur l'air : SI JE T'APPELLE INGRATE)

La divine justice
Ne delaisse impuny
Le cruel maléfice ;
Enfin l'on est puny — Hélas !
On revient au suplice
Le gain estant fini.

Cy gisent mes plainctes,
Cy gisent mes douleurs ;
Mes entrailles sont taintes
De cris, souspirs et pleurs. — Hélas !
Les mortelles attaintes
Augmentent mes fureurs.

J'ai par mes mains brigantes,
Grands crimes perpétrez ;
Des ombres innocentes
Les temples empoudrez (1) — Hélas !
Et par mes mains sanglantes
Les justes massacrez.

(1) J'ai jeté la poudre des ombres dans les temples : J'ai ouvert et profané les tombeaux.

Digitized by Google

J'ai fait durant ma vie,
De maux un million,
Exercé volerie,
Cherché l'occasion. — Hélas !
Je crois que la furie
M'a versé le poison.

Par les grottes sauvages
Mon logis a esté ;
Les plus feuillus bocages
M'ont faict durant l'esté. — Hélas !
Perpétrer brigandages
Avec grand cruauté.

C'estoit mon exercice
Qu'à voler le marchand ;
J'en faisois sacrifice
D'un fier couteau tranchant. — Hélas !
Mettant au précipice
Son corps et son argent.

Grondant comme un tonnerre,
Je luy ouvre le flanc ;
Je l'extrais, je le serre
Luy fais rendre le sang. — Hélas !
Et fais que dans la terre
D'autres il tient le rang.

Dans la juste veangeance
A mis fin à mes maux ;
Ne voulant repentance

Digitized by Google

Des pénibles travaux. — Hélas !
Ell' a mis prévoyance
A mes aspres assaux.

Car un jour de dimanche,
Sur le point du matin,
Je cuïdois (croyais) sous ma manche
Retenir un mondain (monnaie). — Hélas !
Mais l'ombrageuse planche (instrument de torture)
M'a osté le butin.

Monsieur de Roquebrune (juge)
M'en a fait la raison ;
(O maudite posture).
Monsieur de Mauléon (juge).— Hélas !
D'un propos m'importune
Ne voulant ma rançon.

Mon esprit ne repose,
Mon sens se trouble tout ;
On m'ameine à Tholose (Toulouse)
On me gehenne (torture) partout.— Hélas !
J'ay pour mets une chose
Qui est d'un mauvais goût.

La chose c'est la roue
Qui brisera mon corps ;
La gehenne m'amadoue,
Le mal me fait remors. — Hélas !
Tous mes forfaits j'avoue,
Contraint par ses efforts.

Digitized by Google

A grands coups de massue,
Attaché sur un bois,
On meurtrit ma chair nue.
Ah ! je rends mes abois (dernier soupir). — Hélas!
En vain je me remue,
Je sens un trop lourd poids.

O Seigneur, roi de Gloire,
O Sainte Trinité,
Me retiens en mémoire
Ma grand iniquité
Fais que j'aye victoire
Par ta grand charité.

Digitized by Google

COMPLAINTE DE FUALDÈS

Véritable complainte arrivée de Toulouse au sujet du crime affreux commis sur la personne de l'infortuné Fualdès (ancien procureur de Rhodez) par Bastide, Jausion et leurs complices (1816).

Auteurs : MOREAU le vaudevilliste et CATALAN le dentiste.

Air du Maréchal de Saxe.

Ecoutez peuples de France,
Du royaume de Chili,
Peuples de Russie, aussi
Du Cap de Bonne-Espérance,
Le mémorable accident
D'un crime très conséquent.

Capitale du Rouergue
Vieille ville de Rhodez,
Tu vis les sanglants forfaits
A quatre pas de l'Ambergue
Faits par des cœurs aussi durs
Comme les antiques murs.

De très honnête lignée
Vinrent Bastide et Jausion,
Pour la malédiction
De cette ville indignée ;
Car d' Rhodez les habitants
Ont presqu' tous des sentiments.

Digitized by Google

Bastide le gigantesque,
Moins deux pouc' ayant six pieds,
Fut un scélérat fieffé
Et même sans politesse ;
Et Jausion l'insidieux,
Sanguinaire, avaricieux.

Ils méditent la ruine
D'un magistrat très prudent,
Leur ami, leur confident :
Mais ne pensant pas le crime
Il ne se méfiait pas
Qu'on complotait son trépas.

Hélas ! par un sort étrange,
Pensant vivre honnêtement,
En ayant femme et enfants,
Jausion, l'agent de change,
Pour acquitter ses effets
Résolut un grand forfait.

Bastide, le formidable,
Le dix-neuf mars, à Rhodez,
Chez le vieillard Fualdès
Entre avec un air aimable,
Dit : « Je dois à mon ami,
» Je fais son compte aujourd'hui ».

Les deux beaux-frères perfides
Prennent des associés :
Bach et le porteur Bousquier,
Et Missonnier l'imbécile,
Et Colard est pour certain
Un ancien soldat du train.

Digitized by Google

Dedans la maison Bancale,
Lieu de prostitution,
Les bandits de l'Aveyron
Vont faire leur baccanale ;
Car pour un crime odieux
Rien de tel qu'un mauvais lieu.

Alors le couple farouche
Suit Fualdès au terral ;
Avec un mouchoir fatal
On lui tamponne la bouche ;
On remplit son nez de son
Pour intercepter le son.

Dans cet infâme repaire
Ils le poussent malgré lui,
Lui déchirant son habit,
Jetant son chapeau par terre :
Et des vieilleurs insolents
Assourdissent les passants.

Sur la table de cuisine
Ils l'étendent aussitôt :
Jausion prend un couteau
Pour égorger la victime.
Mais Fualdès, d'un coup d' temps
S'y soustrait adroitement.

Sitôt Bastide, l'alcide,
Le relève à bras tendus,
De Jausion éperdu
Prenant le fer homicide,
Est-ce là comme on s'y prend,
Vas, tu n'es qu'un innocent.

Digitized by Google

Puisque sans raison plausible
Vous me tuez, mes amis,
De mourir en étourdi
Cela ne m'est pas possible.
Ah! laissez-moi dans ce lieu
Faire ma paix avec Dieu.

Ce géant épouvantable
Lui répond grossièrement :
Tu pourras dans un instant
Faire paix avec le diable.
Ensuite, d'un large coup
Il lui traverse le cou.

Voilà le sang qui s'épanche
Mais le Bancal aux aguets
Le reçoit dans un baquet,
Disant : en place d'eau blanche
Y mettant un peu de son,
Ça sera pour mon cochon.

Fualdès meurt et Jausion fouille,
Prenant le passe-partout,
Dit : « Bastide, ramasse tout »
Il empoigne la grenouille,
Bague, clef, argent comptant,
Montant bien à dix-sept francs.

Alors chacun à la hâte
Colard, Benoît, Missonnier,
Et Bach, le contrebandier
Mettant la main à la pâte,
Le malheureux maltraité
Se trouve être empaqueté.

Digitized by Google

Certain bruit frappe l'ouïe
De Bastide furieux :
Un homme s'offre à ses yeux
Qui dit : « Sauvez-moi la vie,
» Car sous ce déguisement
» Je suis Clarisse Enjalran ».

Lors d'une main téméraire,
Ce monstre licencieux
Veut s'assurer de son mieux
A quel homme il a affaire,
Et, trouvant le fait constant,
Teint son pantalon de sang.

Sans égard et sans scrupule
Il a levé le couteau.
Jausion lui dit : « nigaud,
» Quelle action ridicule,
» Un cadavre est onéreux,
» Que feras-tu donc de deux ? »

On traîne l'infortunée
Sur le corps tout palpitant ;
On lui fait prêter serment.
Sitôt qu'elle est engagée
Jausion officieux
La fait sortir de ces lieux.

Quand ils sont dedans la rue,
Jausion lui dit d'un air fier :
« Par le poison ou le fer,
» Si tu causes t'es perdue ».
Manson rend du fond du cœur
Grâce à son tendre sauveur.

Digitized by Google

Bousquier dit avec franchise
En contemplant cette horreur :
« Je ne serai pas porteur
» De pareille marchandise.
» Comment, mon cher ami Bach,
» Est-ce donc là ton tabac ? »

Mais Bousquier faisant la mine
De sortir de ce logis,
Bastide prend son fusil
Et l'appuie sur la poitrine
De Bousquier, disant : « butor,
» Si tu bouges, tu es mort ».

Bastide, ivre de carnage,
Donne ordre du départ.
En avant voilà qu'il part,
Jausion doit fermer la marche ;
Et les autres du brancard
Saisissent chacun un quart.

Alors de l'affreux repaire
Sort le cortège sanglant :
Colard et Bancal devant,
Bousquier, Bach portaient derrière,
Missonnier ne portait rien,
S'en va la canne à la main.

En allant à la rivière
Jausion tombe d'effroi.
Bastide lui dit : « Eh quoi !
» Que crains-tu ? » Le cher beau-frère
Lui répond : « Je n'ai pas peur ».
Mais tremblait comme un voleur.

Digitized by Google

Enfin, l'on arrive au terme.
Le corps, désempaqueté
Dans l'Aveyron est jeté.
Bastide alors, d'un air ferme,
S'éloigne avec Jausion ;
Chacun tourne les talons.

Par les lois de la physique,
Le corps du pauvre innocent,
Se trouvant privé de sang,
Par un miracle authentique,
Surnage, aux regards surpris,
Pour la gloire de Thémis.

L'on s'enquiert et l'on s'informe,
Les assises de l'Aveyron
Prennent condamnation
Par un arrêt bien en forme,
Qui, pour quelqu'omission
A subi cassation.

En vertu d'une ordonnance,
La cour d'assise d'Albi
De ce forfait inouï
En doit prendre connaissance ;
Les fers aux mains et aux pieds,
Ces monstres sont transférés.

Le chef de gendarmerie
Et le maire de Rodez
Ont inventé, tout exprès,
Une cage bien garnie,
Qui les expose aux regards
Comme tigres et léopards.

Digitized by Google

La procédure commence ;
Bastide le rodomont,
Avec témoin qui le confond
Parle avec impertinence,
Quoiqu'entouré de recors,
Il fait le drôle de corps.

Tous adoptent le système
De la dénégation ;
Mais cette œuvre de démon
Se renverse d'elle-même ;
Et leurs contradictions
Servent d'explications.

Poussés par leur conscience,
Bach et Bancal, tous deux,
Font des aveux précieux.
Malgré cette circonstance
Les beaux-frères accusés
N'en sont pas déconcertés.

Qui vous a sauvé, Clarisse ?
Dit l'aimable président ;
Il vous faut, en ce moment,
Le nommer à la justice :
Est-ce Veynac ou Jausion ?
— Je ne dis ni oui, ni non.

Clarisse voit l'air farouche
Que sur elle on a porté ;
« Non, l'auguste vérité
» Ne peut sortir de ma bouche.
» Je ne fus point chez Bancal
» Mais quoi ! je me trouve mal »

Digitized by Google

On prodigue l'eau des Carmes :
Clarisse aussitôt revient ;
A Bastide qui soutient
Ne connaître cette dame,
Elle dit : « monstre enragé,
» Tu as voulu m'égorger ».

Si l'on en croit l'éloquence
De chacun des avocats,
De tous ces vils scélérats
Manifeste est l'innocence,
Mais malgré tous leurs rébus
Ce sont des propos perdus.

De Clarisse l'innocence
Paraît alors au grand jour ;
Elle prononce un discours
Qui commande le silence
Et n'aurait pas plus d'éclat
Quand ce serait son état.

« Dans cet asile du crime,
» Imprudente, et voilà tout,
» Pleurs, débats, j'entendis tout,
» Derniers cris de la victime :
» Me trouvant là par hasard
» Et par un moment d'écart ».

A la fin tout débat cesse
Par la condamnation
De Bastide et de Jausion ;
Colard, Bach et la tigresse,
Par un légitime sort,
Subissent l'arrêt de mort.

Digitized by Google

De la clémence royale,
Pour ses révélations,
Bach est l'objet. Pour raisons
On conserve la Bancale,
Jausion, Bastide et Colard
Doivent périr sans retard.

A trois heures et demie
Le troisième jour de juin,
Cette bande d'assassins
De la prison est sortie
Pour subir leur châtiment
Aux termes du jugement.

Bastide vêtu de même
Et Colard comme aux débats,
Jausion ne l'était pas.
A sa famille qu'il aime
Envoie une paire de bas
En signe de son trépas.

Malgré la sainte assistance
De leurs dignes confesseurs,
Ces scélérats imposteurs
Restent dans l'impénitence
Et montent sur l'échafaud
Sans avouer leurs défauts.

(Dernières paroles de Jausion a sa femme)

Épouse sensible et chère,
Qui, par mon ordre inhumain,
M'as si bien prêté la main
Pour forcer le secrétaire,
Élève nos chers enfants
Dans tes nobles sentiments.

Digitized by Google

Voici quelques détails historiques sur Fualdès, dont la mort violente provoqua un procès retentissant et une complainte célèbre.

Fualdès est né au Mur de Barrez, petite ville du département de l'Aveyron, sur les limites du Cantal. Il fit ses études de droit à Toulouse, et il fut reçu avocat.

Pendant trente années, il occupa avec honneur des fonctions importantes dans la magistrature. Il fut longtemps accusateur public près le tribunal criminel de Rodez, ensuite procureur impérial criminel près la cour d'assises de l'Aveyron. Lorsque cette dernière place fut supprimée, en 1816, il obtint du gouvernement une pension de retraite, et rentra dans la vie privée, jouissant de l'estime et de la considération publiques.

Il fut assassiné dans la soirée du 19 au 20 mars 1817. Par arrêt du 29 mai suivant, la cour de Montpellier mit en accusation et renvoya devant la cour d'assises de l'Aveyron les personnages suivants :

Catherine Burguière, veuve Bancal (ce dernier empoisonné, dit-on, pendant l'instruction, parce que l'on craignait ses révélations), tenant une maison de débauche ;

Marianne Bancal, sa fille ;

Bernard Charles Bastide-Gramont, cultivateur au domaine de Gros, près de Rodez, proche parent de Fualdès et de plus son filleul ;

Jean-Baptiste Colard ; François Bax ; Joseph

Digitized by Google

Missonnier ; la fille Anne Benoît, misérables sortis de la lie du peuple ;

Jean Bousquier, qui s'était toujours conduit en honnête homme avant le procès ;

Joseph Jausion, beau-frère de Bastide, et sa femme née Victoire Bastide ;

Françoise Bastide, veuve Galtier.

Le mobile du crime fut le vol ; mais on raconte aussi, dans le pays, que Fualdès avait dû conserver parmi ses papiers quelques pièces, soustraites sans doute à la procédure, et qui auraient pu éclairer la justice sur la participation de Jausion à la mort de l'enfant qu'il avait eu de Mme B. (accusée seule de ce fait et acquittée). On a cru que l'intérêt de Jausion à détruire des pièces, qu'il n'avait jamais pu se faire rendre, fut un des motifs qui ont déterminé le crime dont Fualdès a été la victime.

Des habitants du pays ont prétendu que l'assassinat devait d'abord s'exécuter dans une remise ou écurie attenant à la maison Bancal, et appartenant à Missonnier. Un mendiant, dit-on, était couché dans cette remise ; il y venait habituellement le soir. Et, lorsqu'on y conduisit la victime, les assassins s'aperçurent que la porte était fermée au dedans. C'est alors qu'on fit entrer Fualdès chez Bancal, où il fut égorgé.

On assure aussi que le soir du crime, un rendez-vous avait été donné par deux jeunes gens à deux dames du pays, dans la maison Bancal, et que, lorsqu'on poussa Fualdès dans la maison, les deux

Digitized by Google

dames y étaient déjà arrivées. On suppose que la femme Bancal ayant entendu du bruit à sa porte, les fit cacher, l'une dans un petit cabinet qui fut fermé à clef, l'autre sous un lit. Selon cette version, la première de ces dames serait M^me^ Manson, témoin au procès, mais qui n'a évidemment pas déclaré toute la vérité à la justice, et qui a nié avoir été chez Bancal.

Les détails du crime sont horribles. Attiré dans un piège sous prétexte de négociation d'effets de commerce, Fualdès a été entraîné dans la maison de Bancal et égorgé avec un couteau de boucher. Son sang, recueilli dans un baquet, a été donné comme aliment à un cochon et son cadavre porté ensuite dans la rivière de l'Aveyron. Cela se passait le soir ; et, pour éviter que les cris de la victime fussent entendus dans le voisinage, on avait placé dans la rue des joueurs de vielle qui se firent entendre pendant une heure et qui disparurent le lendemain.

Cette terrifiante affaire ne pouvait manquer d'être rappelée par la complainte. Elle a été chantée très longtemps tant en France qu'en Belgique.

Digitized by Google

COMPLAINTE SUR LES MALHEURS

ARRIVÉS EN BRABANT, EN FLANDRE, EN HAINAUT, ET DANS LES FORÊTS DES ARDENNES, PAR DES MEURTRIERS ET DES VOLEURS.

Approchez, peuple, de grâce,
Pour entendre, s'il vous plaît,
Les crimes et les grands forfaits,
Les sacrilèges et l'audace
D'un nombre de scélérats
Répandus aux Pays-Bas.

De tous côtés sans doute
On n'entend que des malheurs,
Un chacun frémit d'horreur
En campagne et sur les routes.
Les marchands et voyageurs
Sont pénétrés de frayeur.

Dedans les environs d'Ath,
De Leuze aussi de Tournai,
D'Audenaerde et de Renay
Une bande inexorable :
On dit qu'ils sont plus de cent
Chacun est dans les tourments.

Digitized by Google

Souvenez-vous, cher lecteur,
D'avoir entendu parler
D'un grand malheur arrivé.
L'assassin est sans mesure
Entre Bavay et Quiévrain
Dans une auberge de bien.

Dans la nuit obscure et sombre
Un nombre de meurtriers
Dans cetre auberge est entré
D'une fureur sans mesure.
L'homme et la femme endormis
Furent massacrés dans leur lit.

Fonçant dans une autre chambre
Où dormait un médecin,
Il fut égorgé soudain.
Quelle triste nuit sanglante,
Écoutez cet entretien
Ce n'est pas encore la fin.

Ces meurtriers pleins de rage
Entrent dans un cabinet
Là où les enfants dormaient ;
Dieu ! quelle (sic) horrible carnage.
Quatre pauvres innocents
Sont massacrés à l'instant.

Le cinquième dans une berce,
Agé de dix-sept mois,
Ce petit enfant dormoit,
Et dans leur fureur tigresse
Ils l'ont sans nulle pitié
Mis au rang des trépassés.

Digitized by Google

Aussi la pauvre servante
A subi le même sort.
Ils ont tout réduit à mort,
Ciel, quelle scène sanglante.
Ces démons, traîtres et méchants
Étaient tout rougis de sang.

Ils ont alors sans doute
Tout volé impunément,
Marchandises, meubles et argent
Ensuite ils ont pris leur route ;
Mais l'Etre suprême un jour
Les punira à son tour.

La nuit du dix de mars
Près de la ville du Quesnoy,
Baudignies, nom de l'endroit,
Là il s'est fait un carnage,
Petit et grand en frémit
En entendant ce récit.

Deux jeunes gens honorables
Mariés nouvellement,
N'ayant encor qu'un enfant,
C'étoit leur joie ineffable ;
Ils avoient pour compagnie
Le beau-frère du mari.

Ces meurtriers, pleins de rage,
Vers les dix heures dans la nuit
Ont entré dans le logis,
En respirant le carnage,
Le viol aussi le larcin ;
Ils en avaient le dessein.

Digitized by Google

Ils furent droit au lit du maître.
Cruels comme des démons,
Ni pitié, ni compassion
N'ont pu arrêter ces traîtres ;
Car de leurs affreux couteaux
Ils ont tout mis en lambeaux.

Ils ont volé sans doutance
Tout ce qu'ils ont désiré ;
Ils ont tout déshabillé
Bravant la juste vengeance ;
Ils se sont sauvés soudain
Avec un très grand butin.

Épouvantable méprise
Pour tous les braves voisins,
Le lendemain, au matin,
On les trouva en chemise,
Le cher petit innocent
De sa mère suçoit le sang.

Un négociant des Ardennes,
Département des forêts,
Fut attaqué dans un bois.
Pour lui quelle douleur extrême ;
Mais le chien de ce marchand
Fit grand devoir à l'instant.

Cet animal fidèle
Terrasse un des deux voleurs,
Et avec grande fureur
De sa denture cruelle
Il déchire ce scélérat
Jusqu'après son trépas.

Digitized by Google

Dans cette affreuse rencontre
Ce négociant fut tué,
Et totalement volé :
Sa bourse aussi ses deux montres,
Et il (le second voleur ?) s'est enfui soudain
Craignant la fureur du chien.

Fidélité sans pareille !
Ce chien tout rougi de sang
Voit son maître au monument.
Contemplez cette merveille :
Son cher maître il a gardé
Deux jours, deux nuits sans manger.

Un voyageur sans doute
Dans ce bois vient pour passer,
Mais il a dû retourner
Et rebrousser sur sa route,
Car s'il avoit avancé
Le chien l'auroit dévoré.

Cet homme court au village
En municipalité,
Sitôt il a annoncé
Ce triste et sanglant carnage.
Pour approcher le corps mort
Le chien on a mis à mort.

On a trouvé dans la poche
Du voleur dévoré
Ses couteaux à poignarder,
Pistolets et autres choses.
On lui trouva un sifflet
Qui servoit dans leurs projets.

Digitized by Google

Un autre assassin bien clair
Près de la ville de Tournai.
Un voyageur dans un bois
Subit la mort il faut croire (?)
Par trois voleurs scélérats
Qui l'ont réduit au trépas.

Avec grande exactitude
On voit la gendarmerie
Faire grand devoir jour et nuit
D'une façon la plus rude.
On voit dans tous les cantons
Remplir toutes les prisons.

Espérons que ces malheurs
Prendront bientôt leur fin.
On va prendre tous les soins
En exerçant les rigueurs.
Un grand nombre périront
Et les autres finiront.

Cette complainte qui nous a été communiquée par M. Léop. Devillers, archiviste de l'État et de la Ville, à Mons, a été publiée sans date et sans nom d'imprimeur. Il est évident que le texte a subi des modifications, œuvres du temps, que l'auteur, qui nous est également inconnu, n'avait pas prévues.

Digitized by Google

COMPLAINTE SUR MONEUSE

LE « CHAUFFEUR » DU HAINAUT A LA FIN DU SIÈCLE DERNIER.

Voulez-vous écouter l'histoire
De Moneuse, le noir bandit ?
Elle est bien vraie, on peut m'en croire,
Chacun la sait, chacun la dit.
Il tue et le père et la mère
Et les jeunes enfants aussi ;
Mais on le dit en Angleterre,
Merci bon Dieu ! Bon Dieu merci !

Aux nuits d'hiver quand tout se sauve
Et se retire sous les toits,
Moneuse, le tigre à l'œil fauve,
Monte à cheval et sort des bois.

Il tue et le père et la mère, etc.

On le vit — cruelles tortures ! —
Crever les yeux à des fermiers,
Aux plus petites créatures
Flamber les mains, rôtir les pieds.

Il tue et le père et la mère, etc.

Digitized by Google

Aux Borains il volait la bourse,
Buvait le vin, fouillait le lit ;
Car rien n'arrête dans sa course
Moneuse, le chauffeur maudit.

Il tue et le père et la mère
Etc.

Mais du ciel la juste vengeance
Sur Moneuse doit éclater ;
L'horrible monstre et son engeance
Tous à leur tour devront flamber.
Il tue et le père et la mère
Et les jeunes enfants aussi ;
Mais on le dit en Angleterre,
Merci bon Dieu ! Bon Dieu merci !

La complainte sur les « chauffeurs » de France se terminait par cette invocation :

Ils ont commis des crimes affreux,
Ils ont commis tous les délires...
Prions Dieu miséricordieux
Qu'il les reçoive en son empire !

Digitized by Google

LA COMPLAINTE DU JUIF-ERRANT

Est-il rien sur la terre
Qui soit plus surprenant
Que la grande misère
Du pauvre Juif-errant ?
Que son sort malheureux
Paraît triste et fâcheux !

Des bourgeois de la ville,
De Bruxelles en Brabant,
D'une façon civile
L'accostent en passant.
Jamais ils n'avaient vu
Un homme aussi barbu.

Son habit tout difforme
Et très mal arrangé,
Fit croire que cet homme
Était un étranger,
Portant, comme ouvrier,
Devant lui un tablier.

On lui dit : Bonjour maître,
De grâce accordez-nous
La satisfaction d'être
Un moment avec vous,
Ne nous refusez pas,
Tardez un peu vos pas.

Digitized by Google

— Messieurs, je vous proteste
Que j'ai bien du malheur,
Jamais je ne m'arrête
Ni ici ni ailleurs ;
Par beau ou mauvais temps,
Je marche incessamment.

— Entrez dans cette auberge,
Vénérable vieillard,
D'un pot de bière fraîche
Vous prendrez votre part,
Nous vous régalerons
Le mieux que nous pourrons.

J'accepterai de boire
Deux coups avecque vous,
Mais je ne puis m'asseoir,
Je dois rester debout.
Je suis, en vérité,
Confus de vos bontés.

— De connaître votre âge
Nous serions curieux,
A voir votre visage
Vous paraissez fort vieux,
Vous avez bien cent ans,
Vous montrez tout autant.

La vieillesse me gêne,
J'ai bien dix-huit cents ans :
Chose sûre et certaine
Je passe encor douze ans,
J'avais douze ans passés
Quand Jésus-Christ est né.

Digitized by Google

— N'êtes-vous point cet homme
De qui l'on parle tant,
Que l'Écriture nomme
Isaac, Juif-errant ?
De grâce, dites-nous
Si c'est sûrement vous ?

Isaac Laquedem
Pour nom me fut donné,
Né à Jérusalem
Ville bien renommée ;
Oui, c'est moi, mes enfants,
Qui suis le Juif-errant.

Juste ciel que ma ronde
Est pénible pour moi !
Je fais le tour du monde
Pour la cinquième fois.
Chacun meurt à son tour,
Et moi je vis toujours !

Je traverse les mers,
Les rivières, les ruisseaux,
Les forêts, les déserts,
Les montagnes, les coteaux,
Les plaines, les vallons,
Tous chemins me sont bons.

J'ai vu dedans l'Europe
Ainsi que dans l'Asie
Des batailles, des chocs
Qui coûtaient bien des vies.
Je les ai traversés
Sans y être blessé.

Digitized by Google

J'ai vu dans l'Amérique,
C'est une vérité,
Ainsi que dans l'Afrique
Grande mortalité.
La mort ne me peut rien,
Je m'en aperçois bien.

Je n'ai point de ressource
En maison ni en bien.
J'ai cinq sous dans ma bourse
Voilà tout mon moyen.
En tous lieux, en tout temps
J'en ai toujours autant.

— Nous pensions comme un songe
Le récit de vos maux ;
Nous traitions de mensonge
Tous vos plus grands travaux.
Aujourd'hui, nous voyons
Que nous nous méprenions.

— Vous êtes donc coupable
De quelque grand péché,
Pour que Dieu tout aimable
Vous eût tant affligé ?
Dites-nous l'occasion
De cette punition.

— C'est ma cruelle audace
Qui créa mon malheur ;
Si mon crime s'efface
J'aurai bien du bonheur.
J'ai traité mon sauveur
Avec trop de rigueur.

Digitized by Google

Sur le mont du Calvaire
Jésus portait sa croix ;
Il me dit, débonnaire,
Passant auprès de moi :
« Veux-tu bien, mon ami,
» Que je repose ici ? »

Moi, brutal et rebelle,
Je lui dis sans raison :
« Ote-toi, criminel,
» De devant ma maison.
» Avance et marche donc
» Car tu me fais affront ».

Jésus, la bonté même,
Me dit en soupirant :
« Tu marcheras toi-même
» Pendant plus de mille ans.
» Le dernier jugement
» Finira ton tourment ».

De chez moi, à l'heure même,
Je sortis bien chagrin ;
Avec douleur extrême
Je me mis en chemin.
Dès ce jour-là je suis
En marche jour et nuit.

Messieurs, le temps me presse ;
Adieu, la compagnie,
Grâce à vos politesses
Je vous en remercie.
Je suis trop tourmenté
Quand je suis arrêté.

Digitized by Google

LE JUIF-ERRANT

(DE BÉRANGER)

Air du : Chasseur rouge, d'AMÉDÉE DE BAUPLAN.

Chrétien, au voyageur souffrant
Tends un verre d'eau sur ta porte.
Je suis, je suis le Juif-errant,
Qu'un tourbillon toujours emporte (*bis*)
Sans vieillir, accablé de jours,
La fin du monde est mon seul rêve.
Chaque soir j'espère toujours,
Mais toujours le soleil se lève.
Toujours, toujours (*bis*)
Tourne la terre où moi je cours, } *bis*
Toujours, toujours, toujours, toujours.

Depuis dix-huit siècles, hélas !
Sur la cendre grecque et romaine,
Sur les débris de mille États,
L'affreux tourbillon me promène (*bis*)
J'ai vu sans fruit germer le bien,
Vu des calamités fécondes :
Et pour survivre au monde ancien,
Des flots j'ai vu sortir deux mondes.
Toujours, toujours, etc.

Dieu m'a changé pour me punir :
A tout ce qui meurt je m'attache.
Mais du toit prêt à me bénir
Le tourbillon soudain m'arrache. (*bis*)

Digitized by Google

Plus d'un pauvre vient implorer
Le denier que je puis répandre,
Qui n'a pas le temps de serrer
La main qu'en passant j'aime à tendre.
Toujours, toujours, etc.

Seul, au pied d'arbustes en fleurs,
Sur le gazon, au bord de l'onde,
Si je repose mes douleurs,
J'entends le tourbillon qui gronde. (*bis*)
Eh ! qu'importe au ciel irrité
Cet instant passé sous l'ombrage ?
Faut-il moins que l'éternité
Pour délasser d'un tel voyage ?
Toujours, toujours, etc.

Que des enfants vifs et joyeux
Des miens me retracent l'image :
Si j'en veux repaître mes yeux,
Le tourbillon souffle avec rage. (*bis*)
Vieillards, osez-vous à tout prix
M'envier ma longue carrière ?
Ces enfants à qui je souris,
Mon pied balaiera leur poussière.
Toujours, toujours, etc.

Des murs où je suis né jadis,
Retrouvé-je encor quelque trace ;
Pour m'arrêter je me roidis.
Mais le tourbillon me dit : passe ! (*bis*)
« Passe ! et la voix me crie aussi :
» Reste debout quand tout succombe.
» Tes aïeux ne t'ont point ici
» Gardé de place dans leur tombe ».
Toujours, toujours, etc.

Digitized by Google

J'outrageai d'un rire inhumain
L'Homme-Dieu respirant à peine...
Mais sous mes pieds fuit le chemin,
Adieu, le tourbillon m'entraîne. *(bis)*
Vous qui manquez de charité,
Tremblez à mon supplice étrange.
Ce n'est point sa divinité,
C'est l'humanité que Dieu venge.
Toujours, toujours, etc.

La bibliographie de la légende du Juif-errant est excessivement nombreuse. Outre les publications déjà rappelées par nous, M. F. Hachez [1] cite plusieurs opuscules en plusieurs langues : l'Histoire admirable du « Juif-errant » de la Bibliothèque bleue ; l'Histoire des livres populaires ou la littérature du colportage depuis le XV^e^ siècle, par Charles Nisard (1854) ; le Juif-errant (Encyclopédie des sciences religieuses, Paris 1880) ; le Juif-errant en Italie au XIII^e^ siècle (Romania, 1881), par Gaston Paris ; le Juif-errant (Annuaires de la Bibliothèque royale de Bruxelles, 1842, 1843, 1844) ; le Juif-errant (Commission royale d'histoire), par le D^r^ Coremans ; le Juif-errant, par le bibliophile Jacob (notice dans les chants et chansons populaires de la France, 1843) ; le Dictionnaire des légendes du christianisme (publication de l'abbé Migne, 1885), par le

[1] *La littérature du sacrilège de Cambron.* (Annales du Cercle archéologique de Mons, 1897.)

Digitized by Google

comte de Douhet ; deux éditions (1686 et 1872) du travail inséré dans les « Rerum Britannicarum medii œvi scriptores » : Matthaei Paris, monachi albanensis Angli Historia Major ; la Chronique rimée de Philippe Mouskes, publiée par le baron de Reiffenberg (1888) ; la légende du Juif-errant, par Collin de Plancy (1853) ; le Dimanche, par le baron de Reiffenberg (Bruxelles, 1834).

Le récit, mis en musique, des aventures de la « Matrone d'Éphèse » commence comme une complainte et finit comme une opérette. On y a adapté, au siècle dernier, les airs dont voici les titres : La Curiosité ; La mort de mon cher père ; Résonnez, ma musette ; Non, je ne le ferai pas ; Un jour que j'avois mal dansé; Vaudeville d'Épicure ; Du Prévost des marchands ; Trois enfants gueux; Je ne suis né ni Roi ni Prince ; J'ai mes vapeurs ; L'autre jour étant assis ; Tout recule aujourd'hui dans le monde ; Ton himeur (sic) est, Cathereine (sic) ; Belle Iris, vous avez deux pommes ; Menuet d'Isis ; Hélas ! maman, c'est bien dommage ; Des pendus ; Du Confiteor; La fanfare de Saint-Cloud.

Chaque strophe a donc un air différent, air noté dans le « Chansonnier français » (1761), et l'ensemble forme ce que l'éditeur de cette publication appelle un « pot pourri ».

Digitized by Google

LA MATRONE D'ÉPHÈSE

D'une dame d'Éphèse on admiroit sans cesse
La beauté ;
Tout le monde à l'envie vantoit de sa sagesse
La rareté ;
Son mari jouissoit de toute sa tendresse
La curiosité !

Mais hélas ! quel dommage !
Un triste événement
A la fleur de son âge
Le mit au monument.
Sa veuve inconsolable
Et fondant toute en pleurs,
D'une voix lamentable
Exprimoit ses douleurs.

Cette épouse si tendre
Résolut de descendre
Avec son tourtereau
Dans la nuit du tombeau.

Un pesant coffre-fort, un brillant héritage
Ne pouvoient adoucir son funeste veuvage.
Bel exemple, il est vrai. Que de veuves pourtant
Du bien qu'elles auront font le compte en pleurant.

Digitized by Google

Une jeune esclave lui dit :
Est-ce ainsi qu'on ensevelit
A vingt ans tous ses charmes ?
Eh ! quoi ! Madame, croyez-vous
Que les mânes de votre époux
Soient touchés de vos larmes ?

Après tout, s'il vous prend envie
De vous dévouer au trépas,
Avec vous je perdrai la vie,
Et partant je suivrai vos pas.
Ne doutez point que ma tendresse
Ne s'intéresse à vos douleurs,
Et souffrez, ma chère maîtresse,
Que je partage vos malheurs.

Toutes deux en habits de deuil
A pas lents suivent le cercueil :
Du mort le gîte est une cave,
Elles y fixent leur séjour ;
Cette matrone et son esclave
Font vœu d'y jeûner nuit et jour.

A trente pas de cet obscur manoir
Certain pendu faisoit sa résidence.
Une sentinelle exacte à son devoir
Se promenoit auprès de la potence.

Il étoit dit par ordonnance
Que si faute de vigilance
On lui déroboit le voleur,
Il iroit d'abord à sa place,
Et qu'insensible à son malheur
On ne lui feroit point de grâce.

Digitized by Google

Une lumière pâle et sombre
Dans l'ombre
Frappe ses yeux ;
Le bruit d'une voix gémissante
Le tente
De voir ces lieux.
Il trouve deux femmes atteintes
Des plus accablantes langueurs ;
Il leur entend former ces plaintes :
J'ai des vapeurs,
Je me meurs.

A travers son voile noir
Les attraits de notre veuve
Exercèrent leur pouvoir :
Le soldat en fit l'épreuve.
Du beau sexe toujours
J'ai redouté les larmes :
Elles sont des amours
Les plus puissantes armes.

Le soldat leur dit : qu'il vous plaise
M'informer de votre dessein.
— Nous voulons mourir à notre aise,
Répond la servante, et de faim.
— Comment ! reprend-il, sur mon âme,
Non, non, cela ne sera pas ;
Dans l'instant je reviens, Madame,
Et nous ferons un bon repas.

Sans attendre de réponse,
Il part embrasé d'amour :
Un fumet exquis annonce
Qu'il est déjà de retour.

Digitized by Google

Il prie, on refuse, il mange ;
Il presse, enfin il fait tant,
Que d'avis Lisette change,
La Matrone en fait autant.

Mais bientôt la reconnaissance
Devient une amoureuse ardeur.
Au garde elle donne son cœur ;
Et sur le champ même, en présence
Du mort qu'elle avoit tant chéri,
Elle en veut faire son mari.

Cet hymen à peine fut conclu
Le soldat se souvint du pendu ;
Il y court, ne trouve que la place,
Il est surpris et revient au tombeau.
A la dame il conte sa disgrâce,
De nouveaux cris retentit le caveau.

Cessez vos stériles douleurs
Dit, en interrompant leurs pleurs,
La soubrette prudente et sage :
Etre jeune, grand et bien fait
Et puis épouser un gibet !
Ah ! ce seroit trop grand dommage.

Tenez, si Madame le veut,
Je vous assure qu'elle peut
Aisément nous tirer d'affaire...
Et comment...? Au patibulaire
Attachons le mort que voilà,
On ne sçaura rien de cela.

Digitized by Google

Bientôt le tout s'exécuta
Du consentement de la dame.
Ce qu'on peut inférer de là,
C'est que la femme est toujours femme ;
Et que d'une prude surtout
Il faut se défier en tout.

Au reste, avec La Fontaine
J'approuve assez celle-ci.
Cette voie était certaine
Pour sauver son favori.
D'ailleurs la raison publie
Que, tout bien considéré,
Mieux vaut un goujat en vie
Qu'un empereur enterré.

Digitized by Google

L'INVINCIBLE MALBROUGH

Malbrough s'en va-t-en guerre
Mironton, mironton, mirontaine,
Malbrough s'en va-t-en guerre,
On n' sait quand reviendra. (*ter*)

Il reviendra z'à Pâques,
Mironton, mironton, mirontaine,
Il reviendra z'à Pâques
Ou à la Trinité. (*ter*)

La Trinité se passe,
Mironton, mironton, mirontaine,
La Trinité se passe,
Malbrough ne revient pas. (*ter*)

Madame à sa tour monte,
Mironton, mironton, mirontaine,
Madame à sa tour monte,
Si haut qu'ell' peut monter. (*ter*)

Elle aperçoit son page,
Mironton, mironton, mirontaine,
Elle aperçoit son page
Tout de noir habillé. (*ter*)

Beau page, ah ! mon beau page,
Mironton, mironton, mirontaine,
Beau page, ah ! mon beau page,
Quell' nouvelle apportez ? (*ter*)

Digitized by Google

Aux nouvell's que j'apporte,
Mironton, mironton, mirontaine,
Aux nouvell's que j'apporte,
Vos beaux yeux vont pleurer. (*ter*)

Quittez vos habits roses,
Mironton, mironton, mirontaine,
Quittez vos habits roses,
Habits de deuil portez. (*ter*)

Monsieur d' Malbrough est mort,
Mironton, mironton, mirontaine,
Monsieur d' Malbrough est mort,
Est mort et enterré ! (*ter*)

J' l'ai vu porter en terre,
Mironton, mironton, mirontaine,
J' l'ai vu porter en terre,
Par quatre z'officiers ! (*ter*)

L'un portait sa cuirasse,
Mironton, mironton, mirontaine,
L'un portait sa cuirasse,
L'autre son bouclier. (*ter*)

L'un portait son grand sabre,
Mironton, mironton, mirontaine,
L'un portait son grand sabre,
L'autre ne portait rien. (*ter*)

A l'entour de sa tombe,
Mironton, mironton, mirontaine,
A l'entour de sa tombe,
Romarin l'on planta. (*ter*)

Digitized by Google

Sur la plus haute branche,
Mironton, mironton, mirontaine,
Sur la plus haute branche,
Le rossignol chanta. (*ter*)

On vit voler son âme,
Mironton, mironton, mirontaine.
On vit voler son âme
Au travers des lauriers. (*ter*)

Chacun mit ventre à terre,
Mironton, mironton, mirontaine.
Chacun mit ventre à terre
Et puis se releva. (*ter*)

Pour chanter les victoires,
Mironton, mironton, mirontaine,
Pour chanter les victoires,
Que Malbrough remporta. (*ter*)

La cérémonie faite,
Mironton, mironton, mirontaine,
La cérémonie faite,
Chacun s'en fut coucher. (*ter*)

Les uns avec leurs femmes,
Mironton, mironton, mirontaine,
Les uns avec leurs femmes
Et les autres tout seuls. (*ter*)

Digitized by Google

Ce n'est pas qu'il en manque,
Mironton, mironton, mirontaine,
Ce n'est pas qu'il en manque
Car j'en connais beaucoup. (*ter*)

Des blondes et des brunes,
Mironton, mironton, mirontaine,
Des blondes et des brunes
Et des châtaign' aussi. (*ter*)

J' n'en dis pas davantage,
Mironton, mironton, mirontaine,
J' n'en dis pas davantage,
Car en voilà z'assez. (*ter*)

Digitized by Google

MONSIEUR DE LA PALISSE.

Messires, vous plaît-il d'ouïr
L'air du fameux La Palisse ?
Il pourra vous réjouir,
Pourvu qu'il vous divertisse.

La Palisse eut peu de bien
Pour soutenir sa naissance ;
Mais il ne manqua de rien,
Dès qu'il fut dans l'abondance.

Bien instruit dès le berceau,
Jamais, tant il fut honnête,
Il ne mettait son chapeau,
Qu'il ne se couvrît la tête.

Il était affable et doux,
De l'humeur de feu son père,
Et n'entrait guère en courroux
Si ce n'est dans la colère.

Il buvait tous les matins
Un doigt tiré de la tonne,
Et mangeant chez ses voisins,
Il s'y trouvait en personne.

Digitized by Google

Il voulait dans ses repas
Des mets exquis et fort tendres,
Et faisait son mardi gras
Toujours la veille des Cendres.

Ses valets étaient soigneux
De le servir d'andouillettes
Et n'oubliaient pas les œufs
Surtout dans les omelettes.

De l'inventeur du raisin
Il révérait la mémoire ;
Et pour bien goûter le vin
Jugeait qu'il en fallait boire.

Il disait que le nouveau
Avait pour lui plus d'amorce ;
Et moins il y mettait d'eau
Plus il y trouvait de force.

Il consultait rarement
Hippocrate et sa doctrine ;
Et se purgeait seulement
Lorsqu'il prenait médecine.

Il aimait à prendre l'air
Quand la saison était bonne,
Et n'attendait pas l'hiver
Pour vendanger en automne.

Il épousa, dit-on,
Une vertueuse dame ;
S'il avait vécu garçon
Il n'aurait pas eu de femme.

Digitized by Google

Il en fut toujours chéri ;
Elle n'était point jalouse,
Sitôt qu'il fut son mari
Elle devint son épouse.

D'un air galant et badin
Il courtisait sa Caliste,
Sans jamais être chagrin
Qu'au moment qu'il était triste.

Il passa près de huit ans
Avec elle fort à l'aise ;
Il eut jusqu'à huit enfants ;
C'était la moitié de seize.

On dit que dans ses amours
Il fut caressé des belles
Qui le suivirent toujours
Tant qu'il marcha devant elles.

Il brillait comme un soleil,
Sa chevelure était blonde,
Il n'eût pas eu son pareil
S'il eût été seul au monde.

Il eut des talents divers,
Même on assure une chose :
Quand il écrivait en vers
Qu'il n'écrivait pas en prose.

En matière de rébus
Il n'avait pas son semblable ;
Il eût fait des impromptus
S'il en eût été capable.

Digitized by Google

Il savait un triolet
Bien mieux que sa patenôtre,
Quand il chantait un couplet
Il n'en chantait pas un autre.

Il expliqua doctement
La physique et la morale :
Il soutint qu'une jument
Est toujours une cavale.

Par un discours sérieux
Il prouva que la berlue
Et les autres maux des yeux
Sont contraires à la vue.

Chacun alors applaudit
A sa science inouïe ;
Tout homme qui l'entendit
N'avait pas perdu l'ouïe.

Il prétendit en un mois
Lire toute l'Écriture
Et l'aurait lue une fois
S'il en eût fait la lecture.

Par son esprit et son air,
Il s'acquit le don de plaire,
Le roi l'eût fait duc et pair
S'il avait voulu le faire.

Moins que tout autre il savait
A la cour jouer son rôle ;
Et jamais, lorsqu'il buvait,
Ne disait une parole

Digitized by Google

Lorsqu'en sa maison des champs
Il vivait libre et tranquille,
On aurait perdu son temps
De le chercher à la ville.

Un jour il fut assigné
Devant son juge ordinaire,
S'il eût été condamné
Il eût perdu son affaire.

Il voyageait volontiers,
Courant partout le royaume,
Quand il était à Poitiers
Il n'était pas à Vendôme.

Il se plaisait en bateau ;
Et soit en paix, soit en guerre,
Il allait toujours par eau
Quand il n'allait pas par terre.

Un beau jour s'étant fourré
Dans un profond marécage,
Il y serait demeuré
S'il n'eût pas trouvé passage.

Il fuyait assez l'excès ;
Mais dans les cas d'importance,
Quand il se mettait en frais,
Il se mettait en dépense.

Dans un superbe tournoi,
Prêt à fournir sa carrière,
Il parut devant le roi :
Il n'était donc pas derrière.

Digitized by Google

Monté sur un cheval noir,
Les dames le reconnurent,
Et c'est là qu'il se fit voir
A tous ceux qui l'aperçurent.

Mais bien qu'il fût vigoureux,
Bien qu'il fît le diable à quatre,
Il ne renversa que ceux
Qu'il eut l'adresse d'abattre.

Au piquet, par tout pays,
Il jouait suivant sa pente,
Et comptait quatre-vingt-dix
Lorsqu'il faisait un nonante.

Il savait les autres jeux
Qu'on joue à l'Académie,
Et n'était pas malheureux
Tant qu'il gagnait la partie.

On s'étonne sans raison
D'une chose très commune ;
C'est qu'il vendit sa maison,
Il fallait qu'il en eût une.

Il choisissait prudemment
De deux choses la meilleure,
Et répétait fréquemment
Ce qu'il disait à toute heure.

Il fut, à la vérité,
Un danseur assez vulgaire,
Mais il n'eût pas mal chanté
S'il n'avait voulu se taire.

Digitized by Google

Il eut la goutte à Paris,
Longtemps cloué sur sa couche ;
En y jetant des hauts cris,
Il ouvrait bien fort la bouche.

On raconte que jamais
Il ne pouvait se résoudre
A charger ses pistolets
Quand il n'avait pas de poudre.

On ne le vit jamais las
Ni sujet à la paresse ;
Tandis qu'il ne dormait pas,
On tient qu'il veillait sans cesse.

C'était un homme de cœur
Insatiable de gloire ;
Lorsqu'il était le vainqueur,
Il remportait la victoire.

Les places qu'il attaquait
A peine osaient se défendre,
Et jamais il ne manquait
Celles qu'on lui voyait prendre.

Un devin, pour deux testons,
Lui dit d'une voix hardie
Qu'il mourrait de là les monts,
S'il mourait en Lombardie.

Il y mourut ce héros,
Personne aujourd'hui n'en doute,
Sitôt qu'il eut les yeux clos,
Aussitôt il ne vit goutte.

Digitized by Google

Il fut, par un triste sort,
Blessé d'une main cruelle.
On croit, puisqu'il en est mort,
Que la plaie était mortelle.

Regretté de ses soldats
Il mourut digne d'envie,
Et le jour de son trépas
Fut le dernier de sa vie.

Il mourut le vendredi,
Le dernier jour de son âge ;
S'il fût mort le samedi,
Il eût vécu d'avantage.

J'ai lu dans les vieux écrits
Qui contiennent son histoire
Qu'il irait en paradis
S'il n'était en purgatoire.

Digitized by Google

LES CORPOREAUX

(XVI^e SIÈCLE)

Un corporeau fait ses préparatifs
Pour se trouver des derniers à la guerre,
S'il en eût eu, il eût vendu sa terre ;
Mais il vendit une botte d'oignon.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau, avant que de partir,
Dévotement fait chanter une messe ;
Et si vous a sainte hardiesse
De n'assaillir jamais que des oysons.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau bravement se monta
D'un asne fort qui portoit la poirée, [veux)
Et son varlet d'une pecque escrouppée (cheval mor-
Pour son sommier (cheval) il print le poullichon.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau grève (armure) et cuissots (armure de
Bien façonnez d'une longue citrouille, [cuisse) avoit
Clouez de bois que jamais ne s'emouille ;
Un plat d'estain il print pour son plastron.
Viragon, vignette sur vignon.

Digitized by Google

Un corporeau des gantelets avoit,
Dont l'un étoit fait d'ozier et d'éclisse (bâtons),
Pour l'autre il print une grande écrevisse,
Et mit la main dedans le croupion.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau en son escu portoit
Le rouge et le blanc de la sommellerie ;
D'ongles de porc sa lance étoit garnie
Et sa devise étoit : « nous enfuirons ».
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau une arbaleste avoit
D'un veil cerceau d'une pipe (tonneau) rompue,
Sa corde étoit d'estouppe tout écrue,
De bois tortu étoit le vireton.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau une harquebuze avoit
D'un franc sureau cueilly de cette année ;
Son casque étoit d'une courge cacornée,
Et les boullets (projectiles) de navets de maison.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau rabigantine avoit
De vieux drappeaux et de vieille feraille,
Et si gardoit pour un jour la bataille
Un viel estoc d'un viel fer d'Aragon.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau à la montre (parade) s'en va.
Il a prié Monsieur le commissaire
De lui passer sa jument et son haire (mereau)
Et l'advouer pour vaillant champion.
Viragon, vignette sur vignon.

Digitized by Google

Un corporeau au trésorier s'en va.
— Morbleu ! Sangbleu ! puisque le roy me paye,
Despeschez-vous de me bailler ma paye,
Et me compter des escus ou testons.
Viragon, vignette sur vignon.

Le trésorier à la bourse fouilla,
Et lui dit : corporeau vaillant homme,
Contentez-vous, tenez, voilà en somme
Quarante francs en mereaux et jettons.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau retourne en sa maison.
A son retour ses voisins il convie,
Leur dit : voyez, je suis encore en vie ;
Gardé me suis de six coups de canon.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau à ses voisins conta
Qu'il avoit eu contre un reistre querelle,
Et toutesfois qu'à grands coups de bouteille
Il l'avoit fait venir à la raison.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau à ses amis jura
Ne retourner jamais à la bataille,
Si pour s'armer n'avoit une muraille
Cent pieds d'espais, et un voulge (pique) aussi long.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau devant Dieu protesta
Que, pour la peur qu'il avoit de combattre,
Il aimoit mieux chez lui se faire battre
Que de chercher si loing les horions,
Viragon, vignette sur vignon.

Digitized by Google

LE PETIT HOMME ET LE PAPE DE ROMME (sic)

(XVI[e] SIÈCLE)

Le petit homme a si bien fait,
Qu'à la parfin il a défait
Les abus du pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Le petit homme, pour la foy,
A voulu deffendre le roy
Encontre le pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Le petit homme feit complot,
Avecques Monsieur d'Andelot,
D'accabler le pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Mais encontre lui s'esleva
Un Guyse qui mal s'en trouva,
Deffendant le pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Le pape, prévoyant ce mal,
Et sentant Monsieur l'amiral
Menasser le siège de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Envoya nombre de testons [1]
Dedans Paris à ces poltrons
Qui avoient tous juré pour Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

[1] Monnaie de 14 sols 6 deniers.

Digitized by Google

Les Espagnols et Piedmontois,
Qui du pape gardent les lois,
Y vinrent pour deffendre Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

D'Andelot étoit allé loin ;
Mais il arriva au besoin
Pour ruyner tous ceux de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Le petit homme étoit venu
Dedans Paris, où est cogneu
Ennemi du pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Les poltrons qui étoient dedans,
Armez de fer jusques aux dens,
Deffendans le pape de Rome.
Dieu gard' de mal le petit homme !

N'osèrent se mettre dehors,
Car on les eût tuez tous morts,
Nonobstant le pape de Rome.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Enfin bataille se donna
Près de Dreux qui les étonna,
Et les fait fuir jusques à Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Guyse de près on pourchassa
Si rudement qu'il se mussa (cacha).
En une grange, loin de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Digitized by Google

Pourtant il ne peult eschapper
Que Mercy ne vînt l'attaquer,
Sans avoir dispense de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Après tant de belliqueux faits,
Le roy nous a donné la paix,
En despit du pape de Romme
Dieu gard' de mal le petit homme !

Loué soit Dieu, qui des hauts cieux
Nous donne ce bien précieux !
Remercié soit de tout homme
Détestant le pape de Romme !

Digitized by Google

COMPLAINTE DES MATELOTS ANGLAIS

(XIVe ET XVe SIÈCLES)

Il peut renoncer à tous les plaisirs, l'équipage
Qui va faire voile pour Saint-James ;
Car c'est un chagrin pour bien des hommes
De commencer à faire voile.

En effet, qu'ils aient pris mer
A Sandwich ou à Winchelsea,
A Bristol ou ailleurs,
Leur courage commence à défaillir.

A l'instant le maître commande
Aux matelots en toute hâte,
De se ranger autour du mât
Pour prendre les cordages.

— Holà ! hissa !... alors ils crient :
— Eh ! dis donc, compagnon, tu te tiens trop près ;
Ton camarade ne peut haler si près de toi !
C'est ainsi qu'ils commencent leur tapage.

Un mousse ou deux montent promptement en haut,
Et se couchent obliquement sur la vergue.
— Oh ! ohé ! palanque ! crie ce qui reste en bas.
Et ils hissent les vergues de tout leur pouvoir.

Digitized by Google

— Donnez vite le « boat » (chaloupe), gardien,
Que nos passagers puissent s'y amuser un peu ;
Car quelques-uns auront le hoquet et gémiront
Avant qu'il soit tout-à-fait minuit.

— Hale la bouline ! Maintenant, hale l'écoute !
— Coq, faites vite et tôt notre repas.
Nos passagers n'ont aucun désir de se mettre à table ;
Je prie Dieu qu'il leur donne du repos.

— Va à la barre. — Quoi ? Comment ? — N'entends-tu pas ?
— Maître d'hôtel, mon camarade, un pot de bière.
— Vous l'aurez, Monsieur, avec de la bonne chère,
— Bientôt, et tout ce qu'il y aura de meilleur.

— Ohé, ohé ! cargue, hale sur les breuilles,
Tu ne hales pas, pardieu ! tu défailles.
— Oh ! regarde comme notre navire est beau sous voiles !
Tels sont les propos entremêlés.

Hale sur l'amure. — Ce sera fait.
— Maître d'hôtel, couvrez-nous promptement la table ;
Mettez-y le pain et le sel ;
Et ne soyez point trop long à faire cela.

Alors un matelot vient et dit : — Soyez gais,
Vous aurez de l'orage et des périls.
— Retiens ta langue, tu ne sais ce que tu dis ;
Tu te mêles de tout mal à propos.

Pendant ce temps les passagers sont en bas,
Et tiennent leurs bols serrés dans leurs mains,
Et crient au malvoisie chaud :
— Tu aides à nous réconforter.

Digitized by Google

Il y aura pour quelques-uns un toast salé,
Car ils ne pourront manger ni bouilli ni rôti ;
On peut bien avoir payé leur dépense
Seulement pour un jour ou deux.

Quelques passagers ont mis leur Bible sur leurs genoux ;
Ils lisent jusqu'à ce qu'ils n'y voient plus.
— Hélas ! ma tête se fend en trois,
Dit un autre en vérité.

Notre propriétaire (du navire) arrive en ce moment, fier
[comme un lord :
Il débite un grand nombre de royales paroles,
Et se place lui-même au haut de la table
Pour voir si tout est bien en ordre.

A l'instant il appelle le charpentier,
Et lui ordonne d'apprêter ses outils
Pour faire des cabines d'un côté et de l'autre,
Et plusieurs petits cabanons.

Un sac de paille serait bien bon là,
Car plus d'un a besoin de reposer son chaperon.
J'aimerais autant être dans un bois
Sans boire ni manger.

Car quand nous allons nous coucher,
Les pompes sont près de la tête de nos lits,
Et il vaudrait mieux être mort
Que de sentir l'odeur puante de ce voisinage.

Digitized by Google

PORTRAIT DU MALHEUREUX ÉTAT DE CLERC DE PROCUREUR

(Air de Joconde)

Si vous me demandez mon nom
Je n'ose vous le dire ;
Un Prothée ou un Ixion...
Ah! je suis encore pire.
Hélas ! pour vous le dire enfin,
Dans la noire milice,
Je suis un pauvre fantassin
Du corps de la justice.

Quand le flambeau du monde entier
Réfléchit la lumière ;
Par la lucarne d'un grenier
Qui me sert de visière,
Gripimini comme un sorcier
S'en va à mon oreille
Clabauder du fond du gosier :
Eh là ! hé ! qu'on s'éveille.

Partez, soldats, dit le lutin,
Armez-vous d'écritoire ;
Massacrez veuve et orphelins
A coups d'exécutoire.
Que père, fils, oncle et cousin
Tous sentent le carnage :
Main basse sur le parchemin,
Mettez tout au pillage.

Digitized by Google

Pour nous, misérables soldats
D'une ingrate grifaille
Qui donnons le choc du combat
Et gagnons la bataille ;
Otons l'épine du jardin,
D'autres cueillent la rose.
Voler sans jouir du larcin,
La pitoyable chose !

Quand la nuit de son noir rideau
Couvre notre hémisphère,
Je maudis cent fois l'escabeau
Qui me colle au derrière.
Bientôt l'estomac aux abois,
Noyé dans son acide,
Pour me persécuter, je crois,
Vient digérer à vide.

Si je veux reposer, hélas !
Au lieu d'un lit de plumes,
Je trouve un doyen matelas
Mollet comme une enclume :
En vain je cherche le repos,
Changeant cent fois de place ;
Les barres du lit jusqu'aux os
Me percent la carcasse.

Enfin, accablé de sommeil
Je ferme la paupière.
Mais à peine ai-je fermé l'œil
Ah ! Dieu, quelle misère !

Digitized by Google

Sitôt je suis empoisonné
D'une sale influence ;
Car j'ai directement le nez
Sur le siège d'aisance.

Destin, que j'invoque toujours,
A la fleur de mon âge ;
Pour trancher le fil de mes jours
Dans ce dur esclavage !
Si tu m'écoutois, à la fin,
D'un sixième étage
Je serois à moitié chemin
De mon dernier voyage.

Digitized by Google

LA COMPLAINTE DE L'USURIER

(XVI^e SIÈCLE)

Ne suis-je pas bien malheureux
De m'estre adonné à l'usure ?
Je pensois estre bien heureux
D'acquérir du bien en peu d'heures.
Mais je cognois bien que peu dure
L'argent gaigné mal à propos.
Las ! J'en porte la peine dure,
Toute nuict je perds le repos.

Lorsque j'ay presté sans raison
Au païsan petite somme,
Je le fay fourrer en prison
Sans avoir pitié du pauvre homme.
Je le traicte si bien, en somme,
Qu'à l'heure qu'il sort de ma main,
Sans avoir vaillant une pomme
Il s'en va mendiant son pain.

Accompagné d'un bon sergent,
Je vay de village en village ;
Quand l'on ne me donne d'argent,
Je fais un terrible ravage :
Je mets en vente le mesnage
Et tout le bien que j'apperçois,
Laissant aller, suivant l'usage,
Pour un liard ce qui en vaut trois.

Digitized by Google

Mais quand quelqu'un est souvenant
De me faire la révérence,
Disant : — Monsieur, pour maintenant,
De vous payer je n'ay puissance ;
Ces deux chappons à grasse pance
Vous plaise prendre de ma main.
— Mon amy, j'aurai souvenance
De l'attendre jusqu'à demain.

Au laboureur de moy cognu
Je preste d'argent sur la prise [1]
Et dès que le terme est venu
Je le manie en bonne guise.
S'il ne tient la chose promise,
En me faisant bonne raison,
Je le vous envoye, en chemise,
A la chasse, hors de la maison.

Si mon compère est possesseur
D'une terre, près de ma grange,
J'en veux estre le successeur
Par achat, ou bien par eschange ;
Mais s'il trouve le cas estrange,
J'attends cant [2] sa nécessité ;
Lors, par usure qui tout mange,
Je m'en voy seigneur limité.

Dès que le bien est amassé,
Pour faire un trafic plus honneste,
De grand' avarice chassé,
Je m'en vay droit à la grenette [3] ;

[1] Droit de prendre les récoltes et les propriétés du débiteur.
[2] Rusé.
[3] Marché aux grains.

Digitized by Google

Auquel lieu je fay mon emplette
De grains, en grande quantité,
Attendant famine et disette
Pour le vendre à l'extrémité.

Mais je tombe en grand désespoir,
Quand Dieu, par sa miséricorde
(Foison de biens faisant plouvoir),
Sa requeste à son peuple accorde.
Je me trouve en telle discorde,
Que peu s'en faut que, par effect,
Je ne m'estrangle d'une corde,
Comme mes ancestres ont fait.

Au temps que j'estois hostelier,
Mon usure estoit plus couverte ;
Je ne prestois pas un denier
Et tenois ma boutique ouverte,
Faisant apporter la desserte
Plus tost qu'on ne la demandoit,
Et payer (me gardant de perte)
Trois fois plus qu'on ne despendoit [1].

D'estre reprins je n'ay pas peur,
D'autant que l'usure se farde
D'une très honeste couleur ;
D'estre marchand je me hasarde :
Je me tiens si bien sur ma garde,
En me levant de bon matin,
Que tout homme qui me regarde,
Pour m'attraper, perd son latin.

[1] Dépensait.

Digitized by Google

Une fois je voulus prester
A un de qui je n'avoy doubte [1]
Le voulant rudement traicter.
Il en faut avoir, quoy qu'il couste ;
Il sceust, plus que moy, somme toute,
Car s'en allant sans dire adieu,
Avec un peu de banque-route,
Il emporta l'argent du jeu.

L'un couvert de nouvelle loy,
Et l'autre, caché sous l'antique,
Ne cesse de tirer à soi
Le bien d'autruy en sa boutique,
L'un par art, l'autre par pratique :
La charité mise au colier,
A ceste heure, chacun s'applique
A son profit particulier.

Il ne faut pas dire, il disoit :
Cecy est fait par ignorance ;
Petit et grand bien apperçoit
S'il fait bien, ou s'il fait offence ;
Accusé de sa conscience,
Chacun le voit, sans mener bruit.
Venons donc à l'expérience,
Car on cognoit l'arbre à son fruit.

[1] Soupçon.

Digitized by Google

Or Dieu, par sa bénignité,
Voulant extirper l'avarice,
Des remèdes a suscité
Pour y mettre bonne police :
Ceux qui seront atteints du vice
De l'usure, iront en prison.
Dieu vueille maintenir justice
Pour rendre à chacun sa raison ! [1]

[1] Sauf dans les cas particuliers, notamment de bénéfices provenant des sociétés expressément convenues et aussi de « profit cessant » et de « dommage naissant », tout profit excessif ou modéré, de quelque part qu'il vienne, du riche ou du pauvre, du marchand ou de l'artisan, était condamné dans les prêts par l'Église, quelle que soit la destination de la chose prêtée, avantageuse ou nuisible à l'emprunteur.

Sauf un présent, quelque service, le prêteur ne pouvait rien recevoir au-dessus du capital, lors même qu'il y avait terme de paiement.

Cette question du prêt à intérêt a donné lieu à de vives discussions auxquelles se sont trouvés mêlés les Papes, Calvin, Charles Dumoulin, auteur d'un traité sur l'usure, et tant d'autres.

Calvin enseignait qu'il est permis d'exiger, précisément à raison du prêt, un profit modéré, non du pauvre, mais du riche.

Dumoulin affirmait que l'usure n'est défendue que si elle blesse la charité. Il distinguait les hommes en trois classes : les pauvres, à qui l'on devait non prêter, mais faire l'aumône ; les indigents momentanément gênés, auxquels on devait prêter gratuitement ; les riches et les marchands qui n'ont besoin de rien et qui cherchent « à augmenter leur fortune par la voie du négoce ».

Mahomet aussi avait confondu l'usure avec le prêt à intérêt, mais l'usure a augmenté dans les pays musulmans à proportion de la sévérité de la défense : le prêteur s'indemnisait du péril de la contravention.

Montesquieu comprenait le prêt sans intérêt comme une action très bonne, un acte de religion, mais non comme une loi civile. Et les particuliers ont été de l'avis de Montesquieu.

Digitized by Google

Les complaintes composées dans le pays Basque à l'occasion de crimes célèbres et du supplice de leurs auteurs, sont en grand nombre. En voici un échantillon :

Si je savais chanter comme le petit oiseau,
Si je pouvais vivre dans le monde exempt de chagrin !
Je chante bien, mais mon cœur est dans la tristesse :
On me retient dans la prison chargé de fers.

Cette complainte se rapporte à un Biscayen mis en prison à Bilbao, et menacé d'être pendu. Une autre pièce consacre ainsi le souvenir d'une mésaventure arrivée dans la Soule :

On a arrêté Hegaburud Esquiule à Garay.
Si, dans son temps, il avait été galant homme,
Il ne serait pas locataire en prison.

— Au bourg de Barcus, je baissais les yeux,
On m'accusa en cour
D'avoir volé au cimetière.

— Allons, hommes, courage ! vous devez aller à Pau ;
Les gens de justice vous attendent,
Pour vous punir justement, si vous êtes coupables.

— Je suis père de sept enfants, et je suis en prison,
Parce que j'ai fait grand tort à tous dans le monde.
J'en demande pardon à Dieu, au ciel [1].

[1] Francisque Michel. *Le Pays Basque, sa population, sa langue, ses mœurs, sa littérature et sa musique.* Paris, librairie de Firmin Didot. M DCCC LVII.

Digitized by Google

COMPLAINTE SUR LA MORT DE LOUIS XVI

(Sur l'air : *Comment goûter quelque repos ?*)

Quel crime, ô France as-tu commis,
Quel fut l'excès de ta colère,
Tu fus l'assassin de ton père
Dans le massacre de Louis,
Lorsque sa bonté paternelle
Voulut les États-Généraux,
Devoit-il trouver des bourreaux
Pour récompense de son zèle.

Quoi ce Roi régénérateur
Des vertus, le sublime exemple,
Est conduit à la tour du Temple
Comme le plus vil malfaiteur :
O François ! quelle barbarie
Succède à ton aménité,
Et depuis quand la royauté
Est-elle en proie à ta furie.

Toi peuple qu'on vantoit partout,
Toi dont les mœurs, la politesse
Annonçoient un fond de sagesse,
Quel sort t'a changé tout-à-coup.
Toujours l'autorité royale
Aux Francs paraissoit sans défaut,
Et Louis XVI à l'échafaud
Est traîné dans sa capitale.

Digitized by Google

Espères-tu donc désormais
Trouver quelque appui tutélaire ?
Ah ! quiconque égorge son père
Est indigne de vivre en paix ;
Si de ton roi la bienfaisance
Devint un poison pour ton cœur,
Loin d'oser prétendre au bonheur,
Tu dois t'attendre à la vengeance.

Digitized by Google

DERNIER ADIEU DU ROI DES FRANÇAIS A SA FAMILLE

(Air : *Pourquoi dans un lieu solitaire*)

Mes enfants, je vous abandonne
Au dessein de mes ennemis.
Mes ennemis, je vous pardonne,
Si vous prenez soin de mon fils :
O ma patrie !
Ta barbarie
Fait couler le sang de ton roi.
L'ignominie
De ta furie
Va rejaillir enfin sur toi.

Dans un siècle qu'on dit sensible
Sous le règne de la bonté,
On exhume un décret horrible
Vil enfant de la cruauté.
O ma patrie, etc.

O ciel ! arrête ta vengeance,
Pardonne à ce peuple séduit :
Ciel, témoin de mon innocence,
Prends encor pitié de nos lys.
O ma patrie !
Ta barbarie
Fait couler le sang de ton roi.
L'ignominie
De ta furie
Puisse-t-elle expirer sur moi.

Digitized by Google

O MON PEUPLE !

O mon peuple ! que vous ai-je donc fait ?
J'aimois la vertu, la justice ;
Votre bonheur fut mon unique objet
Et vous me traînez au supplice.

Français, Français ! n'est-ce pas parmi vous
Que Louis reçut la naissance ;
Le même ciel nous a vu naître tous,
J'étois enfant dans votre enfance.

O mon peuple ! ai-je donc mérité
Tant de tourments et tant de peines ;
Quand je vous ai donné la liberté,
Pourquoi me chargez-vous de chaînes.

Tout jeune encor tous les Français en moi
Voyoient leur appui tutélaire,
Je n'étois pas encor votre roi
Et déjà j'étois votre père.

Quand je montai sur ce trône éclatant
Que me destina ma naissance,
Mon premier pas dans ce poste brillant
Fut un édit de bienfaisance.

Le bon Henri longtemps cher à vos cœurs
Eut cependant quelque faiblesse,
Mais Louis XVI, ami de bonnes mœurs
N'eut ni favoris, ni maîtresse.

Digitized by Google

Nommez-les donc, nommez-moi les sujets
Dont ma main signa la sentence,
Un seul jour vit périr plus de Français
Que les vingt ans de ma puissance.

Si ma mort peut faire votre bonheur
Prenez mes jours, je vous les donne,
Votre bon roi, déplorant votre erreur,
Meurt innocent et vous pardonne.

O mon peuple ! recevez mes adieux,
Soyez heureux, je meurs sans peine ;
Puisse mon sang en coulant sous vos yeux
Dans vos cœurs éteindre la haine.

Beaucoup de complaintes ont été composées sur la mort de Louis XVI. Celles dont nous donnons ici le texte ont été publiées dans un recueil intitulé: *Le retour de la paix dans la Belgique, ou la véritable liberté reconquise*[1].

Ce recueil, devenu rare, contient, outre les complaintes sur Louis XVI, diverses pièces très curieuses, notamment :

Une chanson présentée par Messieurs les abonnés de la Redoute à Mons, et contenant quatre couplets dont l'un pour l'empereur François, un pour l'archiduc Charles, un pour le prince de Coburg

[1] Mons, imp. Monjot, rue de la Clef, 19, en mai 1793.

Digitized by Google

(Cobourg ?), un pour le peuple de Mons ; une chanson, composée par un Montois, en l'honneur de Metternich comparé à Sully et à Mentor ; une pièce intitulée : Stance sur la mort de Louis XVI et signée « un ci-devant Français » ; une chanson de table sur le retour des impériaux.

Enfin diverses chansons où la grossièreté et la grivoiserie s'étalent avec un sans-gêne cynique, sous prétexte de fêter le retour des Autrichiens en Belgique.

Digitized by Google

GAIETÉ PATRIOTIQUE
SUR LES VICTOIRES DE DUMOURIEZ

(Air : *Que le sultan Saladin*)

Que le grand roi des Hulans
Sur la foi des émigrants
Ait crut prendre, pour ses peines,
La France en quatre semaines
Sans obstacle en son chemin :
C'est bien,
Fort bien ;
Cela ne nous blesse en rien.
Que gagne-t-il au lieu de gloire ?
Rien que la foire. *(bis)*

Que le capitan Brunswick,
L'illuminé Frédéric,
Avec leurs troupes expertes
Forcent les portes ouvertes
Pour partir le lendemain ;
C'est bien,
Très bien,
Cela ne nous blesse en rien.
Ils s'en furent, dira l'histoire,
Avec la foire. *(bis)*

Digitized by Google

SECONDE GAIETÉ PATRIOTIQUE

SUR LE MÊME SUJET

(Air : *C'est la petite Thérèse*)

Savez-vous la belle histoire
De ces fameux Prussiens,
Ils marchaient à la victoire
Avec les Autrichiens ;
Au lieu des palmes de gloire
Ils ont cueilli du raisin.

Le raisin donne la foire
Quand on le mange sans pain ;
Pas plus de pain que de gloire :
C'est le fort du Prussien ;
Il s'en vient chantant victoire,
Il s'en va criant la faim.

Le grand Frédéric s'échappe
Prenant le plus court chemin ;
Mais Dumourier (sic) le rattrape
Et lui chante ce refrain :
N'allez plus mordre à la grappe
Dans la vigne du voisin.

N'ayez peur qu'on m'y rattrape
Dit le héros prussien ;
Je saurai, si j'en réchappe,
Dire au brave Autrichien :
Va tout seul cueillir la grappe
Dans la vigne du voisin [1].

[1] Augustin Challamel, ouvrage cité.

Digitized by Google

LA RETRAITE DES FRANÇAIS EN MARS 1793

(EN PATOIS MONTOIS)

(Air : *La Faridondaine*)

J' n'in veux nié tant aux Français
Qu'à leu municipale,
Qu'à ceux qui nos ont invouyé
Des Édits infernale (sic).
Si les Clubist et leu motions
La faridondaine, la faridondon,
En' fout' nié l' camp hors du pays
Biribi
Nos sarons bé lés fair' partis
Mon ami.

Si on n'étoit nié fort contint
Du temps dés kinzerliques,
C'étoit l' faut' du gouvernémint
Qui étoit diabolique.
On dit qu'il ést dallé bé long
La faridondaine, la faridondon,
Qué lés Jacobins daillent aussi
Biribi,
Nos s'rons tertous in paradis
Mon ami.

Et si j' pouvois vir l'Empéreur
Ej' sarois bé li dire
Qué s'i veut avoir tous nos cœurs
I n'a qu'à maintenir

Digitized by Google

Nos doits et no constitution
La faridondaine, la faridondon,
Et n' pus jamais passer par ci
Biribi,
Tous lés coquins qui sont partis
Mon ami.

On dit qu' Baulieu arriv'ra
Dédins no capitale ;
S'il arrive ej' crois qu'on criera
Vivat el général,
Qui a conservé l' ville dé Mons
La faridondaine, la faridondon,
Et du pillage l'a garanti
Biribi
Aprés l' bataille dé Ciply
Mon ami.

On dit, on assure pou l'été
Qu'i faut qué la paix s' fasse.
Si nos l'avons pou l' Trinité
Nos f'rons n' fameuse ducasse.
Et nos f'rons bé danser l' dragon
La faridondaine, la faridondon,
Lés chinchins et lés diabes aussi
Biribi,
Et nos saut'rons comme dés gabris
Mon ami.

L' corps dé Madame S^te^-Waudru
Ira dessus l' car d'or,
Puisqué nos l'avons toudis vu
Nos volons l' vir encore,

Digitized by Google

L' chapitre aller à l' procession
La faridondaine, la faridondon,
Et si ça n' va nié co ainsi
Biribi,
Nos nos battrons jusqu'à toudis
Mon ami.

Nous ne croyons pas utile de reproduire en entier cette chanson-complainte que le *Courrier de Bruxelles* et le *Drapeau Belge* ont publiée en fragments.

Cette chanson faisait partie d'un recueil formé par M. Alexandre Maillé, jadis libraire à Tournai, grand'père du rédacteur du *Courrier de Bruxelles*. Elle fut vraisemblablement communiquée, dit M. Félix Hachez, par M. Benoît Maillé, d'abord religieux de l'abbaye de Saint-Martin à Tournai, puis, en 1803, vicaire de la paroisse de Sainte-Élisabeth, à Mons, enfin, de 1810 à 1835, curé de la paroisse de Saint-Nicolas-en-Havré.

Nous avons fait quelques modifications au texte, rétablissant certaines expressions usuelles montoises. Dans les diverses transcriptions, il a évidemment subi des corrections qui lui ont enlevé son cachet d'origine.

L'auteur est inconnu, et la date de son apparition remonte, sans doute, à l'établissement du quartier général du prince de Cobourg à Mons, lors de la retraite des Français, en 1793.

Digitized by Google

Depuis quelques années, la Belgique avait été le théâtre d'événements graves : la révolution des Patriotes, la restauration autrichienne de 1791, la victoire de Dumouriez à Jemappes, du 6 novembre 1792, la retraite des Français après la bataille de Neerwenden, du 18 mars 1793, enfin l'arrivée de l'archiduc Charles d'Autriche à Bruxelles, comme gouverneur général. Ces faits historiques avaient inspiré les chansonniers du terroir.

Digitized by Google

LE SIÈCLE

Nous ne pourrions mieux clôturer la série des citations que par des extraits de cette chanson satirique intitulée « le Siècle », véritable complainte sur les mœurs et les usages du XVIII^e^ siècle. Certains traits pourraient s'appliquer parfaitement à notre époque ; à ce titre, la transcription de quelques couplets pourra piquer la curiosité des observateurs et des fervents du Folklore.

Autrefois. . . . . .
Sans blesser l'oreille on étoit plaisant,
On ne parloit point d'un ton suffisant,
On fermoit la porte à tout médisant,
C'étoit la vieille méthode.
Mais faire toucher les choses au doigt,
Babiller toujours plus qu'on ne doit,
De noircir le monde usurper le droit,
Voilà les « cercles » à la mode.

Du Code nos magistrats bien instruits
Ne donnoient jamais à faux leurs avis,
Condamnoient même leurs meilleurs amis,
C'étoit la vieille méthode.
Dans des procès prendre à gauche cent fois,
Sçavoir faire à propos plier les lois
Sous les charmes d'un séduisant minois,
Voilà les « Robins » à la mode.

Digitized by Google

De l'ambition brisant le lien,
Les financiers amassoient moins de bien,
L'honneur aussi ne leur reprochoit rien,
C'étoit la vieille méthode.
Devenus seigneurs de plus d'un pays,
Ils amassent des monceaux de louis
Pour vendre leur fille à quelque marquis,
Voilà les « traitans » à la mode.

Ne point crayonner tableau dangereux,
Sans gâter le cœur captiver les yeux,
Draper les endroits les plus chatouilleux,
C'étoit la vieille méthode.
Tel ménagement paroît inconnu,
De la décence on est bien revenu,
On vous offre les objets presqu'à nu,
Voilà les peintres à la mode.

Du vrai goût ne point enfreindre la loi,
Ne rien publier qui ne fût à soi,
Sur les larcins être de bonne foi,
C'étoit la vieille méthode.
Vouloir marcher par des sentiers nouveaux,
Piller sur d'autres les traits les plus beaux,
Se faire un esprit de mille lambeaux,
Voilà les auteurs à la mode.

Le jeu des auteurs toujours affectoit
Plus il étoit simple et plus il flattoit,
Sur la nature leur ton se montoit,
C'étoit la vieille méthode.

Digitized by Google

Faire les beaux bras, bien du mouvement,
Peindre la douleur par un heurlement
Et finir par brailler en sentiment,
Voilà les acteurs à la mode.

Quand des champs de Mars on s'en revenoit
Un air modeste aussitôt on prenoit
De ses exploits sot qui s'entretenoit,
C'étoit la vieille méthode.
Il n'est si petit « Plumet » aujourd'hui
Qui de près, dit-il, n'ait vu l'ennemi,
Et n'ait eu deux chevaux tués sous lui,
Voilà les faquins à la mode.

A polir les mœurs l'amour nous servoit,
Un doux penchant longtemps se conservoit
Pour un tendron seul on se réservoit,
C'étoit la vieille méthode.
L'amour aujourd'hui nous rend libertins,
Le désir fait de nous de vrais lutins,
Nous changeons de route tous les matins,
Voilà les amants à la mode.

Dès que sous l'hymen femme s'enrôloit,
Des amoureux la bande s'envoloit
Et sa vertu jamais ne s'ébranloit,
C'étoit la vieille méthode.
Avoir, sans rougir plus d'un vertigot,
Traiter un mari comme un Ostrogoth,
Se coiffer souvent du premier magot,
Voilà les femmes à la mode.

Digitized by Google

Le sexe n'avoit que des charmes vrais,
De près et de loin c'étoient mêmes traits,
La nature seule ornoit ses attraits ;
C'étoit la vieille méthode.
De loin ce n'est plus qu'éclat emprunté,
De près bien souvent que difformité,
Et l'art enlaidit jusqu'à la beauté,
Voilà les portraits à la mode.

Deux ou trois mêts composoient les festins,
On n'y buvoit point dix sortes de vins,
Et nous rentrions bien droits et bien sains,
C'étoit la vieille méthode.
De vingt services charger un repas,
Sur le champagne ne s'épargner pas,
Et faire en sortant hocquets et faux pas,
Voilà les soupers à la mode.

Le temps présent a toujours tort ; en remontant le cours de l'histoire, on rencontre, à toutes les époques, la critique des mœurs et des usages, et la comparaison avec les périodes écoulées. Celles-ci profitent du respect dû aux morts ; et c'est ainsi que chaque siècle, critiqué par ses contemporains, devient « le bon vieux temps » aux yeux des générations qui leur succèdent. Manie, plus que méchanceté, cette admiration du passé toujours impeccable ; et il en sera ainsi aussi longtemps qu'il y aura des humains sur la terre.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOMENCLATURE DES AUTEURS CITES

A.

	Pages.
Abeilard	210, 219
Athénée	349
Auton (d')	344
Autriche (Elisabeth d')	347
Autriche (Marguerite d')	346

B.

Baecker (Louis de) .	337
Bedros Tourian . .	296
Bello	355
Béranger.	307, 455
Bernis (Abbé de) . .	261
Bertaut (Jean). . .	209, 147
Bèze (Th. de) . . .	330
Binet (C.)	346
Boccace	256, 261
Boop (Franz) . . .	272
Borde (de la) . . .	318
Born (Bertrand de) .	345
Bossuet	210, 219
Bouchet (Jean) . .	346
Brantôme	210, 329
Bretaigne (héraut d'armes)	344
Buchon	300
Bugnyon (Philibert).	347
Byron (lord). . . .	289

C.

Cabestaing (Guillaume de). . . .	254
Calvin.	492
Catalan	429
Catulle	375
Cenac Moncaut . .	223, 320, 343
Cervantès.	320, 322
Challamel. . .	356, 360, 365
Chastellain (Gg^{es})	337, 338. 340
Chateaubriand (de)	316
Charton (Edouard).	349
Chenier (André) . .	311
Chenier (Marie-Jh) .	347
Clesse (Antoine) . .	303, 327
Colardeau	218
Colebrooke	272
Collot d'Herbois . .	363
Colson (O)	230
Coppée (Denis) . .	355
Coremans (D^{r}). . .	457
Crétin (Guillaume) .	346

D.

D'Ale (Georges) . .	218
De Belloy	253
Declève (Jules) .	256, 323, 348
De Courcelle . . .	372
De Ghewiet	214
De La Vallière (Duc).	253
De la Vigne (Casimir).	210
Delmotte (Henri). .	253
De Lussan (M^{lle}) . .	253
Delille (Jacques). .	217
Descamps (J.-B.). .	215
Deschamps (Eustache)	345
Deshoulières (M^{me}).	211
Devigny	210
Devillers (Léopold) .	447
Devries (Simon) . .	276
Douhet (comte de) .	458

Digitized by Google

Dumersan 308, 317
Dumoulin (Charles). 492
Dussault 354

F.

Fabre d'Eglantine . 363
Faidit (Gaucelm) . . 345
Fauchet 253
Festiault. 226
Fétis 225
Fléchier 210
Florian 322

G.

Gall 349
Génin 317
Gilbert 211, 347
Gœthe. . . 214, 262, 283, 299
Gomzé (Cornil). . . 215

H.

Hachez (Félix) . 355, 457, 504
Haliwel (Orchald). . 349
Havard (Henry) 237, 239, 279, 336
Helbig 355
Hésiode 221
Hilaire 219
Homère 220
Huysmans (J. K.). . 309

J.

Jacob (Bibliophile) . 457
Joubert (Nax de). . 344
Joyeuse (Mme de) . . 347

K.

Kervyn de Lettenhove (baron). 338, 340
Kosegarten 272
Kühnholtz (H.) . . 344

L.

La Bruyère. . . . 353
Lacroix (Paul). . . 226, 305
Ladré. 364
La Fontaine. . . . 209
La Grange (Isaac de). 347
Lamartine (de). . . 210
Lanfranc Cigala . . 211
Larousse (Pierre). . 225, 305
Lavaut (abbé J.-B.). 337, 338
Lefèvre (Raoul). . . 340
Le Grand d'Aussy. . 243
Lemaire de Belges (J.) 346
Le Roux de Lincy . 219, 337
Licurgue. 220

M.

Mahomet. 492
Maillé (Alix) . . . 504
Malherbe. 212
Marie de France . . 209
Marmier (X.) . . . 274, 286
Marmontel 218
Marot (Clément) . . 219, 323
Marsigny (Agathon). 348
Massillon 210
Mathieu (Adolphe) . 325
Maurepas (de) . . . 316, 329
Mercatel (Raphaël) . 338
Mercator. 381
Mercey (Frédéric) . 259

Digitized by Google

	Pages.
Mérimée (Prosper) .	288
Mevlet (L.)	344
Meschinot (Jean) . .	346
Michel (Francisque).	493
Michel (Guillaume, dit de Tours). . . .	346
Mickiewicz	376
Migne (abbé) . . .	457
Millevoye	211, 347
Minas Tcheraz. .	294, 296, 297
Molinet (Johan) . .	338, 346
Moncrif	245, 405
Monnoie (La) . . .	318, 319
Monstrelet (Enguerrand de)	337
Montesquieu . . .	492
Moreau	429
Mouskes (Philippe) .	458
Munsterus (Joannes).	276

N.

Nisard (Charles) . .	457

P.

Palissot	358
Paris (Gaston) . . .	457
Paris (Matthieu) . .	308, 458
Patkanian (Raphaël).	296
Pauffin (Chéry) . .	348
Peguilan (Aimeri de).	345
Petrarque . . . 210, 218, 256	
Peyrat (G. du) . . .	347
Pichot (Amédée) . .	289
Pisan (Christine de) .	346
Plancy (Collin de). .	458
Pontoux (Claude de).	347
Porchat (Jacques). .	214

	Pages
Q.	
Querci (Mathieu de).	345
Quinet (Benoît) . .	213
R.	
Reboul	212
Régnier	210
Reiffenberg (baron de)	337, 458
Riquier (Giraud). .	223
Rohan (Mme de) . .	347
Ronsard	209
Roquefort	325
Roses (Max). . . .	239
Roucher (Jean-Antoine)	217
S.	
Saint-Gelais (O. de) .	349
Schlegel (Auguste) .	271
Schlegel (Fr.) . . .	272
Schlegel (frères) . .	272
Schuback	308
Scott (Walter) . . .	247, 298
Segret (de)	345
Ségur (Noël) . . .	308, 317
Serna Santander (de la)	337
Solon	220
Stecher (J.). . . .	239, 240
Stuart (Marie). . .	346
T.	
Taillefer	235, 334
Theuriet (A.) . . .	231, 233
Tour (Bérenger de la)	346

Digitized by Google

Pages.

V.

Villon 341,342,343
Virgile 345
Voltaire 210, 347
Vyasa 271

Pages

W.

Willems 240
Wolf (J.). 276
Wright 349

X.

Xanrof 218

Digitized by Google

TABLE

DES

COMPLAINTES, BALLADES, ROMANCES, CHANSONS, ETC.

PUBLIÉES EN ENTIER OU EN FRAGMENTS.

	Pages.
Abeilard (complainte du disciple d') . . .	219
Adieux à la vie (les)	211
Adieux du vieillard (les).	217
Albert et Isabelle à Mons	344
Alhama (la prise d')	289
Ali-Moustapha (la complainte d')	305
Alix et Alexis (la complainte d')	405
Amants (les deux).	286
Ange (l') et l'enfant	212
Arc (Jeanne d')	381
Azan-Aga (la noble femme d').	283
Bazar de charité de la rue Jean Goujon (incendie du).	373,374,375
Berlanda (la mort de).	211
Berry (l'assassinat du duc de)	372
Bosquillon (le povre).	209
Brennberger (le)	257
Cabestaing et la dame de Castel-Roussillon (le poète).	254
Cap-blancou	425
Catholiques de France, en 1591 (Plainte des)	333
Châlon (le logis de)	226
Chanson namuroise du XV^e^ siècle. . . .	234
Chanteuse ambulante (la vieille)	303

Digitized by Google

PAGES.

Charlemagne 320
Chasse (la). 241
Château de la Belle (ballade grecque du). . 300
Château des sept boucliers (ballade du) . . 247
Chauffeurs de France (les) 449
Chilpéric, Frédégonde et Landry (complainte de) 395
Choléra-morbus (le) 372
Cieux inexorables (les) 209
Clerc de procureur (Portrait du malheureux état de) 485
Cominge (les infortunées amours de) . . . 397
Complaintes basques. 493
Consolation à M. Du Perrier. 212
Coppée (complainte sur Denis) 355
Coquillard (la mort de) 323
Cor des Alpes (le). 234
Corporeaux (les) 476
Coucy et de Gabrielle de Vergy (la complainte de) 389
Croisé (l'épouse du) 272
Dames (les) du temps jadis 342
Déserteur (la chanson du) 233
Don Quichotte et Dulcinée. 320
Duchêne (le supplice du père). 354
Dyring et sa femme 274
Élégie wallonne liégeoise 216
Élégie wallonne (version montoise) . . . 216
Elfes (la rencontre des). 293
Enfant arménien (l'). 295
Enfant pauvre (l'). 302
Enfant perdu (l') 238
Envoi (l') d'un portrait 217
Éphèse (la matrone d') 359

Digitized by Google

	Pages.
Filles de joie de la noble rue des Trois Boudins (la complainte des). . . .	324
Fualdès (la complainte de).	429
Gaieté patriotique sur les victoires de Dumouriez	500
Gaieté (seconde) patriotique sur le même sujet.	501
Geneviève de Brabant (la complainte de). .	414
Grelots (les)	213
Guersillon (le).	325
Guillotine (la).	364,365
Guise (complainte sur le duc de). . . .	317
Gwennolaï	279
Halewyn (ballade flamande d').	236
Hector (épitaphes d').	341
Héloïse et Abeilard (complaintes d'). . .	218
Héloïse à Abeilard (lettre amoureuse d'). .	218
Henri III (l'assassinat de).	345
Hirondelle errante (l')	314
Israélites au XIII^e^ siècle (exécution d'). . .	334
Jeanne	278
Jeannette (l'amant de)	241
Jésus-Christ (la complainte de)	225
Juif-errant (ancienne complainte du) . . .	307
Juif-errant (la complainte du)	450
Juif-errant (le) — chanson de Béranger. . .	455
Juif-errant (le) — image d'Épinal. . . .	309
Juif-errant (le) à Ypres	309
Kermesse flamande de 1880. Complainte. .	327
Laboureur (le) contre les usuriers	350
Lac (le petit)	296
Lamentation (de Bertaut).	209
Lamentation (de Régnier).	210

Digitized by Google

	Pages.
La Palisse (M. de)	468
Larme (pouvoir d'une)	313
Louis XVI (complaintes sur)	356,358
Louis XVI (complainte sur la mort de)	494
Luthériens (défaite par le duc de Lorraine des)	331
Machine infernale de la rue Saint-Nicaise (complainte sur la)	368
Malbrough (l'invincible)	464
Malheurs arrivés en Brabant, en Flandre, en Hainaut et dans les forêts des Ardennes (complainte des)	442
Machine infernale de 1835	372
Marat (la mort de)	354
Marguerite (la complainte de)	262
Marie-Antoinette (complaintes sur)	366,367
Marie-Madeleine	235
Marion	298
Matelots anglais (complainte des)	482
Matrone d'Éphèse (la)	459
Mère revenante (la)	277
Moneuse (le chauffeur)	448
Mort (le Pas de la)	338
Mysis et Zara (les amours de)	261
Nala et Damajanti	262
Napoléon (retour des cendres de)	372
Niolo (lamentation de)	288
Noël sur les faux patriotes	360
Ogre de Corse (l')	371
O mon peuple	497
Orm et le géant Berner	281
Pauvre commun (le)	337
Pavie (la journée de)	319

Digitized by Google

	Pages.
Petit homme et le Pape de Romme . . .	479
Pétrarque et Laure	387
Philippe-le-Bon (la mort de)	337
Poésies macabres	341
Poltrot (éloge par un Huguenot, de Jean). .	330
Retraite (la) des Français en mars 1793 . .	502
Robespierre (complainte sur)	365
Roi (le) des aunes.	214
Roi des Français à sa famille (dernier adieu du)	496
Roi Renaud (le)	227
Rokeby (le château de)	297
Rome (le siège, par le connétable de Bourbon, de la ville de)	331,333
Rosier blanc (le)	233
Saint-Fargeau (complainte sur).	359
Saint Hubert (le cantique de)	422
Saint Nicolas (la complainte de)	232
Sapho (complainte imitée de)	217
Saulx (la comtesse de)	245
Seigneurs (les) du temps jadis	343
Siècle (le)	506
Strophes du poète Gilbert	211
Tancrède, prince de Salerne, meurtrier de l'amant de sa fille	261
Thulé (le roi de).	299
Usurier (la complainte de l')	488
Vengeance d'un mari, gentilhomme allemand.	259

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE IX^e^ VOLUME DE LA V^e^ SÉRIE

DES MÉMOIRES ET PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ I

LISTE DES COMPAGNIES SAVANTES AVEC LESQUELLES LA SOCIÉTÉ EST EN RELATION XII

L'ALIMENTATION DU NOUVEAU-NÉ, par M. le docteur Nuijens 1

OLLA PODRIDA, poésies, par M. Ed. Depret 161

POÉSIES, par M. G. Delacroix 185

LES COMPLAINTES CÉLÈBRES, par M. J. Declève. . . 206

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Les *Mémoires et Publications de la Société* forment chaque année un ou plusieurs volumes, in-8°. Ils s'échangent contre les ouvrages des sociétés savantes et contre les journaux scientifiques ou littéraires du pays et de l'étranger.

Les Membres effectifs les reçoivent gratuitement. — Les Membres correspondants peuvent les obtenir au prix de deux francs cinquante centimes le volume.

Tout auteur d'un écrit inséré dans les publications de la Société, a droit à cinquante exemplaires de son œuvre, tirés à part.

ON SOUSCRIT :

à Mons, chez MM. Dequesne-Masquillier & Fils, éditeurs, Grand'Rue, 25

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 9015 07374 0113

BOUND

FEB 13 1936

UNIV. OF MICH.
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07374 0113

BOUND

FEB 13 1936

UNIV. OF MICH.
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google